هكذا من الأصل



Le Monde des livres
Anthony Burgess se confesse
Un cahier de 8 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16143 – 7 F | VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La FSU détrône la FEN chez les instituteurs

Une conséquence du mouvement social de 1995

C'EST un bouleversement de taille dans le paysage syndical enseignant : les premiers résultats des élections professionnelles marquent la défaite de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) dans son bastion traditionnel, le premier degré. Le syndicat des enseignants (SE-FEN), qui recueille 32,4 % des suffrages, est en effet largement devancé par le Snuipp, syndicat des instituteurs de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui rassemble 39,4 % des voix. Le SE perd environ cinq points par rapport aux précédentes élections, en 1993 ; le Snuipp progresse de près de douze points. Le SGEN perd près de trois points mais se maintient au-dessus de la barre des 10 %, tandis que Force Ouvrière chute à 6,4 % des voix et devrait perdre son unique siège à la commission paritaire nationale. Nouveau venu dans l'éducation, le syndicat SUD réunit 2 % de suffrages.

Cette défaite de la FEN chez les instituteurs, qui intervient quatre ans après la scission qui avait donné naissance à la FSU, révèle sans doute la crise d'un modèle syndical ancien, bâti sur l'unicité du corps des instituteurs. La FSU avait alors regroupé des syndicats proches des communistes avant d'agglomérer d'autres sensibilités de gauche. Fortement impliquée dans les mouvements sociaux, en particulier dans les grèves de décembre 1995, elle joue un rôle charnière dans la recomposition du paysage syndical. Elle a ainsi attiré la partie la plus jeune du corps enseignant.

Interrogé par *Le Monde*, Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, reconnaît que la pratique militante de son syndicat est *« moins forte »* que celle du vainqueur. Les résultats des élections enseignantes dans le second degré devaient être connus le 19 décembre. En 1993, le SNES, affilié à la FSU, avait déjà largement devancé la FEN dans les collèges et lycées.

Lire page 10

Les preneurs d'otages de Lima dénoncent la misère de leur pays

Les guérilleros de Tupac Amaru exigent des libérations de détenus



LES GUÉRILLEROS du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru retenaient toujours en otage, jeudi 19 décembre, plus de deux cents personnes dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, au Pérou. Outre la libération de cinq cents de leurs militants emprisonnés, le commando du MRTA exige un changement de la politique économique néo-libérale du gouvernement et le versement d'un *« impôt révolutionnaire »*. Après des années de pénurie, un Péruvien sur deux vit toujours au-dessous du seuil de pauvreté.

Selon un responsable péruvien, le président Alberto Fujimori, qui a nommé son ministre de l'éducation médiateur, ne veut pas céder au MRTA. Le commando exige qu'il négocie en personne le dénouement de la crise. Les premières tractations ont eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi. Elles devaient continuer dans la journée, selon l'ambassadeur du Canada à Lima.

Lire page 2

Disques en fête

SUR quatre pages, *Le Monde* propose une large sélection des disques de l'année. Du classique au jazz en passant par le rock, les musiques du monde, la chanson et les productions destinées aux enfants. Rythmé par les dessins de Tudor Banus, ce panorama souligne en particulier la force jubilatoire de la musique du compositeur canadien Claude Vivier, assassiné en 1983 à l'âge de 35 ans, la gaieté du jazzman Ornette Coleman, ou encore les trouvailles de Mo'Wax, prince de la techno.

Lire pages 17 à 20

■ La mort de l'acteur Marcello Mastroianni

Le comédien italien, acteur fétiche de Fellini, est mort, jeudi matin 19 décembre à Paris, à l'âge de soixante-douze ans. p. 32

■ Moins de chômeurs en Grande-Bretagne

Le taux de chômage est passé sous la barre symbolique des deux millions de sans-emploi en novembre. p. 4

■ Bataille à Vitrolles

Le Front national mobilise toutes ses forces à Vitrolles, où les élections de 1995 ont été annulées. p. 6

■ Elf sans Sanofi ?

Le groupe envisage de se désengager de sa filiale pharmaceutique. p. 22

■ Un entretien avec M. Millon

Le ministre de la défense s'explique sur les mesures pour compenser les restructurations militaires. p. 12

■ Une tsarine au Kremlin

Tatiana Eltsine, fille cadette du président russe, joue un rôle politique croissant et majeur. Portrait. p. 14

■ Les mots d'un Nobel

Le Monde publie les principaux extraits du discours de Wisława Szymborska, prix Nobel de littérature 1996. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,26 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1220 - 7,00 F

Particulier à particulier : Bill et Hillary louent ch. tt cft (4 MF/nuit)

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est l'« hôtel » le plus cher du monde, mais il n'y a guère d'adresse plus prestigieuse : 1 600 Pennsylvania Avenue, Washington. Si la liste d'attente est longue, c'est qu'il n'y a que deux chambres pour les hôtes payants, la Queens'bedroom et la Lincoln bedroom, le reste du logis étant occupé par la famille d'accueil, les Clinton. Pour passer une nuit à la Maison Blanche, il faut débourser un minimum de 750 000 dollars (environ 4,12 millions de francs), au profit du Parti démocrate. Ce tarif comprend chambre et petit déjeuner et, en général, une invitation à un dîner en compagnie de Bill et Hillary.

Si le couple présidentiel a eu recours à une pratique bien connue des hobereaux écossais désargentés qui ouvrent les portes de leur château à des touristes fortunés, c'est pour des raisons différentes. Locataires des lieux, ils n'ont pas à se soucier de l'entretien des toitures. En revanche, devant le coût astronomique de leur campagne électorale présidentielle, ils doivent impérativement multiplier les sources de financement. C'est pour cette raison que Truman Arnold, Ron Burkle, David Geffren, Raymond Lesniak et bien d'autres, accompagnés de leurs épouses, sont arrivés un jour à la Maison Blanche... avec leur brosse à dents.

Ces hôtes de marque (industriels, banquiers, producteurs d'Hollywood, etc.) ont tous versé une obole généreuse au Parti démocrate, lequel avait récolté quelque 180 millions de dollars avant la réélection de M. Clinton. Le *Washington Post*, qui explique le fonctionnement du bed and breakfast présidentiel, rapporte cette anecdote : un donateur californien, dormant d'un sommeil paisible dans la Lincoln bedroom, fut réveillé à minuit par Bill Clinton, qui lui proposa une visite guidée des lieux...

Les nombreux visiteurs qui se sont succédé dans la chambre du père de l'abolition de l'esclavage (dont le fantôme est réputé hanter la Maison Blanche), n'ont pas, à proprement parler, « acheté » leur nuit présidentielle. Ils ont simplement été *« remerciés pour services rendus »*, selon l'expression du porte-parole de la présidence, au même titre que les invités à un petit déjeuner, un dîner d'Etat, un jogging matinal ou une partie de golf avec le chef de l'exécutif, voire à un voyage à bord de *Air Force One*, le Boeing du président des Etats-Unis. Mais Bill et Hillary Clinton n'échappent pas aux aléas de l'hôtellerie : un généreux donateur, invité en décembre 1995 à une soirée de Noël, s'est révélé être un repris de justice.

Les dangers de cette intimité entre argent et politique sont nombreux. On sait par exemple que le Parti démocrate a été obligé de renvoyer 1,5 million de dollars (8,25 millions de francs) à divers mécènes, souvent d'origine asiatique, à qui la loi américaine n'autorisait pas une telle prodigalité. Or, la même mésaventure s'est produite concernant la trésorerie personnelle de Bill et Hillary Clinton.

Lundi 16 décembre, on apprenait que le fonds créé afin de soulager le couple présidentiel d'une partie de ses frais de justice (notamment à la suite du scandale Whitewater), a dû restituer 640 000 dollars, il y a quelque mois, pour cause de donations d'origine douteuse. Une sorte de malédiction s'acharne-t-elle sur les histoires d'argent de M. Clinton ?

Laurent Zecchini

Les artistes et le choc de l'Histoire

DANS la tradition des grandes manifestations thématiques présentées au Centre Georges-Pompidou à Paris, l'importante exposition « Face à l'Histoire », qui a ouvert jeudi 19 décembre et se tient jusqu'au 7 avril 1997, propose un vaste panorama des relations entre les créateurs de ce siècle et les événements qui l'ont traversé.

Elle réunit plus de quatre cents œuvres – peintures, sculptures, photographies, vidéos – réalisées entre 1933 et 1996 par deux cents artistes de nombreux pays. Son commissaire général, Jean-Paul Ameline, s'est donné pour ambition de montrer la permanence du rapport de l'art contemporain avec la représentation de l'Histoire.

Lire page 30

La mystification pédagogique du professeur Sokal

DEPUIS quelques années, c'est au monde intellectuel américain que semble désormais revenir l'initiative de polémiques intellectuelles qu'on considérait naguère comme une spécialité « parisienne ». Y compris dans des domaines et sur des questions qui concernent quasi exclusivement le Vieux Continent. Tout récemment encore, n'est-ce pas à un jeune professeur de Harvard, Daniel Goldhagen, qu'on doit d'avoir réveillé, à propos du génocide, le débat sur la culpabilité allemande ?

De la même façon, ce sont des philosophes et des psychanalystes français qui, aujourd'hui, figurent en bonne place sur le banc des accusés d'un Américain, Alan Sokal, professeur de physique à l'université de New York. Se définissant comme un homme de gauche (il dit avoir enseigné les mathématiques à l'université nationale du Nicaragua au temps des sandinistes), et même un « féministe », Alan Sokal a spontanément soumis un article fort épais au comité éditorial de *Social Text*, une publication de l'université de Duke (Caroline du Nord). Cette revue, elle aussi marquée à gauche, incarne aux Etats-Unis le courant intellectuel des *cultural studies* – « études culturelles » des phénomènes sociaux, historiques, philosophiques, voire, depuis peu, scientifiques, appréhendés sous l'angle de la différence féminine, noire, homosexuelle et, pour tout dire, minoritaire. Les rédacteurs de la revue commencent par demander quelques coupes à l'auteur puis, devant son refus, consentent à faire paraître le texte tel quel, dans le numéro printemps-été 1996 (nº 46-47).

A ce moment précis, les « études culturelles » se trouvent en effet sous le feu d'attaques jugées *« conservatrices »* menées notamment par le biologiste Paul Gross et le mathématicien Norman Levitt dans un livre de 1994 au titre significatif : *Higher Superstition* (qu'on pourrait traduire par *« superstition universitaire »*). Dans cet ouvrage, qui a pour thème *« la gauche universitaire et ses problèmes avec la science »*, les auteurs dénoncent une certaine dérive qui actuellement régnerait dans les sciences sociales et humaines. Ils critiquent la conversion d'une partie de la gauche intellectuelle au relativisme, voire à l'irrationalisme.

Nicolas Weill

Lire la suite page 16

Le capitaine des filles



YANNICK NOAH

NIMBÉ de la victoire en Coupe Davis, Yannick Noah, le capitaine des garçons, a obtenu l'accord de la Fédération française de tennis pour diriger l'équipe de France de Fed Cup, l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Mary Pierce, Julie Halard et Nathalie Tauziat, qui réclamaient sa venue, se déclarent ravies. Les joueuses comptent sur son enthousiasme pour remporter la compétition.

Lire page 26

COMMANDO Un premier contact a été établi, mercredi 18 décembre au soir, entre les autorités péruviennes et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui retient en otages, depuis mardi, plus de 200 personnes dans la résidence de l'ambassadeur du Japon, à Lima. Le commando du MRTA exige de négocier directement avec le président : le gouvernement a nommé comme médiateur le ministre de l'éducation. ● LE MOUVEMENT révolutionnaire Tupac Amaru exige la libération de tous ses militants détenus dans les prisons péruviennes. Le MRTA a également demandé un changement de la politique économique du Pérou. ● L'OPÉRATION du commando de Tupac Amaru montre que, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement de Lima, la violence armée *« n'est pas en voie d'extinction »* au Pérou.

La prise d'otages de Lima fragilise le régime péruvien

Des centaines de personnes étaient toujours retenues, jeudi 19 décembre, dans les locaux de la résidence de l'ambassadeur du Japon. Des tractations sont en cours avec le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui réclame la libération de ses militants emprisonnés

UN CAMÉRAMAN de dix-huit ans a été, mercredi 18 décembre, le témoin le plus direct des dramatiques événements qui secouent Lima depuis la prise d'assaut de l'ambassade du Japon par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Juan Victor, jeune caméraman de la chaîne 4, qui était le seul à pouvoir se déplacer librement dans un périmètre constitué de quatre pâtés de maison, allant du gazon de l'ambassade aux grilles extérieures de la résidence, naviguant, caméra sur l'épaule, entre les ambulances, les voitures de la police et celles des journalistes, est resté le seul témoin direct toléré par le MRTA et les forces de l'ordre, filmant sans interruption un événement qu'une population encore hébétée croyait ne plus jamais devoir revoir.


RÉCIT

Avec 2 litres d'eau et quelques gâteaux, Juan Victor a pu filmer les va-et-vient de Michel Minning, représentant à Lima du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui figure parmi les otages et négociateur improvisé ; derrière sa caméra il a observé cette longue journée de *statu quo* du 18 décembre, servant tour à tour d'émissaire entre le MRTA, les otages et l'extérieur, réglant les problèmes de communication, craignant à chaque instant une panne de batterie qui pouvait provoquer un dramatique isolement ; il a approvisionné en eau, en rares vivres et en médicaments les membres du MRTA et leurs otages. Durant toute la journée de mercredi, les deux parties se sont en quelque sorte observées, raidies sur leurs positions, rapporte notre correspondante à Lima, Nicole Bonnet, qui a été l'une des dernières personnes relâchées par le commando, dans la nuit de mardi à mercredi.

« PRISONNIERS DE GUERRE »

En désignant son ministre de l'éducation nationale, Domingo Palermo, pour négocier la libération des otages retenus prisonniers depuis maintenant plus de vingt-quatre heures, le président Aberto Fujimori a jusqu'à présent refusé d'accéder aux exigences du MRTA, qui réclame de ne traiter qu'avec lui. Quant au MRTA, il a étoffé ses demandes initiales de quelques exigences supplémentaires.

Au moment de la prise de l'ambassade, en échange de ses otages qu'il appelle des *« prisonniers de guerre »*, le MRTA exigeait la libération de ses quelque 500 militants détenus, dont le chef historique du mouvement, Victor Polay Campos. Il exige désormais un changement d'orientation de la politique économique *« néolibérale »*, le paiement d'un impôt de guerre et le transport du commando et des prisonniers à libérer vers la forêt du centre du pays où le mouvement a organisé sa base de repli. Malgré plusieurs menaces, aucun otage ne semble avoir été jusqu'ici sérieusement molesté. Dans l'après-midi de mercredi, cependant, une explosion a percé le toit du bâtiment où sont parqués les otages et des coups de feu ont été entendus. Aucune indication n'a été donnée sur d'éventuelles victimes. Quelques heures auparavant, dans un évident souci de dissuasion, le commando avait disposé des explosifs dans l'ensemble de l'ambassade.

JE CROYAIS QU'IL ÉTAIT BIEN ENTERRÉ!...

PANCHO

Au fur et à mesure que les heures passent, l'identité des otages commence à être connue. Quatorze ambassadeurs et huit chargés d'affaires en feraient partie. S'y ajouteraient une quarantaine de médecins, des hommes d'affaires, des représentants des sociétés étrangères, des ministres et des hauts responsables de l'armée et de la police. Le chef de la diplomatie nippone, Yukihido Ikeda, attendu à Lima, affirme que cent vingt otages sont japonais ou péruviens d'origine japonaise. Bref, le MRTA, qui a sous sa main une partie de la communauté diplomatique de Lima, ainsi que les meilleurs représentants de la bourgeoisie locale, dispose d'un redoutable moyen de pression.

Cinq ambassadeurs, formant une commission de négociations, se sont rendus, mercredi, à 18 heures, au Palais du gouvernement, avec des propositions pouvant permettre de dénouer la crise.

Le président Fujimori est jusqu'ici demeuré silencieux. Sa marge de manœuvre est, il est vrai, limitée. S'il exclut la possibilité d'un assaut – le Japon, qui a la seule responsabilité de son ambassade, y est absolument opposé –, il ne peut que laisser « pourrir » la situation, au risque d'un dérapage, ou céder aux exigences des preneurs d'otages, au risque de miner sa politique de fermeté anti-terroriste. *« Nous pensons d'abord et avant tout aux otages »*, a déclaré, à Tokyo, le ministre des affaires étrangères, comme s'il voulait rappeler les autorités péruviennes à la pondération.

D'après un porte-parole de son ministère, les autorités japonaises n'ont eu aucun contact avec les otages depuis de longues heures. L'ambassadeur d'Allemagne Herbert Woeckel, libéré dès mercredi en compagnie de ses collègues du Canada et de Grèce, a affirmé pour sa part que sa mission était de servir de pont entre les preneurs d'otages et les autorités, et de favoriser une issue négociée.

Incertitude sur le nombre d'otages

Environ cent vingt Japonais ou Péruviens d'origine japonaise figurent parmi les otages retenus, depuis mardi soir, par le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, a indiqué, mercredi 18 décembre, le ministère japonais des affaires étrangères.

Parmi ces personnes, se trouvent des dirigeants de trente-sept entreprises implantées au Pérou, dans les secteurs du commerce, de l'industrie électrique et automobile. Le nombre des otages a été estimé à *« environ trois cents »* par le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Michel Mining, tandis que les otages ont publié un communiqué indiquant qu'environ 490 personnes étaient détenues à la résidence. Parmi eux se trouvent une quarantaine de diplomates, dont les ambassadeurs d'une quinzaine de pays. Auparavant, les premiers otages libérés, pour la plupart des femmes, avaient estimé à au moins 200 le nombre des personnes retenues en otages. – *(AFP.)*

« El Chino », un président à poigne décidé à poursuivre sa politique économique néo-libérale

LIMA
de notre correspondante

Pourquoi la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima a-t-elle été la cible de l'offensive de Tupac Amaru (MRTA) ? *« Parce que le Japon applaudit la politique économique néo-libérale du président Fujimori qui a plongé la population dans la faim et la misère »*, a déclaré le chef du commando, mardi 17 décembre. En réalité le commando du MRTA s'est plus attaqué à un symbole qu'à une sorte de soumisssion des intérêts du Pérou à une puissance étrangère.

L'argument du soutien de Tokyo à la politique *« néo-libérale du gouvernement Fujimori »*, selon les terroristes, ne résiste pas à la réalité des chiffres. Si depuis l'élection de M. Fujimori, en 1990, le Japon a débloqué 2,27 milliards de dollars d'aide (plus de 11 milliards de francs), le Pérou n'est en Amérique latine que le deuxième bénéficiaire – après le Brésil – de l'aide de Tokyo.

Les Européens sont en fait les principaux investisseurs étrangers au Pérou. L'importante privatisation des télécommunications a, par exemple, été confiée au groupe espagnol Telefonica. Le peu d'empressement des entreprises japonaises pour investir dans le pays confirme cette donne. *« Nous serons peut-être plus présent à partir de 1997, si la stabilité se maintient »*, nous déclarait le président de la chambre de commerce nippo-péruvienne, dans un salon de la résidence, un quart d'heure avant l'assaut.

Néanmoins, le choix de la cible renvoie aux promesses faites par l'ingénieur Fujimori, lors de la campagne présidentielle de 1990. Le fils d'émigré japonais, surnommé *« El Chino »*, (le Chinois), se faisait fort de recevoir des milliards de dollars du Japon, dès son arrivée au pouvoir. Sa première visite de chef d'Etat, après son élection, dans l'empire du Soleil-Levant – la première depuis trente et un ans effectuée par un dirigeant péruvien – fut plus sentimentale que suivie de projets concrets. Sa visite dans la province de Kumamoto (dans le sud du pays), d'où sont originaires ses parents qui, voilà soixante ans, émigrèrent en Amérique latine comme de nombreux Japonais, pour échapper à la misère, fut l'illustration parfaite des bons sentiments réciproques qui animent les deux parties. La communauté péruvienne d'origine japonaise ne dépasse pas 100 000 personnes et pèse peu sur les 24 millions d'habitants du pays andin.

M. Fujimori a été fêté comme le premier chef d'Etat de souche japonaise, élu en dehors de l'archipel, mais il n'a pas obtenu les crédits qu'il escomptait. Tokyo liait toute aide à un agrément du Fonds monétaire international (FMI). Le Pérou, qui avait refusé de rembourser ses créanciers depuis 1984, était alors aux prises avec une hyperinflation (7 000 %), ainsi qu'avec l'insécurité et une violence politique peu susceptibles d'attirer des investisseurs étrangers. La réponse du FMI aux demandes de Lima fut claire : l'hyperinflation ne pouvait être combattue que par une politique d'ajustements structurels impitoyables, c'est-à-dire par un programme qui était en fait la copie du projet néolibéral proposé par le rival malheureux de M. Fujimori à l'élection présidentielle, l'écrivain Mario Vargas Llosa. *« El Chino »* a alors démontré sa capacité à diriger sans état d'âme : il a congédié son équipe économique issue de la gauche et de la social-démocratie et il a accepté toutes les conditions du plan imposé par les organismes multilatéraux de financement.

« COUP D'ÉTAT » DE « CHINOCHET »

Empêché de mettre en œuvre sa politique néolibérale par un Parlement qui refusait de l'autoriser à gouverner par décrets et menaçait de le destituer, M. Fujimori a procédé à un « coup d'état civil », en avril 1992, qui s'est traduit par la dissolution du Parlement, la suspension temporaire des libertés, la mise sur contrôle du pouvoir judiciaire. C'est à cette époque qu'*« El Chino »* est devenu *« Chinochet »*, pour tous ceux qui n'ont pas accepté cette alliance entre le pouvoir civil et l'armée. Aujourd'hui encore, le président Fujimori concentre toute l'autorité et il n'y a pratiquement aucun contre-pouvoir. Les membres du commando MRTA ont parfaitement intégré cette dimension en n'acceptant comme seul interlocuteur pour les négociations... qu'Alberto Fujimori.

La cure de rigueur libérale a eu de sévères conséquences pour la population. Toutefois, l'hyperinflation a été jugulée (12 % en 1996) et, presque dans le même temps, le terrorisme, qui semblait menacer l'existence même de l'Etat, a paru maîtrisé après l'arrestation, en 1992, de Victor Polay, puis d'Abimaël Guzman, dirigeants respectifs du MRTA et du Sentier lumineux. En 1995, M. Fujimori a été réélu triomphalement à la tête de l'Etat. Mais sa cote de popularité est aujourd'hui en chute libre. Après des années de pénurie et une situation d'état d'urgence sur près de la moitié du territoire, un Péruvien sur deux vit toujours au-dessous du seuil de pauvreté.

Nicole Bonnet

Du Sentier lumineux à Tupac Amaru

LIMA
de notre correspondante

Moins médiatisé que l'autre mouvement de guérilla péruvien – le Parti communiste péruvien-Sentier lumineux (PCP-SL, maoïste) –, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui se veut l'héritier idéologique des guérillas continentales nées dans le sillage de la révolution cubaine de Fidel Castro et Che Guevara, est bien connu des autorités péruviennes. Toutefois, les forces spéciales ont été passablement surprises par la prise d'assaut de la résidence de l'ambassadeur du Japon.

Jusqu'à la prise d'otages de mardi, le MRTA était considéré par le gouvernement péruvien comme *« en voie d'extinction »*. Des déclarations bien hardies puisque, il y a quelques jours seulement, le 15 décembre, les militants du mouvement, condamnés à vie pour *« terrorisme »*, avaient lancé une grève de la faim *« illimitée »* dans la prison de haute sécurité Miguel Castro Castro, à Lima. Ils entendaient ainsi protester contre leurs conditions de détention, qualifiées d'*« illégales et inhumaines »* et contre la situation faite à leur chef, Victor Polay Campos, alias « Commandant Rolando », fondateur du MRTA, qui purge une peine d'emprisonnement perpétuelle dans la prison d'une base navale, non loin d'El Callao. Ils exigeaient aussi que soit mis fin aux condamnations expéditives pour terrorisme. Ces revendications sont celles-là mêmes que le commando a mises en avant pour justifier sa spectaculaire action de mardi.

MRTA CONTRE SENTIER LUMINEUX

Le MRTA est apparu publiquement, en 1982, par une action symbolique : le vol du sabre du libérateur San Martin et du drapeau de l'indépendance, conservés dans un musée. Deux ans plus tard, le mouvement se lance dans la lutte armée, multiplie les actions de propagande en milieu urbain, attaque des postes de police, et redistribue des vivres aux déshérités. Après une brève suspension de la lutte armée, le MRTA reprend les hostilités le 6 novembre 1987, jour anniversaire de la mort de Che Guevara, tombé en Bolivie : ce jour-là, il prend d'assaut Juanjui, une ville de 20 000 habitants située dans la vallée tropicale du Huallaga.

Le mouvement avait depuis connu des hauts et des bas, mêlant les actions armées contre les symboles de l'Etat à l'élimination violente de militants dissidents. En juillet 1990, en creusant un tunnel de 200 mètres, il avait réussi à organiser la fuite de Victor Polay Campos et de 47 autres militants détenus dans une prison de haute sécurité. Le chef du MRTA devait être repris deux ans plus tard. Il y a un an, répétition avortée de ce qui vient de se passer, le MRTA avait vainement tenté de prendre d'assaut le Parlement.

En lutte contre l'Etat, le MRTA s'est également affronté au Sentier lumineux, qui lui contestait le prélèvement de « l'impôt révolutionnaire » perçu sur le commerce de la coca dans la région de Huallaga. Longtemps dirigé par Abimaël Guzman, alias « President Gonzalo », condamné lui aussi à la prison à vie et détenu dans la même base navale que Victor Polay Campos, le Sentier lumineux naît à la fin des années 70, des crises qui agitent le mouvement communiste péruvien. Très tôt implanté dans les campagnes de la région d'Ayacucho, l'une des plus pauvres du Pérou, le PCP-SI soulève avec succès les paysans exploités et écrasés de misère des hameaux andins.

En 1983, l'armée passe à l'offensive, multipliant avec succès les coups de main. Bientôt, le Sentier lumineux se replie vers Huallaga où, faisant alliance avec les *cocaleros*, il entre en concurrence avec le MRTA. La création de groupes d'autodéfense paysanne et la pression de l'armée conduiront, en septembre 1992, à l'arrestation de Guzman. Bien que largement démantelé, ne représentant plus guère que le dixième des quelque 10 000 combattants qu'il a jadis organisés, le PCP-SL reste encore un adversaire que le gouvernement péruvien, en dépit de ses déclarations, ne peut négliger. En quinze ans, on estime que la violence politique au Pérou a fait près de 30 000 morts.

N. B.

Le maréchal Mobutu a nommé un nouveau chef à la tête de l'armée zaïroise

Le général Mahele jouit d'une bonne réputation dans la classe politique

Au lendemain de son retour au Zaïre, le président Mobutu a pris, mercredi 18 décembre, une première décision en nommant à la tête des Forces armées zaïroises (FAZ) le général Mahele Bokoungo Lieko. Le soulèvement des Banyamulenges, en octobre, dans l'est du pays, avait mis en évidence la désorganisation de l'armée et conduit au limogeage de celui qui était à sa tête, le général Eluki Monga Aundu.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le général Mahele succède au général Baramoto qui a été mis *« à la disposition du président de la Répubique »*. Ancien chef de la puissante garde civile, le général Baramoto était devenu chef d'état-major par intérim après le limogeage du général Eluki, le 20 novembre. Ce dernier avait été sanctionné pour avoir rejeté sur le gouvernement de Léon Kengo Wa Dondo la responsabilité de la défaite militaire dans les provinces du Kivu, au cours d'une conférence de presse organisée à l'insu des autorités politiques. Il avait également déclaré publiquement que la présence d'une force multinationale au Zaïre ne se justifiait plus, les réfugiés rwandais étant rentrés chez eux. Des propos qui ne pouvaient pas laisser indifférent le gouvernement, précisément occupé à la mobilisation de la communauté internationale sur la nécessité d'engager une telle force dans l'est du pays.

NOMINATION ATTENDUE

La nomination, mercredi, du général Mahele était attendue depuis le début du mois de novembre. Elle devrait faire l'unanimité dans la classe politique. L'opposition radicale dirigée par Etienne Tshisekedi, l'opposition modérée, le mouvement estudiantin toujours prompt à manifester, les forces politiques du Conclave (la mouvance présidentielle) et le gouvernement souhaitaient voir le général Mahele prendre le commandement des FAZ. C'est un homme de terrain. Il a fait ses preuves en sautant sur Kolwezi avec les Français à la fin des annés 70, en participant à toutes les guerres zaïroises depuis son entrée dans l'armée, peu après le coup d'Etat de Mobutu Sese Seko, le 24 novembre 1965.

Il était entré au Rwanda en 1990 à la tête du contingent zaïrois qui, associé aux Belges et aux Français, avait stoppé l'invasion du pays par le Front patriotique rwandais (FPR) du colonel Fred Rwigema auquel Paul Kagame, l'actuel homme fort de Kigali, a succédé. Le général Mahele a aussi une dimension politique. Il avait séduit son auditoire lors de la Conférence nationale souveraine, au début des années 1990, en brossant un tableau très critique de la situation dans laquelle se trouvait l'armée nationale. Il avait préparé son intervention avec le général Paul Mokobo, alors chef d'état-major des forces terrestres, considéré comme un intellectuel parmi les militaires. Le général Mahele était déjà chef d'état-major des FAZ à cette époque ; il avait permis, en tenant fermement ses troupes, à ce grand forum sur la démocratisation du pays de se réunir, jouant parfois lui-même le rôle de médiateur entre des politiciens aux opinions par trop divergentes. Il était tombé en disgrâce après le deuxième pillage de Kinshasa par les militaires, fin 1992, début 1993.

Il avait personnellement sauvé un grand nombre d'expatriés et limité les dégâts en tentant de discipliner une soldatesque devenue incontrôlable.

Le président Mobutu l'avait soupçonné à ce moment-là de vouloir prendre sa place avec le soutien de la France et l'avait déchargé de ses fonctions.

Avant d'accepter de reprendre les commandes de l'armée, le général Mahele avait posé ses conditions. Il souhaitait un commandement unifié de toutes les forces armées et voulait jouir du droit de sanction. Le maréchal Mobutu a accédé à ses requêtes. Dans ses nouvelles attributions, le général Mahele coordonnera et commandera les Forces armées zaïroises, la gendarmerie, la garde civile, la Division spéciale présidentielle (DSP) et le Service d'action et de renseignement militaire (SARM). Jusqu'à présent, la garde civile était commandée par le général Baramoto, la DSP par le général Nzimbi, et le SARM par le général Bolozi, tous trois apparentés au général Mobutu. Ces unités, armées dans l'armée, avec leurs commandements autonomes, rendaient ingérables l'institution militaire. Le général Mahele a fort à faire. Il doit remettre de l'ordre au sein de l'armée, restructurer les forces laissées à l'abandon depuis le début de la transition en 1990 et réconcilier les militaires et la population, tout en entreprenant la reconquête des territoires perdus à l'est du pays.

Le président Mobutu, en nommant dès son retour le général Mahele, a tenu une partie de ses engagements. Il devait rencontrer jeudi matin les chefs des différentes familles politiques et envisager avec eux la formation d'un nouveau gouvernement.

Frédéric Fritscher

Amnesty International dénonce les massacres

Amnesty International, dans un communiqué diffusé jeudi 18 décembre, dénonce *« un aspect de la tragédie zaïroise jusque-là dissimulé à l'attention internationale »* : les massacres. *« Il y a eu une politique systématique et délibérée d'attaques armées et de massacres sans distinction pour faire fuir les civils et les réfugiés »*, écrit Amnesty.

Selon les témoignages recueillis par l'organisation, une centaine de Tutsis fidèles de l'Eglise méthodiste ont été massacrés par des miliciens zaïrois dans les villages de Lueba et Mboko en septembre.

Le mois suivant, les rebelles banyamulenges de souche tutsie ont pris d'assaut un hôpital, tuant au moins trente-huit malades et infirmières. Le rapport égrène ensuite les massacres qui ont accompagné l'intensification des combats : une soixantaine de civils tués le 18 octobre à Kiliba par les rebelles ; plusieurs réfugiés tués par des Tutsis quelques jours plus tard au camp de Luberezi ; près de trois cents villageois victimes des Tutsis fin octobre.

Taïwan, chasse gardée des vendeurs d'armes américains

MOINS SCRUPULEUX que la France, ou peut-être plus soucieux de garder leur liberté d'appréciation face aux pressions de la Chine, les Etats-Unis viennent d'accepter de livrer à Taïpeh des armements qui feront des industriels américains les fournisseurs quasi exclusifs de la défense aérienne taïwanaise. A ce jour, nul n'a entendu la protestation de Pékin, alors que la Chine n'hésite pas à suspecter – périodiquement et par avance – toute velléité de la France de livrer des armes à Taïwan.

Au début de la décennie 90, les Américains et les Français se sont partagé une large partie du marché militaire taïwanais. On en prendra pour preuve l'achat par Taipeh de 150 avions de combat F-16 et la double acquisition, en France, de 60 Mirage 2000-5 (avec pas moins de 1200 missiles air-air Mica) et de six frégates antiaériennes, du même modèle que la « furtive » frégate *La Fayette*. A l'époque, la Chine avait aussitôt dirigé ses flèches davantage contre Paris, donnant indirectement l'impression de vouloir épargner Washington. Les deux contrats avec la France, signés en 1992, n'ont pourtant pas empêché le constructeur du Mirage 2000-5 de décrocher, à la mi-avril 1994 et en dépit de l'opprobre attaché à son nom, une commande de téléphonie à Pékin par le biais de Dassault AT (Automatismes et Télécommunications), une filiale du groupe Dassault Electronique. A cela, une explication : la Chine achète ce dont elle a besoin au meilleur rapport qualité-prix quand son fournisseur est compétitif. Néanmoins, le gouvernement Balladur avait calmé le jeu, promettant de ne plus livrer de nouvelles armes à Taïwan.

Au printemps dernier, les Chinois ont procédé à des tirs réels dans la zone, laissant croire que cet exercice visait les casemates de l'armée taïwanaise, notamment à Quemoy et à Matsu, deux îlots dont les deux pays se disputent la souveraineté. A tort ou à raison, le gouvernement de Taïpeh a craint une invasion. Il a aussitôt entrepris de moderniser sa défense antiaérienne. Le groupe français Matra, avec son missile sol-air Mistral et ses dérivés, a été interdit de présenter des offres en la matière : le gouvernement Juppé, suivant en cela son prédécesseur, y a fait obstacle, ne voulant pas déplaire à Pékin à l'approche d'un voyage présidentiel et refusant une demande qui portait sur quelque 70 batteries.

> Le groupe français Matra, avec son missile sol-air Mistral et ses dérivés, a été interdit de présenter des offres en la matière

Les Etats-Unis, sans le moindre état d'âme, viennent donc d'enlever le marché. Taïwan a retenu le missile sol-air Stinger monté sur camions et réparti sur toute l'île. Mais les Américains ont fait mieux que de gagner un seul contrat : ils ont désormais la responsabilité d'édifier le système global de défense aérienne taïwanaise contre des missiles, des avions ou des hélicoptères à basse, moyenne et haute altitude. Outre des Stinger, Taïpeh aura droit à des missiles Patriot et Hawk. A charge pour les techniciens américains d'aider leurs homologues taïwanais à déployer un aussi puissant réseau de défense antiaérienne, une commande totale de pas moins de 2 000 unités de tir tombe dans l'escarcelle des Etats-Unis sans que Pékin ait encore élevé l'ombre d'une protestation.

En revanche, les Chinois viennent de réitérer leur mécontentement après une visite, en France, du chef d'état-major des armées taïwanaises qui est venu s'enquérir de l'exécution de ses achats d'avions et de bateaux.

Jacques Isnard

Les pèlerins d'El Rincon acclament le projet de visite du pape à Cuba

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro Valls, a confirmé, mercredi 18 décembre, l'annonce faite la veille par le cardinal Jaime Ortega, archevêque de La Havane, qu'une visite du pape à Cuba en 1997 était en cours de préparation. Aucune date précise n'est toutefois encore retenue. Une personnalité de la Curie a affirmé que, contrairement aux premières informations, cette visite n'aurait pas lieu à l'occasion du déplacement que Jean Paul II doit faire au Brésil en octobre.

C'est devant plusieurs milliers de pèlerins rassemblés au sanctuaire de San Lazaro, dans la grande banlieue de La Havane, que le cardinal Ortega a annoncé que le pape visiterait Cuba. La foule a accueilli cette nouvelle avec allégresse, aux cris de *« vive le pape ! »*. Chaque année, les 16 et 17 décembre, la petite localité d'El Rincon, au sud de La Havane, est le lieu de rassemblement de nombreux croyants qui viennent fêter San Lazaro, l'un des saints les plus vénérés à Cuba. Certains pèlerins, vêtus de toile de jute, se rendent pieds nus au sanctuaire en signe de pénitence.

SAINT AU DOUBLE VISAGE

Catholiques et adeptes de la *santeria*, la religion syncrétique d'origine africaine, se confondent lors de ce pèlerinage annuel à El Rincon. Saint au double visage, Lazaro est aussi vénéré à Cuba sous le nom de Babalu Ayé, divinité d'origine africaine réputée pour ses pouvoirs de guérison. Le pèlerinage, qui n'a jamais été interdit pas les autorités castristes, a atteint un record de participation il y a trois ans, au plus fort de la crise provoquée par la dislocation du camp socialiste.

Les signes d'amélioration des relations entre l'Eglise catholique et le régime castriste se multiplient depuis l'entretien à Rome, le 19 novembre, entre Jean Paul II et Fidel Castro, que celui-ci a qualifié de *« miracle »* à la télévision cubaine. Il y a un peu plus d'une semaine, le ministre de la culture, Armando Hart, a assisté à une messe célébrée à la cathédrale de La Havane par le cardinal Ortega. De même, Silvio Rodriguez et Amaury Perez, deux figures de proue de la *nueva trova*, connus pour leur fidélité à la révolution, ont interprété durant l'office les chants spécialement écrits par José Maria Vitier, le fils de Cintio Vitier, l'un des rares intellectuels catholiques à avoir toujours défendu le régime.

Au cours des dernières semaines, les autorités cubaines ont par ailleurs accéléré la délivrance de visas aux religieux étrangers et ne se sont pas opposées à la constitution de l'Union catholique de la presse de Cuba, une association formée en novembre par une trentaine de journalistes travaillant dans les publications diocésaines.

De manière plus discrète, les contacts ont repris entre Washington et La Havane, après la campagne électorale américaine. Deux jours de négociations, les 4 et 5 décembre, ont abouti à un nouvel accord migratoire avec effet rétroactif, qui va permettre aux Etats-Unis de rapatrier à Cuba les immigrants illégaux. Les chefs des délégations, Ricardo Alarcon, président du Parlement cubain, et John Hamilton, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, ont souligné *« le caractère franc et ouvert »* des négociations.

Plusieurs membres du congrès des Etats-Unis viennent aussi de se rendre à Cuba, et le vice-président de CNN, Eason Jordan, a confirmé la prochaine ouverture d'un bureau de la chaîne de télévision dans la capitale cubaine. Enfin, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, s'est félicité de la coopération des autorités cubaines dans la lutte contre le trafic de drogue.

Jean-Michel Caroit

La Grande-Bretagne compte moins de 2 millions de chômeurs

Le fossé ne cesse cependant de s'agrandir entre riches et pauvres

Les conservateurs britanniques pavoisent : alors que des élections générales doivent se dérouler au printemps prochain, le taux de chômage vient de passer sous la barre symbolique des deux millions de sans-emploi au mois de novembre, soit le plus bas niveau depuis six ans.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Il s'agit d'un beau cadeau de Noël pour la Grande-Bretagne » : le premier ministre, John Major, aurait-il découvert une solution magique en matière d'emploi ? Apparemment, ce serait le cas au regard des derniers chiffres du chômage publiés, mercredi 18 décembre, et faisant état de 1,929 million de demandeurs d'emploi le mois dernier, soit un taux de chômage de 6,9 % de la population active. La plus forte baisse mensuelle jamais enregistrée depuis un quart de siècle – 95 000 demandeurs d'emploi en moins en novembre – pourrait constituer un argument électoral de poids pour le gouvernement conservateur, minoritaire au Parlement, au plus bas des sondages, lors du scrutin général.

Dans son rapport publié jeudi, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tresse des couronnes à la reprise économique britannique *(lire ci-contre)*. Les experts du ministère de l'éducation et de l'emploi avancent deux explications à cette constante embellie sur le front du chômage : la déréglementation et la flexibilité du marché du travail (en particulier, l'absence de barrière administrative aux licenciements, la réduction du pouvoir des syndicats et le refus de la charte sociale européenne), ainsi que la modération fiscale et budgétaire. La Grande-Bretagne a dompté la terrible récession de la fin des années 80 en deux temps. D'abord, la sortie de la livre sterling du système monétaire européen en septembre 1992 et la forte dépréciation de la devise qui s'ensuivit ont entraîné une relance par les exportations à laquelle les difficultés économiques des principaux partenaires commerciaux, la France et l'Allemagne en tête, ont mis fin l'an dernier. Ensuite, encouragés par une politique fiscale débonnaire et des taux d'intérêt bas, les consommateurs ont pris le relais.

PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

« Parce qu'il est basé sur la confiance des ménages et l'essor du secteur tertiaire, le boom actuel me paraît plus solide, plus stable que celui de la première période, basé uniquement sur le taux de change. Les investissements en hommes et en matériels s'en trouvent encouragés », nous explique Philip Icherwood, expert de l'économie britannique auprès de la banque d'affaires Kleinwort Benson.

Il convient toutefois de placer cette performance en matière de chômage en perspective. Du point de vue statistique, la moitié des 95 800 personnes rayées des listes l'ont été à la suite d'un réaménagement du système d'allocation de chômage ou de la lutte contre la fraude à la Sécurité sociale. Par ailleurs, tout est loin d'être uniformément positif derrière ce prétendu *« miracle »* anglais en matière d'emploi. Le retour à la bonne santé économique s'est accompagné d'une légère reprise de l'inflation qui fait craindre une nouvelle remontée des taux d'intérêt à court terme au début 1997. De plus, conséquence de la précarité de l'emploi, le fameux *feelgood factor* – le sentiment du bien-être – est loin d'être au rendez-vous, comme l'atteste l'avance considérable des travaillistes – plus de 30 points – dans les enquêtes d'opinion.

De nombreux postes nouvellement créés sont à durée déterminée ou à temps partiel et sont mal rémunérés puisqu'il n'existe pas de salaire minimum garanti. Autre point noir, comme le souligne un rapport récent du bureau de recherche économique de Henley, l'écart se creuse à nouveau entre un Sud-Est anglais en plein essor, fécondé par les services, en particulier la finance et la distribution, et un Nord dont la base industrielle s'est fortement réduite depuis la récession de 1981. Enfin, à en croire l'opposition travailliste, la population active a diminué de 800 000 unités depuis 1990, ce qui porte ombrage au succès des tories.

Dans cette Angleterre en pleine euphorie économique, le fossé ne cesse de s'agrandir entre riches et pauvres. Alors que la presse monte en épingle les primes records de fin d'année que vont recevoir les traders de la City, un rapport alarmant révèle que le Royaume-Uni compte désormais plus de six millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

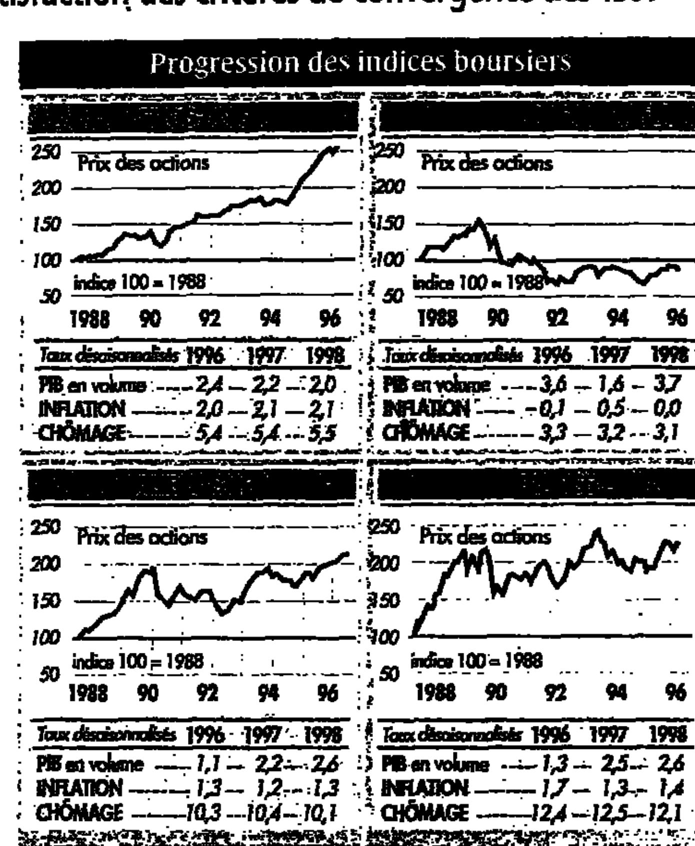
Marc Roche

La croissance du monde industriel devrait rester soutenue, selon l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques s'inquiète des risques de corrections boursières comme de la polarisation de l'Europe sur la satisfaction des critères de convergence dès 1997

EN 1997, assistera-t-on à un nouveau krach boursier, dix ans après le mardi noir de Wall Street ? Un nombre suffisant de pays européens réussira-t-il à remplir les critères de Maastricht pour participer à l'Union économique et monétaire ? Les *Perspectives économiques*, l'étude de conjoncture bi-annuelle de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), publiée jeudi 19 décembre, ne pouvaient ignorer ces deux questions. D'autant que, sur l'architecture globale de la conjoncture du monde industriel, le tableau dressé par l'OCDE est assez clair : 1997 devrait voir la poursuite d'une activité soutenue aux Etats-Unis, un regain en Europe et au Japon, le tout sans risque particulier d'accélération de l'inflation. En moyenne, dans les vingt-neuf pays de l'OCDE, la croissance devrait atteindre 2,4 % en 1997, comme cette année.

Au terme de six ans d'une croissance économique ininterrompue, d'une progression des indices boursiers accélérée depuis deux ans, une rechute brutale de la Bourse de New York est largement redoutée. Il y a quelques jours, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, dénonçait l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés, et rappelait que ni l'existence d'une bulle financière ni la venue d'un krach boursier, n'étaient sans conséquences sur l'économie réelle. L'économiste en chef de l'OCDE, Kumiharu Shigehara, déclare, pour sa part, que désormais *« le prix des actions aux Etats-Unis peut subir des fluctuations brutales »* et se traduire par une chute de la demande. Selon lui, la principale différence entre la *« bulle financière »* actuelle des Etats-Unis et celle qui existait au Japon à la fin des années 80 réside cependant dans l'absence, outre-Atantique, d'une hausse parallèle de marché de l'immobilier : celui-ci étant une source importante de transmission des richesses, son effondrement a des conséquences majeures sur l'économie réelle.



LES DIFFICULTÉS DE L'ITALIE

Sous l'effet d'un regain d'activité en Allemagne et en France, d'une poursuite de la croissance soutenue en Grande-Bretagne, le produit intérieur brut de l'Union européenne devrait augmenter de 2,4 % en 1997, contre 1,6 % seulement cette année. Une accélération qui masque une bien mauvaise performance de l'Italie (0,8 % cette année, 1,2 % l'an prochain). L'OCDE juge les perspectives économique de la péninsule *« peu propices »*, car malgré le dynamisme de l'investissement, la forte réduction des dépenses publiques et la création de l'*« impôt européen »* pèseront sur la consommation, tandis que le chômage restera élevé (12,2 % de la population active).

Réputé pour son attachement à l'assainissement budgétaire, l'organisation laisse entendre que certains pays s'attachent trop à remplir, dès 1997, les critères d'endettement et de déficit public définis par le traité de Maastricht, plutôt qu'à s'attaquer à des réformes structurelles permettant un assainissement budgétaire à moyen terme. *« Mais les réalités politiques sont telles que cette polarisation va se poursuivre »*, reconnaissait Stephen Potter, l'un des directeurs de l'OCDE.

La déréglementation du marché du travail, la réforme de la protection sociale, ont été, selon l'OCDE, entreprises avec succès par ceux des pays membres ayant connu au cours des années 90 des performances supérieures à la moyenne : l'Australie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et la Norvège. Ailleurs, l'OCDE estime que certains programmes sociaux ont *« faussé les incitations économiques, notamment sur les marchés du travail, réduisant par là même l'emploi et la production »*.

L'organisation du château de la Muette reconnaît que la forte diminution du chômage aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne a engendré une aggravation des inégalités. Un constat qui doit faire réfléchir l'Allemagne, la France et l'Italie, où la détérioration du marché de l'emploi paraît ne pas avoir encore touché son terme.

Françoise Lazare

L'élargissement projeté de l'OTAN indispose toujours Moscou

BRUXELLES (OTAN)
de notre correspondant

L'élargissement projeté de l'OTAN à certains pays d'Europe centrale et orientale n'a jamais suscité d'enthousiasme à Moscou. Mais il existe des variations dans le ton employé par les dirigeants russes pour manifester cette opposition. Celui utilisé par Igor Rodionov, mercredi 18 décembre à Bruxelles, est de l'espèce musclée. *« Un langage d'ancien régime »*, constataient les ministres de la défense de l'OTAN, qui recevaient leur homologue russe à l'issue de leur réunion d'hiver. *« On ne peut exclure d'emblée que l'élargissement de l'OTAN retarde la mise en place de certains traités existants »*, a déclaré M. Rodionov. Il s'agit essentiellement du traité Start II de réduction des armements nucléaires, qui n'a toujours pas été ratifié par la Douma.

Le ministre russe s'est également opposé à l'échange d'officiers de liaison entre l'OTAN et la Russie, un projet qualifié par M. Rodionov de *« retour au temps de la guerre froide »*. Le dialogue n'est cependant pas rompu, puisque Javier Solana, secrétaire général de l'Alliance doit se rendre à Moscou le 20 janvier pour mettre au point le calendrier des négociations sur la charte de sécurité OTAN-Russsie. Un autre sujet évoqué lors de la réunion ministérielle des Seize était la restructuration de l'Alliance. Les divergences franco-américaines sur ce thème, et notamment l'épineux problème de l'attribution du commandement sud des forces de l'OTAN à un officier européen, n'ont pas été surmontées.

UN REPAS « ABOMINABLE »

Mais on s'est épargné les turbulences diplomatiques qui avaient marqué, la semaine précédente, la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, avec l'absence d'Hervé de Charette lors d'un hommage au secrétaire d'Etat Warren Christopher. Charles Millon a tenu des propos chaleureux envers son homologue américain William Perry, qui quitte ses fonctions. *« Bill Perry et moi-même avons toujours entretenu de relations d'une grande cordialité »*, a précisé le ministre de la défense en offrant une gravure du XVIII[e] siècle représentant le château de Versailles. Un clin d'œil, volontaire ou non, qui rappelle que Paris considère le processus de rénovation de l'OTAN en cours comme un événement historique comparable au traité de Versailles de 1919, qui remodela les rapports de force entre les puissances à l'issue de guerre.

Cette courtoisie de bon aloi s'accompagne d'une fermeté renouvelée sur le fond des choses. Paris ne réintégrera pas la structure militaire intégrée de l'OTAN si l'identité européenne de défense n'est pas suffisamment *« visible »* dans la nouvelle structure. L'européanisation du commandement sud est un principe sur lequel la France affirme qu'elle ne reviendra pas, même si elle est disposée à faire preuve de *« flexibilité »* sur le calendrier et les modalités d'application de ce principe.

Javier Solana, hôte de la réunion, a qualifié les échanges entre Charles Millon et Willam Perry de *« constructifs »* et était ravi d'avoir mis un terme à une mauvaise humeur collective des Seize qui s'était manifestée lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des 10 et 11 décembre. Ces derniers avaient considéré que la nourriture servie par le restaurant de l'OTAN, géré par la société française Sodexho, était *« abominable »*. Cette fois-ci, le secrétaire général avait délégué son cuisinier personnel aux fourneaux.

Luc Rosenzweig

De jeunes Bulgares sans le sou rêvent de pays de Cocagne où fuir la misère

SOFIA
de notre envoyé spécial

« Passer Noël à Saint-Domingue. » A en croire un diplomate occidental, nombreux sont les Bulgares qui, ces dernières semaines, prétendent passer les fêtes de fin d'année sous le soleil des Antilles. Ils n'appartiennent pourtant pas à cette poignée de nouveaux riches ostentatoires, ces *« mafieux »* – comme les désignent indistinctement les Bulgares de la rue, pour lesquels toute fortune gagnée depuis 1989 est forcément suspecte – qui s'habillent chez les grands couturiers étrangers installés dans le centre historique de la capitale Sofia et qui paradent au volant de leur voitures de luxe.

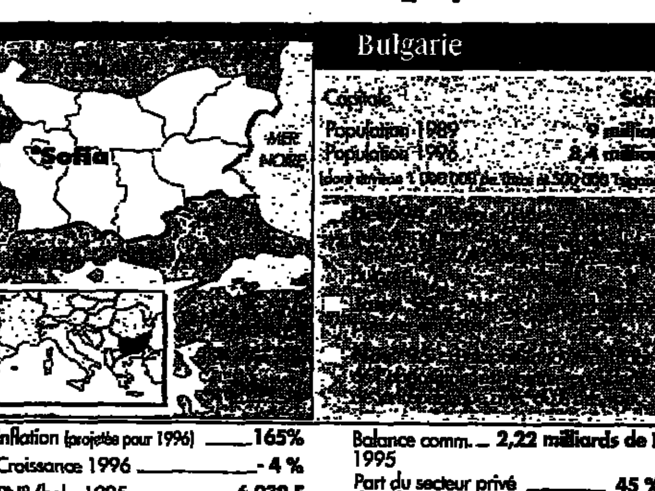
Les prétendants au départ sont jeunes, célibataires, diplômés d'une faculté bulgare, et sans le sou. Leur objectif n'est d'ailleurs pas de fêter le Jour de l'An sur le sable fin d'une île des Caraïbes, mais d'émigrer vers un pays occidental. *« Ils ont appris que Saint-Domingue ne demande pas de visa d'entrée, alors ils sollicitent une autorisation de transit par un pays occidental où ils comptent interrompre leur voyage »*, explique le diplomate. Le pot-aux-roses a été rapidement découvert par les consulats, mais il y en a encore qui s'obstinent.

Certains réussissent. Selon l'Institut national bulgare de statistiques, entre 35 000 et 45 000 émigrants officiels vont s'installer chaque année à l'étranger. Les frontières de l'Europe de l'Ouest étant de plus en plus étanches, les Bulgares frappent maintenant de préférence aux portes des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande.

« ASSISTANCE HUMANITAIRE »

Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter leur pays dans l'espoir d'échapper à l'insécurité matérielle, à l'humiliation d'une vie consumée par les soucis quotidiens. Michael est chauffeur de taxi et jeune diplômé d'une école d'ingénieur en construction. Cette profession n'est pas la plus sinistrée. *« Je pourrais gagner 20 000 levas par mois* (environ 260 dollars). *C'est un bon salaire. Sauf que les charges de chauffage et d'électricité de mon appartement atteignent les trois quarts de cette somme »*, rappelle-t-il. Actuellement, il gagne trois à quatre fois plus d'argent au volant de sa vieille voiture qu'en exerçant son métier, et rêve de partir. Sans trop savoir comment faire.

Climentina nourrit les mêmes ambitions. Professeur de musique dans un collège, divorcée, elle vit seule avec son fils. Après avoir épuisé un maigre pécule laminé par une inflation à trois chiffres, elle vient de louer 100 dollars par mois à un étudiant étranger l'appartement qu'elle avait acheté à bas prix en 1990, *« l'une des rares mesures positives de la transition »* lâche-t-elle. En attendant des jours meilleurs, Climentina et son fils se sont repliés sur une chambre de bonne exiguë et s'adonnent à un nouveau sport : surveiller les variations du cours du dollar dans les vitrines des bureaux de change qui modifient leur taux au moins deux fois par jour pour s'adapter à l'effondrement de la monnaie nationale.



Inflation (projetée pour 1996)	165%	Balance comm. 1995	2,22 milliards de F
Croissance 1996	- 4 %	Part du secteur privé dans le PNB	45 %
PNB/hab. 1995	6 032 F	Monnaie	Leva
Chômage	17 %	Source : BERD.	(1FF = 65 leva au 11/96)
Dette extérieure	54 milliards de F		

Le gouvernement des ex-communistes (rebaptisés socialistes) se garde de communiquer la part de la population qui vit maintenant sous le seuil de pauvreté. Tout juste, les statistiques officielles viennent-elles d'indiquer sèchement qu'une famille de quatre enfants a besoin chaque mois de 60 000 leva pour la nourriture, l'électricité et le chauffage. Le salaire minimum est de 8 000 leva (environ 104 francs).

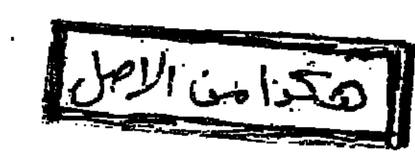
« L'alimentation des enfants et des personnes âgées est un problème », admet Emilia Maslarova, la présidente de l'Agence bulgare pour l'aide internationale. Preuve de la gravité de la crise et de l'incapacité du pouvoir à la résoudre, cet organisme créé en 1995 par le Parlement, dominé par les socialistes, vient de *« lancer un appel pour une assistance humanitaire internationale »*. De son côté, le premier ministre a quémandé, fin novembre, une aide d'urgence en blé auprès de l'Union européenne.

RITUEL QUOTIDIEN

Face aux carences sociales d'un Etat au bord de la cessation de paiement, de très rares initiatives individuelles parent au plus pressé. Margarita Mihalcheva est maire d'Ilinden, un quartier périphérique de Sofia. Ancienne ingénieur chimiste, cette élue de l'opposition organise, depuis un an, une soupe populaire quotidienne à destination des personnes âgées. Son exemple devrait être reproduit dans plusieurs autres quartiers de la capitale. Tous les jours, à l'exception du week-end, le rituel est identique. Peu avant midi, des retraités patientent dignement dans la cour d'une église orthodoxe, emmitouflés dans des vêtements élimés. Un bocal à la main, ils attendent l'arrivée de la nourriture préparée dans les cuisines de la crèche voisine. La mairie nourrit et paie le chauffage de ces laissés-pour-compte de la transition qui touchent des pensions *« symboliques »*. Les habitants d'Ilinden ne sont ni plus pauvres que les autres Sofiotes ni plus vieux. *« L'endroit abrite 30 % de retraités. Les Bulgares ne font plus d'enfants à cause de la crise »*, souligne M[me] Mihalcheva.

Cette misère, cachée pendant le communisme, est remontée à la surface après le changement de régime. Mais depuis quelques mois cela va de mal en pis. *« La classe moyenne s'appauvrit »*, constate M[me] Mihalcheva. Les perspectives d'amélioration de la situation à court terme sont minces, même si des voix s'élèvent maintenant depuis les rangs des socialistes au pouvoir. George Pirinski, chef de file des *« réformateurs »*, a récemment averti que *« même si l'on commence les réformes demain, la Bulgarie ne s'en sortira pas avant quinze ans »*. Or, actuellement, les rênes sont entre les mains des partisans d'un statu quo qui s'accrochent à un pouvoir leur assurant des privilèges et des perspectives d'enrichissement rapide.

Christophe Chatelot



هكذا من الأصل

Les adversaires de la déclaration de réconciliation germano-tchèque sur les Sudètes se mobilisent

Le texte devait être paraphé à Prague par les ministres des affaires étrangères

La déclaration de réconciliation germano-tchèque sur le contentieux historique des Sudètes, approuvée par le gouvernement tchèque, doit être signée officiellement par Helmut Kohl en janvier. Mais la ratification du texte se heurte à de sérieuses réserves de la part de l'opposition sociale-démocrate tchèque, comme du côté du CSU, qui voudrait que Bonn renégocie avec Prague.

PRAGUE
de notre correspondant

Alors que les ministres des affaires étrangères allemand et tchèque, Klaus Kinkel et Josef Zielenec, doivent parapher, le vendredi 20 décembre à Prague, le texte de la déclaration germano-tchèque portant sur le contentieux historique des Sudètes, les adversaires de ce document se mobilisent. Après plus d'un an et demi de négociations, le chancelier Kohl est attendu en janvier à Prague pour la signature officielle du document, qui vient d'être approuvé par le gouvernement tchèque. *Mais la ratification s'annonce plus difficile.*

Le cabinet minoritaire de Vaclav Klaus aura besoin du soutien de l'opposition sociale-démocrate (CSSD), qui a émis ces derniers jours de sérieuses réserves. Les sociaux-démocrates réclament une indemnisation directe des victimes du nazisme. Les Tchèques (et les Slovaques) sont les derniers en Europe à n'avoir jamais reçu de compensation de la part de l'Allemagne pour les souffrances subies pendant l'occupation nazie. De plus, des dirigeants du CSSD ont remis en cause, sinon le principe, *du moins*, le « *degré* » des regrets exprimés par la partie tchèque pour les crimes commis pendant le transfert des trois millions d'Allemands des Sudètes, chassés de *Tchécoslovaquie* en 1945.

> Le gouvernement de Vaclav Klaus a souligné que le document est le résultat de « l'art du possible »

Le document est le résultat de « *l'art du possible* », et aucune des parties ne pouvait « *imposer sa vision à l'autre* », a estimé M. Klaus ; le texte « *déclare clairement la volonté des deux pays de clore le chapitre du passé* », « *de se tourner résolument vers l'avenir* », et de « *défendre pleinement les intérêts de la République tchèque et de ses citoyens* ». Le gouvernement a souligné qu'il « *n'envisageait aucun changement dans le texte* ».

A Munich, le gouvernement de la Bavière, qui se présente comme le « *protecteur* » des Allemands des Sudètes, a demandé aux autorités de Bonn de négocier des modifications avec Prague. Le ministre-président Edmund Stoiber (CSU) a affirmé que cette déclaration n'est pas « *un trait sur le passé* », comme le souhaite Prague, « *mais plutôt une pierre de construction pour l'avenir* ». En effet, « *la déclaration ne signifie pas l'abandon des réclamations individuelles sur les biens* » confisqués par l'Etat tchécoslovaque, une vieille revendication de l'Association des Sudètes. Le président de la CSU, le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, a également mis en garde Bonn et Prague contre une certaine euphorie qui avait laissé croire à une adoption facile après la publication du texte (*Le Monde* du 11 décembre). Le parti bavarois devrait toutefois apporter un « *soutien conditionnel* » à la déclaration germano-tchèque, qui « *n'est pas un point final, au sens juridique ni moral* » au contentieux historique né de l'annexion des Sudètes, puis de la Bohême-Moravie en 1938-1939 par l'Allemagne nazie et l'expulsion après la guerre des Allemands de Tchécoslovaquie.

Si les observations de la CSU ne devraient pas empêcher l'adoption de la déclaration par le Parlement allemand, elles pourraient freiner les ardeurs maximalistes des sociaux-démocrates tchèques. Le chef du CSSD et président de la Chambre des députés, Milos Zeman, a reçu la vice-présidente du Bundestag, Antje Vollmer (Verts), venue « *prier les députés tchèques de voter à une large majorité pour la déclaration* ». M. Zeman a estimé que « *le désaccord exprimé par l'Association des Sudètes ou ses protecteurs bavarois vis-à-vis de la déclaration commune* » constitue « *l'un des arguments positifs* » en faveur de l'adoption par la partie tchèque.

Martin Plichta

Trois Palestiniens auteurs d'un attentat ont été condamnés

JÉRICHO. La « Cour de sûreté » palestinienne a condamné à de lourdes peines de prison, mercredi 18 décembre, à Jéricho, trois Palestiniens accusés d'avoir « *porté atteinte aux intérêts du peuple palestinien* » en tuant, mercredi 11 décembre, deux colons juifs. Deux d'entre eux ont été condamnés à la réclusion à perpétuité et aux travaux forcés, et le troisième à quinze ans de prison, a indiqué le procureur général palestinien, Khaled al-Qidra. La fusillade avait fait deux morts, une mère et son fils, et cinq blessés, près de la colonie de Beit El, au nord de Ramallah.

Depuis le début de l'autonomie, en 1994, l'Autorité palestinienne use couramment de jugements expéditifs afin d'éviter d'avoir à extrader des Palestiniens vers Israël. Aussitôt après l'attentat, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou avait exigé que soient livrés les auteurs de l'attentat à *l'Etat hébreu*. – *(AFP)*

Le prochain chef de l'exécutif de Hongkong reçu à Pékin

PÉKIN. Les plus hauts dirigeants chinois ont formellement donné, mercredi 18 décembre, à Pékin, leur bénédiction au premier administrateur *chinois de Hongkong, Tung Chee-hwa, appelé à succéder au dernier* gouverneur britannique. Le chef de l'Etat, Jiang Zemin, a mis l'accent sur le fait que, jusqu'alors, le gouverneur de Hongkong avait été un homme nommé « *par la maison royale britannique* » et que son accession à ce poste démontrait la mise en pratique du principe de « *haut degré d'autonomie* » promis au territoire.

Avant de se rendre à Pékin, M. Tung avait tenté de rassurer le public hongkongais en affirmant que la « législature parallèle » en cours d'installation sous obédience chinoise pour se substituer au mini-Parlement élu sous les Britanniques serait dissoute durant la première moitié de 1998, à la faveur de nouvelles *élections. C'est sur ce terrain que l'on peut s'attendre* à des frictions entre les milieux libéraux de Hongkong et ceux qui sont fermement partisans d'un arrangement satisfaisant Pékin. – *(Corresp.)*

L'opposition maintient sa pression sur le pouvoir en Serbie

BELGRADE. L'opposition a rassemblé une nouvelle fois, mercredi 18 décembre, près de 100 000 manifestants à Belgrade, en dépit de la promesse du président serbe Slobodan Milosevic d'établir « *la vérité* » sur les municipales du 17 novembre et de sévir contre les présumés coupables de fraude. Les nouvelles manifestations sont intervenues alors qu'une délégation de l'OCSE est attendue à Belgrade, vraisemblablement vendredi, pour enquêter sur la crise qui secoue la Serbie.

Mercredi, le département d'Etat a annoncé que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Max Kempelman, se joindra à la délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dirigée par l'ancien premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez. Par ailleurs, la commission électorale a ignoré, mercredi, une décision de justice octroyant à l'opposition la ville de Smederevska Palanka, en confirmant la victoire du Parti socialiste au pouvoir. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : les funérailles de Jean-Bedel Bokassa**, ancien président à vie et empereur, ont été célébrées à Bangui, lundi 16 décembre, un mois et demi après sa mort. Les obsèques nationales, initialement prévues, ont été annulées, pour cause de mutinerie militaire. La famille a dû attendre une accalmie dans la guerre civile larvée qui oppose le président Ange-Félix Patassé et sa garde à une partie des forces armées centrafricaines. Pour amener le corps jusqu'à son village de Bobangui, la famille a dû négocier le passage du cortège avec les mutins, qui tiennent le sud-est de la capitale. – *(Corresp.)*

■ **GABON : le Parti démocratique gabonais (PDG)**, le parti au pouvoir, majoritaire dans la précédente Assemblée nationale, a remporté 43 des 120 sièges dès le premier tour des élections législatives, qui s'est déroulé dimanche 15 décembre, selon les résultats officieux publiés mercredi par le quotidien gouvernemental *L'Union*. Les différents partis d'opposition n'ont eu, pour leur part, que trois élus lors de ce premier tour, selon le journal. – *(AFP)*

■ **NIGERIA : un nouvel attentat à la bombe, le deuxième en 48 heures**, a eu lieu mercredi 18 décembre à Lagos, faisant douze blessés dont deux graves. L'administrateur militaire de l'Etat de Lagos, le colonel Mohammed Marwa, qui avait échappé de justesse lundi à un attentat contre son cortège, a affirmé que ce nouvel attentat le visait également. – *(AFP)*

■ **MALI : le projet de budget pour 1997** table sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,5 % et une inflation limitée à 3 %. Les recettes sont estimées à 377 milliards de francs CFA (3,7 milliards de francs) et les dépenses à 400 milliards. – *(AFP)*

EUROPE

■ **La Commission européenne a donné son feu vert**, mercredi 18 décembre, à la commercialisation dans les pays de l'Union du maïs génétiquement modifié de Ciba-Geigy. Cette décision a été prise sur la base des avis de trois comités scientifiques, qui ont estimé que cette nouvelle forme de maïs ne présentait aucun danger. Ce maïs transgénique, dont les risques éventuels sont dénoncés depuis des mois par les organisations écologistes (*Le Monde* du 18 décembre), pourra dorénavant être vendu sur le marché de l'Union.

FRANCOPHONIE

■ **Quarante-neuf ministres des affaires étrangères ou de la coopération** de la communauté francophone des cinq continents ont décidé, mercredi 18 décembre à Marrakech, au Maroc, la création d'un poste de secrétaire général de la francophonie, dont le titulaire sera leur « *porte-parole politique* » et « *le représentant officiel de la francophonie au niveau international* ». Il sera désigné au cours d'un sommet prévu en novembre 1997, à Hanoï, au Vietnam. – *(AFP)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : les autorités ont interdit, sans explication,** la manifestation qu'avait prévu d'organiser le Front des forces socialistes (FFS, opposition), le 26 décembre, à Alger. Un rassemblement prévu le 12 décembre, en faveur de la paix, avait lui aussi déjà été interdit.

Six nouveaux assassinats en Tchétchénie

■ **GROZNY.** Six civils d'origine russe ont été assassinés mercredi 18 décembre à Grozny au lendemain du meurtre de six collaborateurs de la Croix-Rouge. Dans les deux cas, le mystère est total quant à l'identité et aux motifs des assassins. En solidarité avec le CICR, Médecins du monde et Médecins sans frontières ont décidé de se retirer du pays. Les autorités russes et tchétchènes ont dénoncé une « *provocation* » minant le processus de paix en Tchétchénie à l'approche des élections générales prévues pour le 27 janvier prochain. Par ailleurs, les vingt-deux policiers faits prisonniers samedi par le chef de guerre extrémiste Salman Radouïev ont été relâchés mercredi.

EXTRÊME DROITE L'annulation des élections municipales de juin 1995 à Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, confirmée par le Conseil d'Etat, mercredi 18 décembre, va entraîner dans les deux mois un nouveau scrutin pour lequel le Front national a déjà mobilisé ses dirigeants et ses militants. Bruno Mégret, inéligible pour infraction aux lois sur les dépenses de campagne, a choisi de confier à son épouse la direction de sa liste. ● LA GAUCHE se présentera à ces élections partielles unie derrière Jean-Jacques Anglade (PS), le maire sortant, qui ne l'avait emporté en 1995 qu'avec 353 voix d'avance devant M. Mégret (sur 16 581 suffrages exprimés) dans une « triangulaire ». ● L'EXEMPLE DE MARIGNANE, ville limitrophe de Vitrolles, gérée par l'extrême droite, sera abondamment invoqué à charge dans la campagne électorale de la gauche et à décharge dans celle du FN.

Le Front national mobilise toutes ses forces à Vitrolles

Les élections de 1995 ont été annulées dans cette ville proche de Marseille, où Bruno Mégret avait échoué de peu face au Parti socialiste. La gauche se prépare, unie, à tenter d'empêcher une quatrième municipalité de tomber aux mains des lepénistes

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

L'encre n'était pas sèche de l'arrêt du conseil d'État annulant les élections municipales de Vitrolles, dans les Bouches-du Rhône, que la ville retentissait dejà des bruits et fureurs d'une campagne qui sera probablement brutale. Deux heures et demie après la publication de l'arrêt, mercredi 18 décembre, l'état-major du Front national se réunissait, et ses dirigeants donnaient une conférence de presse.

A la gauche de Bruno Mégret, déclaré inéligible pour un an, Jean-Marie Le Pen ; à sa droite, sa femme Catherine, à qui le délégué général passait immédiatement la parole pour qu'elle confirme : *« Je conduirai la liste du Front national, dont mon époux sera le porte-parole. » « Je veux représenter mon mari, en aucun cas le remplacer »*, poursuivait-elle avant de s'élever *« contre l'injustice, la violence, la malhonnêteté »* dont l'arrêt du Conseil d'Etat est, selon elle, une claire manifestation en ce qu'il comporte, certes, l'annulation du scrutin remporté par la gauche en juin 1995, mais aussi l'inéligibilité du chef de file de l'extrême droite locale pour dépassement du plafond de dépenses de campagne autorisé par la loi.

M. Mégret lui-même stigmatisait ensuite le *« complot contre les Vitrollais »* fomenté par le Conseil, non sans avoir salué la *« victoire »* que représente pour lui l'annulation de l'élection de 1995. M. Le Pen prenait alors la parole pour s'indigner que *« l'iniquité devienne règle d'Etat »*, avant d'évoquer des souvenirs anciens. Son ami Pierre Lagaillarde étant en prison, la femme de ce dernier avait représenté le dirigeant activiste, à Alger, aux élections cantonales de mai 1960 et avait été élue avec 93 % des voix.

Tous les espoirs sont donc permis pour le Front national à Vitrolles, mais l'ambiance des élections d'Alger a été évoquée avec un partisan de M. Lagaillarde *« abattu à midi par l'armée française »*, et dont quatre de ses *« colistiers musulmans »* ont été égorgés...

Ayant rappelé les thèmes centraux de sa campagne pour *« rétablir la sécurité à Vitrolles, baisser les impôts, lutter contre le chômage, réduire l'immigration »*, M. Mégret a lancé : *« On a voulu priver les Vitrollais de Mégret, ils en ont deux ! »* La nuit et la bruine tombaient sur la ville nouvelle, les premières affiches du Front national ruisselaient de colle, tandis qu'un premier journal de campagne était déjà diffusé.

Le maire sortant, Jean-Jacques Anglade (PS), et ses amis n'auront pas traîné non plus pour se lancer dans la bataille. Dès 19 heures, ils étaient réunis pour un premier meeting. Deux cent cinquante personnes étaient tassées dans une petite salle, venues écouter des orateurs représentant une solide alliance de premier tour. Bruits et rumeurs de désaccord ont perturbé les dernières semaines de la gauche locale, mais la réunion de mercredi a manifesté une sorte d'union sacrée face au Front national. Tout ce que le Parti socialiste compte d'élus dans la région est venu dire son soutien au maire sortant.

« UN ENJEU POUR LA RÉPUBLIQUE »

Michel Vauzelle, maire d'Arles, représentant le groupe socialiste du conseil général ; Lucien Weygand, président de ce conseil ; Henri d'Attilio, maire de Châteauneuf-lès-Martigues et député des Bouches-du-Rhône ; Vincent Buroni, trésorier de la fédération, représentant le premier secrétaire ; d'autres encore ont pris la parole, à tour de rôle, pour se *« mettre à la disposition de Jean-Jacques Anglade »* et pour dénoncer le *« quotidien du fascisme ordinaire »* à l'œuvre dans les trois villes dirigées par l'extrême droite, Toulon, Orange et la cité limitrophe de Marignane.

Tous ont souligné l'enjeu *« formidablement important pour les Vitrollais mais, surtout, pour la République »* de la campagne qui s'ouvre. Un responsable régional de la CFDT a recensé les méfaits des municipalités FN en activité, tandis qu'un représentant du Parti radical-socialiste a apporté son soutien. Un adjoint communiste de Vitrolles s'est félicité encore de l'alliance réalisée dès le premier tour, avant que prenne la parole le récent vainqueur du Front national dans la circonscription législative voisine, Roger Meï (PCF), maire de Gardanne.

Son éternelle écharpe blanche jetée sur un costume gris, M. Anglade a conclu la réunion en soulignant qu'*« on peut être invalidé tout en étant innocent »*. A ses yeux, la situation est meilleure qu'en 1995 : cette fois, la gauche et les progressistes sont unis dès le premier tour et, désormais, les électeurs connaissent la vanité des promesses du Front national et la façon dont ses hommes, au pouvoir, *« diminuent les aides sociales »* et mettent en œuvre une politique *« en rupture avec les valeurs républicaines »*.

Une *Marseillaise* entonnée d'une voix sûre par M. Anglade a achevé la réunion. Et donné, avec ses couplets vengeurs, le ton d'une bataille où les soldats seront féroces.

Michel Samson

TU CROIS QUE TU SAURAS ÊTRE D'EXTRÊME DROITE EN PUBLIC ?

PESSIN

Dix ans d'élections

● **Municipales.** Au second tour, en juin 1995, la liste Mégret obtient 42,89 % des voix face à la liste Anglade (45,02 %) et à une liste d'union de la droite.
● **Présidentielle.** Au premier tour, en avril 1995, M. Le Pen arrive en tête à Vitrolles avec 28,48 %. Lionel Jospin obtient 19,98 % et Jacques Chirac recueille 15,09 % des voix.
● **Européennes.** En juin 1994, la liste FN emmenée par M. Le Pen obtient 23,67 % à Vitrolles, derrière celle de M. Tapie (27,09 %).
● **Législatives.** Au second tour, en mars 1993, M. Mégret (49,52 %) est devancé par M. D'Attilio (PS) dans la douzième circonscription (Vitrolles-Marignane), après avoir obtenu 27,52 % au premier tour.
● **Cantonales.** En mars 1992, M. Anglade l'emporte au second tour à Vitrolles à la faveur d'une « triangulaire ». Le candidat du FN était en tête au premier tour.
● **Régionales.** En mars 1992, la liste conduite par M. Mégret arrive en tête à Vitrolles avec 28,56 % des suffrages.
● **Européennes.** En juin 1989, la liste conduite par M. Le Pen recueille 22,23 % des voix à Vitrolles, derrière celle du PS (22,80 %).
● **Municipales.** En mars 1989, la liste Anglade l'emporte au premier tour avec 52,23 % des suffrages, devant celle de la droite (27,08 %) et celle du FN (11,75 %).
● **Législatives.** Au second tour, en juin 1988, M. D'Attilio (PS) l'emporte dans la douzième circonscription avec 55,86 % des voix, face à Jean-Pierre Stirbois (FN), qui avait recueilli 25,82 % au premier tour.
● **Présidentielle.** Le 26 avril 1988, M. Le Pen arrive en tête à Vitrolles avec 29,70 %.
● **Législatives.** En mars 1986, au scrutin proportionnel départemental, le FN obtient 19,90 % dans la future douzième circonscription.

Le Conseil d'Etat met en cause les médias

DE NOUVELLES ÉLECTIONS municipales seront organisées à Vitrolles, mais Bruno Mégret, tête de liste du Front national dans cette commune des Bouches-du-Rhône et délégué général du parti d'extrême droite, ne sera pas autorisé à s'y présenter. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat, par deux arrêts en date du mercredi 18 décembre. Le juge d'appel du contentieux municipal a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, magistrat chargé d'instruire les dossiers, Laurent Touvet (*Le Monde* du 29 novembre).

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de Jean-Jacques Anglade (PS) qui, réélu à la tête de sa liste avec seulement 353 voix d'avance devant M. Mégret, en juin 1995, demandait la validation de son élection, annulée par le tribunal administratif de Marseille. Les juges du Palais-Royal ont estimé que quatre irrégularités ne pouvant certes, séparément, justifier cette annulation avaient, par leur *« conjonction »*, pu *« vicier les résultats »* du scrutin. Ce risque était, selon eux, d'autant plus grand, que l'écart des voix obtenues par les listes arrivées en tête était *« réduit »*.

La première de ces irrégularités avait été invoquée devant le tribunal administratif : les délégués de M. Anglade ont sollicité les abstentionnistes dans deux des dix-neuf bureaux de vote, le 18 juin 1995. En outre, l'avant-veille du scrutin, des informations *« inexactes »* selon lesquelles Raymond Lecler, personnalité locale du RPR, retirait son soutien à M. Mégret, avaient été publiées. Elles n'avaient pu être démenties en temps utile.

Deux autres irrégularités, imputées aux médias, ont, selon le Conseil d'Etat, contribué à fausser la sincérité du scrutin : France-Info a diffusé *« de façon répétée »*, le 17 juin, un communiqué de la direction nationale du RPR appelant à *« tout mettre en œuvre pour battre M. Mégret »*. Le Conseil d'Etat considère qu'il s'agit d'un message de *« propagande électorale »*, banni à la veille d'un scrutin. Il estime que les partisans de M. Mégret n'ont pu combattre les effets de l'*« audience »* de France-Info en utilisant de simples *« voitures munies de mégaphones »*.

INIQUITÉ

TF 1 et France 2, pour leur part, ont *« méconnu l'obligation d'impartialité qui leur incombe »* en diffusant, au cours des journaux de 20 heures du 17 juin, des reportages qui *« ne faisaient allusion que très brièvement, en termes hostiles ou ironiques, à la candidature de M. Mégret »* et qui étaient *« presque exclusivement consacrés à un meeting organisé la veille par M. Anglade et au soutien que lui apportaient plusieurs personnalités politiques nationales »*. Le Conseil d'Etat estime que les services d'information de ces chaînes auraient dû veiller à ce que *« les listes, les personnalités ou formations politiques qui les soutiennent bénéficient d'un accès à l'antenne équitable »*, comme le recommandait le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Le Conseil d'Etat a rejeté, aussi, la requête introduite par M. Mégret, qui contestait un jugement le rendant inéligible pour un an à la fonction de conseiller municipal pour avoir dépassé le plafond autorisé (373 984 francs) des dépenses de campagne. Après avoir recalculé ses dépenses, le Conseil d'Etat estime que ce plafond a été dépassé non de 7 %, mais de 9 %, ce qui justifie cette inéligibilité. Il précise que cette condamnation prend effet à compter de son arrêt.

Les magistrats n'ont pas pas jugé utile d'examiner l'autre motif qu'avait invoqué le commissaire du gouvernement : la présence, dans le compte de campagne de M. Mégret, de reconnaissances de dettes de fournisseurs, dont M. Touvet considérait que, si elles n'étaient pas honorées, elles pouvaient se transformer en dons, prohibés par la loi.

Rafaële Rivais

« Je me présente pour soutenir mon mari »

MAIS QUI est donc Catherine Mégret ? D'elle, on sait peu de choses, et les journalistes qui suivent le Front national n'avaient jusqu'à présent que de furtives images d'une femme toujours dans l'ombre de son époux, le numéro deux du FN, Bruno Mégret.

PORTRAIT

Une ombre suivie d'une autre, plus petite, celle d'Audouin, trois ans, leur fils. Il y avait comme souvenir ce soir de mai 1996 où, assise au premier rang, au pied de la tribune, une femme, petite, brune, les yeux écarquillés d'admiration, buvait les paroles de son mari faisant une conférence apologétique sur Napoléon. Il y avait aussi celui de cette « université d'été » du Front national à Toulon, en septembre 1995, où Mme Mégret, Audouin sur les talons, essayait de capter l'attention du délégué général.

Epouse parfaite, mère parfaite, femme effacée : Mme Mégret tient à entretenir cette image. *« Je me consacre entièrement à l'éducation de mon fils et aux activités politiques de mon mari »*, répète-t-elle, en ajoutant : *« Je n'ai pas de temps pour autre chose. »* Au siège du Front national, pourtant, on la décrit comme une femme de caractère.

Militante, Mme Mégret affirme ne l'avoir jamais été, même si elle avait des amis dans la mouvance *« nationaliste »* avant de connaître celui qu'elle allait épouser en 1992. Petite-fille d'un immigré russe, fille de médecin, Catherine Mégret, trente-sept ans, ne s'attarde guère sur une famille qui, explique-t-elle, n'aurait pas apprécié son mariage avec un responsable du parti d'extrême droite. Baccalauréat en poche, elle est allée pendant deux ans en Angleterre, à l'université de Cambridge, puis s'est lancée dans la communication. Elle était chef de publicité dans le magazine de voile *Régate* lorsque *« des amis »* l'on présentée, en 1990, à M. Mégret. Elle a cessé toute activité professionnelle depuis son mariage.

« Ma femme, c'est moi », avait lancé M. Mégret, sur un ton qui ne tolérait pas de réplique, en annonçant, le 27 novembre, que ce serait elle qui mènerait la liste du Front national en cas de nouvelles élections à Vitrolles. Pas question pour Mme Mégret de démentir ni de faire de l'ombre à son mari. Sa candidature est et doit rester une affaire de famille. *« Je me présente pour soutenir mon mari, qui a été injustement écarté de ces élections, et pour que les Vitrollais qui ont voté pour lui en 1995 soient représentés »*, explique-t-elle.

La répartition des tâches lui semble aller de soi : *« Il parlera, je l'accompagnerai, comme en 1995, sur les marchés. Si je suis élue, je dirigerai la mairie avec lui et son équipe. Et puis, nous avons les hommes de Marignane qui vont nous aider, pendant la campagne, pour montrer que tout se passe bien dans les mairies détenues par le Front national. »* Le Front national, où deux des trois filles de Jean-Marie Le Pen secondent leur père et où sa femme préside des associations, a le sens de la famille.

Christiane Chombeau

La bibliothèque de Marignane préfère « Présent » à « Libération »

DANS UNE NOTE INTERNE du 9 septembre, la mairie de Marignane a brutalement mis fin aux abonnements qu'elle souscrivait depuis de nombreuses années aux quotidiens *Libération* et *La Marseillaise*, ainsi qu'à l'hebdomadaire *L'Événement du jeudi* pour le compte de la bibliothèque municipale Jean-d'Ormesson. *« Il s'agit pour nous de remédier à un déséquilibre monumental dans la représentation des différentes idéologies »*, explique Robert Egea, adjoint au maire Front national, chargé des affaires scolaires, qui assure la tutelle de la bibliothèque.

Dans cet esprit, *Le Monde* est aujourd'hui classé *« à gauche »* à la place du journal *Libération*, qui est désormais exclu du registre municipal censé refléter la pluralité des opinions exprimées à travers les revues.

Parallèlement, de nouvelles publications, proches du Front national, sont apparues sur les présentoirs. Peu après son élection à la tête de la municipalité, en juin 1995, Daniel Simonpieri avait demandé qu'un abonnement soit souscrit au quotidien *Présent*. Depuis le printemps 1996, le périodique d'extrême droite *Rivarol* est également aligné sur les rangées de la bibliothèque. Enfin, au mois de septembre, la mairie a exigé l'achat de *National Hebdo*. Le tout sous la rubrique *« Opinions de la droite nationale »*.

Cette reprise en main touche également l'acquisition des nouveaux livres. Selon M. Egea, *« un conseil éditorial »*, présidé par les principaux adjoints au maire, examinera toutes les demandes d'achat dès janvier. Pour les trois mille cinq cents ouvrages achetés chaque année, les employés de la bibliothèque devront fournir un résumé *« bref et objectif »*. Les jeunes lecteurs seront l'objet d'une attention particulière : il est recommandé oralement *« de ne pas prendre trop de contes étrangers et de ne pas mettre en valeur les manuels sur l'éducation sexuelle »*.

NI RAP NI RAÏ

Estimant, sans doute, que le renouvellement des ouvrages n'est pas assez rapide, la mairie a mis en place sa propre politique d'achat, souvent auprès de fournisseurs politiquement proches, comme les Editions nationales, la Boutique du Front national ou le Club de l'Horloge. Les habitués de la bibliothèque ont ainsi vu disparaître des rayonnages des thèmes tels que le rap, le raï ou l'homosexualité, alors que les livres sur la guerre – tels que *La légion saute sur Kolwezi*, de Pierre Sergent, ancien dirigeant de l'OAS et ancien député Front national, paru en 1978 aux Presses de la Cité – sont de plus en plus nombreux.

« Si, sur une présentation de douze livres, j'en vois deux sur l'homosexualité, je dis non, c'est trop », affirme M. Egea, qui entend traduire en actes les opinions de la majorité municipale. *« On nous a toujours regardé comme des pestiférés. Il est temps que nous ayons le droit à la parole »*, conclut l'adjoint aux affaires scolaires. Lors d'une exposition organisée par la ville, à la fin du mois de novembre, intitulée « Poétiquement votre », un poème jugé *« anti-municipal »* a été retiré de la manifestation. Son auteur avait titré son sonnet *Les Fleurs de l'espérance*. Il louait, sur le mode de la poésie pamphlétaire, les vertus de la tolérance et raillait les visages sombres des dictateurs ignorants.

Jacques Follorou



هكذا من الاصل

Philippe Herzog annonce son départ du PCF

L'économiste et député européen, membre du bureau national, a expliqué, jeudi 19 décembre, les raisons de sa décision

GISÈLE MOREAU a adressé un petit message à Georges Marchais, toujours hospitalisé, qui *« souhaiterait être parmi nous »*. Sur des roulements de tambour, des intermittents du spectacle sont venus lire le règlement de l'Assemblée constituante de 1789, que la disposition des tables est censée rappeler. Deux heures trente de *« remarques »* – il n'y a plus de *« rapport officiel »* – et Robert Hue, qui parlait depuis la table de la fédération du Val-d'Oise, a lancé le débat, mercredi 18 décembre, à la Grande Arche de la Défense, où se tient le 29e congrès du PCF.

Lors de la réception organisée à leur attention, M. Hue a eu un *mot gentil pour tous ses invités* non communistes (Verts, radicaux, socialistes, dont Jean-Luc Mélenchon, un des animateurs de la Gauche socialiste). Traitement de faveur pour Jean-Pierre Chevènement, avec lequel il a demandé deux photos. Puis le maire de Montigny-lès-Cormeilles a murmuré au député de Belfort *« s'il ne voyait pas d'inconvénient à inviter Krivine »*, et le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) s'est joint à ce compromettant portrait de famille.

« Ils parlent, ces délégués. C'est pas plus fermé qu'au PS », sourit le président du MDC. Jean-Jacques Karman, maire d'Aubervilliers, *« un de ces communistes que certains nomment orthodoxes »*, veut que l'on remette en avant *« le rôle central de la classe ouvrière »*, *« la nécessité d'un processus révolutionnaire ponctué d'étapes »*, *« l'abolition du traité de Maastricht comme l'une des conditions d'un gouvernement de gauche »*.

Richard Dethyre (Val-de-Marne), président d'une association de chômeurs, l'APEIS, rappelle les réalités des luttes des chômeurs. *« Ce n'est pas faire preuve d'antisocialisme primaire que de dire qu'il n'y pas d'avenir pour une gauche déséquilibrée »*, a jugé Roger Martelli (Val-de-Marne), historien refondateur.

La première fausse note devait intervenir, jeudi 19 décembre au matin, avec l'intervention de Philippe Herzog. *« Je suis venu vous dire que je m'en vais »*, devait expliquer le député européen. *« Comme vous le savez, je me suis engagé dans une construction européenne foncièrement différente de la vôtre*, devait-il déclarer. *Nos divergences ont fait l'objet d'une bataille épuisante et surtout stérile depuis plus de douze ans. Elle s'est exacerbée entre 1989 et 1994. Depuis lors, l'agressivité a disparu et, si la tolérance s'est combinée à la méfiance, le travail en commun n'a pas repris, ni n'a été recherché, de sorte que les divergences demeurent irréductibles. »*

« Je suis venu au PCF non pour m'identifier à une famille et à une culture, mais pour participer à l'aventure d'un projet de changement politique », devait encore dire ce polytechnicien, entré au PCF en 1965, en ajoutant : *« J'ai choisi le PCF parce que je pensais qu'en politique comme dans la vie, les cadres doivent travailler avec les ouvriers. Trente ans après, l'échec est criant. »*

« LA BATAILLE M'A USÉ »

« Nous avons entrepris une belle œuvre ensemble, mais, après 1984, la direction l'a freinée et même combattue », devait poursuivre cet admirateur de Jean Monnet, qui a participé au programme commun et au programme économique du candidat Georges Marchais en 1981. *« J'ai bien écouté Robert Hue*, devait-il souligner. *La continuité l'emporte sur la mutation. L'intervention citoyenne, cent fois invoquée, c'est quoi ? »*

« Le Parti communiste devrait surmonter ses handicaps. Il a cultivé la méfiance des socialistes, l'horreur du patronat, et honni les institutions européennes », devait ajouter le président du club Confrontations, qui réunit socialistes et communistes, patrons, comme Jean Gandois, président du CNPF, et cégétistes. *« La bataille m'a usé comme bien d'autres*, devait conclure M. Herzog, *et vous ne m'avez laissé le choix qu'entre faire potiche ou quitter le parti. »*

Ariane Chemin

L'Assemblée adopte la réforme de la procédure d'attribution des certificats d'hébergement

Le Conseil d'Etat avait critiqué cet article du projet de loi sur l'immigration

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 18 décembre, lors de l'examen du projet de loi sur l'immigration, la réforme de la procédure des certificats d'hébergement, qui avait fait l'objet d'un avis défavorable du Conseil d'Etat (*Le Monde* du 18 décembree). Lors de cette séance, la frange radicale de la majorité a respecté la consigne visant à éviter tout « dérapage » sur le texte de Jean-Louis Debré.

PIERRE MAZEAUD, président (RPR) de la commission des lois et rapporteur du projet de loi sur l'immigration, n'a pas eu à forcer son talent, mercredi 18 décembre, pour contrer les initiatives émanant de la frange radicale de la majorité. L'affaire est apparu « bouclée » dès le début de la séance. D'une voix morne, Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis) s'est contenté de lire l'exposé des motifs de son amendement visant à remplacer la carte de résident par un titre de séjour de trois ans. Pierre Bernard (République et Liberté, Seine-Saint-Denis), maire de Montfermeil, deux fois condamné pour avoir refusé d'inscrire des enfants étrangers dans les écoles de sa commune, a sobrement acquiescé.

Sur les bancs de la majorité, pourtant copieusement garnis, on entendait les mouches voler. Quelques mots de M. Mazeaud, le *« rejet »* du ministre, Jean-Louis Debré, qui n'a pas même pris soin de se lever : l'amendement était aisément repoussé. Jean-Marie André (UDF-PR, Gard), maire de Beaucaire, réputé pour ne plus signer aucun certificat d'hébergement dans sa commune, était-il le seul à ne pas avoir été mis dans la « confidence » ? D'une voix rocailleuse, résonnant dans un hémicycle quasiment muet, il a persisté à défendre – en vain – des amendements tendant à renforcer de manière drastique le dispositif du projet concernant les certificats d'hébergement.

Trop explosive, la question de l'immigration avait été préalablement et longuement débattue entre le gouvernement et sa majorité dans les locaux du ministère de l'intérieur et les couloirs du Palais-Bourbon. En séance, la consigne d'éviter au maximum tout dérapage sur le texte de M. Debré a été scrupuleusement respectée.

Faiblement représentée dans l'hémicycle, l'opposition s'est mollement insurgée contre la réforme de la procédure en matière de certificats d'hébergement. S'appuyant sur l'avis du Conseil d'Etat, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) a réaffirmé que l'obligation faite à l'hébergeant de déclarer le départ de son visiteur *« porte en germe des atteintes aux libertés publiques »*. *« Pour ma part, je n'aimerais pas habiter Orange* [ville détenue par le Front national] *et être obligé d'aller déclarer la visite d'un ami tunisien... »*, a ajouté M. Le Déaut, en soulignant qu'on en arrivera *« logiquement »* à la constitution de *« fichiers »* dans les mairies.

« LE NUMÉRO DE PÉRICARD »

A titre personnel, M. Mazeaud s'est rallié à un amendement socialiste – repoussé – qui visait à interdire la constitution d'un fichier informatique des hébergeants. Prenant prétexte des interventions de la gauche, Michel Péricard, président du groupe RPR, est venu, à distance respectable du président de la commission des lois, remettre les pendules à l'heure : *« Il est temps que quelqu'un vienne dire que le procès fait aux maires est insupportable ! Les voici mis en accusation au nom de la République ! (...) C'est scandaleux ! »*

Une fois passé – sans encombre – le *« numéro de Péricard »*, selon l'expression de Julien Dray (PS, Essonne), les députés ont adopté, sans guère le modifier, le dispositif du gouvernement, ainsi qu'un amendement de la commission des lois permettant aux agents de l'Office des migrations internationales d'effectuer des *« visites inopinées »* chez les hébergeants.

Tandis que Georges Sarre déclarait, lors d'une motion de procédure, que le Mouvement des citoyens (MDC) refusait d'endosser *« les thèses de ceux qui exigent des papiers pour tous et prétendent que quiconque le désire pourrait s'installer dans notre pays »*, le PS, en marge des débats, a *« demandé solennellement »* au gouvernement de *« rouvrir les négociations avec l'ensemble des sans-papiers pour une régularisation sur des critères clairs, objectifs et transparents, et de surseoir à toute mesure d'expulsion pendant cette période »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Sénat accorde finalement un statut aux vétérans de la guerre d'Espagne

« UN DÉBAT DÉSASTREUX », a lâché Lucien Neuwirth, sénateur RPR de la Loire, mercredi 18 décembre, à l'issue de la bonne heure d'échanges ayant opposé, au Palais du Luxembourg, partisans et adversaires de l'amendement « Malraux ». L'examen de la disposition du collectif budgétaire permettant aux vétérans de la guerre d'Espagne d'obtenir la carte d'ancien combattant, a non seulement fait perdre aux sénateurs la sérénité qui leur est chère, mais, surtout, cette discussion a divisé nettement la majorité.

Il y avait de la gêne pour certains dont, au nom du groupe RPR, René-Georges Laurin (Var) a tenté de résumer l'état d'esprit : *« Responsable de mouvement de résistance, j'ai refusé des cartes d'ancien combattant à des jeunes qui s'étaient battus dans les maquis, mais qui ne remplissaient pas les critères »*. Maurice Schumann (RPR, Nord) avouait un embarras identique, tout en déclarant qu'il *« n'oubliait pas le sens profond de la carte d'ancien combattant français »*.

Toutefois, pour d'autres, c'était l'hostilité sans nuance. D'entrée de jeu, manifestant son opposition totale, Jean Clouet (RI, Val-de-Marne) dénonçait cet amendement, non pas *« André Malraux »*, mais *« André Marty »*, du nom de l'un des célèbres *« mutins* de la mer Noire » dans sa jeunesse, dont le rôle, en tant que secrétaire de l'Internationale communiste – le Komintern – commandant les Brigades internationales en Espagne, est très controversé.

« M. Marty était réfugié en URSS durant la deuxième guerre mondiale », s'indignait M. Clouet. *« Il y a des Français qui ont combattu le communisme en Indochine dans l'armée du roi du Laos et du Cambodge et on leur refuse la carte »*, ajoutait-il.

Jacques Habert (non inscrit), représentant des Français établis hors de France, lui emboîtait le pas, en indiquant que Léon Blum *« avait eu raison de dire qu'il fallait se tenir à l'écart de cette guerre civile »*. Il invitait le Sénat à supprimer *« cet odieux article »*. Quant à Hubert Durand-Chastel (NI, Français hors de France), il déclarait que *« le code de la nationalité française prive de sa nationalité le Français qui exerçait un emploi dans une armée étrangère et qui n'a pas cessé son concours nonobstant l'injonction qui lui a été faite »*. Il déplorait ainsi qu'on donne la carte d'ancien combattant à ceux qui *« auraient dû être privés de leur nationalité française »*.

« AU CAS PAR CAS »

Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, précisait que le gouvernement propose d'attribuer la carte d'ancien combattant aux nationaux français ayant pris une part effective aux combats entre le 17 juillet 1936 et le 27 juillet 1939. Il soulignait *« qu'il ne s'agissait pas d'une reconnaissance collective »* mais de soumettre la décision *« au cas par cas »*. Un premier amendement de suppression de la disposition était tout juste repoussé.

Finalement, l'amendement « Malraux » était adopté, avec le soutien des élus communistes et socialistes, en étant élargi, selon les voeux de l'Union nationale des combattants (*Le Monde* du 19 décembre), aux *« citoyens, sujets et protégés français ayant servi dans les armées des Etats associés d'Indochine, au Vietnam, Cambodge et Laos »*.

Caroline Monnot

L'ultime négociation sur l'Unedic s'ouvre entre les partenaires sociaux

LE PATRONAT (CNPF, CGPME, UPA) devait retrouver, jeudi 19 décembre, les cinq syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) pour une ultime négociation sur le régime de l'assurance chômage (UNEDIC) dont la convention expire le 31 décembre. Les intermittents du spectacle et les associations de chômeurs devaient manifester devant le siège du CNPF. Les partenaires sociaux doivent décider d'une répartition des excédents de 1997 et 1998, soit 13 milliards de francs par an. Le patronat exige une baisse des cotisations chômage des salariés et des entreprises qu'il fixe à 0,5 points, soit 8,7 milliards. Les syndicats demandent que l'allocation chômage minimum soit portée de 2 800 francs à 3 100 francs. La discussion porte aussi sur l'ARPE, système de préretraite contre embauche, que les syndicats voudraient élargir.

Le budget 1997 prévoit un déficit de 284,820 milliards de francs

LE PARLEMENT a adopté définitivement, mercredi 18 décembre, le projet de budget pour 1997 dont le déficit s'établit à 284,820 milliards de francs. Il est supérieur de 1,152 milliard au projet initial du gouvernement. Les dépenses nettes du budget général atteignent 1 581,99 milliards de francs. Yves Rousset-Rouard (UDF-PR, Vaucluse) s'est abstenu pour manifester sa désapprobation après que la commission mixte paritaire du Parlement eut décidé, finalement, de ne pas alléger l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a souligné que le projet de budget pour 1997 est *« historique »*, car il permet à la fois de limiter la dépense publique, de réduire le déficit (un peu plus de 3 milliards de francs par rapport à 1996) et d'alléger l'impôt sur le revenu de 25 milliards.

DÉPÊCHES

■ **DÉPENDANCE : l'Assemblée nationale a adopté définitivement, mercredi 18 décembre**, le texte instituant, à compter du 1er janvier 1997, une prestation spécifique dépendance d'un montant d'environ 5 400 francs mensuels, pour quelque 300 000 personnes âgées de plus de 60 ans et disposant de moins de 10 800 francs de revenus brut mensuels, montant des prestations compris.

■ **ÉCONOMIES : le président de la République a souhaité, mercredi 18 décembre,** que le gouvernement *« fasse des économies supplémentaires dès 1997 »*, car *« la clé de la baisse de la pression fiscale réside dans des efforts d'économies supplémentaires du côté des dépenses »*, a rapporté le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, au terme du conseil des ministres. Le ministre du travail, Jacques Barrot, a indiqué, jeudi sur RMC, ces réductions ne visent *« pas bien entendu les budgets sociaux qui accompagnent les Français en difficulté »*.

■ **FLEXIBILITÉ : François Hollande a répliqué à Jean Gandois,** *mercredi 18 décembre, au lendemain des déclarations du président du* CNPF qui avait qualifié de *« niaiserie »* la réduction du temps de travail. *« M. Gandois, c'est le toujours plus pour la flexibilité et le toujours moins pour les embauches »*, a affirmé le porte-parole du Parti socialiste. *« Que le patronat ait comme principal souci de faciliter les licenciements en dit long sur sa volonté de créer des emplois »*, a commenté M. Hollande.

■ **TAITTINGER : le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 18 décembre, le jugement** du tribunal administratif de Paris, qui avait prononcé l'invalidation et l'inéligibilité pour une durée d'un an, de Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR), au Conseil de Paris.

■ **CONSERVATISMES : François Léotard a jugé, mercredi 18 décembre,** contrairement au président Jacques Chirac, que les Français étaient *« plutôt indociles que conservateurs »*.

Faute d'accord avec l'UDF, Alain Juppé renonce à modifier le mode de scrutin régional

Les élections régionales seraient reportées en juin 1998, avec les cantonales

Le premier ministre s'oriente vers un découplage des élections législatives et régionales. Les élections législatives auraient lieu normalement en mars 1998 et les élections régionales, jumelées avec les cantonales, seraient organisées en juin de la même année. Devant l'opposition de l'UDF, Alain Juppé a renoncé à toute réforme du mode de scrutin régional, contrairement à ce que souhaitait vivement le RPR.

SEIZE MOIS après l'avoir ouvert, le gouvernement s'apprête à refermer le débat sur une éventuelle réforme du mode de scrutin pour les élections régionales, en écartant finalement de changer quoi que ce soit. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus les participants du déjeuner de la majorité, qui s'est tenu, mercredi 18 décembre, à l'Hôtel Matignon.

Comme cela avait déjà été le cas mardi, lors de la réunion du conseil de l'union (*Le Monde* du 19 décembre), les dirigeants de la majorité ont consacré l'essentiel de leurs débats à ce sujet. Une fois encore, Alain Juppé a constaté que les divergences qui traversent la majorité rendraient périlleuse une tentative de réforme, et fourniraient à l'opposition une occasion toute trouvée pour accuser le gouvernement de manipuler la règle du jeu par crainte d'une défaite.

Le premier ministre n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour faire aboutir un projet auquel il tenait, et il a multiplié les réunions de concertation. Il avait commencé à y réfléchir dès la fin de l'été 1995 (*Le Monde* du 8 septembre 1995). Le mode de scrutin en vigueur aux élections régionales depuis 1986 (scrutin de liste à la proportionnelle intégrale dans le cadre des départements) n'avait pas permis, en 1992, de dégager des majorités stables dans 18 conseils régionaux.

INSPIRÉ DU SCRUTIN MUNICIPAL

La majorité, qui dirige 20 des 22 régions métropolitaines, avait été contrainte de passer des accords laborieux avec des groupes charnières, comme les écologistes, pour asseoir ses exécutifs. La perspective d'un renforcement du Front national et d'une remontée de la gauche laisse présager des difficultés encore plus grandes en 1998, et, surtout, la perte de régions.

Si chacun s'accordait sur l'utilité d'une telle réflexion, les modalités d'application n'ont jamais pu faire l'objet d'un consensus.

A l'origine, le gouvernement avait envisagé de transposer aux régions le mode de scrutin en vigueur aux municipales : un scrutin à deux tours, dans le cadre d'une circonscription régionale, avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête. L'hostilité de nombreux élus RPR au cadre régional, et leur attachement aux départements comme circonscriptions pour cette élection, ont conduit le gouvernement a envisager d'autres systèmes.

A l'UDF, les divisions étaient plus profondes entre départementalistes, régionalistes, partisans et adversaires d'une prime, et avocats du *statu quo*. En outre, les experts électoraux des deux partis soulignaient que chaque mode de scrutin envisageable, s'il se révélait favorable à la majorité dans certaines régions, aboutirait, dans d'autres, à favoriser l'opposition.

L'UDF s'est donc résolue à plaider pour le *statu quo*. Soucieux de ne pas s'engager dans une réforme qui étalerait les divisions de la majorité, M. Juppé s'est donc résigné à renoncer, au grand dam du RPR, particulièrement inquiet sur le sort de la région Ile-de-France. Patrick Stéfanini, secrétaire général adjoint du RPR, a amèrement déploré cette solution, observant qu'il n'était *« pas facile de faire une réforme électorale quand une formation de la majorité* [NDLR : l'UDF] *n'en veut pas »*.

Restait à planifier le calendrier électoral de 1998. Là encore, les avis divergeaient dans la majorité. Certains étaient partisans de regrouper les élections législatives et les élections régionales le même jour, en repoussant les cantonales à plus tard. D'autres préféraient ne pas lier les régionales aux législatives. Selon Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Juppé devrait *« probablement »* donner raison à ces derniers.

Les législatives auraient alors lieu en mars 1998, tandis que les régionales et les cantonales seraient reportées au mois de juin. Une question n'a cependant pas été soulevée : est-il bien raisonnable de regrouper les élections régionales et cantonales avec le Mondial 1998 de football, qui aura lieu du 10 juin au 12 juillet ?

Cécile Chambraud

Le gouvernement veut assouplir et individualiser les sanctions contre les médecins

LES GRÈVES de médecins, une corporation où règne l'individualisme, commencent à s'imposer comme un instrument de lutte. L'appel à la grève totale des soins non urgents, mercredi 18 décembre, lancé par trois syndicats médicaux (CSMF, FMF, SML) et une quarantaine de coordinations opposés à la réforme de la Sécurité sociale, n'a sans doute pas rencontré le succès escompté, notamment en raison de *l'épidémie de grippe qui sévit depuis quelques jours en* France et qui a dissuadé de nombreux praticiens de fermer leur cabinet.

La journée de mercredi n'en a pas moins donné lieu à une bataille de chiffres entre les organisations hostiles au plan Juppé et la seule qui le soutient, MG-France. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a affirmé que 65 % des généralistes et 55 % des spécialistes avaient suivi le mot d'ordre de grève sous une forme ou sous une autre au cours de cette journée. Le syndicat MG-France, majoritaire chez les généralistes, assurait, de son côté, sur la base d'un pointage réalisé dans une douzaine de régions, que le taux de participation n'avait pas dépassé respectivement 5 % et 30 %, avec de fortes disparités selon les départements.

Succès, demi-succès ou échec ? Une majorité de praticiens libéraux n'en reste pas moins très mobilisée contre une partie de la réforme de l'assurance-maladie et tout particulièrement contre le système de sanctions prévu par le gouvernement. Ce mécanisme fait l'objet d'un décret, préparé depuis de longs mois, qui doit être publié, vendredi ou samedi, au *Journal officiel*.

Ce texte est sensiblement plus souple que le projet qui avait été soumis aux responsables de la Sécurité sociale en août dernier, même s'il maintient le principe inscrit dans l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de médecine libérale : si la profession a dépassé l'objectif de dépenses voté chaque année par le Parlement (+ 1,3 % en 1997), les médecins devront reverser le trop-perçu aux caisses de Sécurité sociale. Le texte prévoit que les médecins devront rembourser 100 % des honoraires perçus au-delà du taux d'augmentation annuel fixé et l'équivalent de 5 % des prescriptions (contre 20 % prévus initialement). Mais il s'agit d'un *« ultime recours »*, quand les autres outils de la maîtrise médicalisée des dépenses ont échoué, explique-t-on au ministère des affaires sociales. Chaque année, caisses et syndicats médicaux négocieront une *« provision pour revalorisation d'honoraires »*. Celle-ci sera débloquée en fin d'année, si les médecins ont respecté l'objectif de dépense. En revanche, si le dépassement est supérieur au montant de cette provision, le mécanisme de sanction financière s'enclenchera.

DISTINGUER HONORAIRES ET PRESCRIPTIONS

Le gouvernement souhaite une distinction entre honoraires et prescriptions. Si l'enveloppe des honoraires est dépassée, mais que les dépenses de prescriptions sont en dessous de l'objectif, il pourrait ne pas y avoir de reversement. De plus, l'assurance-maladie et les médecins vont devoir négocier, dans les semaines à venir, un dispositif destiné à régionaliser et à moduler la sanction financière afin de pénaliser le moins possible ceux qui auront eu une bonne pratique médicale.

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, va écrire au président de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) pour lui signaler que, dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion Etat-CNAM en cours d'élaboration, des mesures exceptionnelles intervenant en cours d'année (campagne de vaccination, médicament très coûteux etc.) ne devront pas être inscrites dans l'objectif imposé aux médecins. Enfin, M. Barrot suggère, en cas de dépassement, qu'il soit imputé sur le taux retenu pour l'année suivante : si les médecins ne respectent pas l'objectif 1997, mais que fin 1998, ils ont limité leur activité de telle sorte qu'ils sont en-deçà du taux fixé pour cette année-là, il n'y aurait pas de pénalités.

Jean-Michel Bezat

Xavier Dugoin attaqué par sa majorité dans l'Essonne

EVRY
de notre correspondante

Alors que l'étau juridique se resserre autour de lui, Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général de l'Essonne, est menacé d'être « déposé » par sa propre majorité. Mercredi 18 décembre, alors que le vote du budget était à l'ordre du jour de la séance du conseil général, le vice-président chargé des finances, Laurent Béteille (RPR) – fils de Raoul Béteille, député (RPR) de Seine-Saint-Denis – lui a demandé de donner sa démission *« dans l'intérêt du département, dont les institutions n'ont pas à être troublées dans leur fonctionnement par les "affaires" »*.

« La confiance nous fait actuellement défaut. Il n'est pas de jour ou de semaine où nous n'apprenions par la presse des pratiques qui auraient eu lieu dans ce département à l'insu de notre majorité. Nous ne pouvons pas continuer à remplir nos fonctions en nous demandant chaque matin quelle sera la catastrophe du jour », a déclaré M. Béteille.

Sur ces mots, au lieu de présenter le budget, comme il en avait la charge, M. Béteille a quitté l'hémicycle, suivi par une demi-douzaine d'autres autres élus de la majorité, dont Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, rival discret, mais déclaré, de M. Dugoin au sein du RPR de l'Essonne.

Cette séance budgétaire tombait on ne peut plus mal au regard du calendrier judiciaire qui rythme la vie politique du département. Lors de la précédente séance, en novembre, la police judiciaire perquisitionnait au cabinet de M. Dugoin. La veille, le second vice-président du conseil général, Jean-Louis Campredon (RPR), était placé en garde à vue, sur commission rogatoire du juge Jean-Marie d'Huy, dans une affaire de salaires fictifs pour laquelle la directrice adjointe de cabinet de M. Dugoin, Marie Baca, est incarcérée depuis le 4 décembre. Victime d'hypertension, M. Campredon a été hospitalisé durant sa garde à vue. Il devait faire l'objet d'un mandat de dépôt jeudi matin.

NOUVELLE ENQUÊTE

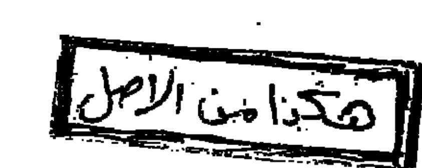
Il risque de croiser, dans les couloirs du palais de justice d'Evry, Xavière Tiberi, convoquée jeudi 19 décembre à 10 heures par le juge Dominique Pauthe, chargé de l'affaire de détournement de fonds publics dans laquelle l'épouse du maire de Paris et le président du conseil général de l'Essonne ont été mis en examen (*Le Monde* daté 8-9 décembre). Vendredi matin, M. Dugoin sera entendu à son tour par le juge d'Huy dans ce dossier.

Enfin, le parquet d'Evry a confirmé, mercredi, l'existence d'une nouvelle enquête préliminaire concernant M. Dugoin, dont la famille aurait bénéficié de billets d'avion payés par le conseil général et réservés aux noms de fonctionnaires du département. Cette découverte s'ajoute à celle de deux contrats de cabinet accordés à des proches de Charles Pasqua : l'ancien rédacteur des discours du président du conseil général des Hauts-de-Seine, Bruno Telenne, frère de Karl Zéro, et le second vice-président de M. Pasqua, Alain Aubert (RPR), avaient le titre de « conseillers politiques ».

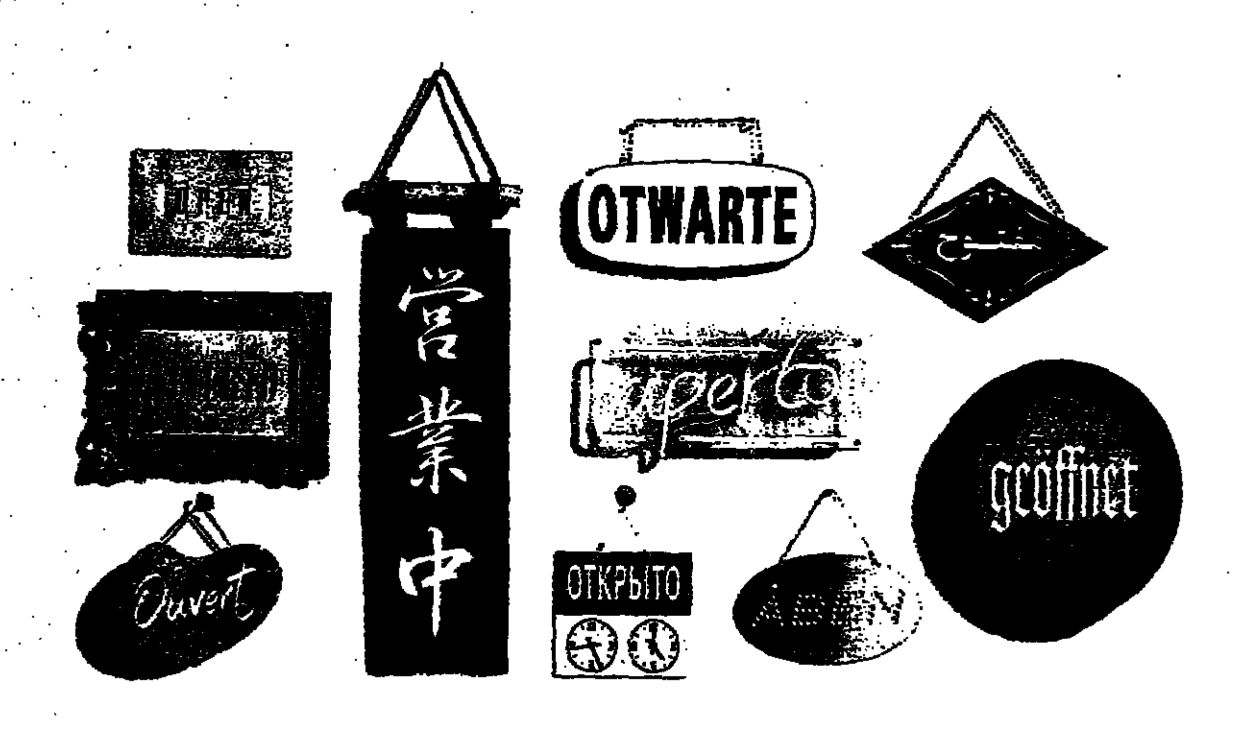
L'opposition de gauche, qui avait fourbi ses armes sur ce thème en réclamant la liste exacte des emplois de cabinet, s'est fait voler la vedette par la désertion d'une partie de la majorité. Les efforts de M. Dugoin pour réunir le quorum n'ont pas abouti, et l'examen du budget a dû être reporté au 23 décembre.

Le président du conseil général a évoqué des rétorsions contres les élus frondeurs (retraits de délégation, etc.). Si ceux-ci se prévalent de la « jurisprudence Balladur », M. Dugoin, pour sa part, se situe sur la « ligne Alain Carignon » : selon certains de ses collaborateurs, même s'il était incarcéré à son tour, il ne quitterait pas la présidence du conseil général.

Sylvia Maric



هكذا من الأصل



Comment ouvrir un magasin, deux, dix, cent magasins dans des pays où vous n'avez jamais été, où vous n'avez jamais pensé aller? Sans investir des millions et des millions de francs? Offrez, **dans chaque ville**, vos produits sur Internet, et ils deviendront accessibles à une nouvelle clientèle. Pour ouvrir votre entreprise à l'ensemble **du monde**, IBM a élaboré une solution de commerce électronique, Net.Commerce, basée sur AIX et Windows NT, qui permet aux millions d'utilisateurs d'Internet de trouver, choisir et acheter vos produits **sans avoir** à bouger **de** chez eux. Vous pouvez aussi ouvrir un **magasin** dans une galerie marchande virtuelle développée par IBM qui vous fournira toute l'infrastructure. Avec ce service IBM, vous pouvez analyser le comportement des acheteurs, faire des offres adaptées, des mises à jour, changer les prix, en un éclair. Et pendant que vous êtes ouvert, **dans chaque ville du monde**, les techniques de sécurité les plus évoluées protègent vos transactions. Pour connaître la variété de nos offres de commerce électronique via Internet, rendez-nous visite sur notre site au http://www.ibm.fr, appelez-nous au 0 801 63 36 43 ou par Minitel au 3616 IBM.

IBM
Solutions pour une petite planète

Pourriez-vous me donner plus de renseignements sur les solutions de commerce électronique.

Nom : ______ Fonction : ______ Société : ______

Adresse : ______ Ville : ______ Code postal : ______

Téléphone : ______ Fax : ______ Adresse E-mail : ______

Coupon à renvoyer à : IBM France Point Réponse - BP 51 - F-45802 Saint-Jean-de-Braye Cedex, ou par fax au 02 38 70 05 20

ÉDUCATION Les résultats des élections professionnelles chez les enseignants, qui se sont déroulées le 12 décembre, comportent une surprise de taille. Selon les chiffres communiqués par les organisations syndicales, la FEN est battue dans son bastion traditionnel, le premier degré. ● AVEC 32,4 % des suffrages, le SE-FEN est devancé par le Snuipp, syndicat des instituteurs de la FSU. Ce dernier arrive en tête dans plus de la moitié des départements. Le SGEN-CFDT perd près de trois points, mais reste au-dessus des 10 %. FO chute à 6,5 % des suffrages. ● ANALYSANT sa défaite, Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, estime qu'*« il y aura un affrontement entre un syndicalisme qui se veut responsable et un syndicalisme contestataire ». « Il est possible que nous ayons une pratique militante moins forte que celle du Snuipp »*, ajoute M. Baro.

Les enseignants du premier degré détrônent la FEN au profit de la FSU

Pour la première fois, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) est devancé dans des élections professionnelles. Avec 39,4 % des suffrages chez les instituteurs, le Snuipp (FSU) l'emporte largement sur l'héritier du SNI (32,5 %). Ces résultats bouleversent le paysage syndical

LE DONJON de la « forteresse enseignante » est tombé. La Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui domina si longtemps le paysage syndical des enseignants, a perdu les élections professionnelles dans le premier degré, son bastion historique, selon les résultats communiqués, mercredi 18 décembre au soir, par les organisations syndicales. C'est une petite révolution. L'enjeu principal des élections triennales qui se sont déroulées le 12 décembre était de départager les sœurs ennemies, FEN et Fédération syndicale unitaire (FSU). En 1993, un an après la scission, la FSU avait totalisé plus de voix que la FEN mais n'avait pas réussi à prendre le pas dans le premier degré. C'est chose faite cette année, avec une victoire sans équivoque. Le Snuipp, syndicat d'instituteurs de la FSU (39,4 % des suffrages), ravit la première place au Syndicat des enseignants (SE-FEN) (32,4 %). Il gagne 11,7 points par rapport à 1993, le SE en perdant près de cinq. Toutes les autres organisations reculent.

« C'est une énorme surprise. Nous pensions être juste devant, ou juste derrière la FEN, mais là il n'y a pas photo. » Daniel Le Bret, secrétaire général du Snuipp, fait ses premiers commentaires dans une atmosphère survoltée, mais teintée d'incrédulité. Quinze départements ont basculé en faveur du Snuipp, ruraux comme la Creuse ou la Dordogne, urbains ou rurbains comme l'Oise et la Seine-Maritime, dotés de banlieues comme l'Essonne ou le Val-de-Marne. Au total, le Snuipp arrive en tête dans plus de la moitié des départements. Dans les Landes, il fait un bond de 19 points ; dans la Haute-Marne, il en gagne 24, et environ 26 dans le Vaucluse et l'Essonne. C'est dans les départements du Vaucluse et de la Haute-Marne que le SE, héritier du Syndicat national des instituteurs (SNI), subit ses plus lourdes pertes. *« Nous perdons là où il y avait le plus à perdre, et la progression du Snuipp se fait à notre détriment »*, analyse Hervé Baro, secrétaire général du SE. Ces résultats signifient, selon lui, une *« nette bipolarisation »*.

La « troisième force », le SGEN-CFDT, réussit à ne pas descendre en dessous de la barre des 10 %, mais subit quand même une érosion continue, de 2,8 points cette année. Son secrétaire général, Jean-Michel Boullier, constate qu'*« il n'y a pas de percée de SUD »*, qui lui a pourtant certainement raflé quelques voix. Le nouveau venu de la scène syndicale réaliserait un score situé autour de 2 %. Un des gros perdants reste Force ouvrière (FO). En diminuant son score de plus de trois points, FO ne rassemble plus que 6,5 % des suffrages et devrait perdre son unique siège à la commission paritaire nationale. Les multiplications de procédures concernant les modalités du vote, que FO a contestées partout où il le pouvait, n'ont pas empêché cette chute.

Pour Bertrand Geay, maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers, qui s'apprête à publier un livre sur le syndicalisme enseignant, cette nouvelle donne syndicale révèle un double phénomène. Le premier réside dans l'effondrement du modèle syndical ancien, qui était fondé sur l'unicité du corps des instituteurs (maintenant aussi professeurs des écoles), sur la laïcité comme valeur cardinale et sur un discours pédagogique rodé (usé ?). Sur ce modèle déjà en crise, la FEN a voulu greffer, à la fin des années 80, un modernisme *« un peu maladroit »*, teinté de thèses managériales, sans voir la montée progressive des luttes sociales. Parallèlement – et c'est le second phénomène –, émergeait *« un nouveau type de syndicalisme »*, centré sur les revendications mais pas seulement, tentant de mieux cerner la réalité d'un métier en profonde transformation, sans en imposer *« une vision toute faite »*.

« L'émergence d'une nouvelle identité professionnelle portée par de nouvelles pratiques »

C'est ce rôle de laboratoire d'idées que le Snuipp a su mettre en valeur. Drainant largement la partie la plus jeune du corps enseignant, avec *« une approche très offensive sur les problèmes liés au métier »*, selon André Robert, qui a publié en 1995 *Le Syndicalisme des enseignants* (Documentation française), le Snuipp n'a pas éludé les débats : rythmes scolaires, recherche, école rurale, etc.

« Il avait aussi pour lui, estime André Robert, *de ne pas se positionner en héritier, d'avoir des cadres jeunes et de bien réaliser la synthèse entre des revendications ponctuelles, précises et la réflexion de fond sur le métier. »* Un métier devenu de plus en plus difficile, vers lequel les jeunes se dirigent désormais autant par vocation que par nécessité de posséder un emploi stable. Pour André Robert, le temps de l'*« institution syndicale totale »* qui prenait en charge maints aspects de la vie et de la conscience de ses syndiqués est bel et bien révolu.

La raison du succès du Snuipp tient aussi à la bonne « visibilité » de la FSU dans le mouvement social de décembre 1995. Beaucoup de jeunes enseignants se sont « éveillés » au syndicalisme à cette occasion et ont élargi leur réflexion à des enjeux qui dépassaient leur milieu, comme la précarité. Pour Bertrand Geay, cette *« émergence d'une nouvelle identité professionnelle portée par de nouvelles pratiques syndicales »* ne doit cependant pas faire oublier que la victoire du Snuipp reste fragile. *« Sa limite, c'est ce qui a assuré d'une certaine manière l'assise électorale de la FSU : des corps enseignants bien séparés avec des identités fortes. Cela veut dire aussi une difficulté à faire vivre les échanges entre les catégories, les professions. »*

Ces faiblesses, le Snuipp en a bien conscience. Il a déjà décidé *« de s'adresser au SE et aux autres forces syndicales pour ne plus vivre dans la désunion et ne pas laisser le ministre jouer un syndicat l'un contre l'autre »*. En attendant, il compte bien capitaliser cette avancée électorale importante, qui *« modifie considérablement la représentativité de la FSU dans la fonction publique »*. *« Le gouvernement devra en tenir compte »*, conclut-il.

B. G.

Les résultats provisoires du premier degré

Les élections professionnelles sont destinées à élire les représentants des enseignants aux commissions paritaires, où se négocient, entre syndicats et ministère, les étapes de la carrière des instituteurs et des professeurs. Les dernières élections ont eu lieu en 1993, un an après la création de la FSU. En 1996, environ 220 000 enseignants ont voté dans le premier degré, soit une participation (traditionnellement forte) de 72 %.

● **Snuipp (FSU)** : 39,4 % des voix, en progression de 11,7 %
● **SE-FEN** : 32,4 % des voix, en baisse de 5 %
● **SGEN** : 10,9 % des voix, en baisse de 2,8 %
● **FO** : 6,4 % des voix, en baisse de 3,1 %
● **SUD** : avec 4 376 voix, SUD devrait recueillir environ 2 %

Les résultats de Paris et de l'ensemble du second degré doivent être connus jeudi 19 décembre. La communication officielle des résultats par le ministère aura lieu, au niveau national, le 7 janvier pour le premier degré. Pour le second degré, les résultats officiels seront connus les 6 (académiques) et 13 janvier (nationaux).

Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN)

« Un affrontement entre syndicalismes responsable et contestataire »

« Avez-vous été surpris par les résultats de ces élections ?

– C'est une demi-surprise et une déception. Nous n'avons pas gagné, c'est clair. Le Snuipp, la FSU sont portés dans le premier degré par une dynamique qui les fait progresser d'environ 10 % et passer devant nous. Nous savions que l'étape serait périlleuse et, depuis un an, très difficile, compte tenu des difficultés que nous avons rencontrées dans la mobilisation du mouvement de décembre 1995.

– Au-delà, comment analysez-vous cet échec ?

– Le syndicalisme que nous proposons, qui est certes revendicatif mais responsable, est moins porteur que le syndicalisme purement contestaire. Je ne sous-estime pas non plus le rôle des pratiques syndicales. Il est possible que nous ayons une pratique militante moins forte que celle du Snuipp, de la FSU plutôt. Cela fait partie des débats internes que nous avons à mener, comme nous le faisons d'ailleurs depuis un certain temps.

– La FSU a été très visible dans tous les conflits sociaux récents, contrairement à la FEN.

– Un congrès de la FEN s'interrogera sur cette question et sur les évolutions qu'il convient d'en tirer. C'est vrai qu'il y a, d'un côté, une fédération qui est clairement identifiée comme une fédération enseignante, la FSU, et de l'autre, une fédération qui est plus largement celle de l'éducation. Dans ce cadre, notre travail est d'affirmer l'identité enseignante du SE. Quand je parle de bipolarisation, elle se joue entre la FSU et nous, Syndicat des enseignants. En termes d'implantation locale, nous restons suffisamment présents dans l'ensemble des départements pour pouvoir relever le défi.

» En ayant vocation à syndiquer dans tous les corps d'enseignement, premier et second degré, ce qui est notre projet depuis la création des IUFM, il n'est pas impossible que nous soyons en avance sur notre temps. Il est vrai que la culture commune des enseignants n'existe pas encore, mais on peut espérer que cette situation se modifie. On passe de l'ère du repli corporatiste à une ère d'ouverture. Il n'y a plus cette opposition ancestrale entre les "instits" et les "profs".

– Quelles conséquences tirez-vous de ces résultats ?

– Nous attendons les résultats du second degré pour pouvoir faire une analyse définitive. Mais une des conséquences est qu'il y aura un affrontement entre un syndicalisme qui se veut responsable et un syndicalisme contestataire. Quant à la "fin de la désunion" évoquée par le Snuipp, je regarderai attentivement de quelle union il s'agit. Nous verrons ce qu'il est possible de faire ensemble. Mais nous nous attacherons surtout à mieux identifier notre existence en affirmant le syndicalisme dont nous sommes porteurs. Je constate simplement que le rapprochement du SGEN-CFDT avec le Snuipp ne lui a pas été très profitable puisqu'il perd un quart de ses suffrages. L'unité organique n'est pas à l'ordre du jour.

– Vous restez optimiste ?

– En 1993, il y avait dix points d'écart entre nous et le Snuipp. Aujourd'hui, il y en a environ six dans l'autre sens. Le chemin qui a été parcouru dans un sens peut l'être dans l'autre. Je constate que, contrairement à ce qui se passait avant, des grands corps stables comme celui de l'éducation nationale peuvent subir des soubresauts. Rien n'est donc perdu. »

Propos recueillis par
Béatrice Gurrey

Le tribunal de Paris examine une demande de réparations de M. Lagardère contre « Le Monde »

LA PREMIÈRE chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Jean-Marie Coulon, a examiné, mercredi 18 décembre, la demande de Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, visant à réclamer au *Monde* 1,5 million de francs pour diffamation publique à la suite d'une erreur publiée dans nos éditions datées 3-4 novembre et rectifiée dans celles du 5 novembre.

Sur la base d'informations erronées obtenues auprès du parquet de Paris, *Le Monde* avait écrit que M. Lagardère avait été mis en examen pour *« abus de biens sociaux, escroquerie, faux, usage de faux et infraction à l'article 433-2 de la loi de 1966 sur les sociétés »*, alors qu'il ne l'avait été que pour *« abus de biens sociaux »*, à la suite de la plainte d'un actionnaire contestant le système de redevance rémunérant l'équipe de direction du groupe. Présentant ses excuses à ses lecteurs et à M. Lagardère, *Le Monde* avait reconnu son erreur et expliqué que celle-ci avait été commise *« de bonne foi »* (*Le Monde* du 5 novembre), puis publié une mise au point de M. Lagardère reçue au titre du droit de réponse (*Le Monde* daté 10-11 novembre).

Dix jours après la publication de ces informations, Jean-Luc Lagardère, agissant en son nom personnel et en sa qualité de gérant commandité de la SCA Lagardère, avait assigné à comparaître, devant la juridiction civile, la SA Le Monde et Jean-Marie Colombani, en sa qualité de directeur de la publication, estimant qu'il avait été victime d'un *« préjudice causé à l'honneur et à la considération »*, dont il fixait la réparation à un million de francs, et de *« procédés fautifs »*, dont il évaluait les dommages à 500 000 francs. Dans son assignation, le PDG de Matra-Hachette estimait en outre que l'article s'inscrivait *« dans une campagne savamment orchestrée par* [Le Monde] *»* et que *« le caractère prémédité* [de cet article] *ne pouvait faire aucun doute »*.

Plaidant pour M. Lagardère, Mᵉ Paul Lombard a souhaité d'emblée resituer la publication de l'information erronée *« dans le cadre politique, économique et social »* de la privatisation de Thomson, pour lequel le groupe Lagardère avait les faveurs du gouvernement. *« A qui fera-t-on croire qu'il est d'une gravité identique d'être mis en examen pour abus de biens sociaux et pour escroquerie ? »* Rappelant que Jean-Luc Lagardère avait lui-même annoncé sa mise en examen, sans en préciser les chefs, dans une interview accordée au *Figaro*, le samedi 2 novembre, Mᵉ Lombard a estimé que *Le Monde « n'avait pas voulu se laisser damer le pion par* Le Figaro *». « Il a informé mal, trop vite, inexactement »*, a-t-il déclaré.

Mᵉ Lombard a ajouté que *Le Monde* avait fait preuve à l'égard du PDG de Matra-Hachette d'une *« animosité constante »*, en octobre, *« en ne faisant pas mystère de sa préférence pour le grand groupe concurrent de Lagardère »* [Alcatel] dans la course à la privatisation de Thomson. Il a qualifié d'*« investigations bâclées »* les recherches entreprises par *Le Monde* le matin du 2 novembre pour connaître le chef de la mise en examen de M. Lagardère et réfuté ses explications mettant en cause le parquet de Paris, les jugeant *« malséantes »*. Il a invoqué en outre le *« caractère illégal »*, selon lui, de la consultation de cette instance judiciaire par un organe de presse.

En réponse, l'avocat du *Monde*, Yves Baudelot, a rappelé la *« règle »* qui consiste à toujours préciser les chefs d'une mise en examen *« de façon à produire une information complète »*. Pour ce faire, a-t-il expliqué, *Le Monde* a contacté les deux sources *« évidentes »*, *« les meilleures auxquelles il était possible de s'adresser »* : le secrétariat général du parquet de Paris, chargé habituellement de la communication avec la presse, et le chargé de la presse auprès de M. Lagardère, Roland Sanguinetti, ainsi que le porte-parole du groupe, Thierry Funck-Brentano. Mᵉ Baudelot a indiqué qu'à quatre reprises, entre 9 h 5 et 11 h 5, heure de « bouclage », plus une autre fois peu avant midi, alors que le journal était sous presse, *Le Monde* s'était entretenu au téléphone avec le parquet de Paris, *qui lui a assuré que plusieurs chefs* de mise en examen, dont l'escroquerie, visaient M. Lagardère.

Une confusion s'était en réalité produite entre deux informations judiciaires

Mᵉ Baudelot a précisé que *Le Monde* avait cherché à recouper ces informations avec l'entourage de M. Lagardère, joint au téléphone à quatre reprises avant le bouclage. S'interrogeant sur l'attitude des proches du PDG du groupe Matra-Hachette qui, selon un récent article du *Nouvel Observateur*, avaient constitué, dans la matinée du 2 novembre, une cellule de crise en contact permanent avec M. Lagardère, Mᵉ Baudelot a indiqué que, vers 10 h 45, M. Funck-Brentano avait indiqué au *Monde* ne connaître *« ni le chef de mise en examen de Jean-Luc Lagardère, ni le nom du juge qui l'avait mis en examen, ni même le nom de ses avocats »*. Vers 11 h 15, il avait rappelé, affirmant ne pas connaître les chefs de mise en examen. Enfin, rappelé vers 11 h 45 – le journal étant alors sous presse –, M. Funck-Brentano avait finalement indiqué avoir sous les yeux une lettre faisant état d'une mise en examen pour *« abus de biens sociaux »*.

Une confusion s'était en réalité produite entre deux informations judiciaires : l'une, pour abus de biens sociaux, dans laquelle M. Lagardère a été mis en examen, et l'autre, pour escroquerie, ouverte à la suite d'une plainte déposée par un actionnaire minoritaire de Matra. Enfin, l'avocat du *Monde* a réfuté l'idée qu'il y ait pu avoir une quelconque animosité à l'égard de Jean-Luc Lagardère. Il a rappelé que Le *Monde* n'avait certes jamais été favorable à la procédure choisie pour la privatisation de Thomson, mais que cette prise de position n'était nullement dirigée contre la personne du PDG de Matra-Hachette – par ailleurs actionnaire minoritaire de l'une des filiales du *Monde*, Le Monde imprimerie – mais contre la méthode *« critiquable »* du gouvernement.

Invité à se prononcer sur l'affaire, le substitut du procureur, Pierre Dillange, a expliqué qu'à ses yeux la bonne foi du *Monde* ne pouvait être retenue et qu'il y avait bien diffamation. M. Dillange a estimé qu'il n'y avait pas, selon lui, d'animosité particulière de la part du *Monde* à l'encontre de M. Lagardère, il a estimé *« légitime »* que le quotidien ait cherché à connaître le chef de mise en examen et *« naturelle »* la démarche qui a consisté à s'adresser au parquet de Paris. Mais il a dénoncé *« la légèreté »* et le manque de rigueur avec lesquels, selon lui, *Le Monde* a procédé à son enquête.

M. Dillange a estimé que le quotidien aurait dû croiser ses informations avant parution, dans la mesure où le parquet de Paris, *« qui n'est pas une agence de presse »*, n'est pas à l'abri, selon lui, de la diffusion d'*« informations erronées »*, notamment sur des procédures dont il n'a pas la maîtrise. Laissant à chacun le soin d'apprécier l'*« élégance du procédé »* qui a consisté, pour *Le Monde*, à révéler la source qui l'avait induit en erreur, le substitut a affirmé que le parquet, lorsqu'il avait été consulté, avait fait état de deux plaintes et qu'il n'avait jamais été question de mises en examen. Cette version est formellement contestée par les journalistes du *Monde*.

Jugement le 29 janvier.

Jean-Michel Dumay

Une association somme M. Juppé de reverser 423 000 francs à la Ville de Paris

Dans sa décision du 31 juillet, le tribunal administratif avait envisagé une telle hypothèse

Porteurs d'une *« sommation interpellative »* adressée à la personne de *« M. Alain Juppé, ancien adjoint au maire de Paris chargé des finances »*, un huissier de justice s'est présenté, jeudi 19 décembre, à l'Hôtel Matignon. L'Association pour la défense des contribuables parisiens réclame à l'actuel premier ministre le remboursement, à la Ville de Paris, de 423 000 francs.

UN HUISSIER de justice s'est présenté, jeudi matin 19 décembre à 8 h 15, à la porte de l'Hôtel Matignon. Mᵉ Philippe Louail était porteur d'une *« sommation interpellative »* adressée à la personne de *« M. Alain Juppé, ancien adjoint au maire de Paris chargé des finances »*, et délivrée par l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP). Long de sept pages, le document porte la signature des deux avocats de l'ADCP, Mᵉˢ Jean-Marie Biju-Duval et Arnaud Montebourg, et n'a d'autre objet que de demander au premier ministre s'il *« entend proposer à la Ville de Paris de reverser* [la somme correspondant à] *la minoration de loyer dont il a pu bénéficier »*, de 1990 à 1995, en occupant un appartement du domaine privé de la capitale, rue Jacob (6ᵉ arrondissement). Exigeant de ne remettre la sommation qu'à M. Juppé lui-même ou au directeur de son cabinet, l'huissier n'était pas parvenu, jeudi à 10 heures, à exécuter sa mission.

Initiatrice de la contestation engagée sur la location, par M. Juppé, de cet appartement, l'ADCP se fonde, dans cette nouvelle démarche iconoclaste, sur une décision rendue par le tribunal administratif de Paris, le 31 juillet dernier, et dont les attendus n'avaient pas été rendus publics. Saisie par l'association, la juridiction administrative lui avait refusé l'autorisation de déposer une plainte au nom de la Ville, considérant que *« les faits dénoncés (...) n'ont pas été à l'origine d'un préjudice susceptible de conférer à la constitution de partie civile envisagée un intérêt suffisant pour la Ville de Paris »*. Le jugement se concluait toutefois sur cette remarque, lourde de sous-entendus : *« Si M. Alain Juppé estimait qu'il a pu bénéficier (...) d'une minoration de loyer par rapport au prix du marché, fût-elle peu importante, la présente décision ne fait pas obstacle à ce que l'intéressé propose à la Ville de Paris de reverser telle somme représentative de la différence, notamment en sollicitant l'émission par la Ville du titre de recettes correspondant. »*

Dans leur *« sommation interpellative »*, les avocats de l'ADCP rappellent que l'ancien procureur de la République à Paris, Bruno Cotte, saisi par l'association, avait estimé que les faits dénoncés pouvaient constituer le délit de *« prise illégale d'intérêt »*, tout en décidant de n'engager aucune poursuite pénale, à la condition que M. Juppé déménage promptement (*Le Monde* du 13 octobre 1995). Sous la pression, le premier ministre avait alors effectivement annoncé son déménagement et son installation à l'Hôtel Matignon.

Selon l'ADCP, *« l'avantage total du délit commis par M. Juppé »* avant ce déménagement au détriment *« des finances publiques municipales »* s'élèverait au moins à 423 555,30 francs. Cette somme représente la différence entre le montant du loyer effectivement acquitté par M. Juppé et un loyer de 110 francs par mètre carré, situé *« dans la fourchette basse »* des loyers du 6ᵉ arrondissement de Paris, tels qu'ils apparaissent dans les statistiques de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), annexées au texte de la sommation. Mᵉˢ Biju-Duval et Montebourg signalent aussi que, outre 1,1 million de francs de travaux d'aménagement, l'appartement de la rue Jacob a bénéficié de deux extensions, en 1992 et 1993, portant sa surface totale de 130 à 161,62 mètres carrés – plus 21 mètres carrés de terrasse –, le tout *« sans augmentation de loyer »*.

DES PRÉCÉDENTS

Deux autres membres éminents du RPR, Robert Pandraud et Camille Cabana, respectivement ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris et ancien adjoint chargé des finances, avaient pris l'initiative, cet été, de rembourser la Ville après avoir bénéficié, durant plusieurs années à leur domicile, d'employés de maison rémunérés par la municipalité. M. Cabana avait versé 618 000 francs, M. Pandraud 92 000 francs (*Le Monde* du 5 septembre). Redoutant les conséquences d'une enquête préliminaire diligentée par le parquet de Paris sur des emplois fictifs à d'Air France, Matignon avait, par ailleurs, ordonné le remboursement des salaires indûment perçus à ce titre par Dominique Tiberi, le fils du maire de Paris. Incluant également les charges supportées par la compagnie aérienne, la somme remboursée par le secrétariat général du gouvernement dépassait 1,1 million de francs (*Le Monde* du 25 octobre).

S'appuyant implicitement sur ces précédents, les conseils de l'ADCP indiquent, en conclusion de la sommation, qu'à défaut d'une proposition de remboursement du premier ministre, *« selon les modalités de son choix »*, ils entendent *« demander sans délai à la Ville de Paris d'émettre le titre de recette correspondant, exécutoire de plein droit contre son ancien adjoint aux finances, Alain Juppé »*.

Hervé Gattegno

Un projet de loi contraint MM. Nucci et Chalier à rembourser plus de 20 millions et 1,5 million de francs

LE CONSEIL DES MINISTRES a adopté, mercredi 18 décembre, le projet de loi portant règlement définitif du budget pour 1995. Le déficit budgétaire a été arrêté à 322,96 milliards de francs. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a indiqué que ce projet de loi intègre les arrêts de la Cour des comptes sur l'affaire Carrefour du développement. M. Lamassoure a souligné que le gouvernement avait suivi *« très exactement et au centime près »* les analyses de la juridiction financière condamnant Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, et Yves Chalier, son chef de cabinet, à rembourser respectivement 20 463 000 et 1 429 000 francs à l'Etat.

Révélée en avril 1986 par le ministre de la coopération de la première cohabitation, Michel Aurillac (RPR), cette affaire a mis au jour d'importants détournements de fonds effectués au profit de Carrefour du développement, une association fondée en 1983 et subventionnée par le ministère de la coopération. Si M. Chalier, notamment, a été condamné à cinq ans de prison en avril 1992, M. Nucci, maire de Beaurepaire et conseiller général de l'Isère, a, lui, été épargné grâce à la loi d'amnistie de 1990. Dans un arrêt rendu en septembre 1992 par la Cour des comptes, les deux hommes avaient toutefois été déclarés *« conjointement et solidairement comptables de fait de l'Etat »* pour une somme supérieure à 50 millions de francs.

Dans un rapport de décembre 1995, la Cour des comptes demandait à MM. Nucci et Chalier de faire *« la preuve du reversement au Trésor de l'excédent resté entre leurs mains »*. Les sommes concernées représentent la partie des fonds alloués à Carrefour du développement par le ministère de la coopération dont personne n'a jamais retrouvé la trace. MM. Nucci et Chalier avaient trois mois pour apporter ces preuves.

C'est donc une étape supplémentaire, mais pas définitive, qui a été franchie avec l'adoption du projet de loi de règlement définitif du budget 1995. Sur le plan de la procédure, ce texte demande au Parlement de reconnaître d'utilité publique une partie des dépenses qui avaient été engagées dans cette affaire. Pour le reste, une somme de près de 22 millions de francs reste à la charge conjointe de MM. Nucci et Chalier : 20 463 000 francs pour le premier et 1 429 000 francs pour le second, selon M. Lamassoure. Présenté au Parlement avant la fin de l'année, le projet de loi devrait être adopté au printemps 1997.

Olivier Biffaud

Quinze à vingt ans de prison pour les assassins de Jacques Roseau

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

PROCÈS

La cour d'assises de l'Hérault, présidée par Daniel Duchemin, a infligé, mercredi 18 décembre, une peine de vingt ans de réclusion criminelle à Gérald Huntz et Jean-Claude Lozano, tous deux âgés de soixante et un ans, alors que Marcel Navarro, soixante-trois ans, a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. Les trois hommes ont été déclarés coupables du meurtre avec préméditation de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, abattu de trois balles de pistolet le 5 mars 1993 à Montpellier.

Un seul des trois hommes était l'auteur des coups de feu, mais l'instruction n'ayant pas permis d'identifier clairement l'assassin et de préciser le rôle de chacun, ils avaient tous trois été renvoyés devant la cour d'assises pour répondre du crime d'assassinat. En jargon juridique, cette procédure résulte de la notion de « co-action » qui doit être distinguée de la complicité. La co-action considère que le « co-auteur » supporte la même responsabilité que celui qui a effectivement appuyé sur la détente. En revanche, la complicité, qui n'était pas visée dans ce procès, suppose que l'action de l'accusé se limite à l'aide, à l'assistance ou à la fourniture de moyens à l'auteur principal. Elle constitue un degré inférieur même si, en théorie, le complice encourt la même peine que l'auteur. En retenant la co-action, le juge d'instruction, puis la chambre d'accusation, avaient tracé un chemin dont la cour d'assises pouvait difficilement s'écarter. Il eût fallu que les débats fassent apparaître suffisamment d'éléments nouveaux pour que le président de la cour d'assises décide de poser des *« questions subsidiaires »* relatives à la complicité ou à d'autres circonstances résultant des débats.

DÉNONCIATIONS MUTUELLES

Or, malgré quelques variantes dans leurs déclarations et quelques dénonciations mutuelles, rien ne permettait de modifier l'accusation et le procureur général Paul-Louis Aumeras avait requis contre les trois hommes la même peine de vingt ans de réclusion criminelle. Sur la culpabilité, la marge de manœuvre du jury était étroite car une réponse négative aurait entraîné un acquittement sans possibilité de sanctions pour un autre chef d'accusation. Tout au plus, le jury pouvait répondre « non » à la question relative à la préméditation, mais malgré les efforts de la défense, toutes les questions posées aux jurés ont reçu une réponse positive. Sur la peine, les jurés disposaient d'une plus grande latitude, et la longueur du délibéré – quatre heures – pour répondre à seulement quinze questions révèle que c'est sur la sanction à infliger que le débat fut le plus âpre.

Le verdict a été accueilli de la même manière que le procès s'était déroulé : sans émotion. Curieux procès au cours duquel les accusés n'ont eu d'existence qu'au travers de ceux qui, par leurs discours, les ont poussés au crime en exploitant les douleurs de la guerre d'Algérie.

Maurice Peyrot

La grippe connaîtra son pic épidémique à la fin du mois

ELLES NE LE SAVENT PAS encore, mais quelques milliers de personnes se passeront des traditionnelles agapes de fin d'année pour observer les réveillons de sous leur couette. La grippe, cette année de souche asiatique, connaîtra en effet son pic épidémique à la fin du mois.

Depuis la dernière semaine du mois de novembre, la réalité de l'épidémie que médecins et virologistes redoutaient ne fait plus de doute. A la mi-octobre déjà, la maladie s'était manifestée chez des personnes originaires de la région Rhône-Alpes qui revenaient de l'île de la Réunion, porteuses du virus. Puis, presque simultanément, de nouveaux cas ont été détectés en Lorraine et en Bretagne. Enfin, lorsque le seuil fatidique des cent quarante cas pour cent mille habitants a été franchi, lors des derniers jours de novembre, l'alerte générale était donnée. A la troisième semaine de l'épidémie, entre le 9 et le 15 décembre, un million de personnes avaient déjà consulté leur praticien pour des symptômes bien connus : courbatures, température du corps qui s'élève à plus de 39 °C, toux et maux de gorge.

Deux enfants, âgés de trois ans et dix-neuf mois, sont décédés de cette maladie dans la Loire. Plus de la moitié des malades sont des personnes de moins de vingt ans. En région parisienne et en Rhône-Alpes, où le virus est le plus contagieux, elle touche jusqu'à deux mille personnes sur cent mille habitants.

A l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), les chercheurs ont constaté que, *« lorsque les épidémies de grippe apparaissent avant Noël, elles durent environ huit semaines »*. Selon le docteur Fabrice Carrat, *« l'émergence est plus forte et plus rapide que lorsque le phénomène se déclare après Noël, avec une amplitude au moment du pic qui est beaucoup plus large »*.

RISQUES DE COMPLICATIONS

Observées depuis douze ans par les chercheurs de l'Inserm, les grippes ne sont jamais deux fois semblables. Cette année, c'est la souche A, type H3N2, dénommée Wuhan, qui sévit. Isolée en Chine – d'où son nom – à la fin de 1995, elle semble se combiner avec des surinfections telles que des pneumopathies, qui peuvent s'avérer très graves. Les personnes âgées y sont traditionnellement les plus sensibles, ainsi que des personnes déjà sujettes à des insuffisances respiratoires, cardiaques ou métaboliques. Un quart de ces personnes suivies médicalement échappent tout de même à la vaccination, pourtant prise en charge par la Sécurité sociale.

Chaque année, il se vend environ huit millions de vaccins antigrippaux en France. Mais les personnes qui n'ont pas jugé utile de s'immuniser contre le virus n'ont plus vraiment intérêt à le faire, puisqu'il faut environ dix jours avant qu'il ne fasse effet. Selon Jean-Claude Manuguerra, virologiste à l'Institut Pasteur, *« il est possible que cela serve, mais c'est comme jouer à la roulette russe »*.

Aude Dassonville

Le capitaine Barril condamné à indemniser « Le Monde »

LE CAPITAINE Paul Barril a été condamné, mercredi 18 décembre, par le tribunal de grande instance de Paris, à payer 50 000 francs de dommages et intérêts à Jacques Lesourne, ancien directeur du *Monde*, à notre collaborateur Edwy Plenel ainsi qu'à la société *Le Monde* pour avoir engagé des poursuites en diffamation après la publication d'un article consacré à l'affaire des Irlandais de Vincennes.

Dans un jugement du 18 décembre, le tribunal insiste sur la *« mauvaise foi »* de Paul Barril qui, en engageant des poursuites contre le journal, a procédé *« en toute connaissance de cause à une dénonciation calomnieuse »*. M. Barril avait perdu en première instance en 1992, en appel en 1993 et en cassation en 1995 le procès intenté au sujet d'un article de mars 1991 expliquant la manipulation à laquelle il s'était livré lors de l'interpellation des Irlandais, en août 1982.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Francis Gibello, proviseur du lycée Vaucanson à Grenoble**, condamné en première instance, après l'accident d'un élève, à 10 000 francs d'amende avec sursis pour *« blessures involontaires »*, a vu sa peine confirmée en appel, mercredi 18 décembre. Les juges ont reconnu qu'il avait accompli *« les diligences normales »* lui incombant en alertant sa hiérarchie et le conseil régional sur l'état désastreux de certaines machines, mais a estimé qu'il avait manqué à ses obligations en ne sollicitant pas l'inspection du travail. – *(Corresp.)*

■ **ZONES FRANCHES : les ministres en charge de la politique de la Ville**, Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult, ainsi que le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, ont réuni, mercredi 18 décembre, 250 maires, préfets, parlementaires et responsables du monde économique afin de donner le signal de départ des zones franches urbaines. Les périmètres des 44 zones devraient être approuvés le 20 décembre par le Conseil d'Etat. Les entreprises pourront commencer à bénéficier des exonérations fiscales à partir du 1ᵉʳ janvier.

■ **ISLAMISTES : une vingtaine de personnes ont été placées en garde à vue**, jeudi matin 19 décembre, à l'issue d'un coup de filet visant la mouvance islamiste à Roubaix et Tourcoing (Nord), en Seine-Saint-Denis ainsi que dans les Hauts-de-Seine. Ordonnée par le juge Bruguière, l'opération s'inscrit dans le cadre d'une enquête portant sur un trafic de faux papiers et d'armes entre la Bosnie et la France. Cette information avait été ouverte en marge du démantèlement du réseau de malfaiteurs en relation avec des activistes islamistes, qui avait donné lieu à l'assaut de la maison des malfaiteurs par les policiers en mars 1996 à Roubaix.

■ **ISOLA 2000 : le promoteur Dominique Bouillon a été mis en examen**, mercredi 18 décembre, par le juge Eva Joly, pour *« complicité d'abus de confiance, recel et abus de biens sociaux »* dans l'affaire de la station de sports d'hiver Isola 2000. Un contrôle judiciaire très strict lui a été notifié. La belle-fille de M. Toubon, Sophie Deniau, ancien responsable de la station, avait été mise en examen la veille (*Le Monde* du 19 décembre).

■ **AFFAIRES : Francis Delattre, député (UDF-PR) du Val-d'Oise et maire de Franconville, a été mis en examen**, mercredi 18 décembre, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« trafic d'influence »* dans le cadre du dossier Pacary, par le juge d'instruction Edith Boizette. M. Delattre est soupçonné d'avoir perçu une commission de 6 millions de francs lors de l'attribution d'un marché public.

DÉFENSE Le ministre de la défense, Charles Millon, également président (UDF-PR) de la région Rhône-Alpes, devait annoncer à Lyon, jeudi 19 décembre, soixante-quinze mesures arrêtées par le gouvernement pour soutenir les bassins d'emplois touchés de plein fouet par les restructurations *militaires* et industrielles. ● LES ACTIONS PRÉVUES vont de l'aménagement d'infrastructures autoroutières à la création d'un pôle universitaire, en passant par l'implantation d'unités militaires. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, M. Millon affirme que « *les suppressions d'emplois ne sont pas inexorables* ». ● DE SON CÔTÉ, Thierry Klinger, le délégué interministériel aux restructurations de la défense, a reconnu devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale que les moyens financiers dont il dispose risquaient d'être insuffisants.

Soixante-quinze mesures pour compenser les restructurations militaires

Douze régions vont subir dès 1997 les premiers effets de la réforme de l'armée et de l'adaptation du potentiel industriel de la défense. Le gouvernement veut les aider à encaisser le choc. Des députés doutent de l'efficacité d'un dispositif bâti sur une multiplicité d'organismes

LE MINISTRE de la défense, Charles Millon, devait annoncer, jeudi 19 décembre, à Lyon, soixante-quinze mesures d'accompagnement économiques dont les effets sont censés compenser le déclin qui menace les bassins d'emplois touchés par les restructurations militaires et industrielles. Dans un premier temps, douze régions (Aquitaine, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes) sont directement intéressées.

En juillet, le gouvernement a rendu publique une série de dispositions qui, pour les trois années à venir, visent à adapter le potentiel militaire et industriel de la défense. Les plus spectaculaires ont été la dissolution de trente-huit régiments (dont onze en Allemagne), le transfert d'une quarantaine d'organismes militaires divers, la fermeture ou la transformation de trois bases aériennes, la suppression de quatre centres hospitaliers et le désarmement d'une douzaine de bâtiments de guerre. L'objectif est de parvenir à mettre sur pied une armée professionnelle. En outre, le gouvernement a incité des groupes industriels à fusionner (Dassault et Aerospatiale), à rationaliser leurs implantations (Direction des constructions navales), à se rapprocher (la Snecma et la Société européenne de propulsion) ou à gagner en productivité par la diminution des effectifs (GIAT Industries s'y emploie actuellement).

COORDONNER LES ACTIONS

Toutes ces opérations figurent en clair (pour la période considérée) ou en filigrane (si elles s'appliquent au-delà de 2002) dans la loi de programmation militaire (1997-2002) que le Parlement a adoptée au printemps. Ce texte précise aussi le montant et la nature du financement prévu pour accompagner ces réformes sur les plans économique et social, là où les personnels – civils et militaires, relevant de l'Etat ou du secteur privé – risquent d'être les plus atteints. Une délégation interministérielle d'une douzaine de membres, avec des « antennes » locales qui tardent encore à se mettre en place, a été instituée pour coordonner les actions à partir de la signature de conventions entre l'Etat et les collectivités territoriales touchées (dix régions ont déjà conclu de telles conventions en 1996).

Durant les six ans de la loi de programmation militaire, les investissements au profit des bassins d'emplois les plus menacés viennent du Fonds pour les restructurations de la défense (FRED), à hauteur de 940 millions de francs ; de l'Etat, qui finance des sociétés de conversion pour un montant global de 1,3 milliard ; et du ministère de la défense, qui attribuera 4,8 milliards de crédits d'adaptation industrielle à la DCN et à GIAT Industries. A cet effort budgétaire, on peut ajouter la somme de 9,1 milliards, allouée aux besoins de la professionnalisation des armées dès lors qu'elle impose aux personnels des départs volontaires, des reclassements ou une mobilité accrue.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, des fonds européens (Konver ou Feder) peuvent être mobilisés. Ils représentent l'équivalent de 750 millions de francs. Mais l'attribution de ces primes de reconversion ou de restructuration, d'une grande complexité, dépend de considérations spécifiques, d'ordre géographique (ou zonage).

Les mesures annoncées à Lyon par M. Millon, qui est aussi le président de la région Rhône-Alpes, ont plusieurs objectifs. Elles cherchent, d'abord, à mettre les réserves foncières et immobilières libérées par les armées à la disposition de collectivités, ou d'entreprises, qui présentent un projet viable d'aménagement des sites. Elles ont, ensuite, l'ambition de désenclaver certains bassins d'emplois en encourageant des choix d'équipements d'infrastructures routières. Elles veulent, enfin, proposer aux entreprises, désireuses de restaurer ou de développer l'environnement économique, des financements à moyen terme, un fonds de garantie et, le cas échéant, des prises de participations minoritaires.

Dès janvier 1997, des sociétés de conversion – comme la Sodie (filiale d'Usinor-Sacilor), la Sofred (du groupe GIAT Industries) ou la Geris (déjà présente en Aquitaine et en Bretagne) par exemple – pourront intervenir dans chaque bassin, selon des modalités qui se traduiront dans un cahier des charges rédigé en concertation avec des responsables élus et administratifs. De même, le Crédit local de France a prévu de réserver une enveloppe de 2 milliards de francs pour assister des collectivités locales qui voudraient participer à des actions de développement sans, pour autant, obérer leur niveau d'endettement.

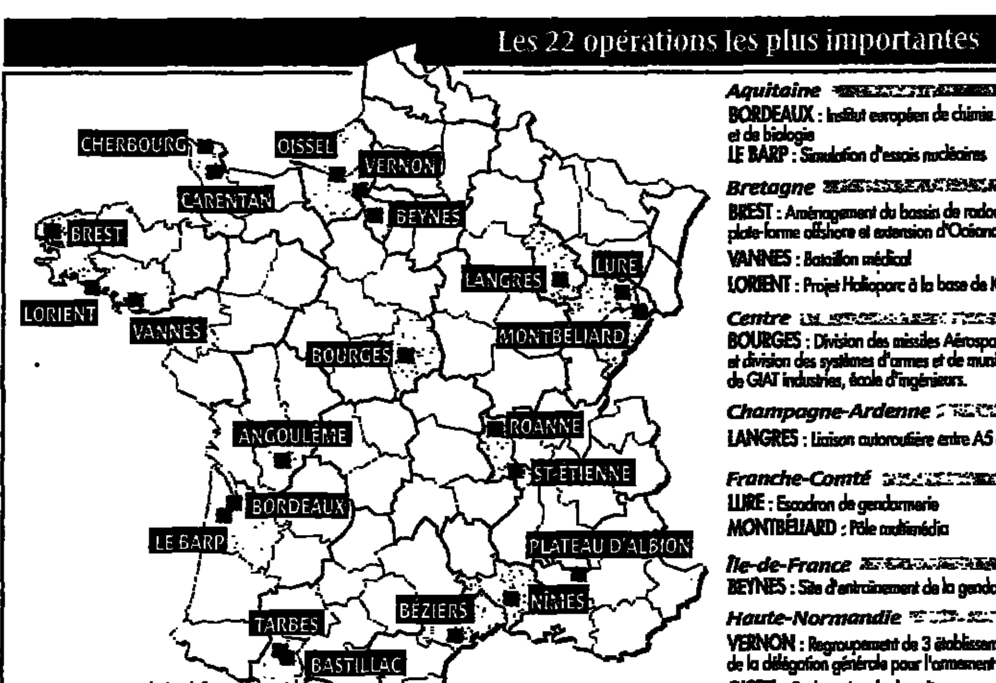
A la commission de la défense de l'Assemblée nationale, plusieurs députés, y compris dans la majorité, ont toutefois exprimé la crainte que la multiplicité de ces organismes *ad hoc* soit source de confusion et d'incohérence, voire d'inefficacité, dès lors que l'utilisation des crédits ne présenterait pas des garanties suffisantes de transparence.

J. I.

Une lettre à chaque élu

M. Millon a adressé une lettre à chacun des élus intéressés pour les informer des décisions du gouvernement sur le sort des biens immobiliers qui seront libérés par les armées en 1997. Toutes les mesures d'adaptation en matière de défense ne se traduisent pas par la libération – immédiate ou même à terme – d'un domaine militaire. Les armées estiment, en effet, indispensable de pouvoir conserver, au moins pour un temps, certaines emprises afin de stocker les matériels des unités dissoutes, avant de les vendre ou de les rétrocéder. De même, il a été prévu de réserver une douzaine d'installations importantes pour y baser les centres du rendez-vous citoyen, qui remplace le service national.

Les 22 opérations les plus importantes



Source : Ministère de la défense.

Les Brestois ne désarment pas

Une nouvelle manifestation pour défendre l'emploi est prévue à Brest le 30 janvier prochain. La date en a été décidée, mardi 17 décembre, par ceux – syndicats, associations, élus, union patronale, chambre de commerce et d'industrie – qui, le 19 septembre, avaient réussi à mobiliser dans la rue 25 000 personnes sur le thème « Brest debout ». L'inquiétude se nourrit en particulier de la situation à l'arsenal : 675 suppressions d'emplois pour 1996 et 1997 sur un effectif de 6 000 personnes, avec des conséquences importantes sur la sous-traitance.

Les craintes vont même au-delà : en l'état du plan de charge de l'arsenal, les constructions neuves connaîtront, à partir de 1998 et jusqu'à 2000, un creux préoccupant, que la diversification vers l'offshore ou la participation à des commandes militaires espérées à l'exportation ne combleront pas. D'où la demande d'avancer dans le temps la construction des transports de chalands de débarquement nᵒ III et IV, après le *Sirocco*, dont la mise à l'eau a eu lieu samedi 14 décembre. – *(Corresp.)*

Les moyens financiers risquent d'être insuffisants

ENTENDU la semaine dernière par les députés membres de la commission de la défense, Thierry Klinger, le délégué interministériel aux restructurations de défense, a reconnu que les moyens – notamment financiers – dont il dispose risquaient de ne pas être à la hauteur des situations créées dans les régions par la réforme des armées et la réorganisation de l'industrie. A cette occasion, M. Klinger a partagé l'avis de Bertrand Cousin (RPR, Finistère), convaincu qu'il existe un décalage entre les ambitions du délégué et ses moyens. « *L'état des finances publiques*, a expliqué M. Klinger, *rend difficile toute action nouvelle dans la période d'exécution des contrats de plan actuels* », singulièrement quand il faut accompagner des délocalisations « *qui*, dit-il, *se sont révélées jusqu'ici coûteuses pour réussir* ».

FORTES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

Compte tenu des opérations déjà lancées et « *des défaillances financières* » des administrations de l'Etat autres que le ministère de la défense, il faut s'attendre, a indiqué M. Klinger, à « *un gel des initiatives nouvelles jusqu'à la fin de 1998* ». « *La situation économique générale*, a-t-il ajouté, *s'est modifiée et ne permet plus de mettre en œuvre des programmes sociaux ambitieux mais coûteux* » dans les régions.

Le délégué interministériel aux restructurations de défense a reconnu que les déflations de personnels pourraient toucher de 50 000 à 60 000 salariés pendant les six années (1997-2002) de la loi de programmation militaire. Il a établi une distinction dans la manière dont sont traités les personnels de l'Etat et ceux qui relèvent du secteur privé.

« *L'Etat*, a expliqué M. Klinger, *a tendance à réserver un sort privilégié aux personnels de ses établissements* », comme GIAT Industries ou la direction des constructions navales (DCN), « *alors que les salariés de droit privé ne peuvent bénéficier que des mesures de droit commun à un moment où les ressources du Fonds national pour l'emploi ne permettent plus d'accorder le régime le plus favorable* ». Il a souligné « *les difficultés des entreprises privées* [notamment les PME/PMI] *travaillant en sous-traitance des entreprises publiques* ». Pour autant, tout n'est pas simple, non plus, pour les salariés de l'Etat. « *L'accueil du personnel de la défense dans les administrations civiles*, a noté M. Klinger, *se heurte à l'absence d'emplois disponibles, à l'hostilité des personnels des ministères et à l'égoïsme des éventuels employeurs.* »

Charles Millon, ministre de la défense

« Les suppressions d'emplois ne sont pas inexorables »

« Des élus et des syndicats craignent que les engagements de l'Etat envers les collectivités touchées par les restructurations ne soient pas tenus. Que leur répondez-vous ?

– Lorsqu'il a fixé les orientations nouvelles de notre défense, Jacques Chirac a pris des engagements solennels quant à la prise en compte des conséquences économiques et sociales de cette réforme. Des garanties sont inscrites dans la loi de programmation militaire, qui précise le montant et les modalités de l'effort financier que l'Etat consentira pour accompagner. Le bilan que le gouvernement a souhaité faire à la fin de cette année montre que l'Etat tient ses engagements, ce que reconnaissent la plupart des élus locaux.

– Où en est l'application des plans sociaux dans les entreprises de défense ? On évoque toujours la perspective de 50 000 à 60 000 suppressions d'emplois d'ici à 2002 –

– Si l'industrie française d'armement a perdu près de 10 000 emplois par an depuis 1989, c'est peut-être en partie parce que les gouvernements successifs n'ont pas voulu agir. A la demande du président de la République, le gouvernement a engagé une réforme de l'industrie de défense reposant sur l'anticipation, c'est-à-dire la capacité de prévenir et d'infléchir une évolution qui n'est pas inexorable.

» Je n'ai jamais compris comment on peut préjuger, six ans à l'avance, le résultat des actions de développement, de diversification et d'exportation engagées par nos entreprises d'armement. Comparez, ne serait-ce que les perspectives chez Aerospatiale, il y a un an, et ce qu'elles sont aujourd'hui, du fait de son prochain rapprochement avec Dassault et de la signature d'importants contrats ! Le président de la Snecma aurait-il pu prévoir, il y a six mois, que son plan social pourrait être revu à la baisse ? Eurocopter n'a-t-il pas évité un plan social touchant 1 000 personnes grâce à un contrat à l'exportation ? Ces exemples permettent de mesurer la vanité de projections chiffrées à cinq ou six ans qui ne seraient pas ajustées en permanence. L'Etat a joué un rôle dans chacun des cas que je viens de citer et le ministère de la défense élabore un plan de soutien à l'exportation, mobilisant tous les acteurs concernés, qui, là encore, devrait stimuler l'activité.

» Quant aux conditions de la mise en œuvre des réductions d'effectifs, j'observe avec satisfaction les progrès accomplis. Je pense à l'accord sur la réduction du temps de travail à GIAT Industries, qui va permettre de préserver plusieurs centaines d'emplois pendant la durée du plan social et aux mesures négociées avec les organisations syndicales du ministère de la défense, telles que la mobilité de proximité qui trouvera application à la direction des constructions navales (DCN).

– Les PME et PMI ne sont-elles pas finalement les principales victimes des restructurations industrielles et de l'austérité budgétaire ?

– C'est pour cette raison qu'elles bénéficient en priorité des aides à la diversification de leur marché et de leur clientèle : assistance technique, soutien financier des projets de développement grâce au Fonds pour les restructurations de défense (FRED) et à l'action des sociétés de conversion, mobilisation des modes de financement particuliers proposés par la Banque de développement des petites et moyennes entreprises.

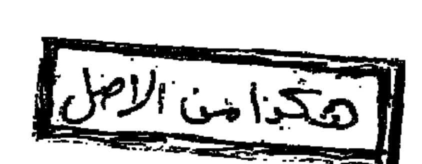
– Les conventions signées avec les régions ne sont-elles pas de simples déclarations de bonnes intentions ? Par exemple, la région Rhône-Alpes, que vous présidez, et qui est très touchée par la crise de GIAT Industries, a-t-elle pris ses responsabilités dans l'accompagnement des plans sociaux ?

– Rhône-Alpes a été la première région à signer une convention. Celle-ci a permis de réunir tous les responsables locaux, préfets, élus, chefs d'entreprise, autour d'un diagnostic commun : aujourd'hui, des programmes propres à chaque site sont en cours de définition. La région a déjà agi dans plusieurs domaines : aide à la reprise de la société Famer, sous-traitant de la Snecma ; aide à l'investissement de Saint-Gobain dans la Loire ; aide au développement de Sarma, un équipementier aéronautique. Rhône-Alpes a également prévu de proposer une partie des postes qu'elle va créer au personnel de GIAT Industries. L'Etat s'est associé à toutes ces interventions.

– Quels enseignements tirez-vous du travail, depuis six mois, de la délégation interministérielle aux restructurations de défense, dont la tâche apparaît plus rude que prévu ?

– La tâche est rude, en effet, et je salue l'opiniâtreté de Thierry Klinger, qui fédère l'action de toutes les administrations et assure le dialogue avec les responsables locaux, au premier rang desquels les élus. Quant au résultat, il se concrétise par les soixante-quinze premières mesures que le gouvernement vient de rendre publiques et par un programme de conversion économique de chaque bassin concerné. Il faut continuer dans cette voie. »

Propos recueillis par Jacques Isnard



DISPARITIONS

Jean-Pierre Lévy

Le fondateur du mouvement de résistance « Franc-Tireur »

JEAN-PIERRE LÉVY, fondateur du mouvement de résistance « Franc-Tireur » pendant la seconde guerre mondiale et compagnon de la Libération, est mort, lundi 16 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 28 mai 1911 à Strasbourg (Bas-Rhin), Jean-Pierre Lévy a pris une part active à la Résistance intérieure en France – il s'y fait appeler « Gilles » – et notamment à la libération de Paris. C'est un homme discret et il maintiendra cette attitude toute sa vie durant. Dès novembre 1940, à Lyon, il fait acheminer outre-Manche des Anglais et des patriotes désireux de s'engager dans la France libre. Il commence à recruter, dans les régions lyonnaise et stéphanoise, un réseau de résistants qui prend le nom de « France-Liberté ». Plusieurs fois inquiété par la police de Vichy, à cause des imprudences commises par certains de ses amis, Jean-Pierre Lévy n'en réussit pas moins, fin 1941, à éditer en zone Sud un journal clandestin, *Franc-Tireur*, qui donnera son nom à l'un des plus importants mouvements de résistance, après « Combat » et « Libération ». Ce mouvement comptera dans ses rangs des personnalités aussi diverses que Georges Altman, Claudius Petit ou Yves Farge.

C'est à Avignon que Jean-Pierre Lévy, dont la personnalité s'affirme et qui se montre soucieux de préserver son indépendance, rencontrera, après janvier 1942, Jean Moulin, l'homme qui a été chargé, au nom du général de Gaulle, d'unifier les actions de la Résistance en France. Dans le même temps, il garde ses contacts avec des agents de l'Intelligence Service britannique. Il continue de recruter, tantôt des diffuseurs du journal ou de tracts, tantôt des responsables du renseignement et de l'action militaire en zone occupée comme en zone non occupée. Lors d'un séjour à Londres, il refusera d'être intégré au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services gaullistes, parce qu'il ne tient pas à sacrifier son autonomie de chef d'un mouvement de résistance.

A plusieurs reprises, lors de ses rencontres avec Jean Moulin, Jean-Pierre Lévy va jouer un rôle non négligeable de conciliateur, en raison des tensions qui existent entre le représentant en France du chef de la France libre, d'une part, et Henri Frenay (« Combat ») et Emmanuel d'Astier de La Vigerie (« Libération »), de l'autre. En mai 1942, il est le seul chef de « Franc-Tireur », du fait de l'arrestation de ses amis, et il apparaît comme le plus unitaire des chefs de la Résistance.

ARRÊTÉ PAR VICHY

A partir de décembre 1942, Jean-Pierre Lévy, grâce à ses appuis en Angleterre et à des parachutages, parvient à créer des équipes de groupes francs pour organiser des sabotages. Dès la naissance des « Mouvements de résistance unis » (MRU), en janvier 1943, il entre à leur directoire aux côtés de Jean Moulin, Henri Frenay et Emmanuel d'Astier de La Vigerie. Il est fait compagnon de la Libération, le 24 mars 1943, au titre de la Résistance intérieure. Entre avril et juillet 1943, il travaillera, à Londres, et durant un bref passage à Alger, avec le général de Gaulle.

En janvier 1944, Jean-Pierre Lévy, membre du Comité national de la Résistance (CNR), est arrêté par la police de Vichy, sous un prétexte fallacieux, et enfermé à la prison de la Santé. Ses amis cherchent à le libérer, notamment lors de son passage devant le tribunal à Paris, mais ils échouent. Ce n'est qu'en juin 1944, à leur seconde tentative, qu'ils réussiront à le faire évader lors du transfert à la prison de Fresnes. Il sera ensuite l'un des artisans majeurs de la libération de Paris.

Devenu commissaire (provisoire) de l'Office professionnel de l'industrie du cuir, Jean-Pierre Lévy est, en 1947, nommé directeur des industries diverses et des textiles au ministère de l'industrie et du commerce. Durant dix ans, de 1944 à 1954, il est aussi administrateur du quotidien parisien *Franc-Tireur*, qui sera racheté en 1957 par Cino del Duca et qui paraîtra sous le titre *Paris-Journal*. Entre 1957 et 1969, il exercera plusieurs responsabilités d'administrateur aux Houillères d'Auvergne, à la régie Renault et à l'Office national des forêts. En 1970, il est conseiller d'Etat en service extraordinaire et, entre 1971 et 1976, il préside le Centre national pour l'exploitation des océans.

En 1977, une historienne, Dominique Veillon, consacrera, chez Flammarion, au mouvement « Franc-Tireur » et à son fondateur un livre intitulé : *Le Franc-Tireur, un journal clandestin, un mouvement de résistance 1940-1944*. Pour sa part, Jean-Pierre Lévy, avec beaucoup de discrétion sur son passé de grand résistant, choisira de s'occuper avec abnégation de plusieurs associations et œuvres issues de la Résistance.

Croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance, compagnon de la Libération, Jean-Pierre Lévy était Grand-croix de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Raphael Samuel

Un historien anglais novateur et engagé

L'HISTORIEN anglais Raphael Samuel, emporté par un cancer le 9 décembre à l'âge de soixante-deux ans, a construit une vie et une œuvre de réputation internationale sur le rapport entre le passé et le présent.

Les milieux successifs qui avaient été les siens dans sa jeunesse l'avaient orienté dans cette voie. Sa famille appartenait à cette communauté des ouvriers juifs de Londres pour qui un engagement politique à gauche est aussi naturel que la passion pour l'histoire. Tout jeune, il avait adhéré au Parti communiste et avait participé aux côtés de ses aînés – Hill, Hobsbawn, Thompson – au groupe des historiens de ce parti dont les discussions ont renouvelé la façon de faire de l'histoire. Survint l'insurrection de Budapest. Samuel quitta le parti et refit sa vie et ses pensées. Il devint ce que nous appelons en France un intellectuel, menant de pair un engagement constant à gauche et des travaux d'historien dont il revendiquait l'opposition à la tradition de la neutralité historique.

Il trouva sa voie dans « *la volonté délibérée d'échapper aux conventions et à la froideur des séminaires de recherche* ». Il prit pour thèmes la mémoire du passé, l'interprétation du quotidien, la constitution de la notion du patrimoine et ce qu'on appellerait de ce coté de la Manche l'émergence des « lieux de mémoire ». On en retiendra deux livres : *East End Underworld*, truculente biographie d'un petit truand de l'Est de Londres, et *Theatres of Memory*, enquête excitante sur la montée du rétro dans la culture britannique contemporaine. Ces deux grands livres exprimaient un choix politique : « *Prendre au sérieux le sentiment de perte d'identité et d'appauvrissement culturel qui s'est développé en Grande-Bretagne ces dernières années, en réponse au changement social depuis la guerre, et faire face aux aspirations nostalgiques dont se nourrissent des mouvements comme le Front national* [anglais]. » Cette perspective l'amena avant bien d'autres dans des voies pionnières : le recours au témoignage oral, l'étude de l'archéologie industrielle, l'utilisation de sources nouvelles comme les photos et les chansons, la reconnaissance des rapports entre femmes et hommes comme clé des représentations et des décisions. Ainsi la Grande-Bretagne a-t-elle pu éviter le divorce entre histoire sociale et culturelle.

Mais, pour Samuel, l'historien devait intervenir de toutes ses forces dans la vie de la cité. Il batailla donc pour faire évoluer l'enseignement de l'histoire dans les écoles et les lycées de Grande-Bretagne. Il dirigea des volumes sur l'histoire du patriotisme dans son pays. La nation était au cœur de ses interrogations, qu'il partageait avec un mouvement d'étudiants, de chercheurs et d'ouvriers dont il était un des animateurs : les Ateliers de l'Histoire (History Workshop), né en 1966, dont l'élan se prolonge depuis 1976 dans la revue du même nom.

Aucun des livres écrits ou dirigés par Raphael Samuel n'est traduit en français. Pourtant son œuvre, sa rigueur dans le métier d'historien, son culte de l'archive, son sens du partage du savoir méritent un large écho dans notre pays, lui aussi confronté au problème d'une réappropriation critique de son passé.

Patrick Fridenson

■ **GUY LAGNEAU**, architecte et urbaniste, est mort à Paris lundi 16 décembre à l'âge de quatre-vingt-un ans. Après avoir participé avec Le Corbusier au montage du Pavillon de l'Esprit nouveau (1937), il achève ses études dans le troisième atelier d'Auguste Perret (1942). Avec ce dernier il commence sa carrière dans l'Atelier de reconstruction du Havre, puis s'associe aux architectes Dimitrijevic et Weill pour fonder l'agence LWD, qu'on retrouve elle-même associée à Charlotte Perriand, Prouvé ou Perrotet, au cours d'une carrière fertile en France comme en Afrique. Paul Delouvrier lui confie en 1962 l'étude du schéma directeur de la région parisienne, et il attachera son nom à plusieurs bâtiments importants dans les villes nouvelles : Centre administratif d'Evry (1965-1977), Banque de France à Marne-la-Vallée (1985), Centre commercial de la Défense (1987). Ce rationaliste convaincu et cultivé avait été également professeur à l'Ecole des beaux-arts (1950-1955).

■ **RUBY MURRAY**, chanteuse irlandaise, vedette des années 50, est morte d'un cancer, mardi 17 décembre, à Torquay (Angleterre), à l'âge de soixante et un ans. Née le 29 mars 1935 à Belfast, Ruby Murray, surnommée « The Heartbeat Girl », du nom de son premier succès, fut en Angleterre une des plus grandes vedettes de la musique pop des années 50. En 1955, cinq de ses chansons ont été inscrites simultanément au hit-parade du Top 20, ce que même les Beatles n'ont jamais réussi.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Avec l'allant qu'on lui connaît,

Julie Clémentine,
née le 6 juin 1994,

applaudit à la naissance de sa sœurette,

Claire Justine,

le 12 décembre 1996,
au foyer de
Florence PERRIN et de
Pierre-Emmanuel PELCENER

Le Chalet, Le Village,
38250 Lans-en-Vercors.

Jacqueline et Gérard PELCENER
s'en réjouissent.

M. et Mme Michel LEVALLOIS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Yasmine,

petite sœur de Maïa,
le 21 novembre 1996,
au foyer d'Agnès et Kader Abderrahim.

Anniversaires naissances

Bon anniversaire,

Liv.

Je voudrais toujours te chérir.

Mariages

Laurent et *Sonya* BIGARD

ont la joie de faire part de leur union,
qui a été célébrée le 14 décembre 1996.

6, rue de Viroflay,
75015 Paris.

– Paris-Bruxelles.

Georges SAILLARD
et
Sophie ESCOJIDO

sont heureux de vous annoncer leur mariage, *qui été célébré à Bruxelles* le 13 décembre 1996.

Décès

– Catherine Bilderling,
née *Meyendorff*,
son épouse,
Catherine Refabert,
et Sophie Shibab,
ses filles,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire faire du décès du

baron Alexandre
BILDERLING,

le jeudi 17 décembre, à Tours, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Un office religieux sera célébré *le* vendredi 20 décembre à 9 heures dans la crypte de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris 8e.

Inhumation au cimetière de Sainte-*Geneviève-des-Bois (Essonne)*.

– Sven Follin,

Gérard Follin et Lise Deramond Follin,
Dominique et *Gilbert* Diatkine,
Michel Follin,
ses enfants,

Anne Diatkine,
Manuel Diatkine,
Elise Follin,
avec le souvenir de
Benjamin Follin,
ses petits-enfants,

Jules Farenc-Deramond,
Christine Fersen,
Claire Painchault,
Evelyne de La Laurencie,

ses amis,

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Clotilde, Denise
BERNARD-WOLFF,

survenue *le 16 décembre 1996*, *dans* sa quatre-vingt-cinquième année.

Une cérémonie aura lieu le lundi 23 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris 5e, *suivie* de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

5, rue Ravignan,
75018 Paris,
48, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.
« *La Godefraise* »,
61110 Bretoncelles.

– Toute l'équipe du *Monde diplomatique* a la tristesse de faire part du décès de

Jacques DECORNOY,

survenu le *16 décembre 1996*.

Ses obsèques auront lieu le 23 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris 1er.

(Le Monde du 19 décembre.)

– Hélène,
sa fille,
Michel, Henri et leurs épouses,
ses *fils et ses* belles-filles,

Vincent, Clarisse, Sanny, Benjamin,
Adrien et Julien,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Josette COULOMB,

survenu à Paris, le *14 décembre* 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Ses* enfants,
M. José et J.-Luc Sanson,
Françoise et J.-P. Faber,
Ses petits-enfants,
Emilie, Estelle et Etienne,
Sa belle-sœur,
Mme Micheline Le Pors,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Félix LE PORS,
née Sophie FER,

le 18 décembre 1996, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 décembre 1996, à 14 h 30, en l'église de Scrignac, Finistère.

– Jean et Nicole Matheron,
Nicole Henocq,
Philippe et Geneviève Matheron,
François et Sylviane Matheron,
Louis et Marie-José Barcet,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants
Ses cinq arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Joseph MATHERON,
née Lucie PULICANI,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 décembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris 16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
1, rue Ribera,
75016 Paris.

– Florence Kalish,
Liliane et Jacques Lacombe,
Michèle et Michel Loux,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MERLIN-LEMAS,
née Thérèse STEIN,

le 17 décembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

M. Loux,
77, rue de l'Abbé-Carton,
75014 Paris.

– Mme Simone Méline
a la douleur de faire part du décès de son mari,

M. Pierre MELINE,
ingénieur des mines,
prisonnier de guerre 39-40,

survenu le 20 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 3 décembre 1996.

– Mme Henry Fara
Et son fils Jean-Baptiste,
M. Jérôme Messeca,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henry MESSECA FARA,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 décembre 1996, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– La délégation générale du Québec
Et la Librairie du Québec,
ont la tristesse de faire part du décès,
à Montréal, le 14 décembre 1996, de

Gaston MIRON
poète et éditeur québécois,
auteur de *L'Homme rapaillé*.

Condoléances sur registre à sa fille, Emmanuelle, et à sa conjointe, Marie-*Andrée Beaudet, ainsi qu'à sa famille*, à partir de ce jour, à la Librairie du Québec, 30, *rue* Gay-Lussac, 75005 Paris.

(Le Monde du 19 décembre.)

– Lalé et Bernard PAJOT,
ses parents,
Et toute sa famille,
ont la *douleur d'annoncer le décès de*

Christine,

à l'âge de vingt-sept ans.

Un office religieux sera célébré en l'église Saint-François-de-Sales, côté rue Ampère, Paris 17e, le lundi 23 décembre à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Viète, Paris 17e.

– Olivier et Jean-François PAJOT,
ont la très grande tristesse d'annoncer la disparition de

Christine,

leur sœur triplée,
survenue le 17 décembre 1996.

– La famille et les amis de

M. Etienne PERROT

font part de son décès, survenu le 17 *décembre* 1996.

8, rue Louis-Périn.

77590 Bois-le Roi.

– Mme Françoise Petitot,
M. Jean Petitot,
ses enfants,
Leurs conjoints Renaud et Anne,
Mme *Carmen Cocorda*,
son épouse,
Benoît Fort, Camille Petitot,
ses petits-enfants,
MM. Paul et Daniel Petitot,
ses frères,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Romain PETITOT,
dit *François BRUEL*,
journaliste,

le 17 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La levée de corps a lieu à l'hôpital Cochin, ce jeudi 19 décembre, à 15 heures. Les obsèques auront lieu le samedi 21 décembre à Libourne, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

74, place Saint-Jacques,
75014 Paris.

Ancien secrétaire général adjoint de l'Union chrétienne des jeunes gens, collaborateur au journal *Combat* de 1944 à 1947, fondateur du *Télégramme économique*, François Bruel était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

Anniversaires

– Il y a treize ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
son épouse,
ses enfants,
ses petits-enfants.

Communications diverses

Pour l'épée d'académicien d'Hector Bianciotti

A l'occasion de l'élection de

Hector BIANCIOTTI

à l'Académie française, ses amis ont constitué un comité pour lui offrir l'épée traditionnelle.

Ceux qui désireraient s'associer à ce témoignage peuvent adresser leur souscription aux Editions Grasset et Fasquelle, 61, rue des Saints-Pères, Paris 6e, sous forme de chèque bancaire libellé « Pour l'épée d'Hector Bianciotti ».

– « Mme Myriam Anissimov sera au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris 3e, ce jeudi 19 décembre 1996 à 20 h 30 : « *Primo Levi, la tragédie d'un optimiste* » (Ed. J.-C. Lattès). »

Remerciements

Jacky, *Farida et Myriam* LE CLOAREC,

très touchés par leur générosité, expriment leurs profonds remerciements aux personnels, parents et enfants de **l'école Saint-Exupéry-de-Garches**, ainsi que tous les commerçants.

Soutenances de thèse

Françoise Gargaros-Nicoladzé a soutenu sa thèse de doctorat ès lettres le 14 décembre 1996, à l'université Paul-Valéry de Montpellier-I : **« L'œuvre de Jorge Semprun : la réitération, forme signifiante d'une quête identitaire tressée aux spirales de l'Histoire ».**
Mention : très *honorable avec félicitations* à l'unanimité du jury, composé de Jeanne-*Marie Clac, directrice de thèse, Guy Mer*cadier, Daniel-Henri Pageaux et Jean Tena. *En présence de* **Jorge Semprun**.

Marie-Christine Barbier a soutenu sa *thèse de doctorat en études néohelléniques* le 29 novembre 1996, à l'Inalco (Paris-7e) : **« L'impact du français sur le grec dans les domaines du social, de l'économie et de la politique, à travers les journaux *Vima* et *Iconomicos Tachydromos* ».** Mention : très honorable avec félicitations du jury, composé de messieurs les professeurs Tonnet, (Inalco), Philippson (Inalco), Argyriou (Strasbourg-II), et de Mmes Masson (professeur, *Montpellier-III) et Vratsos (docteur, Inalco)*.

– ***Isabel Violante Picon*** *soutiendra une* thèse de doctorat en italien le vendredi *20 décembre devant l'université* Paris-Sorbonne : **« Pratique et poétique de la traduction chez Giuseppe Ungaretti (1888-1970) ».** Jury composé de MM. les professeurs Jean-Michel Gardair, Gérard Genot, François Livi, directeur de thèse, Carlo Ossola et Mario Petrucciani. 14 h 15, Centre universitaire du Grand Palais, salle 10.

– Mlle Laurence Alfonsi soutiendra sa thèse de doctorat sur **« La réception de François Truffaut auprès de la critique et du public à l'étranger »** devant un jury *international*.
La soutenance aura lieu le vendredi *10 janvier 1997 à 14 30 à l'université de* Provence Aix-Marseille-I, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 01 (salle des professeurs, 2e étage).

Tatiana Eltsine la « princesse » du Kremlin

Depuis sa participation à la campagne de réélection de son père, la fille cadette de Boris Eltsine, âgée de trente-sept ans, joue un rôle croissant au côté d'Anatoli Tchoubaïs, le nouveau chef de l'administration présidentielle. Cette influence suscite des critiques

CONFORMÉMENT à une pratique en vigueur au Kremlin depuis l'époque soviétique, la famille du *vojd* (guide) n'intervient pas dans la vie politique du pays. Les bolcheviks les premiers mettaient un point d'honneur à ne pas mélanger politique et sentiments. C'est ainsi que des personnalités en vue et proches de Staline, comme Viatcheslav Molotov et Mikhaïl Kalinine – pour ne citer qu'eux –, ne levèrent pas le petit doigt lorsque leurs épouses respectives furent expédiées au Goulag par le Petit Père des peuples.

Un professeur moscovite dont la femme venait d'être arrêtée pour *« activités antisoviétiques »* demanda à Mikhaïl Kalinine, alors président du présidium du Soviet suprême de l'URSS (chef de l'Etat à titre honorifique), qu'il intervienne auprès de Staline pour faire libérer son aimée. *« Mon cher, non seulement je ne puis rien, mais je suis dans la même situation que vous »*, répondit Kalinine, laissant son visiteur pantois. Après huit ans d'attente – elle avait été arrêtée en 1938 pour avoir critiqué Staline en prenant le thé au Kremlin avec une amie –, le vieux bolchevik récupéra sa femme, Ekaterina Ivanovna, à la faveur d'une amnistie, en 1946.

Autre vieux bolchevik et fidèle entre les fidèles de Staline, l'ancien ministre des affaires étrangères de l'URSS, Viatcheslav Molotov dut attendre la mort du Géorgien, en 1953, pour reprendre la vie commune avec sa femme, Polina Jemtchoujina-Molotova, envoyée en 1948 au camp de Koustanaï, au Kazakhstan (Asie centrale), pour *« espionnage au profit de puissances étrangères »*. *« Rendez-moi Polina ! »* aurait-il lancé à Malenkov et Khrouchtchev qui lui demandaient, après les funérailles du guide, quel était son souhait le plus ardent. Traumatisée, la fille du couple, remplissant un jour un questionnaire scolaire sur sa famille, répondit *« sans »* à la question qui portait sur sa mère.

Une évolution s'est produite avec l'arrivée de Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev au pouvoir, en 1954, et avec ses successeurs. Si Galina, la fille de Brejnev, occupa le devant de la scène, ce ne fut pas en politique qu'elle s'illustra, mais plutôt par les révélations sur ses passions torrides pour des artistes du cirque de Moscou, son implication dans un trafic de diamants et toutes sortes de scandales. En revanche, le fils d'Andreï Gromyko, l'ancien ministre des affaires étrangères et les fils de Leonid Ilitch Brejnev ont bénéficié de postes élevés dans des ministères. Le mari de Galina brûla même toutes les étapes, passant de garde du corps à premier vice-ministre de l'intérieur. Mais sa carrière politique, brisée net par son implication dans le scandale du coton ouzbek, le mena directement au camp de travail de Nijni-Taguil, dans l'Oural où, divorcé de Galina, il purgea sept ans.

Au fait des usages de la nomenklatura, Boris Eltsine se garda bien de répéter les erreurs de son prédécesseur, Mikhaïl Gorbatchev, à qui l'on reprocha d'avoir trop mis en avant sa femme, l'arrogante Raïssa. Diplômée de philosophie et auteur d'une étude *« sociologique »* sur les loisirs des Soviétiques en milieu rural, Raïssa Maximovna, surnommée « la Tsarine rouge », était honnie des babouchkas russes depuis ses visites de kolkhozes en talons hauts et manteau de fourrure blanc de chez Dior. De plus, elle inquiétait les pontes de l'appareil du parti depuis que son mari avait révélé qu'il ne prenait aucune décision importante sans l'avoir consultée.

Au début de sa carrière au sommet de l'Etat, Boris Eltsine se garda bien de montrer sa femme ou ses filles. La première incursion de la télévision dans la vie privée du président russe remonte à 1993. Devenu impopulaire, engagé dans un bras de fer avec son opposition, Boris Eltsine accueillit pour la première fois chez lui une équipe de télévision à la veille d'un référendum portant sur ses pouvoirs présidentiels.

Le documentaire montre Boris Eltsine pestant depuis sa cuisine contre sa fille Tatiana et sa femme parce que *« le thé n'est pas assez chaud »*. Le ton du documentaire est familier, léger. Ainsi, le réalisateur et ami du président, Eldar Riazanov, s'étonne de ce qu'un clou dépasse de la chaise sur laquelle il s'est assis : *« Ça alors ! Je ne pensais pas que même chez le président... »* En avril 1994, lors de la parution de son autobiographie, intitulée *Sur le fil du rasoir*, la famille au complet est présentée, photographies à l'appui.

S'IL loue dans cet ouvrage la *« discrétion »* de sa femme, la *« douce »* Naïna, Boris Eltsine reconnaît toutefois que le *« grand conseil féminin »* (sa femme et ses deux filles) a *« le sang chaud »* : *« Il leur arrive de s'empoigner ferme sur les questions de politique, même si elles s'abstiennent lorsque je suis dans les parages. »* C'est dans ce livre que perce l'affection particulière de Boris Eltsine pour sa fille cadette, Tatiana, à qui, alors qu'elle n'est qu'un nourrisson, il a un jour donné... le sein. En 1959, Naïna étant hospitalisée, Boris avait dû emmener Tatiana, qui n'avait que quelques mois, chez la grand-mère, à trente heures de train de Sverdlovsk, lieu de résidence de la famille Eltsine. Il raconte : *« L'horreur, ce fut la nuit quand elle eut faim. La voilà qui braille et qui gigote. Tout le monde compatit. On cherche dans le train une jeune mère qui aurait du lait : personne (...). Pour finir, je lui donne mon sein. Elle y pose les lèvres et la voilà qui s'apaise. Autour de moi on rigole, les femmes ont des larmes aux yeux. »*

Entre 1994 et 1995, la guerre en Tchétchénie, les « affaires », l'arrogance des « faucons » de son entourage et les rumeurs quant à son penchant pour la bouteille vont considérablement ternir l'image de Boris Eltsine dans l'opinion publique russe. Lorsqu'au début de l'année 1996 il annonce son intention de briguer un second mandat, sa cote de popularité est au plus bas. On le dit gravement malade – il a eu deux infarctus en juillet et octobre 1995 –, incapable de gouverner et entièrement manipulé par les différents clans qui se déchirent autour de lui. C'est alors que Tatiana fait son entrée sur la scène politique russe. Celle qui n'est alors qu'une Moscovite presque ordinaire, partageant son temps entre son travail d'ingénieur et l'éducation de ses fils, Boris et Gleb, est mentionnée publiquement pour la première fois en février 1996. Son nom apparaît alors dans la liste officielle de l'équipe chargée de la campagne électorale du président russe.

Pour Tatiana, la proposition fut *« totalement inattendue »*. *« Au début de la campagne*, expliqua-t-elle entre les deux tours au quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, *je m'inquiétais. Je faisais mes remarques à papa. Alors, un beau matin, il m'a proposé de rejoindre son équipe. »*

L'ÉCRIVAIN Valentin Ioumachev, proche de Boris Eltsine, raconte : *« L'arrivée de Tatiana se fit on ne peut plus simplement. En février 1996, le président réalisa que le travail d'Oleg Soskovets* [un des « faucons » chargés de la campagne] *ne menait nulle part. Il lui fallait quelqu'un en qui il pouvait avoir une confiance absolue. Il a choisi sa fille. »*

Selon Alexandre Korjakov, l'ancien garde du corps et confident du maître du Kremlin, c'est en 1995 à Paris que celui-ci conçut le projet de faire entrer sa fille cadette en politique. *« Lors de sa visite en France à l'automne 1995, Boris Nikolaïevitch apprit le rôle joué par Claude Chirac, la fille du président français, pendant la campagne électorale de son père. L'idée lui a plu. »* Elle plut moins, dit-on, à l'« entourage » du président. *« Tatiana n'avait pas de projets précis. C'est pourquoi ils ne purent se liguer contre elle*, explique Pavel Borodine, le chef des services généraux de l'administration présidentielle. *Ce fut sa force, combinée à son intelligence et au savoir-faire qu'elle a reçu des Américains qui ont pris part à la campagne. »*

Entre février et juin 1996, Tatiana est, aux côtés de papa, sous les feux de la rampe. On la montre accompagnant le président dans ses tournées en province ou en train de lui donner l'ultime coup de peigne avant ses interventions : *« Je passe toutes mes journées avec lui (...). Et si aucune tâche précise ne m'a été fixée, je m'occupe de tout »*, explique-t-elle entre les deux tours. Pendant six mois, *« ne dormant qu'une heure par jour »*, Tatiana partage son temps entre les avions et son travail au quartier général de l'état-major de campagne, à l'hôtel Président, où l'équipe occupe trois étages. Le bureau de Tatiana (chambre 1119) jouxte celui de l'*american team* (chambre 1120), cinq *image makers* venus tout spécialement pour le temps de la campagne.

Tatiana, qui a l'oreille de Boris Eltsine et peut s'introduire chez lui à tout moment, joue les intermédiaires. George Gorton, qui prit part à la campagne du gouverneur de Californie avant de participer à celle du président russe, décrit une jeune femme *« naïve, timide, intelligente et idéaliste, que la moindre blague mettait en boule »*. C'est ainsi qu'à l'évocation du plan d'attaque soigneusement concocté par les Américains dans le but de révéler les failles de l'adversaire, le candidat communiste Guennadi Ziouganov, Tatiana se serait écriée : *« Ce n'est pas loyal, on ne peut pas faire ça ! »*, raconte encore George Gorton.

Ainsi, à trente-sept ans, la fille cadette de Boris Eltsine est devenue, en quelques mois seulement, *« l'une des personnalités politiques les plus influentes du pays »*, selon la presse. *« Elle a plus de pouvoir au Kremlin que n'en eut jamais Alexandre Korjakov »*, l'ancien chef de la garde présidentielle de son père, explique le quotidien populaire *Moskovski Komsomolets*. La jeune femme prend sa nouvelle tâche à coeur mais minimise son rôle face à des médias qui exagèrent volontiers le trait. Elle ne cesse d'expliquer qu'elle n'aspire à rien d'autre qu'à être la fille de son père. *« Je ne dirais pas que je suis entrée en politique. Bien sûr, il y a eu les élections et papa m'a demandé de l'aider. Mais nous l'aidons tous : moi, Lena* [la fille aînée] *et son mari »*, confia-t-elle lors d'une apparition télévisée. Les Russes l'ont déjà surnommée la *« princesse »* du Kremlin.

Dès le début de l'année 1997, Tatiana pourrait être intégrée officiellement à l'état-major de son père au Kremlin. Son amitié pour Anatoli Tchoubaïs, le nouveau chef de l'administration présidentielle et maître d'oeuvre de la campagne présidentielle, aurait facilité la montée en puissance de ce dernier, surnommé par l'opposition le « régent » en l'absence du président. C'est ensemble que Tatiana et Anatoli se précipitèrent chez le « patron » alors qu'un scandale couvait sur le financement de la campagne électorale. Ce jour-là, l'ambitieux Tchoubaïs venait d'être mis en difficulté par le général Korjakov, lequel, chantre de l'annulation du scrutin présidentiel, se frottait les mains d'avoir pris sur le fait et en pleine nuit deux membres de l'état-major de campagne en train de sortir 500 000 dollars (3 millions de francs) de la *« maison du gouvernement »*.

> « Lors de sa visite en France à l'automne 1995, Boris Nikolaïevitch apprit le rôle joué par Claude Chirac, la fille du président français, pendant la campagne électorale de son père. L'idée lui a plu »

Grâce à Tatiana, pour qui la porte du président est toujours ouverte, le scandale fut en partie étouffé – les 500 000 dollars, expliqua-t-on alors, devaient servir à payer des artistes qui s'étaient produits sous la bannière du président. Alexandre Korjakov, le machiavélique valet qui servait Boris Eltsine depuis onze ans, fut congédié comme l'avaient été, peu avant lui, le reste des « faucons » du président. La rumeur populaire veut que la fille du président soit tombée sous le charme du nouveau chef de l'administration présidentielle.

Ainsi, lorsque Tatiana et Anatoli, venus à Rostov présenter leurs condoléances aux familles des bambins décédés dans la collision meurtrière d'un train et d'un autobus scolaire, apparurent côte à côte, les langues se délièrent. *« Tout cela n'est que potin »*, répondit dans un entretien aux *Izvestia*, Naïna Eltsina, la mère.

« Ma fille a beaucoup aidé son père (...), mais jamais elle n'a influé sur le choix du personnel politique. Jamais elle n'a signé quoi que ce soit. D'ailleurs aucun membre de notre famille n'a accès aux documents officiels (...). Mais tant que Boris Nikolaïevitch travaille, j'aimerais que Tatiana continue de l'aider. Jamais elle ne le trahira et elle lui dira justement ce que les autres ne lui disent pas », poursuit la femme du président.

Marie Jégo
Illustration : Sophie Brante
Photos Sipa Press



هكذا من الأصل

Le travail du poète

par Wislawa Szymborska

LE poète contemporain est un être sceptique et méfiant, même, sinon surtout, à l'égard de lui-même. Il hésite à se déclarer poète, comme s'il en avait honte. A notre époque si tonitruante, il est beaucoup plus facile d'avouer ses défauts, s'ils sont spectaculaires et pittoresques, que ses qualités, plus profondément cachées celles-ci, et auxquelles, en outre, on ne croit guère soi-même... Dans les enquêtes officielles, lors des conversations avec des gens rencontrés par hasard, le poète qui ne peut plus taire sa profession préfère recourir au terme général *« homme de lettres »*, où avouer une autre occupation qu'il exerce parallèlement.

Lorsqu'on leur annonce qu'ils ont affaire à un poète, les fonctionnaires ou les passagers d'un autobus accueillent la nouvelle avec une légère défiance teintée d'inquiétude. Je suppose que la qualité de philosophe provoque une perplexité semblable. Ce dernier se trouve cependant dans une posture plus confortable, car il peut agrémenter son métier d'un titre *scientifique*. Docteur en philosophie : voilà qui fait plus sérieux.

Les docteurs en poésie n'existent pas. Car enfin, cela ne voudrait-il pas dire qu'on ne peut exercer ce métier qu'après avoir fait des études approfondies, régulièrement passé ses examens, produit bon nombre de dissertations enrichies de bibliographies et d'annotations, et enfin, obtenu quelques diplômes solennels ? Ce qui signifierait, ensuite, que pour devenir poète il n'est pas assez d'une feuille de papier recouverte de poèmes, aussi illustres soient-ils ; il faudrait se prévaloir, en plus, d'un bout de papier affublé d'un tampon officiel. Rappelons-nous *que c'est faute d'un tel bout de papier* que la gloire de la poésie russe, le futur lauréat du prix Nobel, Joseph Brodsky, a été condamné à l'exil. On l'a taxé de parasite, car il ne pouvait se targuer d'une attestation officielle l'autorisant à être poète...

Il y a quelques années, j'ai eu l'honneur et la joie de faire sa connaissance. J'avais noté alors *que, seul parmi tous les poètes qui* me sont connus, il aimait bien se présenter en tant que poète ; il prononçait ce mot sans aucune inhibition, avec une liberté un rien téméraire. Je suppose que s'y reflétaient toutes les humiliations qu'il avait eu à subir dans sa jeunesse.

Dans des pays plus heureux, où l'on ne foule pas aux pieds la dignité humaine avec une pareille aisance, les poètes aiment toujours à être publiés, lus, compris, mais ne font plus rien, ou alors si peu, pour se distinguer des autres au quotidien. Et pourtant, il n'y a pas si longtemps encore, dans les premières décennies de notre siècle, ils se plaisaient à effaroucher leurs contemporains par leurs costumes prétentieux et leur comportement excentrique.

Cela n'était cependant qu'un spectacle à l'usage des foules.

Car l'instant venait où le poète *refermait la porte derrière lui*, jetait par terre toutes ces capes noires et autres accessoires « poétiques » de pacotille, et s'installait dans le silence, dans l'attente de soi, au-dessus d'une feuille blanche. Car, en vérité, il n'y a que cela qui compte. [...]

On peut reconstituer toute la génèse d'un tableau, depuis le premier trait sur la toile jusqu'au dernier coup de pinceau. *Les films sur* des compositeurs sont pleins de musique : depuis les premières mesures qui surgissent dans la conscience du compositeur, jusqu'à la forme ultime de l'oeuvre orchestrée. Evidemment, tout cela demeure *fort naïf, et ne dit rien*, au fond, sur cet étrange état d'esprit que nous appelons *inspiration* – au moins nous sert-on quelque chose à voir et à entendre.

Avec un poète, c'est bien pire. Son travail n'est pas photogénique pour un sou. Le voilà assis sa table, ou couché sur son canapé, fixant le plafond ou le mur d'un oeil immobile ; de temps en temps il scribouille *sept lignes, dont au bout* d'un quart d'heure il supprimera une ou deux ; puis, une autre heure s'écoulera sans que rien d'autre ne se passe. Quel cinéphile pourrait supporter une chose pareille ?

Je viens de parler de l'inspiration. A la question de savoir ce qu'elle est, si elle existe, les poètes contemporains avancent des *réponses évasives*. Non pas qu'ils n'aient jamais ressenti les bienfaits de cette impulsion interne. *La* raison en est tout autre. Il n'est pas facile d'expliquer à quelqu'un un phénomène qu'on ne comprend pas très bien soi-même.

Lorsqu'on m'interroge à ce sujet, je préfère esquiver la question. Je réponds habituellement de façon suivante : l'inspiration n'est *pas un privilège exclusif des* poètes, ou des artistes en général. *Il existe, il a toujours existé, il existera toujours* d'autres hommes qu'elle fréquente. Ce sont ceux qui en toute connaissance de cause, choisissent leur travail, et l'exercent avec amour et imagination. Il y a de tels gens chez les médecins, parmi les enseignants ou les jardiniers et dans une centaine d'autres professions. Leur travail peut devenir une aventure permanente, à condition *qu'ils* sachent en faire jaillir toujours de nouveaux *défis*. En dépit de toutes les peines, de toutes les défaites, leur curiosité ne tarit jamais. De chaque solution qu'ils trouvent s'envole un essaim de questions nouvelles. L'inspiration, quelle que soit sa véritable nature, naît d'un éternel *« je ne sais pas »*. [...]

Un poète, si c'est un vrai poète, se doit lui aussi de répéter : *« Je ne sais pas. »* Dans chaque nouveau *poème, il tente de répondre, mais* après chaque point final un nouveau doute l'envahit, une nouvelle hésitation ; conviction qu'il s'agit une fois de plus d'une réponse provisoire et absolument insuffisante. Alors il recommence, encore *et encore, jusqu'à ce qu'un* jour les docteurs ès lettres saisissent d'un énorme trombone toutes ces preuves de son insatisfaction de soi, et les appellent *« son œuvre »*.

> L'inspiration, quelle que soit sa véritable nature, naît d'un éternel « je ne sais pas ». Un poète, si c'est un vrai poète, se doit, lui aussi, de répéter : « Je ne sais pas »

Je rêve parfois des situations impossibles. J'imagine par exemple, dans mon effronterie, que j'ai l'occasion de m'entretenir avec l'Ecclésiaste, auteur d'une, ô combien *poignante, lamentation* sur la vanité de toutes les entreprises humaines. *Je lui fais* une profonde révérence, car c'est un des poètes les plus importants, du moins pour moi. Et puis, je saisis sa main. *« Rien de nouveau sous le soleil »*, as-Tu dit, Ecclésiaste. Et pourtant, Toi-même, Tu es né nouveau sous le soleil. Et le poème écrit par Toi ne fut pas moins nouveau sous le *soleil, car avant Toi personne ne* l'avait écrit. Et nouveaux sous le *soleil sont tous Tes lecteurs, car* pouvaient-ils le lire avant Toi ? De même, le cyprès à l'ombre duquel Tu es assis ne pousse pas depuis l'aube de l'univers. Il fut engendré par un autre cyprès, semblable au Tien, mais pas tout à fait le même. Et j'aimerais Te demander, Ecclésiaste, as-Tu le désir d'écrire quelque chose de nouveau sous le soleil ? Quelque chose qui *complétera Tes réflexions ? ou* bien aurais-Tu plutôt envie, malgré tout, d'en réfuter certaines ? Dans Ton grand poème, Tu n'as pas oublié la joie – quelle importance, au fond, qu'elle soit passagère ! Et si Ton prochain poème, nouveau sous le soleil, lui était consacré ? As-Tu déjà pris quelques notes, fait de premières esquisses ? Tu ne peux tout de même pas m'annoncer : *« Voilà, j'ai tout dit, je n'ai plus rien à ajouter. »* Aucun poète au monde ne peut dire une chose pareille, d'autant moins un immense, comme Toi.

Car le monde, quoi que nous en pensions, effrayés par son immensité et par le spectacle de notre impuissance, pleins d'amertume face à son indifférence à l'égard de ceux qui souffrent, humains, animaux, *plantes peut-être – car* qui peut nous garantir qu'elles sont *libres de toute souffrance ?* ; quoi que nous pensions de ces espaces infinis traversés par le rayonnement des étoiles, autour desquelles nous découvrons aujourd'hui de nouvelles planètes, déjà mortes ? Encore mortes ? Nul ne le sait ; quoi que nous puissions dire de cet incommensurable *théâtre pour lequel on nous accorde*, il est vrai, un billet d'entrée, mais un dont *la validité est si ridicule* ; quoi que nous puissions penser de ce monde il est quand-même étonnant.

Néanmoins, dans ce mot *« étonnant »* un piège logique nous guette. Nous nous étonnons des choses qui s'écartent d'une norme connue et généralement admise, *d'une évidence à laquelle nous* sommes habitués. Or il n'existe aucun monde normal et évident. Notre étonnement est autonome et ne procède d'aucune comparaison.

D'accord, dans notre langage courant, qui ne s'interroge pas sur chaque mot qu'il emploie, nous disons tous : *« vie ordinaire »*, *« monde ordinaire »*, *« ordre normal des choses »*. Mais dans la langue de la poésie, où chaque mot est soigneusement pesé, rien n'est jamais ordinaire ni normal. Pas une pierre, et pas un nuage au-dessus. Pas un jour, et pas une nuit après. Et, par-dessus tout, pas une quelconque existence en ce monde.

Il semblerait que les poètes auront toujours beaucoup de travail.

***Wislawa Szymborska** est écrivain. Elle a reçu le prix Nobel de littérature 1996. Ce texte reprend les principaux extraits du discours qu'elle a prononcé à cette occasion le 7 décembre à Stockholm.*

(Traduit du polonais par Piotr Kaminski).

Que faisons-nous de notre vie ?

par Patrick Viveret

POURQUOI deux des rêves les plus fréquents des années 60, celui de l'internationalisme et celui du recul du temps de travail, se sont-ils, en se réalisant, transformés en cauchemars ? Nous vivons un double paradoxe : *la mondialisation est vécue* aujourd'hui comme une menace *alors que l'internationalisme jouait* un rôle moteur dans toutes les utopies progressistes. Quant à la revendication d'un recul massif du travail, ce boulot associé au métro et au dodo, elle fait place désormais à la nostalgie angoissée d'un monde organisé autour du salariat et de l'industrie.

D'où vient ce retournement paradoxal ? La réponse est apparem*ment simple : en 1968, la prospérité* permettait d'envisager de changer *la vie* ; il s'agit désormais de la préserver. Faire face au chômage et à son cortège d'exclusion, de pauvreté, voire de misère, tel est aujourd'hui notre lot. Nous ne vivons plus les questions de 1968 mais celles de 1930.

> Cette histoire où des fourmis toujours plus pauvres engraissent des cigales rentières toujours plus riches mérite d'être revue radicalement

Cette réponse est fausse. Mais elle a l'apparence des histoires vraies et se construit sur une trilogie *implacable : une cause, la* crise ; une conséquence, le chômage ; une *solution, la dérégulation*.

L'enchaînement paraît logique : nous vivions en cigales les années 60, et, bénéficiant de la croissance, du plein emploi et de l'Etat-providence, nous nous posions des questions de riches : changer la vie ! Arrivent 1974 et l'hiver de la crise économique due au quadruplement du prix du pétrole. Les *fourmis prennent leur revanche* : il faut d'abord produire et comprendre que nous sommes en guerre. Une guerre économique, certes, mais mondiale. Le front, c'est celui de l'exportation ; si l'arrière, celui des services publics et des classes moyennes, continue de vouloir bénéficier des avantages de la période d'avant-guerre, la chute de compétitivité se traduira *par des pertes de marchés d'abord*, du chômage ensuite. La solution semble *s'imposer d'elle-même* : il faut redoubler d'efforts et « se serrer la ceinture » afin de rester dans la course. Dérégulation économique et retour à l'ordre moral des fourmis vont ainsi de pair.

Ce discours, un temps, a été largement accepté par les opinions publiques. Les forces sociales et *politiques de gauche* ont dû d'autant plus s'y rallier que l'échec flagrant *des modèles d'économie administrée* dans les empires communistes les obligeait à reconnaître les vertus de l'économie de marché. Il supposait cependant, pour continuer d'emporter l'adhésion, qu'une double condition soit réunie : que la rigueur soit juste et qu'elle réduise le chômage. Or c'est l'inverse qui s'est produit. Le chômage n'a cessé de progresser *bien que l'on ait à plusieurs* reprises cassé le thermomètre en le *sous-évaluant grâce au travail précaire* ou l'annulation statistique pure et simple. Quant aux inégalités, elles ont crû dans des proportions considérables entre revenus du travail et du capital. A l'échelle mondiale, le dernier rapport du programme des Nations unies pour le développement l'a montré de façon cinglante : la fortune de 358 possédants est égale au revenu global de deux milliards trois cents millions d'êtres humains !

Cette histoire où des fourmis toujours plus pauvres engraissent des cigales rentières toujours plus riches mérite donc d'être revue radicalement. S'il y a retour de la pauvreté et de la misère au Nord et extension au Sud, ce n'est pas parce *qu'il y a moins de richesses*, mais parce qu'elle est de plus en plus mal répartie. En dollars américains constants, valeur 1987, le produit intérieur brut mondial a presque doublé depuis 1974, passant d'environ 11 000 milliards à près de 19 000 milliards. En outre, cette richesse croissante a été obtenue, du fait des progrès de productivité liés à la révolution informationnelle avec un volume de travail humain réduit d'environ un tiers. *Mais la répartition de ce gain* de temps étant aussi inégalitaire que celle du gain de richesse, c'est le chômage de masse qui constitue la forme sauvage de cette réduction massive de la durée du travail.

Au sens strict du terme, nous ne vivons donc pas une crise de production économique, mais une *crise de répartition sociale*. Toutes les solutions fondées sur le couple : *produire plus en répartissant moins*, qui caractérise les politiques de dérégulation, aggravent le mal au lieu de le soigner.

Suffirait-il alors d'inverser la tendance, de re-réglementer et de renforcer les Etats, de prélever davantage d'impôts au lieu de les réduire ? Pas si simple ! D'abord parce *qu'un tel programme ne* pourrait être mis en œuvre que par des instances de régulation politique et sociale mondiales. Il est urgent d'œuvrer dans ce sens, y compris en construisant les rudiments d'une fiscalité planétaire, mais nous en sommes évidemment encore loin.

La *mutation que nous vivons* est tout à la fois technique, géopolitique, *écologique et culturelle*. Nous ne réussirons à sortir du désarroi que si nous en prenons la mesure. L'enjeu est d'inventer un monde où la question de l'être prime la question de l'avoir et du paraître. Cessons donc de nous abriter derrière l'alibi d'une misère artificiellement provoquée par l'*absence de redistribution sociale* pour repousser ce défi magnifique.

C'est la perte de substance culturelle de nos pays économiquement riches mais humainement de plus en plus pauvres qui serait alors cause de notre incapacité à vivre positivement la double opportunité d'une terre enfin ouverte et d'un travail enfin réduit pour tous. Ce n'est pas la dureté des temps et la contrainte extérieure qui rendent inéluctable la *guerre économique* ; *c'est la dureté* des cœurs et la rigidité intérieure des logiques de possession – de la richesse comme du pouvoir – qui transforment les bonnes nouvelles de l'abondance, de la réduction du temps de travail et de la mondialité en cauchemars. Les questions de 1968 ne sont pas derrière nous mais devant nous. Comment ne pas perdre sa vie à la gagner ? Comment passer de l'éternelle question de l'avoir ; que *faites-vous dans la vie ?*, à la question de l'être : que faisons-nous de notre vie ? C'est sur ce défi culturel qu'une alliance intergénérationnelle doit aujourd'hui se construire et régénérer l'action politique.

***Patrick Viveret** est rédacteur en chef de « Transversales Science Culture » et directeur du Centre international Pierre-Mendès-France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA SOCIÉTÉ DU « SANS »

Il y a quelques semaines, l'affaire des Africains de l'église Saint-Bernard, qui a souvent *été évoquée* en utilisant l'expression de « sans-papiers », a *illustré* avec force une évidence, une réalité : nous vivons dans la société du sans. En effet, les acteurs de notre société, qui sont-ils ? Les sans-abri, les sans-emploi, les sans-qualification, les sans-logis, les sans-papiers, les sans-diplôme, les sans domicile fixe ou SDF (auxquels on *refuse même le refuge de la préposition* aux quatre lettres et de mots entiers, pour les remplacer par la seule lettre S et un acronyme). En cette fin de siècle, nous vivons dans un univers du manque, de l'absence, du moins.

Nous proposons des définitions du monde en négatif, en creux : nous ne sommes plus des êtres positifs, animés par une dynamique *sociale*, culturelle, économique, mais des êtres en perpétuel danger de perte. *Sans cesse, la préposition* nous guette pour nous entraîner dans sa chute, celle du chômage, du rejet, de la marge (...)Redonner du sens à nos sociétés reviendrait alors à gommer le sans, à lui redonner sa valeur originelle, celle de l'exception et non pas de la règle. Les acteurs sociaux seraient alors *à nouveau ceux qu'ils* n'auraient jamais dû cesser d'être : les salariés, les citoyens, les hommes.

Chem Assayag,
Paris.

Médecins, sida et contaminations

par Patrick Cohen

CHIRURGIEN-ORTHOPÉDISTE, chef *de service* d'un hôpital public de la région parisienne, *j'ai été blessé et* contaminé par le virus du sida (VIH) en 1983, au cours d'une opération que je pratiquais sur une « malade à risque ». Le virus VIH n'étant pas connu à l'époque, ma blessure fut considérée comme bénigne et n'attira pas particulièrement l'attention. La *maladie – à évolution* lente – n'en poursuivit pas moins son *développement et me causa plusieurs* ennuis de santé – reconnus *depuis comme* caractéristiques du sida – mais que les immunologistes me traitant considérèrent sans gravité.

Ce n'est qu'en 1993, dix ans après mon infection, à la suite de malaises plus importants qui m'obligèrent à cesser toute activité, que les praticiens consultés *se décidèrent* à me soumettre à un test de dépistage, qui se révéla *positif*. *Mon état de santé* était alors catastrophique. Différents traitements me furent appliqués sans succès au cours des années 1994 et 1995, jusqu'à ce qu'un nouveau consultant, le docteur Leibowitch, me prescrive *une trithérapie*, qui se révèle actuellement bénéfique. Durant toutes ces années, l'administration et mon employeur se manifestèrent le moins possible et firent preuve à mon égard d'un désintérêt total, me *laissant dans une situation médicale*, sociale et financière des plus précaires. A l'heure actuelle, après force démarches et dossiers, avec le concours d'un avocat et l'appui de la presse, je tente d'obtenir une juste réparation du préjudice subi par moi-même et par ma famille. La proposition qui m'a *été* faite jusqu'ici est dérisoire.

Mon cas reste considéré comme exceptionnel, bien que j'aie de bonnes raisons de penser que nombre de mes confrères – opérants ou soignants – se trouvent peut-être contaminés comme moi-même, du moins soumis à des risques dramatiques si des dispositions rapides et efficaces ne sont pas prises à ce sujet. Un rapport du secrétariat d'Etat à la santé, sous la signature du professeur Dormont, en *juin* 1996, *faisait* état pour les personnels hospitaliers d'une situation plus qu'alarmante sur ce point.

Il s'agit bien d'un problème national, qui demande l'attention des plus hautes autorités, sous peine de devenir une « affaire » aussi dramatique que celle du sang contaminé. Contamination des médecins par les patients, contamination des *patients par les médecins*. Le risque est énorme, et il est *actuellement incontrôlé*. Il ne semble pas, en effet, qu'en dépit des rapports aucune nouvelle précaution valable ait été mise en œuvre par la santé publique de France. La plupart des services agissent – ou n'agissent pas – selon leur humeur et sans que des directives précises et draconiennes soient édictées et diffusées dans les conditions qui s'imposent.

Au demeurant, et nonobstant toute autre *disposition, il importerait* d'autoriser les opérants et les soignants à faire procéder – si besoin est à titre confidentiel – à un dépistage préalable du VIH pour tout « malade à risque », de manière à indiquer aux praticiens le terrain sur lequel ils s'engagent et d'en apprécier les conséquences.

J'en appelle à tous mes *confrères chirurgiens* afin qu'ils sollicitent vivement des pouvoirs publics toutes les mesures nécessaires susceptibles de mettre fin dans les meilleurs délais aux dangers d'une telle situation.

***Patrick Cohen** est chirurgien.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La mystification pédagogique du professeur Alan Sokal

Suite de la première page

Ainsi, sur certains campus, ne pas considérer les phénomènes physiques, biologiques ou mathématiques comme des manifestations socialement construites serait de plus en plus assimilé à du « scientisme » réactionnaire.

Comme l'écrira ensuite Steven Weinberg, Prix Nobel de physique (1979), dans la *New York Review of Books* à propos de ce qui deviendra l'« affaire Sokal » : « *Si nous pensons que les lois de la science sont assez flexibles pour être affectées par le contexte social dans lequel celles-ci sont découvertes, alors certains pourraient être tentés de faire pression sur les savants pour qu'ils produisent, à la demande, des lois plus prolétariennes, plus féminines, plus américaines, plus religieuses ou plus aryennes.* » Dans ce débat, dont l'enjeu n'est ni plus ni moins que le statut de la vérité et de l'objectivité scientifique, l'arrivée sur le bureau de *Social Text* d'une contribution émanant d'un spécialiste des sciences « dures » fait figure de renfort providentiel, d'autant plus que Sokal a adopté le langage – certains diront le jargon – des *cultural studies*, en émaillant son texte de références à Jacques Lacan, Luce Irigaray, Paul Virilio, mais aussi à des auteurs américains (Stanley Aronowitz par exemple, membre du comité éditorial de la revue, plusieurs fois cité).

L'article, placé dans un ensemble consacré à « *la guerre des sciences* » et intitulé de façon pour le moins énigmatique « Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformatrice de la gravitation quantique », fait étalage d'un relativisme radical. Rejetant l'idée qu'« *il existe un monde externe, dont les propriétés sont indépendantes de tout individu et même de l'humanité tout entière* », il affirme péremptoirement que « *la "réalité" physique tout autant que la "réalité" sociale est, fondamentalement, une construction linguistique et sociale* », ajoutant dans une belle envolée lyrique que « *le Pi d'Euclide et le G de Newton, qu'on croyait jadis constants et universels, sont maintenant perçus dans leur inéluctable historicité* ».

UNE PARODIE GROSSIÈRE

Las ! Quelques semaines seulement après la sortie de la revue, Alan Sokal révèle dans *Lingua Franca* (mai-juin 1996) – une publication à la fois proche et concurrente – que son article n'est qu'une parodie et, qui plus est, une parodie grossière de ce qui s'écrit dans certaines universités. « *Pour tester les critères intellectuels en cours* [dans les études culturelles], confesse Alan Sokal, *j'ai décidé de me livrer à une modeste expérience (...) : est-ce qu'une revue nord-américaine de pointe dans ce domaine (...) publierait un article délibérément saupoudré d'absurdités : a) s'il avait de l'allure, b) s'il flattait les présupposés idéologiques de la rédaction. A mon grand regret, la réponse a été oui.* »

Pourtant, Alan Sokal avait parsemé son texte de contrevérités scientifiques grossières, flagrantes pour tout étudiant de physique. Celles-ci auraient dû alerter *Social Text* si les rédacteurs ne s'étaient pas contentés de prendre en compte exclusivement la ligne générale ultra-gauchiste de ce morceau de bravoure. Un exemple parmi d'autres : la théorie des nombres complexes y est qualifiée par Sokal de « *branche nouvelle et encore assez spéculative de la physique mathématique* » – alors que la définition rigoureuse en remonte... au XIX[e] siècle.

Le propos de Sokal se voulait avant tout politique. Pour lui, il s'agissait de s'attaquer à un post-modernisme débridé qui éloignerait dangereusement la gauche des Lumières, dont elle est pourtant issue. Une tradition à laquelle les penseurs français d'après-guerre auraient été les premiers à être infidèles, à en croire le physicien belge Jean Bricmont, qui prépare avec Alan Sokal un livre dénonçant l'érudition scientifique, douteuse selon eux et toute d'esbroufe, qu'auraient pratiquée ou pratiqueraient en France Jacques Lacan, Julia Kristeva, Jacques Derrida, Bruno Latour, Michel Serres, Jean-François Lyotard et Paul Virilio.

LA FRANCE VISÉE

« *La culture française d'après-guerre*, dit-il, *s'est éloignée d'une tradition pourtant elle-même bien française – celle de Diderot – et des Lumières. Un des symptômes en est la fascination des intellectuels après 1945 pour un philosophe allemand qui incarnait l'obscurité – Heidegger – et leur dédain pour un autre philosophe, à mon avis bien plus intéressant – Bertrand Russell.* » « *Pourquoi la France est-elle particulièrement visée ?* ajoute Jean Bricmont. *Parce que, comme me l'a dit un ami argentin, "il faut attaquer l'armée de l'ineptie dans son quartier général".* » Aux Etats-Unis, Sokal, c'est certain, a mis les rieurs de son côté. Mais quels arguments ont fait valoir ceux qu'il a bruyamment mis en cause ? Ils ont tout d'abord dénoncé l'abus de confiance qui, à l'avenir, risque d'entamer la crédibilité indispensable à tout travail universitaire commun. Certains ont, par ailleurs, avancé l'accusation de « réductionnisme », reprochant à Sokal et à ses partisans de transformer la physique des particules en norme absolue, voire religieuse de toute vérité. D'autres l'ont soupçonné d'exprimer le mouvement d'humeur d'un marxiste traditionnel, agacé par les excès du féminisme ou de l'écologisme, et désireux de remettre de l'ordre dans sa famille politique en agitant le drapeau de l'universalisme et de la science, à seule fin de discréditer les trublions « gauchistes » qui, à ses yeux, la déconsidèrent.

Quoi qu'il en soit, cette polémique, qui a d'ores et déjà rempli les colonnes des grands journaux américains des métropoles aussi bien que des Etats les plus reculés, se poursuit depuis des mois sur le réseau Internet. De querelle interne à la gauche nord-américaine, elle a récemment atteint l'Europe, et une livraison récente de l'hebdomadaire britannique *The Times Litterary Supplement*, consacrait, le 13 décembre, deux pages aux « leçons » qu'il convenait d'en tirer. Pourquoi, s'y désespérait Paul Boghossian, lui aussi de l'université de New York, le monde anglo-saxon, dominé pourtant par un courant philosophique « analytique » tout dévoué à l'étude du langage et de la théorie de la connaissance, a-t-il pu accueillir en son sein les aberrations post-modernistes ?

Le débat fait donc toujours rage, aussi bien sur le front académique que politique. Preuve, s'il en était besoin, que l'imposture du professeur Sokal dépasse largement les limites du simple canular.

Nicolas Weill

Le Monde
ÉDITORIAL

Le prix de l'or bleu

IL fut un temps, pas si lointain, où, en France, il suffisait de tourner le robinet pour disposer en abondance et pour presque rien d'une eau saine. Epoque « glorieuse » où la ressource semblait inépuisable, de même que l'air paraissait définitivement pur, la croissance forte et le plein emploi assuré. L'imprévisible s'est cependant produit, retournement économique qui a bouleversé tous les repères, y compris les plus naturels. L'or bleu est ainsi devenu une ressource rare, au même titre que le pétrole.

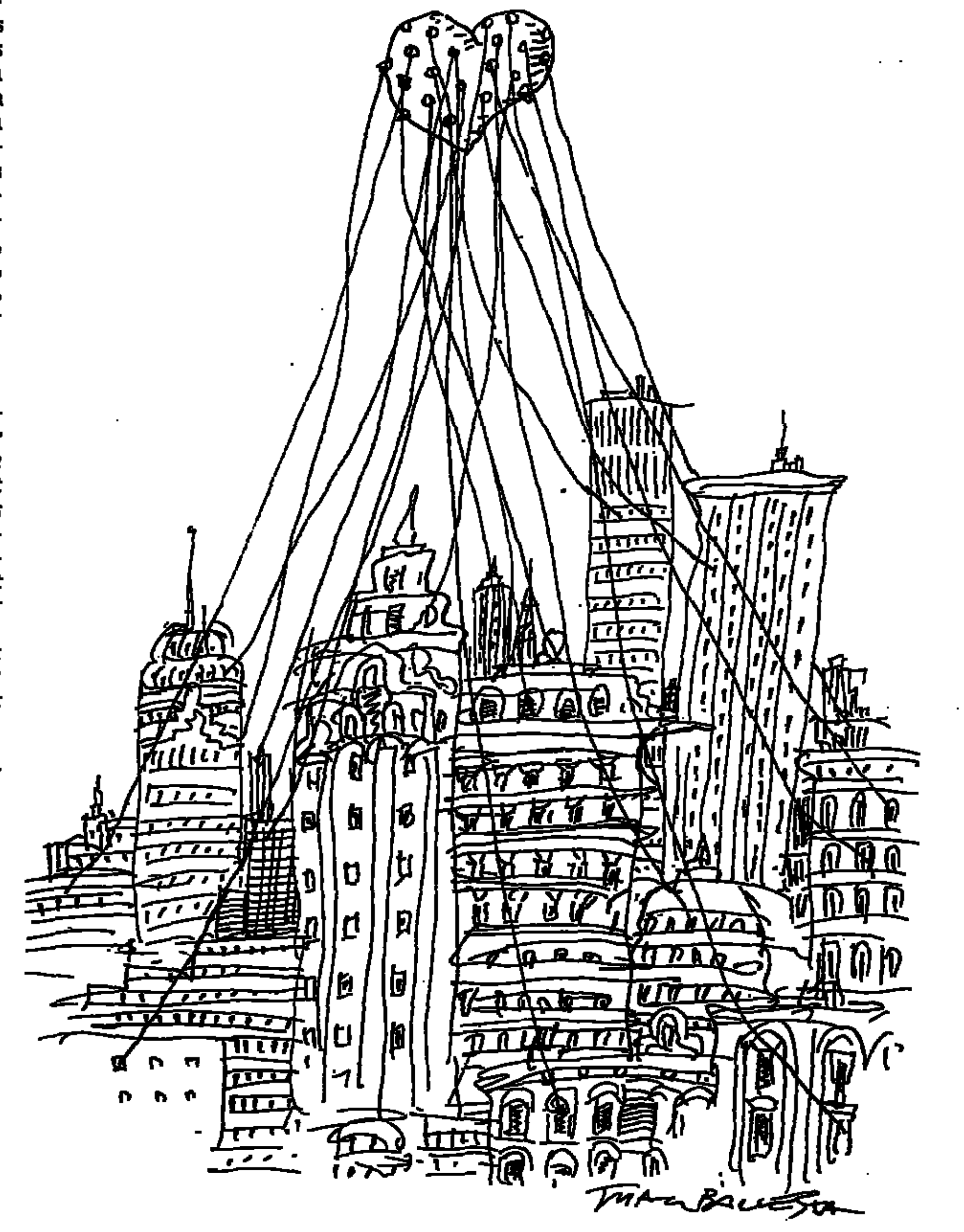
Rare, donc chère. L'eau a désormais un prix dont les consommateurs constatent avec agacement la hausse, année après année. Une hausse répercutée directement sur les factures d'eau. Selon les chiffres publiés par l'Observatoire de l'eau, celles-ci ont augmenté en moyenne de 9 % par an depuis 1991. Cette tendance devrait se maintenir à un rythme annuel de 5 % jusqu'en 2001. Mais pour établir le coût réel de l'eau, il faudrait, en outre, ajouter la part des impôts locaux consacrés aux nombreux investissements que les collectivités locales doivent consentir pour son traitement, et qui ne sont pas pour rien dans la hausse de la fiscalité locale qui, cette année, a atteint 7 %.

Pourquoi une telle hausse ? Il ne s'agit pas d'un épuisement des réserves d'eau douce en France. Privilégié par le climat et la géographie, notre pays ne consomme que le cinquième de ses ressources, même si, ces dernières années, des vagues de sécheresse ont commencé à semer l'inquiétude sur la quantité disponible à venir. C'est plus une affaire de qualité que de quantité. En surface ou en profondeur, l'eau douce est victime d'une série d'agressions : nitrates, phosphore, métaux lourds, pesticides... Autant d'atteintes qui nécessitent le recours à des moyens d'épuration et d'assainissement de plus en plus lourds et onéreux. Entre 1991 et 1996, les agences de bassin ont investi 81 milliards de francs. Les investissements continueront à croître au cours des années à venir, surtout si, conformément à la volonté européenne, les conduites de distribution en plomb doivent toutes être changées.

L'effort financier consenti a permis de parvenir à des résultats positifs, même si, en Bretagne ou dans les bassins céréaliers, la situation atteint un seuil critique. La plupart des villes de plus de 10 000 habitants disposent aujourd'hui d'une station d'épuration ; les deux tiers environ de la pollution brute est dirigée vers une de ces stations. Tant que les menaces sur la ressource dureront, l'effort devra se poursuivre. La santé publique est à ce prix.

Reste à déterminer le juste prix. Ici et là, les consommateurs exercent une pression de plus en plus vive sur leurs élus pour qu'ils renégocient à la baisse les contrats passés à la va-vite avec les grandes entreprises qui ont investi le marché de l'eau. Entre marché et intérêt public, qui doit fixer le prix d'un produit qui, en tant que symbole même de la vie, est inestimable ?

Internet *par Juan Ballesta*



DANS LA PRESSE

■ LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon
Ce n'est pas un divorce, seulement une séparation de biens. C'est toutefois l'événement le plus important de ce 29[e] congrès du PCF. Louis Viannet en a pris la décision. Robert Hue n'a eu d'autre choix que de feindre l'approuver : le secrétaire national de la CGT ne siégera plus désormais à la direction du Parti communiste. Autrement dit, il est mis fin, de manière symbolique, au principe quasi séculaire qui faisait de la CGT la courroie de transmission d'un parti marxiste-léniniste, avant-garde éclairée de la classe ouvrière. Cette dépolitisation est en effet jugée essentielle par Louis Viannet pour enrayer l'érosion de son syndicat. Pour la CGT, ce n'est pas tout à fait la fin d'une histoire, mais c'est certainement le début d'une nouvelle vie.

LIBÉRATION
Serge July
■ Le président et son premier ministre ont offert aux Français une semaine spéciale de communication. Comme Jacques Chirac n'aime pas la télévision, parce qu'il doit y brider une gouaille exubérante et une langue très verte, il obtient l'effet inverse de celui recherché : il déçoit brutalement une attente qu'il a laissé enfler au fil des mois et des crises. Comme il doit gérer l'énorme déconvenue provoquée par la politique menée depuis une victoire acquise sur d'autres perspectives, il aggrave son problème et apparaît non comme l'acteur principal, mais comme le premier spectateur de la vie politique française.

THE TIMES
■ Le cri passionné du coeur blessé d'Alain Juppé restera comme l'un des plaidoyers les plus bizarres du monde politique de l'après-guerre, le symbole même d'une personne trop sensible qui, conseillait Harry Truman, ferait mieux de rester loin de la cuisine politicienne. Depuis Héloïse et Abélard jusqu'à Verlaine en passant par Gérard de Nerval, beaucoup d'écrivains français ont pris à témoin les lecteurs de leurs souffrances. Et cela leur a plutôt réussi. M. Juppé, lui aussi, croit qu'il peut montrer ses blessures secrètes à un public intime de 57 millions de citoyens français. Il est difficile d'imaginer pareille chose de ce côté de la Manche. Les politiciens britanniques écrivent beaucoup, mais leurs confessions éclairent rarement leurs âmes torturées ni quoi que ce soit d'autre.

Une bonne entente fragile entre Roumains et Hongrois

IL EST SANS DOUTE trop tôt pour parler de « *réconciliation historique* » – les vieux malentendus peuvent-ils disparaître si vite ? – mais les relations entre la Roumanie et la Hongrie se sont rarement présentées sous un meilleur jour. Deux événements intervenus coup sur coup à Bucarest et à Budapest entretiennent cet optimisme. D'une part, une « première » dans l'histoire de la Roumanie : l'entrée, dans le nouveau gouvernement, investi mercredi 11 décembre, de deux représentants de la minorité hongroise. Membres de l'Union démocratique des magyars de Roumanie (UDMR), ils obtiennent les portefeuilles du tourisme et des minorités. L'autre geste symbolique, fut, le même jour, la ratification par le Parlement de Budapest du traité d'amitié et de coopération roumano-hongrois, signé en septembre. Ce texte n'avait vu le jour qu'après de longs mois de difficiles négociations.

La simultanéité des deux faits n'est pas totalement fortuite. Elle est indissociable de la victoire, en novembre, de l'opposition roumaine aux élections législatives et présidentielle. L'alternance politique à Bucarest, où le président Ion Iliescu, soutenu par les nationalistes, régnait en maître depuis fin 1989, a en effet été accueillie comme un signe positif à Budapest et a permis d'accélérer la ratification du traité d'amitié entre les deux pays.

L'entrée de deux membres de l'UDMR au gouvernement roumain récompense le soutien que cette formation avait accordé, durant la campagne électorale, au candidat chrétien-démocrate Emil Constantinescu, et à sa formation, la Convention démocrate. Signe de ce ralliement : les meilleurs scores nationaux du nouveau président roumain ont été enregistrés dans les départements d'Hargitza et Covasna, peuplés à plus de 75 % de Roumains d'origine hongroise.

Le recentrage politique de l'UDMR entrepris depuis plusieurs mois avait permis cette ouverture. L'époque est en effet révolue où le pasteur Laszlo Tockes – figure emblématique du soulèvement de Timisoara en 1989 – dénonçait la « *politique de purification culturelle* » des Roumains en Transylvanie, région où est concentrée la minorité hongroise. Les radicaux ont été marginalisés. L'UDMR a mis un bémol à ses revendications, même si elle continue à réclamer une modification de la loi sur l'enseignement et l'adoption d'un texte sur les minorités. Son concept « *d'autonomie culturelle et personnelle* » a été clarifié et la décentralisation inscrite dans le programme du nouveau gouvernement roumain devrait autoriser une certaine « *autonomie territoriale* », souhaitée par la minorité hongroise.

Mais le passé de M. Iliescu, ancien ministre de la jeunesse de Ceausescu, ainsi que son double langage, pesaient trop lourd. Prêchant la réconciliation auprès des instances internationales, il dirigeait la Roumanie lorsque éclatèrent les affrontements meurtriers interethniques de Tirgu Mures en mars 1990.

LA TRANSYLVANIE, CAS À PART

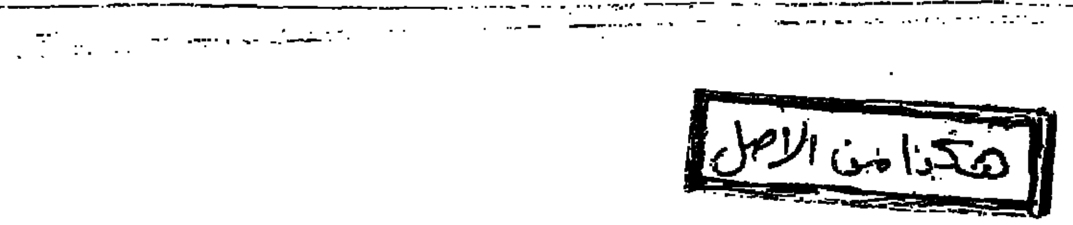
Parallèlement au recentrage du discours roumain, la position de Budapest s'est assouplie depuis l'arrivée au pouvoir, au début de cette année, de la coalition entre les socialistes et des libéraux. Les extrémistes ont quasiment disparu de la scène politique à Budapest. Le sort de la minorité hongroise demeure toutefois un sujet sensible, comme en atteste la longueur et l'âpreté des débats parlementaires qui ont précédé la ratification du traité, finalement adopté à une large majorité. La Transylvanie demeure en effet un cas à part : c'est là que vivent la plupart des 1,7 à 2 millions de Hongrois de Roumanie, la plus importante minorité nationale d'Europe.

Tous les problèmes ne sont pas réglés. Les tensions entre les deux pays sont enracinées dans l'inconscient collectif des deux peuples. L'Etat roumain souffre d'un complexe identitaire. Ses frontières furent modifiées après les deux guerres mondiales. La Roumanie fut unifiée tardivement au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, après avoir longtemps vécu sous la botte de trois empires. La domination des Russes et des Ottomans fut ressentie comme une négation de l'ancrage de la Roumanie à l'Occident. L'administration – du XI[e] siècle à 1918, puis pendant la seconde guerre mondiale – de la Transylvanie par la Hongrie nourrit un certain désir de revanche. La crainte des irrédentismes trouve donc chez les Roumains une résonance particulière, au-delà de la réalité des menaces.

Les Hongrois cultivent, de leur côté, la mémoire d'un royaume qui domina la région pendant des siècles, avant de s'effondrer en 1918, alimentant un sentiment d'appartenance à un même espace communautaire. Hongrois et Roumains revendiquent chacun la Transylvanie comme leur terre d'origine.

Les dirigeants des deux pays sont aujourd'hui bien conscients du caractère inopportun qu'auraient des luttes nationalistes d'arrière-garde : il s'agit pour eux de faire bonne figure, en vue d'une intégration dans l'Union européenne et l'OTAN. Mais la méfiance reste de mise, et l'actuelle période de calme, fragile, pourrait en effet être rompue si jamais la Roumanie – dont le retard économique est manifeste – se sentait humiliée de rester sur le bord du chemin de l'intégration européenne, tandis que la Hongrie cavalerait en tête.

Christophe Chatelot



LES DISQUES DE L'ANNÉE

CLASSIQUE

GEORGES APERGHIS

SEXTUOR (L'ORIGINE DES ESPÈCES)
Elena Andreyev (violoncelle), Emmanuelle Zoll, Donatienne Michel-Dansac, Françoise Degeorges, Valérie Joly, Frédérique Wolf-Michaux (voix).
■ Cet oratorio prodigieusement inventif, créé en 1993, sur un livret de François Regnault, développe les pratiques connues du compositeur au service d'une ambition nouvelle de la grande forme. Fil conducteur de cette célébration de la vie par la voix, la violoncelliste parle comme un évangéliste antidarwinien et joue comme un soliste tour à tour pré et postbachien ! Les chanteuses opèrent des mutations plastiques ou phonétiques qui permettent d'apprécier les notions les plus graves avec le sourire.
1 CD MFA 21600.

JOHANN SEBASTIAN BACH

SONATES ET PARTITAS
Gérard Poulet (violon).
■ Depuis Szeryng, nul violoniste n'avait approché aussi justement ce recueil redoutable et redouté. Poulet l'a mûri des années durant, écoutant au passage les baroqueux – et retenant la leçon stylistique. Une version classique, dans le meilleur sens du terme.
2 CD Arion ARN 268 296.

Claude Vivier, un inclassable

Le nom de Claude Vivier demeure attaché à une vague de meurtres commis à Paris au début des années 80. Le 7 mars 1983, disparaissait, assassiné et atrocement mutilé, le compositeur le plus représentatif du courant canadien des vingt dernières années. Il n'avait que trente-cinq ans. Le drame a été oublié, sa musique aussi, peu jouée, peu enregistrée. Jusqu'à ce que György Ligeti signale au pianiste et chef d'orchestre néerlandais Reinbert de Leeuw (signataire d'une passionnante série d'enregistrements de musiques du XXe siècle chez Philips) la singularité de cette production, inclassable malgré l'influence mêlée du chant grégorien, des couleurs harmoniques des musiciens « spectraux » de l'Itinéraire ou des musiques extra-européenne. Jubilatoire et terrible, éclatée ou au contraire strictement homophonique, cette musique incantatoire fascine et, surtout, bouleverse. Par-delà les sphères qui les séparent, Vivier se fait le frère des compagnons de solitude qu'étaient Giacinto Scelsi ou Charles Ravier. Reinbert de Leeuw dirige la musique de Vivier avec l'indispensable magnétisme des grands.

★ 1 CD Philips 454 231-2 : *Prologue pour Marco Polo, Bouchara, Zipangu, Lonely Child*. Susan Narucki (soprano), Ensembles Schoenberg et Asko, Reinbert de Leeuw (direction).

LUDWIG VAN BEETHOVEN

SONATES POUR PIANO nos 2 à 8, 10 à 21, 23, 25 à 31
VARIATIONS EROÏCA
SONATES WOO 47 nos 1 et 2
Emil Gilels (piano).
■ Emil Gilels est mort avant d'achever son intégrale des sonates de Beethoven. Dans les dernières années de la vie du pianiste, son piano était moins dominateur, marqué par une attention portée aux détails, à la sonorité, à la perfection plastique. Si toutes les interprétations réunies ici figurent au panthéon de l'interprétation du piano beethovénien, la *Sonate Hammerklavier* nous semble aller plus loin que les plus réputées.
Un coffret de 9 CD Deutsche Grammophon 453 221-2.

SONATES POUR PIANO OP. 31 nos 1, 2 et 3
Laurent Cabasso (piano).
■ La « *Boiteuse* », la « *Tempête* », la « *Caille* » sont des sonates à l'allure quasi improvisée, aux humeurs fantasques. Kempff, Haskil, Nat, Schnabel en ont autrefois donné des interprétations idéales. Cabasso marche sur leurs pas avec un instinct poétique, une liberté d'allure qui distinguent cet artiste trop modeste dans une génération (les trentenaires) pourtant riche en talents de premier plan.
1 CD Auvidis-Valois 4758.

HECTOR BERLIOZ

HAROLD EN ITALIE
Laurent Verney (alto), Orchestre de l'Opéra national de Paris, Myung Whun Chung (direction).
■ Enregistrée maintes et maintes fois, la symphonie avec alto principal de Berlioz l'aura rarement été avec une telle précision, une telle fougue et une telle beauté sonore.
1 CD Deutsche Grammophon 447 102-2.

JOHANNES BRAHMS

UN REQUIEM ALLEMAND
Christiane Oelze (soprano), Gerald Finley (baryton), Collegium vocale de Gand, Chapelle royale, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).
■ Le travail d'Herreweghe ne paraît pas sensationnel de prime abord. Mais, texte en main, on se rend vite compte que ses choix, intimes et subtils, mènent à des réalisations dont on parie qu'elles dureront. Ce *Requiem* de Brahms, à cent lieues des machines ronflantes, est clair et triste comme une polyphonie de Schütz.
1 CD Harmonia Mundi HMC 901608.

ANTON BRUCKNER

SYMPHONIE No 3, (VERSION ORIGINALE DE 1873)
London Classical Players, Roger Norrington (direction).
■ Les baroques jouent Bruckner. Ce faisant, ils enregistrent la *Troisième Symphonie* dans sa version originale délaissée par tous les brucknériens patentés. Les mélomanes seront déconcertés par sa transparence, sa grâce et par une force émotionnelle qui ne doit rien à la grandiloquence à laquelle on s'est habitué dans cette oeuvre dédiée à Wagner.
1 CD EMI 7243 5 56167-2.

MARC-ANTOINE CHARPENTIER

GRÂCE ET GRANDEUR DE LA VIERGE
Les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin (direction).
■ Charpentier n'est jamais meilleur que dans ses motets intimes. Ces musiques mariales sont une ivresse proche de celle que procure l'ascèse. Les Demoiselles de Saint-Cyr ont des voix d'ange, c'est-à-dire « terribles », comme eût dit Rilke.
1 CD FNAC MUSIC 592036.

LOUIS COUPERIN

INTÉGRALE DE L'ŒUVRE POUR ORGUE
Davitt Moroney (orgue Boizard de Saint-Michel-en-Thiérache).
■ *On savait l'existence d'un manuscrit* inédit de pièces d'orgue de Louis Couperin, jalousement gardé par un collectionneur excentrique. Certaines d'entre elles avaient été révélées au compte-gouttes. Voici enfin, sous les doigts experts de Moroney, l'intégralité de ce monument essentiel de la littérature Grand Siècle pour orgue.
3 CD Radio France Tempéraments TEM 316001-2-3.

PASCAL DUSAPIN

FIST – HOP' – MUSIQUE CAPTIVE – AKS – NIOBÉ
Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction).
■ Cette monographie permet d'apprécier la gestation de l'écriture de Dusapin jusqu'en 1989, année qui avait vu son opéra *Roméo et Juliette* compter parmi les principaux événements du Bicentenaire. Deux jalons s'y distinguent : la très brève *Musique captive*, qui prouve qu'en musique comme en peinture (on pense aux toiles de Jackson Pollock), l'énergie à l'état pur suffit parfois au contenu d'une oeuvre, et la cantate multipolaire *Niobé*, qui, autant que la *constellation des centres d'intérêt* (antiques ou contemporains) de Dusapin, révèle la dimension brillamment indépendante de la musique de ce quadragénaire.
1 CD 2e2m 1008.

MORTON FELDMAN

ONLY : ŒUVRES POUR VOIX ET INSTRUMENTS
Joan La Barbara (soprano), San Francisco Players.
■ Subtilités arachnéennes, blancs silencieux, harmonies fines : cette musique impalpable fait penser aux toiles de Cy Twombly. Joan La Barbara incarne le déchirant *Only* pour voix seule ou se mue en instrument parmi les instruments. Le disque d'accès à l'univers rare et attachant de Feldman (1926-1987).
1 CD New Albion Records NA085CD.

BERTHOLD GOLDSCHMIDT

THE GOLDSCHMIDT ALBUM
■ Apparente compilation, cet album regroupe en fait différents enregistrements (signés Rattle, Dutoit, Kreizberg) destinés à paraître ensemble : enviable unanimité envers un compositeur longtemps oublié, et silencieux pendant quarante ans. Goldschmidt aura eu le temps de savourer cet hommage (partiellement dirigé par lui) avant de mourir il y a quelques semaines.
1 CD Decca 452 599-2.

STEFANO LANDI

IL SANT'ALESSIO
Les Arts florissants, William Christie (direction).
■ Une révélation majeure du répertoire de la Réforme tridentine à Rome. Le drame sacré de saint Alexis, sous la plume inventive de Landi, qui ne compte ni la malice, ni l'énergie pour bousculer les conventions de l'argument, est magnifiquement servi par Les Arts florissants.
Un coffret de 2 CD Erato 0630-14340-2.

FRANZ LISZT

CONCERTOS POUR PIANO ET ORCHESTRE nos 1 et 2
TOTENTANZ
Nelson Freire (piano), Orchestre philharmonique de Dresde, Michel Plasson (direction).
■ Le pianiste brésilien Nelson Freire ne visite guère les studios d'enregistrement. Chaque fois, il change les donnes de la discographie. Enregistrés, trop enregistrés, les deux concertos de Liszt bénéficient ici d'une des interprétations les plus abouties de la discographie avec celles de Richter et de Byron Janis. La *Danse macabre* n'a, elle, que deux concurrents : Freire lui-même avec Kempe (Sony non réédité) et un pirate de Michelangeli. La prise de son est d'une précision assez hallucinante.
1 CD Berlin Classics.

CLAUDIO MONTEVERDI

MUSICA SACRA
Concerto italiano, Rinaldo Alessandrini (direction).
■ Un éblouissant respect des équilibres entre le texte et le chant, la virtuosité et la charge émotionnelle que demandent ces pages peu fréquentées. Entre le respect d'une polyphonie héritée et l'invention concertante de l'âge baroque, une lumineuse réussite.
1 CD Opus 111 OPS-30 150.

SERGE RACHMANINOV

CONCERTOS POUR PIANO ET ORCHESTRE nos 3 et 4
Nikolaï Lugansky (piano), Orchestre d'Etat de Russie, Ivan Schpiller (direction).
■ Le *Troisième Concerto* de Rachmaninov attendait un interprète qui, le prenant au sérieux, lui restitue son lyrisme nostalgique, son chant profond. Lugansky est cet artiste élu d'entre les élus, il a cette noblesse, cette patte que l'on admire dans les interprétations légendaires du compositeur.
1 CD Vanguard Classics 99091.

CHARLES RAVIER

LITURGIE POUR UN DIEU MORT
Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Gérard Iglesias (guitare), Ensemble de solistes vocaux et instrumentaux, Charles Ravier (direction).
■ Chef de chœur, Charles Ravier (1934-1984) était aussi compositeur. Cette *Liturgie pour un dieu mort* dormait dans les archives de l'INA ; une musique étrange, sombre et incantatoire, hypnotique et fuligineuse créée, sous l'un de ses agencements possibles (l'oeuvre est composée de séquences dont l'ordre n'est pas préétabli) dans les studios de Radio-France pour les Après-Midi de France Culture. Sa résurrection discographique est l'une des bonnes nouvelles de l'année.
1 CD INA Mémoire Vive 262 023.

DOMENICO SCARLATTI

DIX-HUIT SONATES
Andreas Staier (clavecin).
■ Nouveau jalon – le troisième, mais le premier chez Teldec – d'une anthologie des sonates de Scarlatti où la poésie ne cède rien à la rigueur. Un programme qui confirme l'engagement époustouflant d'un musicien authentique.
1 CD Teldec « Das Alte Werk » 0630-12601-2.

ROBERT SCHUMANN

ÉTUDES SYMPHONIQUES OP. 13
ÉTUDES SYMPHONIQUES OP. POSTHUME
HUMORESQUE OP. 20
Philippe Bianconi (piano).
■ Philippe Bianconi vient de réaliser un coup de maître pour son premier disque chez Lyrinx. Son Schumann a la netteté d'allure, la découpe franche et claire d'un interprète cartésien et la sonorité profonde, les couleurs irisées d'un poète.
1 CD Lyrinx 159.

KAROL SZYMANOWSKI

CONCERTOS POUR VIOLON ET ORCHESTRE nos 1 et 2
TROIS CAPRICES DE PAGANINI
ROMANCE OP. 23
Thomas Zehetmair (violon), Orchestre de la ville de Birmingham, Simon Rattle (direction), Silke Avenhaus (piano).
■ Les deux concertos du compositeur polonais Karol Szymanowski (1882-1937) ne figurent pas dans toutes les discothèques, faute, sans doute, d'être souvent joués en dehors de Pologne. Ils sont ici interprétés avec la perfection instrumentale que l'on attend d'une telle affiche et avec la sensualité, l'imagination que cette musique marquée par l'Orient exige.
1 CD EMI 7243 5 55607.

HANS ZENDER

SCHUBERT'S WINTERREISE
Hans Peter Blochwitz (ténor), Ensemble Modern, Hans Zender (direction).
■ Partant du principe que « *toute écriture notée est d'abord une invitation à l'action* », le chef d'orchestre-compositeur Hans Zender s'est engagé à fixer son « *interprétation composée* » du *Voyage d'hiver* comme un cinéaste qui adapte librement un roman célèbre. Le résultat ne suscite pas le moindre soupçon de trahison car, loin de passer pour des audaces choquantes, les multiples retouches affectées à la partition témoignent d'une rare connaissance du langage de Schubert et de ses sources.
2 CD RCA 0920326 68067-2.

AIRS D'OPÉRA FRANÇAIS

AIRS DE DELIBES, CHABRIER, RAVEL, MEYERBEER, BONDEVILLE, THOMAS, MILHAUD, OFFENBACH, POULENC, GOUNOD, SAUGUET
Nathalie Dessay (soprano), Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Patrick Fournillier (direction).
■ Nathalie Dessay vocalise à la perfection des airs auxquels elle sait donner un sens musical qu'ils n'ont pas toujours chantés par des mécaniques sans âme. Comme sa consoeur la mezzo Cecilia Bartoli, Dessay est acrobate, cantatrice et musicienne.
1 CD EMI 7243 5 56159-2.

EL CANÇONER DEL DUC DE CALABRIA 1526-1554

La Capelle reial de Catalunya, Jordi Savall (direction).
■ Plus sage que la téméraire mais convaincante recréation des plus vieilles littératures pour la vièle (*La Lira d'Espéria*, avec Pedro Estevan à la percussion, Astrée E 8547), Savall invite à partager le faste savoureux et la douceur néo-platonicienne de la cour de Valence au XVIe siècle. Enchanteur.
1 CD Astrée-Auvidis E8582.

CHANT D'AMOUR

MÉLODIES ET ROMANCES DE BIZET, DELIBES, VIARDOT, BERLIOZ, RAVEL
Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Myung-Whun Chung (piano).
■ Qu'elle chante une romance de Pauline Viardot ou une *Mélodie hébraïque* de Ravel, Cecilia Bartoli y met la même précision de langue, de phrasé, d'intelligence. Et elle a ce je-ne-sais-quoi qui la rend incomparablement captivante. Chung est un partenaire idéal au clavier.
1 CD Decca 452 667-2.

ZINO FRANCESCATTI

GRANDS CONCERTOS POUR VIOLON
CONCERTOS DE MENDELSSOHN, BRUCH, SAINT-SAËNS, TCHAÏKOVSKI, PROKOFIEV ET POÈME DE CHAUSSON
Orchestre Philharmonique de New York, Dimitri Mitropoulos (direction), Orchestre de Philadelphie, Eugene Ormandy (direction).
■ Zino Francescatti jouait avec une sureté d'intonation incroyable, une sonorité mordante, puissante, rayonnante. Moins connu en France qu'aux Etats-Unis où il a fait l'essentiel de sa carrière – tenant la dragée haute à Heifetz, Menuhin, Hubermann et Milstein –, le Français méritait cette réédition chez Sony qui a glissé ces deux CD dans un écrin luxueux et nostalgique en reproduisant les pochettes d'origine.
2 CD Sony Classical Masterwork Heritage MH2K 62239.



LES HÉROÏNES DE VERDI

AIRS EXTRAITS DE MACBETH, DON CARLOS, AÏDA ET OTELLO
Julia Varady (soprano), Stella Doufexis (mezzo-soprano), Orchestre d'Etat de Bavière, Dietrich Fischer-Dieskau (direction).
■ Depuis Maria Callas, on n'a pas chanté ainsi : Julia Varady se lance sans peur à l'assaut d'airs dans lesquels elle semble se consumer. Loin de faire de beaux sons, la Roumaine soumet sa voix à la vérité psychologique des situations qu'elle incarne. Ce récital fait regretter qu'elle rechigne à enregistrer les intégrales que l'on attend d'elle.
1 CD Orfeo C 414 961 A.

LES LARMES DE LISBONNE

Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction).
■ En marge des exhumations essentielles auxquelles il nous a habitués – dont celle du Flamand Matthaeus Pipelare (Sony SK 68 258) –, Paul Van Nevel propose la séduisante confrontation de la polyphonie du *villancico* du XVIe siècle et du fado contemporain.
1 CD Sony SK 62 256.

PER LA NASCITA DEL VERBO

Cappella della Pietà de'Turchini, Antonio Florio (direction).
■ Jeu vertigineux entre l'argument théologique (Noël) et la piété populaire, cette plongée dans le goût napolitain, d'une vivacité bigarrée, est proprement merveilleuse. Une vision théâtrale qui restaure la vraie dimension de ces petits joyaux. Irréprochable et parfaitement jubilatoire.
1 CD Opus 111 OPS 30-152.

LEONTYNE PRICE

■ Une compilation des grands enregistrements de la soprano américaine réunis dans un coffret dont on a un peu l'impression qu'il a été formaté pour faire le cadeau de Noël idéal. Et c'est effectivement le cadeau que tout mélomane qui ne connaîtrait pas bien cette chanteuse aimera recevoir – ou s'offrir.
Un coffret de 11 CD RCA 09026-68153-2.

DAWN UPSHAW

CHANTE ROGERS ET HART
Fred Hersch (piano), ensemble instrumental, Eric Stern (direction).
■ Les intrusions des chanteuses lyriques dans le domaine du jazz ou de la comédie musicale ne sont pas toutes aussi réussies que celles de Dawn Upshaw. Un sourire dans la voix, Upshaw touche droit au but.
1 CD Nonesuch 7559-79406-2.

WINGS IN THE NIGHT

MÉLODIES SUÉDOISES DE STENHAMMAR, RANGTSRÖM, ALFVEN...
Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano), Bent Forsberg (piano).
■ La langue est exotique, les auteurs inconnus : deux raisons excellentes, parce que paradoxales, pour se précipiter sur cet album rare et formidable. A mi-chemin entre Schumann et Fauré, ces mélodies nordiques valent plus qu'un détour. Le velours glacé de von Otter y fait merveille.
1 CD Deutsche Grammophon 449 189-2.

Sélection classique : Philippe-Jean Catinchi, Pierre Gervasoni, Alain Lompech et Renaud Machart.

JAZZ

ALORS ! ! !

ALORS ! ! !
■ *Alors ! ! !*, œuvre immensément collective avec les saxophonistes-clarinettistes Michel Portal et John Surman, le contrebassiste Barre Philips, le batteur Stu Martin et le percussionniste Jean-Pierre Drouet, enregistrée le 27 janvier 1970, est un des actes fondateurs de la présence de la France au sein des musiques improvisées européennes (cinq ans après *Free Jazz* de François Tusques). C'est toujours aussi fort, urgent, important, musical. Gérard Terronès le réédite régulièrement. Il a raison.
Futura GER 12/Marge.

ALBERT AYLER

MY NAME IS ALBERT AYLER
■ Trois manières infantiles de liquider Ayler : la première, pétainiste, le désigner comme la « fin » (la fin du jazz, la fin de l'histoire et la fin des fayots) ; la deuxième, plus décidée, l'écouter comme ironie ou dérision du jazz ; de la troisième, on dira qu'elle est politiquement grassouillette et frivole. Ce disque lumineux, réédité, échappe, bien entendu, à chacune des trois. C'est très, très bon signe.
1 CD Black Lion BLCD 760211/Harmonia Mundi.

KENNY BARRON/MINO CINELU

SWAMP SALLY
■ Le duo de l'année, absent de partout (sauf du Festival de Montreux, Suisse), réhabilité *in extremis* par la Cité de la musique (le 15 décembre). Mino Cinelu (compositions, percussion, guitare, batterie) et Kenny Barron (pianiste, compositeur) racontent l'idée en douze tableaux. Beau et construit comme une série de Rebeyrolle.
1 CD Verve 532 268-2/Polygram.

SIDNEY BECHET

COMPLETE EDITION VOLUME 8, 1940
■ Sidney Bechet enregistré en 1940, une période très créative pour le clarinettiste et saxophoniste que le jazz libre tient pour un maître – voir Lacy par exemple. Juste pour se rappeler que Bechet n'a pas donné que dans la *Petite Fleur* ou *Les Oignons*. Autres intégrales sérieuses en forme de somme chez Masters of Jazz : Ellington, Basie, Lester Young, Gillespie, Billie Holiday, Jimmie Lunceford, etc.
1 CD Master of Jazz MJCD 100/Media 7.

PETER BRÖTZMANN

NOTHING TO SAY
■ Inaltérable. Surtout, prendre le titre au pied de la lettre. Se dire que ce type, le saxophoniste allemand Peter Brötzmann, qu'on a entendu pour la première fois à Comblain-la-Tour (Belgique) le 6 août 1966, s'est donné la liberté de jouer *ça* pendant plus de trente ans. Victoire personnelle sur la bêtise, la tyrannie et le renoncement à vivre. Pas mal !
1 CD FMP 73/HL.

DON BYRON

NO-VIBE ZONE
■ Le clarinettiste Don Byron a laissé sur ce disque enregistré à la Knitting Factory de New York une sorte de concert idéal. Cela peut tenir à une connivence avec le lieu et le public, au hasard chanceux d'un soir. On y entend un thème réinventé du quartette d'Ornette Coleman, deux transformations de compositions de Byron qui vient chambouler, en solo, le standard *Tangerine*, de Johnny Mercer. Virtuose sans apparaître hautain.
1 CD Knitting Factory Works 191/Orkhêstra International.

STEVE COLEMAN

THE SIGN AND THE SEAL
■ Avec en tête les aînés Gillespie et Parker dans leurs rapports avec les musiciens cubains, le saxophoniste Steve Coleman est allé sur l'île de Fidel pour inclure des percussionnistes et des voix à sa musique déjà marquée par des imbrications rythmiques. La rencontre s'est faite. La musique y a gagné en détente et en fluidité à mille lieues de toute idée d'exotisme.
1 CD BMG 743214-0727.

COMPILATION

JAZZ VOCAL 1923-1945
■ Regroupés sous la thématique du « jazz vocal », on retrouve ici des chanteurs et chanteuses de « l'âge d'or » du genre. Le choix est un très plaisant survol de ces grands orchestres (Don Redman, Basie, Ellington, Chick Webb...) qui rehaussaient certaines prestations vocales, de solistes qui poussalent la chansonnette (Armstrong, Roy Eldridge, Louis Jordan...) et de voix historiques comme celles de Billie Holiday, Nat King Cole ou Dinah Washington. Compilation réussie, ça change.
1 CD Best of Jazz 22/Mélodie.

DUKE ELLINGTON
JOHN COLTRANE

ELLINGTON AND COLTRANE
■ Ellington et Coltrane. Coltrane et Ellington. Méthode rose : la première année, on écoute les sept premières notes de l'entrée de Coltrane (*In a Sentimental Mood*). La deuxième, on se fixe en boucle sur l'inflexion de la septième de ces sept premières notes. La troisième, on vend son saxophone et pas mal de disques. Après, on voit venir.
1 CD Impulse ! 11662-2/MCA-BMG.

BILL EVANS

THE SECRET SESSIONS (1966-1975)
TURN OUT THE STARS (1980)
■ Deux coffrets d'inédits du pianiste le plus intérieur et allé le plus loin dans l'harmonie. Un récital de bassistes (Eddie Gomez, Teddy Kotick, Marc Johnson) et de batteurs (Jack Dejohnette, John Dentz, Joe Hunt, Marty Morelli, Arnie Wise, Eliot Zigmund et, en mai et juin 1967, Philly Joe Jones). Dans la morale actuelle – le « tout sortir » sur quoi se reposent en tremblant les compagnies de disques –, cette avalanche de Bill Evans a quelque chose de justifié. Il n'est pas une mesure dont il ne se soit sorti dans sa brève existence (1929-1980).
« The Secret Sessions », 1 coffret de 8 CD, Milestone, 4421-2. « Turn out the Stars », 1 coffret de 6 CD, 9362-45925-2.

GIL EVANS/MILES DAVIS

THE COLUMBIA STUDIO RECORDINGS
■ De tous les disques sculptés par Gil Evans (orchestrateur) pour Miles Davis (trompettiste), le plus connu (*Sketches of Spain*) n'est pas le *« meilleur »*, disent ceux qui savent reconnaître les meilleurs des plus connus. Bien. Se demander pourquoi la Saeta sort si bien. Et s'il avait fallu, dites, le disque entier (et les cinq autres – *Miles Ahead, Porgy and Bess, Quiet Nights* et, dans cette édition, deux volumes de prises différentes – qui sont bien meilleurs) pour cette Saeta-là ?
1 coffret de 6 CD Columbia CXK 67397/Sony Music.

CHARLIE HADEN

LIBERATION MUSIC ORCHESTRA
■ Avec la révolution rêvée pour partoche (guerre d'Espagne, Amérique latine), Charlie Haden et Carla Bley mènent une bande de musiciens – pas besoin d'adjectifs (Don Cherry, Ed Blackwell, Gato Barbieri et neuf autres). Gaieté, gravité du tonnerre. Le plus lyrique des disques free, le plus inattendu parce que le plus free d'entre eux.
1 CD Impulse ! 11882-2/MCA-BMG.

TOM HARRELL
JACKY TERRASSON

MOON AND SAND
■ Un souffleur aux airs penchés (Tom Harrell) et un pianiste dont on est sûr qu'il deviendra Jacky Terrasson. On est en 1991, au fond du sud-ouest de la France. Une petite bande les retient pour enregistrer. Cela donne *Moon and Sand*. Rien ne peut pousser à enregistrer Tom Harrell et Jacky Terrasson en 1991. Ni la vanité, ni le narcissisme, ni même le désir de perdre du pognon – ce que l'on ne doit jamais mépriser. Rien, sinon le désir de les entendre.
1 CD JAR 64007.

ALAIN JEAN-MARIE

BIGUINE REFLECTIONS II
■ Les Antilles françaises ont un accent spécial. Alain Jean-Marie (piano) ne l'appuie jamais quand il joue dans le style. *Biguine Reflections* est le deuxième tome de son autobiophonie. Quel est au juste ce pays qui a donné Aimé Césaire, René Ménil, Frantz Fanon, Marius Cultier, Eugène Mona, Jean-Claude Montredon, Stellio, Henri Guédon, Pierre Louiss, Eddy Louiss, Paulo Rosine, Mino Cinelu, Edouard Glissant, Bib Monville, les frères Bernard, Vincent Placoly et deux ou trois Prix Goncourt ? Plus : plus discret encore, Alain Jean-Marie.
1 CD BMG 505 35-2.

HOWARD JONHSON

GRAVITY
■ Les concerts du printemps sonnaient encore mieux que ce disque, et les prestations de *Gravity* (cinq tubas cornaqués par Howard Jonhson), il y a vingt ans, mieux que les concerts du printemps. Reste le disque, qu'on a enfin sorti (ce sont les mots). Tous les disques sans exception sont des disques qui restent malgré tout.
1 CD Verve 531021-2/Polygram.

STEVE LACY

BYE-YA
■ En trio, avec John Betsch (batterie) et Jean-Jacques Avenel (contrebasse) – fidélité, intuition –, le chant de Steve Lacy au soprano est pour des disparus, musiciens, écrivains, poètes... Sans pleurs et tristesse sa musique apparaît plus déliée et libre que dans d'autres formations. Paradoxe ? Steve Lacy !
1 CD Free Lance FRLCD 025/Harmonia Mundi.

ERIC LE LANN
MICHEL GRAILLIER

3 HEURES DU MATIN
■ Parfois on se demande si le jazz existe, ou : qu'est-ce que jouer ? Qu'est-ce qu'une trompette, au juste ? Qu'est-ce *qu'un* trompette ? Qu'est-ce que : 3 heures du matin ? Qu'est-ce que jouer à 3 heures du matin ? Qu'est-ce que jouer avec un pianiste (Graillier) ? Qu'est-ce que le jazz ? Le Lann et Graillier ne trichent jamais.
1 CD WMD 426-015-2.

BUTCH MORRIS

TESTAMENT
■ Directeur d'orchestres, théoricien, « compositeur » d'improvisations, Butch Morris est peu connu en France. Par signes et gestes il organise des *conductions* – improvisations conduites –, uniques. Ce coffret de dix CD où l'on croise, entre 1985 et 1995, la plupart des improvisateurs européens d'aujourd'hui permet d'approcher ce travail. Cette musique reste indescriptible, faite de combinaisons de styles et de genres, comme un parcours dans le siècle. Il faut tenter l'aventure.
1 coffret de 10 CD New World Records 80478/Disques Concord.

STEPHAN OLIVA
BRUNO CHEVILLON
FRANÇOIS MERVILLE

JADE VISIONS
■ Bill Evans a placé l'art du trio piano, contrebasse et batterie hors d'atteinte. Périlleux donc lorsqu'il est question d'hommage. Ce trio-là – Stephan Oliva (piani), Bruno Chevillon (contrebasse) et François Merville (batterie) – évoque Evans sans paraphrases, rend la mélancolie et le déchirement de Bill Evans, autant que son immense amour du jazz.
1 CD Owl Records 083 837215-2/EMI.

SONNY ROLLINS

+3
■ Sonny Rollins en faux père tranquille du jazz est régulièrement attendu au tournant par les blasés. Une année avec un disque de Rollins est une belle année. Il est ici en quasi unique soliste – Jack DeJohnette ou Al Foster à la batterie, Bob Cranshaw à la basse, Tommy Flanagan ou Stephen Scott au piano. Tempo, sonorité, agilité, Rollins reste au-delà des jazz.
1 CD Fantasy-Milestone 9020-44094-2/WEA.

MARIA SCHNEIDER

COMING ABOUT
■ Compositeur, arrangeur et chef d'orchestre, l'Américaine Maria Schneider se dérache tranquillement de son influence assumée, Gil Evans. Depuis trois ans au Visiones, chaque lundi, elle peaufine cet ensemble magistral dont la rigueur d'exécution ne prend jamais le pas sur une grande liberté d'expression. Le grand orchestre avait besoin de cette jeune fille.
1 CD Enja 9069-2/Harmonia Mundi.

ARCHIE SHEPP

ATTICA BLUES BAND
■ Ce luxe historique, ce chant à la gloire des révoltés d'Attica et du blues est digne de Genet, de Txomin et de Malcolm X. Le rôle historique de Shepp, sa présence, sont éclatants. Qu'une coupure de courant prive le sub-commandante Marcos de l'Internet, il peut toujours se mettre au saxophone ténor. C'est la même idée, trente ans avant.
1 CD Blue Marge 001/Marge.

JACQUES THOLLOT

TENGA NINA
■ Même s'il se plantait, Jacques Thollot en disque (événement plus rare encore qu'en scène) mériterait un goet de vélivole. Même si. Il ne se plante pas. Tony Hymas (piano), Claude Tchamitchian (contrebasse), Noël Akchoté (guitare) et Thollot (batteur, compositeur), plus Marie Thollot pour un dernier air. Recueil poétique au niveau de Char (celui de *Fureur et Mystère*) ou de Michaux (n'importe).
1 CD Nato 777 701/Harmonia Mundi.

WELCOME

BIENVENUE
■ Christian Vander vient notamment de Coltrane, d'Elvin Jones ; Simon Goubert, des mêmes et de Vander, parmi d'autres. Une des « explications » du jazz tient à ce passage de la connaissance et de la passion. Les deux batteurs ont imaginé Welcome avec deux contrebassistes, un (seul) piano, deux saxophonistes, tous au cœur d'une musique tendue et éperdue qui a des éblouissements formidables.
1 CD Seventh Records A XIX/Harmonia Mundi.

SÉLECTION JAZZ : Francis Marmande et Sylvain Siclier

Ornette Coleman, musicien essentiel

Compositeur, musicien, poète, né en 1930 à Foth Worth. Ornette Coleman est essentiel. On le prend pour un demeuré. Il est innocent. Il aide à penser. Il est à la musique ce que Godard est au cinéma. Il ne joue pas dans les films de Godard. Son élégance amuse. On le tient pour un idiot. Les minables sont mécontents qu'il recoure à son fils, Denardo, pour sa musique ; ou pour faire sa musique arriver. Le mot de jazz lui colle à la peau. A Harlem, le 26 février : *« On m'a dit que si j'avais vingt-cinq ans de moins je serais populaire... – Vous pensez que c'est faux ? – Je n'y crois pas. L'âge n'a rien à voir avec le plaisir. L'âge c'est d'abord une question de qualité. » Sound Museum* est composé de deux CD. Les mêmes thèmes sont repris sur le principe harmolodique (qui fait les malins se taper sur le menton). C'est l'ouvrage le plus gai, le plus ouvert, le plus nouveau de ces trente dernières années – pour qui découvrirait Ornette Coleman. Gerri Allen au piano, Charnett Moffett à la basse et l'indispensable Denardo à la batterie. Ornette : saxophone alto, trompette, violon, trompette, compositions harmolodiques. Cette œuvre est passée complètement à l'as. Normal : voir tous les articles dans trente ans. Ils expliqueront tout.

★ ***Sound Museum : Hidden Man* et *Sound Museum : 3 Women*, 1 CD Harmolodic 531 914 et 1 CD Harmolodic 531 657-2/Polygram.**

ENFANTS

HÉLÈNE BOHY

AU LOUP !
■ Ne l'avez-vous pas entendu « cheuler » ce loup qui nous permet d'exorciser toutes nos peurs d'enfants ? De vieilles chansons de bergères en rap de loup, de troupiaux et flutiaux en jeux vocaux, Hélène Bohy, mère de quelques P'tits loups du jazz et chanteuse dans le groupe TSF lui fait la peau avec talent et enchante ceux qui aiment se faire peur dès quatre ou cinq ans.
1 CD (EMCD 296) ou cassette (EMK 296), 46 minutes, Enfance et Musique.

CHŒUR D'ENFANTS VESNA DE MOSCOU

CHANSONS DU MONDE
■ De Roland de Lassus à Kodaly, d'une chanson basque à une danse slovaque, ces soixante jeunes amateurs de sept à quinze ans semblent pouvoir tout chanter avec des qualités vocales et musicales professionnelles. Leur chef, Alexandre Ponomarev, explique que le travail vocal comme la formation musicale de ces enfants se fait à partir de chaque pièce de ce répertoire éclectique. Le résultat est réjouissant. Deux présentations : l'une, illustrée, plus enfantine et l'autre plus complète.
Livre CD illustré, 30 minutes ou CD, 72 minutes, Opus 111.

BRUNO COULAIS

B.O.F. « MICROCOSMOS »
■ Avec cette magnifique bande-son l'oreille revoit ce que l'œil écoute. Une bonne façon de revivre avec les enfants les temps forts d'un film qui les a fascinés : glissandos vrombissants de l'abeille qui butine, tam-tam des gouttes de pluie sur une feuille, carillon de rosée sous les pattes de la coccinelle.
1 CD, 49 minutes, Auvidis.

ROBERT DESNOS

CHANTEFABLES, CHANTEFLEURS
■ Chuchottés ou claironnés, dits par des professionnels ou récités par des enfants de CM 1, en solos ou en chœurs parlés, les quatre-vingts poèmes de Desnos se font valoir l'un l'autre : *L'Alligator* défend *Le Glaïeul* et *La Giroflée* ouvre la voie au *Tamanoir*. Une intégrale en farandole réalisée par Marguerite Gateau.
1 CD ou cassette, 75 minutes, Radio France, collection du Pince oreille.

CHRISTIAN IVALDI ET EMMANUEL STRÖSSER

« La Boîte à joujoux », de Debussy ; « Ma Mère l'Oye », de Ravel ; « Babar », de Poulenc. François Castang, récitant.
■ Ce florilège de musique française pour piano à quatre mains rassemble des œuvres que leurs compositeurs destinaient aux enfants. Le récitant s'inscrit parfaitement dans le discours musical et forme un vrai trio avec les pianistes. Les mélomanes ne manqueront pas de partager avec leurs enfants cette interprétation de choix, accompagnée d'un livret illustré et bilingue anglais/français.
1 CD illustré, 77 minutes, Lyrinx.

GUY PRUNIER

OLE FERME L'ŒIL
Trois contes d'Andersen.
■ Les contes d'Andersen ne sont pas les plus faciles à raconter aux enfants... Avec tout un théâtre dans sa voix de conteur, Guy Prunier les rend plus proches et plus drôles, musique et chansons à l'appui, sans perdre de vue les leçons d'humanité toujours valables du *Costume neuf de l'Empereur*, du *Rossignol* ou de *Ce que fait mon vieux* ...
1 Cassette, 50 minutes, Raymond et Merveilles (5, rue Monge, 69100 Villeurbanne).

LEIGH SAUERWEIN

MES PREMIÈRES DÉCOUVERTES DE LA MUSIQUE
■ Quatre contes musicaux de Leigh Sauerwein pour découvrir, dès trois ou quatre ans, *Les Vents* avec la musique nocturne de Louis Dunoyer de Segonzac, *Les Percussions* dans une forêt bruissante avec celle de Jean Pierlot, *Les Claviers* d'Eric Tanguy où orgues et ogres se confondent, *Les Cordes* de Pascal Dusapin pour un fils de clown, apprenti trapéziste. Un chatoiement de couleurs et de timbres entoure la voix du conteur. L'éveil à la musique est d'abord émotif et sensoriel.
1 CD-livre illustré, 4 volumes de 15 minutes, Gallimard.

HERVÉ SUHUBIETTE ET CATHERINE VANISCOTTE

LA JAVA DES COULEURS
■ Avec ces nouveaux venus dans la chanson et le spectacle musical pour le jeune public, la java ne s'en va pas quand le jazz est là. Question de couleurs à opposer ou à mélanger, dès quatre ans on s'y connaît. Ainsi le blues peut cohabiter avec l'opérette, quand chanteurs et musiciens sont bons, et l'œil danse avec l'oreille !
1 CD (U310089) ou cassette (U2243), 40 minutes, Auvidis Jeunesse.

STEVE WARING

IL ÉTAIT UNE CHANSON
■ En s'attaquant au répertoire le plus éculé des *Roi Dagobert* et autres *Petit Navire*, Steve Waring illustre à sa façon toujours musicale et inventive ces petits drames pour rire. Le play-back est un chef-d'œuvre du genre, il aide à chanter sans pourtant donner la mélodie principale, à vous de jouer ! Les illustrations de Marie Kyprianou animent bien les couplets, en fin de livre : partitions et accords.
Livre illustré + CD Casterman ou CD seul, 69 minutes, Rym musique.

Sélection enfants : Anne Bustarret

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La San Felice »
d'Alexandre Dumas
page II

PATTI SMITH
page II



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1996

LA GÉNÉTIQUE LITTÉRAIRE
pages IV et V



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
« Journal de voyage d'un philosophe »
de Hermann de Keyserling
page VII

Burgess à confesse

1917 : naissance de John Wilson. 1959 : Anthony Burgess apparaît. Deux dates, un homme. Et un écrivain qui remonte le cours de ses souvenirs. De l'enfance à Manchester à son séjour d'enseignant en Malaisie, une existence chaotique placée sous le signe de Joyce

Anthony Burgess par Helmut Newton

Si Anthony Burgess n'avait pas eu la détestable idée de mourir en novembre 1993, vaincu par un cancer, il aurait été, en France, cet automne, la vedette des médias, à quelques semaines de son quatre-vingtième anniversaire (le 25 février 1917), pour la sortie du premier volume de ses Mémoires, *Petit Wilson et Dieu le Père* (paru en anglais en 1987). Burgess était aussi brillant causeur qu'écrivain prolifique, cultivé et volontiers provocateur. Il parlait sept langues et, peu avant sa mort, il s'était mis à apprendre le japonais, bien que ce fût *« trop tard »*. On lui a opposé, surtout en Angleterre, la méfiance qu'on réserve aux gens trop doués. Venir assez tard à la littérature – vers quarante-deux ans – et écrire plus de cinquante livres, dont de gros romans, voilà qui est suspect. Tout comme vénérer James Joyce, admirer Hemingway, D. H. Lawrence et quelques autres. On ne saurait alors qu'être un « suiveur », voire un imitateur, « dont on attend enfin le grand roman ». Refrain connu, colporté par une critique sans générosité intellectuelle. *« J'ai fait moi-même des critiques,* disait Burgess, *et je sais comme il est commode de détester. »* A la fin de sa vie, l'excès de sottise avait pourtant fini par l'atteindre : *« Je voulais écrire un grand livre et je n'avais plus le courage de le faire. J'avais soixante et un ans, comme Hemingway, mais le fait d'être moins grand que lui ne me contraignait pas, moi, au suicide. »*

On imagine les délices télévisuelles des interviewers, devant ces Mémoires. Qui était vraiment l'écrivain devenu mondialement célèbre à plus de cinquante ans, lorsque Stanley Kubrick tourna son roman *Orange mécanique* ? Pas de chance, Anthony Burgess n'est plus là pour dispenser de le lire. Il reste 446 pages compactes pour découvrir sa destinée. Jusqu'en 1959 seulement. Lorsqu'il apprend qu'on lui donne un an à vivre, pour cause de tumeur au cerveau. Il décide, pour les mois qui restent, de *« faire profession d'écrivain »* et écrit cinq livres en un an. De quoi irriter à jamais… Au point qu'un critique trop pressé vient d'expliquer que Burgess n'avait jamais écrit la suite de son autobiographie, car il n'avait rien à ajouter. Seulement 400 pages. Ce volume s'appelle *You've Had Your Time* (1) et se clôt en 1982, symboliquement. Au moment du centenaire de la naissance de James Joyce.

Joyce est probablement « le » héros souterrain de ces *Confessions*, pour lesquelles il faut savoir se rendre disponible. Mais pour passer plusieurs heures de bonheur en compagnie d'un jeune homme de l'entre-deux-guerres, puis d'un soldat, d'un enseignant en Malaisie, qui ne s'appelle pas encore Anthony Burgess, il est recommandé d'aimer la littérature. Et les individus. De croire, d'abord, au langage. De se passionner pour les artistes, leur courage, leurs folies, leur humour, leur narcissisme, qui n'est souvent qu'une manière de pudeur. Alors on oublie les préparatifs de fausses fêtes, l'indigence du débat politique et intellectuel, bref, le « syndrome fin de siècle », et l'on se retrouve à Manchester, à la fin de la première guerre mondiale.

1917 : terrible année pour naître. Le petit garçon s'appelle John Wilson et il est, d'emblée, un « minoritaire », puisque issu d'une famille catholique. Ses parents sont artistes, par choix ou par nécessité car *« jusqu'au milieu du XIXe siècle, les catholiques n'avaient pas droit aux études supérieures »*. Sa mère,

Josyane Savigneau

Elizabeth Burgess, est danseuse. Son père est pianiste – ou plutôt *« pianeux »*, selon Burgess, comme on dit violoneux. Au début de 1919, autorisé à rentrer chez lui, le père découvre sa femme et sa fille inanimées, tandis que le petit John babille dans son berceau. Elles ont succombé à la grippe espagnole : *« Une fois en âge d'apprécier la rancune mêlée de gratitude factice que lui inspirait ma survie, j'ai pu comprendre son affection mitigée, son manque d'intérêt pour mon éventuel avenir, le remariage précipité, qui était une façon de me coller sur d'autres bras. »* Le remariage se fait avec une tenancière de pub, ce qui est bien utile pour satisfaire le besoin d'alcool du père.

Il faut alors accompagner Anthony Burgess dans les méandres de sa mémoire, aveuglément, de narration en digression, pour faire surgir le Manchester des années 20, et, dans cette ville, un enfant qui va à l'école catholique – gage de non-avenir intellectuel, en ce lieu et en ce temps-là. John Wilson veut devenir musicien, ou peintre (mais il est daltonien). Il lit. Avec passion. Il perd la foi, mais *« un catholique égaré se sent toujours en droit de ricaner des anglicans ou presbytériens dévots. Comme dirait Stephen Dedalus, ayant rejeté une absurdité logique, il ne peut avoir que du mépris pour les absurdités illogiques »*. Il écrit de la musique, mais il lui faudra attendre 1975 pour qu'on interprète une de ses compositions orchestrales.

Après avoir passé, en vain, l'examen des Douanes, le jeune Wilson entre, au milieu des années 30, à l'université. Il brille par sa culture littéraire. Il s'essaie, avec causticité, à la critique, dans le journal du campus, et refuse d'adhérer à l'Union des étudiants communistes, *« de loin le groupe politique le plus important de l'université »*. *« J'avais gardé de mon éducation catholique la conviction qu'une lecture exclusivement matérialiste de l'histoire ne pouvait être juste. Si j'avais lu Marx avec plus de soin que je n'étais prêt à mettre, j'aurais compris que Marx était du même avis, lui qui connaissait par cœur de grands morceaux de Shelley et de Shakespeare* (…). *Mais la plupart de nos communistes n'avaient fait que feuilleter* Le Capital ; *ils préféraient puiser leur théorie dans les douze volumes des œuvres de Lénine. »* On le traite de fasciste. *« En réalité, je n'étais rien. Rien qu'un humaniste catholique libéral renégat inclinant à l'anarchie.* (…) *On ne trouverait pas de réponse aux problèmes du monde dans le communisme, pas plus que de salut personnel dans l'anglicanisme. Les solutions viendraient plutôt de l'humanisme catholique libéral renégat. »*

Tout est dit, et, cinquante ans plus tard, en rédigeant ses Mémoires, John Wilson, devenu Anthony Burgess, estime qu'il n'a pas varié. On le suit en guerre, à Gibraltar, puis professeur en Malaisie, avec sa femme Lynne, qui ne lira aucun de ses livres et deviendra de plus en plus alcoolique (elle mourra en 1968 d'une cirrhose). Ce premier volume s'achève lorsque commence pour lui, de retour en Angleterre – qu'il quittera définitivement à la fin des années 60 avec sa seconde femme, italienne, pour s'installer en Italie puis à Monaco –, sa vraie vie d'écrivain. Tout le second volume de ses *Confessions* dit *« le sublime et le minable »* de cette existence, les échecs, les humiliations et les triomphes aussi. Mais, finalement, que faire lorsqu'on n'a pas écrit son *Finnegans Wake* et que Joyce vous a *« appris la valeur de la littérature et la manière dont il faut se vouer à l'art »* ? *« J'ai fait de mon mieux »*, conclut Burgess, à plus de soixante-dix ans. Il faut lire ses 800 pages de Mémoires, mais aussi son œuvre, considérable, pour comprendre cette inquiétude et la vérité de cette modestie.

(1) *You've Had Your Time. Being the Second Part of the Confessions* of Anthony Burgess (Heinemann Ltd., Londres, 1990).

PETIT WILSON
ET DIEU LE PÈRE
Les Confessions
d'Anthony Burgess.
Traduit de l'anglais par
Dominique Goy-Blanquet,
Grasset, 446 p., 157 F.

Rites d'envoûtement

Délices et dégoût de Catherine Cusset d'avoir été la proie d'un vampire : son directeur littéraire

A VOUS
de Catherine *Cusset.*
Gallimard, 208 p., 85 F.

Cette jeune femme, Catherine Cusset, sait désormais qu'on n'écrit pas *« en toute innocence »* : de cette fausse naïveté dont elle avait fait le titre de son deuxième roman, où une élève d'hypokhâgne lectrice de Sade tuait plus ou moins sciemment tous ceux qui l'avaient désirée (1), elle vient de se délivrer dans un troisième récit qu'elle signe comme un certificat. Experte, on l'avait déjà vu, en ironie perverse, la romancière endosse la personnalité de sa narratrice, une jeune romancière, pour livrer sa confession impudique. *A vous* est une vengeance ciblée. Un message adressé à celui auquel elle avait envoyé son premier texte, qui l'avait envoûtée, et à cause duquel elle estime avoir flirté avec le mensonge et la trahison.

Les héroïnes de Catherine Cusset ont une propension à goûter le délice d'être une proie pour les séducteurs. Comme dans *La Féline*, le célèbre film de Jacques Tourneur où une femme se transforme en panthère sous l'effet du désir, il leur arrive de rêver la nuit qu'elles deviennent criminelles. Elles jouissent parfois même du fantasme d'être violées. Quand elles ont l'ambition d'écrire, elles peuvent être ensorcelées par la *complaisance* avec laquelle elles se livrent corps et âme à un *vampire : leur directeur littéraire.*

Aloïs Man est-il un cynique ? C'est un sorcier du territoire germanopratin, une grande figure du monde des livres, un homme dont on dit que, tel Casanova, il est *« fidèle dans l'infidélité »*. Homosexuel, bisexuel, impuissant, misogyne, libertin, pédophile ? Tous ces soupçons, toutes ces rumeurs qu'il attise en souriant, construisent autour de

Jean-Luc Douin

lui une aura de mystère. Bafouez-le : il aspire une bouffée de cigarette et se tait, abandonnant aux ragoteurs une peau qui n'est pas la sienne. Sa vie se joue ailleurs. Gare cependant à la pucelle en écriture que les pupilles brillantes de malice de l'ogre plongent dans l'exaltation. C'est le cas de Marie, *« sceptique fondamentale »* en matière amoureuse, qui va se laisser dévorer, avec masochisme. Et qui va conter son calvaire avec une troublante fascination pour la cruauté ; une cruauté dont elle fait sa volupté en se livrant comme une victime consentante ; déçue de n'avoir pas été digne d'être honorée jusqu'au bout par ce qu'elle croit être, en ces temps où la société féodale semble appartenir au passé, un rite d'initiation qui s'apparente à un droit de cuissage et qui procure des privilèges. Ce qu'elle retrace au présent du subjectif, au présent du « suffocatif », *essoufflée par l'étreinte,* c'est la docilité avec laquelle elle *s'est fait posséder par cet homme.*

La possession est affaire de sorcellerie, la mainmise de Satan sur un corps qui croit se vouer à Dieu. Ernest Hemingway avait raconté dans *Le Jardin d'Eden* les ravages de l'intrusion d'un tiers dans un couple parfait en pleine lune de miel. Aloïs Man est ce type de diable qui se targue d'apporter la grâce ; il pousse Marie, jeune mariée, à se prêter à toutes les expériences de l'adultère pour l'amour de l'art. Il lui fait lire Philip Roth. Il lui inculque son credo, son scénario : *« Le mariage, l'adultère, l'écriture ; on n'écrit pas ce qu'on vit, on vit ce qu'on écrit (…). Plus je jouis, plus je mens, plus je me dédouble, plus je me regarde jouir et mentir, plus je suis en train d'écrire. »* Pour étrangler ses incertitudes, Marie ose, joue le personnage qu'on lui dicte, mais cela ne marche pas. *A vous* est un inventaire d'incidents techniques, un constat de panne. Dans le sexe comme dans l'écriture, *« on y arrive ou on n'y arrive pas, c'est aussi simple que ça »*. Marie est confrontée à l'impuissance sexuelle de son mari, que bloque la présence illicite de ce gourou, mi-confesseur mi-voyeur, cet Aloïs Man qui l'habite (on peut risquer le jeu de mots lacanien) mais qu'elle ne comble pas (c'est son drame à elle), et qui se dérobe, tourne le dos. De ce *qu'Aloïs Man aura engendré en elle* (un livre bâtard), elle devra avorter, *avant de réinventer l'amour avec* ses mots à elle. Et Catherine Cusset *apprend à maîtriser une langue* qu'elle ne donne pas au chat.

(1) *En toute innocence*, Gallimard, 1995.

Le feuilleton de Pierre Lepape

L'ultime bataille d'Alexandre



Monument égaré, roman-fleuve délaissé, « La San Felice » compte parmi les grandes œuvres de Dumas. Personnages magnifiques, événements tumultueux, dramatiques... à ces ingrédients le romancier ajoute une tonalité historique. La marque de son engagement

LA SAN FELICE
d'Alexandre Dumas.
Gallimard, coll. « Quarto », 1736 p., 150 F.

Claude Schopp appartient à une race en voie de disparition, celle des hommes qui, selon la formule canonique, consacrent leur vie à l'œuvre d'un autre. Il y a là une sorte de grandeur entêtée dans la modestie et l'abnégation qui semble d'un autre âge. Le nôtre se moque des abeilles qui butinent toujours la même fleur ; il voit dans la fidélité une attitude restrictive, une compulsion maniaque, un tantinet ridicule.

Claude Schopp, c'est Alexandre Dumas – comme Victor del Litto c'est Stendhal ou Pierre-Marc de Biasi, Flaubert. On ne peut guère rencontrer l'un sans deviner dans l'ombre la présence de l'autre. Schopp en sait sur Dumas davantage que Dumas lui-même. Il est sa mémoire. Il se souvient de tas de choses que le bel Alexandre a oublié, des maîtresses, des livres, des dettes. Quand Dumas s'emmêle dans la chronologie, Schopp, d'une note discrète, fait le point ; quand l'écrivain, pressé par les imprimeurs, recopie dans un roman deux ou trois pages d'un mémoire historique, son vieil ami restitue le larcin à son propriétaire légitime ; quand l'œuvre de Dumas se fait si énorme, si monstrueuse qu'elle menace de s'engloutir elle-même sous sa propre masse, Schopp est là pour tirer de cette jungle imprimée – 1215 volumes, ou seulement 800 ? – cent pages ici, un millier là qui risquaient de disparaître sous la végétation, faute de lumière.

Ici, c'est une série de textes courts, nouvelles, essais, souvenirs dont Dumas abreuvait les journaux et que Schopp, en compagnie de Jean Thibaudeau, réédite dans une jolie petite collection du Mercure de France : une évocation de son enfance à Villers-Cotterêts, *Le Pays natal* ; un pamphlet politico-humoristique écrit en prison, *Mes infortunes de garde national* ; une nouvelle de jeunesse sur les guerres de Vendée, *Blanche de Beaulieu*, et une autre dans le genre noir, *Herminie* ; des propos sur le théâtre, des lettres sur la cuisine *à un prétendu gourmand napolitain*, des souvenirs de Naples et de l'épopée de Garibaldi, *Histoire d'un lézard* ; enfin un hommage très personnel prononcé à la mort de son ami Eugène Delacroix et qui faisait écrire à Baudelaire dans son *Salon de 1859* : *« Si Alexandre Dumas, qui n'est pas un savant, ne possédait pas heureusement une riche imagination, il n'aurait dit que des sottises ; il a dit des choses sensées et les a bien dites, parce que... (Il fait bien achever) parce que l'imagination, grâce à sa nature suppléante, contient l'esprit critique* (1) »

Dispersés dans les gazettes, enfouis dans des recueils à intitulés variables, ces écrits brefs auraient pu échapper à la vigilance des amateurs de Dumas. Le cas de *La San Felice* est plus étrange. Il ne s'agit pas d'une babiole griffonnée sur un coin de guéridon, mais d'un roman de 1500 pages, le dernier des monuments bâtis par le père Dumas alors qu'il entrait, en 1864, *« dans l'adolescence de la vieillesse »*. Publié presque quotidiennement dans *La Presse* pendant dix-huit mois, *La San Felice* figure en bonne place dans les œuvres complètes éditées par Michel Lévy, puis par Calmann-Lévy, même si les hasards de l'histoire ont fait atterrir son manuscrit dans les archives du ministère de l'agriculture et de la sylviculture à Prague. Il y a donc quelque mystère à l'effacement d'un tel mastodonte : *« Le chef-d'œuvre de Dumas que vous n'avez jamais lu »*, proclame la quatrième de couverture de la présente édition. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est de ne pas nous éclairer davantage sur les raisons de cet oubli géant.

On les trouvera difficilement dans le livre lui-même. Dans la hiérarchie des créations dumasiennes, *La San Felice* mérite de figurer sur le même rang que *La Reine Margot*, *La Comtesse de Charny* ou *Le Vicomte de Bragelonne*, juste derrière *les Trois Mousquetaires* et *Le Comte de Monte-Cristo* qui sont plus que des romans : des mythes. Il y a surabondance de plaisirs dans *La San Felice* ; des personnages magnifiques, anges et démons – l'héroïne elle-même, son amant républicain Salvato Palmieri, lady Hamilton et son Nelson borgne, manchot, balafré et glorieux, la reine de Naples Caroline, et Championnet le général français, entourés d'une copieuse galerie de seconds rôles, gravés au diamant –, des événements tumultueux et dramatiques – la naissance et la mort de la république parthénopéenne dans l'ancien royaume de Naples entre janvier et juin 1799 –, l'opposition du vieux monde monarchique et des idéaux révolutionnaires, les charmes et les terreurs napolitaines, les délices de l'espionnage et de la diplomatie secrète, les dagues et les poisons, de la couleur à ne savoir qu'en faire et des sentiments à l'avenant. De la comédie, du drame, de la volupté, du sacrifice brassés à pleines poignées par un conteur dont la hâte d'écrire ne parvient jamais à rattraper le bonheur de dire.

Au début, Dumas peine à retrouver sa verve. Il n'a pas écrit de roman depuis six ans, tout occupé qu'il a été par ses passions politiques italiennes et garibaldiennes. Il a du mal à nouer les fils de son intrigue tant il sont abondants et qu'il rechigne à en abandonner. Intervenant dans son livre comme il se permet souvent de le faire, il revendique, longuement, trop longuement, ses embarras de narrateur : *« Si nous avions entrepris, au lieu du récit d'événements historiques auxquels la vérité doit donner un cachet plus profondément terrible, et qui, d'ailleurs, ont pris une place ineffaçable dans les annales du monde, si nous avions entrepris, disons-nous, d'écrire un simple roman de deux ou trois cents pages, dans le but inutile et mesquin de distraire, par une suite d'aventures plus ou moins pittoresques, d'événements plus ou moins dramatiques, sortis de notre imagination, une lectrice frivole ou un lecteur blasé, nous suivrions le principe du poète latin, et nous hâtant vers le dénouement, nous ferions assister notre lecteur ou notre lectrice... »* Tant pis pour le lecteur blasé et la lectrice frivole que nous sommes : Dumas a décidé de faire œuvre d'historien ; il nous faudra bien en passer par les exposés, les explications, les biographies détaillées des protagonistes, les tableaux de la situation politique en Europe – et en Egypte où se trouve coincé Bonaparte.

Cela dure une centaine de pages, ce serait énorme pour un roman ordinaire ; c'est une goutte d'eau dans l'océan de *La San Felice*, juste le temps pour la plume de se dérouiller et pour l'imagination d'oublier un peu l'histoire. Un peu seulement : cette histoire-là tient Dumas trop à cœur pour qu'il lui fasse subir l'outrage d'infidélités majeures. C'est peut-être ici qu'il faut chercher les causes du naufrage public de *La San Felice*. Dumas a pris son livre au sérieux ; cela lui donne aujourd'hui un charme supplémentaire ; les lecteurs de l'époque en ont été agacés, déçus dans leur attente. Sans y revenir, la postérité a entériné cette déception.

Il est vrai qu'à sa manière, *La San Felice* est un roman engagé. Tout changé, tout regaillardi par son aventure révolutionnaire italienne dans les rangs des chemises rouges, Dumas a versé dans son livre un enthousiasme de jeune homme pour l'épopée républicaine, ses idéaux et ses valeurs. Il déchire la monarchie à belles dents, ce qui est sans risque dans la France du Second Empire, mais c'est pour glorifier un épisode où Bonaparte n'a pas la partie belle et où les jeunes généraux de la République et les Napolitains qui les suivent doivent déployer des trésors d'héroïsme pour tenter, en vain, de réparer la catastrophique campagne d'Egypte. Napoléon le Petit n'a pas dû apprécier ce cruel rappel historique. L'exécution finale de *La San Felice*, c'est aussi le supplice de la belle Révolution française, condamnée à mort par l'intrigue, l'ambition et la trahison.

Ce coup de jeunesse de Dumas en génère un autre, sensible dans bien des pages, plein de colère et de douleur. La baie de Naples, c'est le décor glorieux de l'aventure garibaldiste ; c'est aussi celui où se noue le destin malheureux du jeune Alexandre. Le général Dumas est l'un des personnages de *La San Felice*. En mars 1799, le père d'Alexandre, quittant une expédition d'Egypte qu'il désapprouve, est obligé de débarquer à Tarente, alors aux mains des partisans du roi Ferdinand. Il est arrêté, détenu pendant vingt-cinq mois dans des conditions terribles, victime de plusieurs tentatives d'empoisonnement. Il en sortira infirme, délabré. Bonaparte qui se méfie de ses sentiments républicains, le mettra à la retraite. Le général en mourra en 1806, trois ans après la naissance d'Alexandre. *La San Felice* est aussi le roman dans lequel l'écrivain venge les assassins de son père.

D'où, sans doute, l'omniprésence, contraire à tous les usages, de l'auteur dans sa fiction. Le vieil écrivain, rompu à toutes les ficelles de son métier, ne se résigne pas à laisser la fiction suivre son cours. Il tire le lecteur par le bouton de sa veste ; il coupe le récit ; il fait semblant d'avoir oublié ce qu'il a écrit quelques pages auparavant : *« Nous croyons l'avoir déjà dit dans un des précédents chapitres, dans le premier peut-être, le chevalier San Felice était un savant. »* Ultime pied-de-nez romantique aux règles ? Manière surtout pour ce Prométhée de l'imaginaire de souligner son dernier défi : tout ceci est vrai.

(1) Les neuf volumes publiés dans la collection « Le Petit Mercure » ont de 90 à 125 pages et sont vendus entre 20 F et 24 F. Signalons également que la biographie magistrale de Claude Schopp, *Alexandre Dumas. Le génie d'une vie*, parue en 1985 chez Mazarine sera rééditée dans une version complétée, en 1997 chez Fayard.

Patti Smith sur la corde sensible du souvenir

Après la tournée qui a suivi *Gone Again*, disque de deuil – son mari et son frère sont morts en 1994 – et de renaissance, Patti Smith, figure de la poésie rock, est revenue à Paris, en novembre, lire quelques-uns de ses textes, accompagnée des guitaristes Lenny Kaye et Oliver Ray. Nous l'avons rencontrée pour évoquer le souvenir de son ami, le photographe Robert Mapplethorpe, mort du sida en 1989, auquel elle vient de consacrer son nouvel ouvrage, *La Mer de corail*, publié aux éditions Tristram. Par ailleurs, en janvier, Christian Bourgois réédite *Babel* (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre Alien).

« Votre rencontre avec Robert Mapplethorpe était celle de deux amants ou de deux artistes ?

– Plutôt celle de deux enfants. En 1967, nous avions vingt ans. C'était pour chacun notre première sérieuse histoire d'amour. Nous aspirions tous les deux à devenir artistes. Nous avions beaucoup de rêves mais pas d'argent. Nous nous encouragions mutuellement. Au contraire de Robert qui était persuadé d'avoir reçu un don de Dieu, je n'avais pas du tout confiance en mon talent. Je voulais devenir peintre, je dessinais tout le temps. Et j'écrivais des poèmes. Robert croyait en moi, m'insufflait de la confiance. Lui avait la foi, moi je m'occupais de ramener l'argent du ménage.

– Mapplethorpe aurait dit : « Si Patti n'avait pas découvert l'art, elle aurait fini dans une institution psychiatrique. Mais elle a tant de magie en elle. »

– Il s'inquiétait beaucoup pour moi. J'étais encore très fragile quand je l'ai rencontré. Je venais d'un trou perdu du New Jersey et New York a été un grand choc. J'écrivais déjà. J'avais commencé gamine. Au début des années 60, j'ai eu ma période *beat*, j'écrivais de très mauvais poèmes en écoutant du jazz. A seize ans j'ai découvert Rimbaud et j'ai finalement été initiée à la vraie poésie.

– Qu'est-ce qui vous a tant plu chez lui ?

– D'abord son portrait sur la couverture d'une édition des *Illuminations*. Il ressemblait à un jeune Bob Dylan. Le titre de ce livre était magique. Je l'ai ouvert comme une petite boîte qui recelait des diamants. J'ai été transportée comme par une drogue, attirée par l'énergie de sa jeunesse. En fait, je le trouve très proche d'un musicien comme John Coltrane, allant au-delà des choses, mais revenant aussi pour nous raconter ces expériences de manière très claire. Cela m'a aidé à garder les pieds sur terre. Je n'ai jamais été tentée par l'autodestruction pour elle-même. Si j'ai expérimenté des choses extrêmes, c'est toujours en recherchant les ressources d'un nouveau langage. Les chemins de l'excès mènent à la sagesse si on garde les yeux ouverts.

– Votre premier voyage en France était une sorte de pèlerinage ?

– Plus que New York, Paris était pour moi la Terre promise. J'y suis allée la première fois avec ma sœur en 1969. Nous y sommes restées plusieurs mois. Je recherchais tout ce qui m'avait fait rêver dans mes livres. L'hôtel où Genet avait habité, la maison d'Edith Piaf, celle de Dubuffet, le café où Françoise Sagan avait l'habitude de traîner. Je passais beaucoup de temps au Père-Lachaise ou au cimetière du Montparnasse devant les tombes de Brancusi ou de Baudelaire. Je prenais confiance en moi, j'écrivais plus. Quand je suis rentrée à New York, ma relation avec Robert avait évolué. Nous venions de traverser une période très douloureuse. Il prenait conscience de son homosexualité et explorait cet univers à travers son art. Nous avons tout de même décidé de continuer de vivre ensemble, par amour, par amitié, jusqu'à ce que nous soyons capables d'exister séparément. Nous avons déménagé au Chelsea Hotel. Nous occupions la plus petite chambre. Il y avait juste la place pour un lit, un lavabo et pour caser nos portfolios. Mais le lieu était très actif. A 2 heures du matin, on pouvait croiser dans le hall Terry Southern, William Burroughs ou Allen Ginsberg, dîner avec Janis Joplin, le Jefferson Airplane ou la bande de la Factory. Robert admirait énormément Andy Warhol.

– Il commençait déjà à faire de la photo ?

– En 1969, il commençait juste à prendre des Polaroid. Il travaillait surtout sur ses collages et des installations. Ses contructions étaient magnifiques mais coûtaient trop cher à monter. Les références à son homosexualité devenaient flagrantes. Nous allions sans succès de galerie en galerie. Nous nous heurtions à l'hypocrisie de ce milieu. A l'époque, beaucoup d'homosexuels l'applaudissaient en privé, mais n'osaient pas montrer son travail.

– Quand avez-vous commencé à mêler rock et poésie ?

– Au début des années 70, le climat musical avait changé. Beaucoup de nos héros sont morts – Jim Morrison, Jimi Hendrix, Janis Joplin –, d'autres – Bob Dylan, John Lennon – se retirent ou changent de direction, laissant la place à un rock plus commercial, plus théâtral, plus produit. J'en étais attristée. J'espérais que quelqu'un vienne bousculer tout ça et retrouver la beauté originelle du rock 'n' roll. A l'époque, j'avais rencontré Sam Sheppard. Nous avions écrit ensemble une pièce de théâtre, *Cowboy Mouth*, dans laquelle j'exprimais cela. Et Sam ne cessait de me répéter : *« Pourquoi ne le fais-tu pas toi-même ? »* J'ai commencé à chanter un peu de blues. Je commençais aussi à réciter mes poèmes en public. Ce type de lecture était courant, mais je trouvais ça très ennuyeux. Je détestais la complaisance. Je ne prétendais pas être un grand poète, mais j'essayais d'injecter une nouvelle énergie. J'ai rencontré Lenny Kaye. Je lui ai demandé de m'accompagner à la guitare. Entre 1972 et 1973, nous donnions ces lectures-concerts, pour fêter l'anniversaire de la naissance de Rimbaud, ou la mort de Jim Morrison. Les gens venaient de plus en plus nombreux.

– Vous aviez l'impression de devenir une vraie chanteuse de rock ?

– Je n'avais aucun plan de carrière. Je voulais surtout provoquer de l'agitation et donner envie aux gens de reprendre le flambeau. Je me considérais d'abord comme un écrivain, mais j'avais un don naturel pour la performance scénique. Ecolière, déjà, je voulais monter sur l'estrade et prendre la place du prof. En concert, je pouvais passer une nuit entière à improviser. Il y avait là-dedans beaucoup d'arrogance. Mes poèmes de jeunesse valent surtout pour cela. A vingt-sept ans, j'en paraissais vingt-deux, j'étais longtemps restée introvertie.

– Robert Mapplethorpe a pris toutes les photos des pochettes de vos premiers disques. Vous saviez que ces images feraient de vous une icône ?

– Je n'y ai jamais pensé. Il était naturel pour moi que Robert prenne ces photos. Je portais mes vêtements de tous les jours, une chemise blanche, un pantalon, une cravate, une veste, ce que j'imaginais être une tenue française du XIXe. C'était ma période Baudelaire. Robert a pris quinze photos, pas plus. La maison de disques était furieuse. A l'époque, les chanteuses se devaient d'être maquillées et glamour. Je n'étais même pas peignée.

– Qu'y avait-il de si remarquable dans le travail de Mapplethorpe ?

– J'ai toujours été impressionnée par la beauté directe, l'élégance presque classique de son art. Il avait une très forte éthique du travail. Les gens parlent beaucoup de ses appétits sexuels, mais ce n'était rien comparé à son appétit de travail. Quel que soit le sujet de ses œuvres, il s'impliquait de la même façon. Il ne provoquait pas pour le plaisir. Lors d'une de ses expositions, quelqu'un s'est plaint de la photo d'un énorme sexe noir. Il l'a fait remplacer sans problème par une photo de fleur, qui était d'ailleurs aussi dérangeante. Ce n'était pas un artiste politique. Les militants homosexuels le lui ont d'ailleurs reproché.

Même sur son lit de mort, il a continué de travailler. Presque aveugle et paralysé, il s'entraînait à dessiner sa signature. Les derniers mots qu'il m'a dit furent pour me demander d'écrire la préface d'un de ses livres, *Flowers*. Je lui ai répondu que je continuerais de travailler avec lui. C'est ce que j'ai fait avec *La Mer de corail*. Sa leçon de courage m'a beaucoup servi lorsque j'ai perdu mon mari et mon frère.

– Comment a évolué votre écriture, une fois que vous avez quitté la scène en 1979 ?

– Quand j'ai quitté le groupe pour aller vivre à Detroit avec Fred, je me suis concentrée sur mon écriture. J'ai passé mon temps à élever mes enfants, à écrire et à faire des lessives... J'ai rédigé l'équivalent de cinq livres. Il me fallait évoluer. Ne plus me reposer sur ma spontanéité. Cela a été très douloureux. Les années 80 furent des années d'apprentissage. Aujourd'hui, j'ai une approche plus sereine des mots. Quand je ne compose pas de chansons, je n'écris plus que de la prose. J'espère bientôt enregistrer un nouveau album. Avec Lenny Kaye et Oliver Ray, nous avons composé plein de nouveaux morceaux. Je retournerai ensuite à mon écriture. Un livre devrait sortir l'année prochaine. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

D.R.

« La Mer de corail »
Le 9 mai 1989, en apprenant la mort du photographe Robert Mapplethorpe, Patti Smith décida de lui rendre hommage par les mots plus que par les larmes. *La Mer de corail*, suite de poèmes en prose présentée comme un livre d'art, est le fruit de cette évocation nostalgique. Cette allégorie met un scène un jeune homme qui, à l'annonce de sa mort prochaine, cherche un moyen de devenir immortel. Les figures poétiques cachent les clefs de nombreux souvenirs et des personnages qui ont croisé le destin de l'artiste. Sam Wagstaff, le mécène. Et Patti, bien sûr, sous les traits de cette jeune fille fragile pleurant toutes les larmes de son corps. Nous sommes loin de l'insolence et de la hargne des premiers écrits de la chanteuse. Aux *« trois accords de rock mariés à la puissance du verbe »*, elle a préféré la douceur d'un symbolisme romantique. Shelley, Byron et Keats l'ont inspirée. Et toujours Rimbaud, celui d'*Une saison en enfer* et des *Déserts de l'amour*. L'écriture de Patti Smith, comme sa musique, évolue vers plus de sérénité. Illustrant l'ouvrage, des photos de Mapplethorpe se font l'écho de cette tendresse et d'une tristesse infinie (*The Coral Sea*, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-Paul Mourlon, éd. Tristram, 69 p., 130 F.)



Blanchot, entre responsabilité politique et littéraire

L'engagement militant de l'écrivain à l'extrême droite dans les années 30 constitue la part « injustifiable » de son parcours idéologique. Philippe Mesnard, tout en concluant trop vite à propos de cet épisode, ouvre à nouveau le débat

LES INTELLECTUELS EN QUESTION
Ebauche d'une réflexion
de Maurice Blanchot.
Ed. Fourbis, 64 p., 75 F.

POUR L'AMITIÉ
de Maurice Blanchot.
Ed. Fourbis, 36 p., 40 F.

MAURICE BLANCHOT, LE SUJET DE L'ENGAGEMENT
de Philippe Mesnard.
L'Harmattan, 350 p., 180 F.

Comment parler de Maurice Blanchot sans le réduire à la caricature, politique ou littéraire ? Quelle prudence, quelle intelligence mettre en œuvre pour ne pas l'enfermer, encore vivant, dans le mythe ou le fantasme au développement desquels il a d'ailleurs, *pour des raisons qui lui appartiennent*, contribué ? De quelle manière, enfin, sortir du rôle désolant de procureur des lettres qui décerne, installé dans un lieu de *justice improbable et toujours* anachronique, les brevets de l'innocence ou de la culpabilité ? A toutes ces questions, d'une certaine façon, des réponses ont été trouvées, rapides, expéditives : la caricature a été dessinée ; mythe et fantasme ont fleuri ; « *justice* » a été rendue. De fait, le procès est politique, de part en part. Blanchot en a fourni toutes les pièces : certes dispersées et nombreuses, elles sont écrites, publiques. Journaliste, homme de revues, écrivain de fiction et essayiste, l'auteur de *L'Espace littéraire* n'a cessé (ou presque) d'écrire.

Jusqu'à ces dernières années, on ne se souvenait que du Blanchot qui avait commencé à publier durant la guerre (*Thomas l'obscur*, un roman, en 1941, et les essais littéraires réunis dans *Faux pas* en 1943). Politiquement, nulle ambiguïté : initiateur du « Manifeste des 121 » défendant le droit à l'insoumission en Algérie (seule dissension avec son ami Jean Paulhan), antigaulliste virulent, se fondant, à soixante ans passés, dans la révolte anonyme et collective de mai 68, rêvant durablement de « grand soir » révolutionnaire, Blanchot est à gauche, hors parti, à *l'extrémité*.

Il y a une douzaine d'années fut rappelé (par Tzvetan Todorov, Zeev Sternhell et Jeffrey Melhman d'abord) ce qu'avait été l'avant-guerre de Blanchot. Pour beaucoup de ses lecteurs plus jeunes *que lui (il est né en 1907), qui ne* savaient rien – ou d'une manière confuse –, la révélation fut accablante ; les précisions, l'exhumation des textes étaient encore à venir, qui devaient donner à l'accablement son contenu. De 1933 à 1938, Maurice Blanchot milita par la plume à l'autre extrême de l'échiquier politique, avec une terrible violence, une violence parfaitement datée relevant de ce qu'on peut nommer une rhétorique d'époque – et elle était bien pesante, cette rhétorique, avec un goût de cendres et de sang. Il observa, d'un œil aristocratique, pour le compte de publications fascistes, la France et l'Europe. Il vilipenda la République impuissante et la démocratie, appela au renversement du *« faux ordre des choses »*. A partir de 1936, il alla même jusqu'au pire ; celui qui dénonçait trois ans plus tôt (aux côtés alors de l'Action française) les *persécutions contre les juifs en Allemagne* céda à l'odieuse et bien française tentation antisémite, avec la figure de Léon Blum comme cible obligée.

Il faut peser chaque mot, mais *tous* les mots, et donc aussi ceux *qui furent prononcés après*. On ne peut rien comprendre à Blanchot si on laisse de côté la question centrale de son rapport au judaïsme, à cela qu'il a lui-même appelé dans un texte exprimant cette centralité (in *L'Entretien infini*), l'*« être juif »*. Rapport irrémédiablement oblitéré par la Shoah *« événement absolu de l'Histoire »*. En 1966, à propos de Céline, Blanchot écrit : *« ... l'antisémitisme, serait-il délirant, reste la faute capitale »*. Et vingt-trois ans plus tard, dans une lettre à Bernard-Henri Lévy (cité par Mesnard) : *« Aujourd'hui, je n'ai de pensée que pour Auschwitz. »* Tous les derniers livres portent la marque de ce souci essentiel. Souci dont témoigna également Emmanuel Levinas, l'ami le plus proche, rencontré à Strasbourg dans ces mêmes années 30 de triste mémoire. On comprend mal, en revanche, les reproches que Blanchot adressa à Heidegger, mis en position d'accusé pour les mêmes motifs d'égarement que lui : il était, pour le moins, mal placé *pour porter cette accusation*.

Philippe Mesnard, dans la thèse qu'il vient de faire paraître – à rapprocher d'un essai de Steven Ungar, sorti aux Etats-Unis (1) –, tente d'analyser ce Blanchot politique, dans toutes ses dimensions, *contradictions et complexités*. La tâche n'a certes pas été facilitée par l'intéressé, qui, depuis de nombreuses années, ne s'est plus départi d'une attitude de retrait et de silence, ponctuée de quelques prises de position politiques et de récits très elliptiques renvoyant à la période de l'Occupation. De la même façon que l'antigaullisme des années 60 a pu être interprété comme inscrit dans la même logique extrémiste que le fascisme d'avant guerre, le « philosémitisme » fut-il l'autre face – la face où le coupable expie – de la « faute » antisémite ? Rien n'est moins sûr, et cette interprétation trop mécanique souffre de sa sommaire et commune vulgarité. C'est *sur ce type de mécanique pourtant* que l'ouvrage de Mesnard s'appuie ; ouvrage qui a néanmoins le mérite de fournir quelques-unes des pièces du débat, et d'ainsi permettre à celui-ci de s'ouvrir.

Avant de conclure, ce que s'empresse trop de faire Philippe Mesnard, il est nécessaire de rassembler les pièces, toutes les pièces, de les peser selon leur nature – un article n'a pas le même statut qu'un livre ; une publication militante n'est pas une revue littéraire ; un texte anonyme, un tract ou un manifeste ont des finalités propres... Il est également exigible de les rapporter à leur date, aux circonstances et à leur enchaînement. Autre nécessité : ne pas confondre des domaines que Blanchot lui-même distingue, parlant, au début des années 60, de *« l'irréductible différence, et même discordance, entre la responsabilité politique, qui est une responsabilité à la fois globale et concrète* (...), *et la responsabilité littéraire, responsabilité qui est une réponse à une exigence qui ne peut prendre forme que dans et par la littérature »*. Doutant de cette *« différence »*, Mesnard prend des raccourcis qui ne le mènent pas toujours à bon port... Ainsi, il n'est guère pertinent de rapprocher la notion de *« sacrifice » « pour l'œuvre »*, avancée dans *Où va la littérature ?* (in *Le Livre à venir* 1959), de celle de sacrifice politique, pour une cause révolutionnaire, par exemple.

La réédition de deux textes récents de Blanchot – un article paru dans *Le Débat* en mars 1984 et l'importante préface à un recueil d'articles de Dionys Mascolo, *Pour l'amitié*, paru en 1993 aux mêmes éditions Fourbis – ne contribue pas à simplifier le débat ; mais elle le rend plus vif. Beaucoup plus difficile à interpréter dans toutes ses implications et allusions que le second texte. *Les Intellectuels en question* constitue une réflexion déterminante sur l'engagement de l'intellectuel, en partant de l'affaire Dreyfus. C'est une « ébauche » passionnante d'intelligence et presque « perverse », tant elle apparaît cryptée pour ce qui regarde directement l'auteur, ouvrant les questions sans les clore par une réponse attendue. Est-ce à propos de l'antisémitisme, *« cette antique misère de la pensée »*, qu'il écrit cette phrase, résonnant comme un aveu : *« Il y a donc dans toute vie un moment où l'injustifiable l'emporte et où l'incompréhensible réclame son dû »* ?

Dans la vie et l'œuvre de Maurice Blanchot – si essentielle pour tous ceux qui, en cette seconde moitié du siècle, ont appris à lire avec lui et ont désiré faire de la littérature un enjeu vital –, *« l'injustifiable »* est désormais nommé. Il ne s'agit ni d'excuser ni de pardonner ; peut-être, suspendant le jugement, de comprendre.

Patrick Kéchichian

(1) *Scandal and Aftereffect : Blanchot and France since 1930* (University of Minnesota Press, Minneapolis, 1995). A propos de ce livre, voir la recension de Jean-Michel Rabaté dans *Critique* de novembre. Signalons enfin un prochain numéro de la revue *Ralentir, travaux* consacré à Blanchot, ainsi qu'un essai biographique de Christophe Bident à paraître chez Champ Vallon.

L'exigence qu'il faut maintenir

C'est (...), pour celui dont la vocation est de se tenir en retrait loin du monde (là où la parole est gardienne du silence), la nécessité urgente de s'exposer aux « risques de la vie publique » en se découvrant responsable de quelqu'un qui, apparemment, ne lui est rien et en se mêlant *aux cris et aux rumeurs, quand, en faveur du plus proche, il lui* faut renoncer à la seule exigence qui lui soit propre, celle de l'inconnu, de l'étrangeté et du lointain. *(Les Intellectuels en question.)*

Métamorphoses animales à la Jérôme Bosch

COCHON FARCI
d'Eugène Savitzkaya.
Minuit, 64 p., 59 F.

Les livres brefs d'Eugène Savitzkaya recèlent un extraordinaire foisonnement. Ce poète belge, *« ayant eu cinq ans, /douze ans, et puis brusquement trente-neuf/ et outrepassé* [s]*es droits »*, a été pensionnaire de la villa Médicis. Dans ses ouvrages s'impose une vision singulière, fascinante, qui, mêlant cruauté et ferveur, effroi et jubilation, semble vouloir recenser l'infinie variété du monde.

Après son roman *En vie*, qui consignait les menus événements du quotidien et les tâches les plus humbles (*« Méthodiquement*, écrivait-il, *je vis avec grand plaisir, légèreté et épouvante »*), Savitzkaya retrouve, dans les poèmes de *Cochon farci*, l'exubérance d'une rêverie qui réinvente les êtres et la matière, proche de l'univers de Jérôme Bosch, auquel il a consacré une étonnant essai (1).

Cochon farci inventorie tout un bestiaire, fabuleux et familier : lapin, écureuil, licorne, gypaète, paon... Dans *« l'étincelante décharge du monde »*, les espèces sont mouvantes, de fusion en dissipation, de dévoration en métamorphoses :

« D'étoile en étoile je trace mon chemin
je persévère, je perds ma peau et je m'essouffle
la truie est farcie et le verrat rôti
le poème est écrit à l'envers »

Du contenant au contenu se fait, *« à travers et contre tout »*, la résolution des contraires : l'infini tient au fond d'une poche ; à ras de terre et de déjections de *« chercheurs d'or et d'escargots »* s'élève la forme parfaite du soleil ; des scories surgit la parole de celui qui se dit *« né et mort/ au même instant, dans l'articulation de la phrase »*.

Monique Petillon

(1) *Jérôme Bosch*, d'Eugène Savitzkaya, Ed. Flohic, « Musées secrets », 1994.

Voyage en désertude

Rituels de fantaisie et grâces coupantes de Robert de Goulaine

DU CÔTÉ DE ZANZIBAR
de Robert de Goulaine.
Ed. Bartillat, 160 p., 96 F.

Un beau matin, Jean de Tistanel, *« affligé de quatre filles et d'une épouse asthmatique, la cinquantaine alerte »*, qui règne *« en médiocre châtelain »* sur des fermes louées, un marais et du taillis, déroge à la vie de ses ancêtres en sentant souffler sur lui le vent de l'aventure. Ce gentilhomme breton, d'origine belge, qui livre une bataille d'écriture *« contre le discours incertain, la phrase inutile, la forme impure »*, éprouve le besoin de *« s'en aller en désertude »*. S'appartenir, c'est parfois s'expatrier. La vente opportune d'un tableau va lui procurer une petite fortune et le voilà parti, rejoignant moralement dans ce désir de rupture la cohorte des *« voyageurs sans bagages »*, même s'il traîne avec lui deux valises remplies de pièces d'or et le Grand Larousse. La distance remettra en perspective une vie devenue trop morne et lui rendra une salutaire ingénuité de pensée et de comportement – loin des siens. Au reste : *« Pourquoi se lier aux êtres, les capturer, en démonter le mécanisme, enfouir en eux une parcelle de ses pensées, quelques gouttes de sa semence, alors que leur charme se mesure en termes de mouvance et d'éloignement ? »* Côté cœur, on voit mieux de plus loin.

Le but avoué de cette errance, c'est Zanzibar, *« à distance égale de la France et de la Californie, à la naissance d'un ultime océan, le seul endroit de ce vaste monde où l'été fût véritablement indien, propice entre tous au magique amour »*, mais, au préalable, il va, dans la capitale, s'appliquer à remodeler son existence au contact de personnages curieux et exaltés. Une courte idylle avec une jeune Américaine donnera à l'aventure les fragrances d'un impossible amour et avec Adélaïde, sa tenancière, il larguera symboliquement les amarres en transformant son hôtel en un « Zanzibar Palace » où l'on se conforme aux rites des croisières, bulletins de météo marine et gilets de sauvetage. Un art d'illusions qui se terminera par un tragique feu d'artifice.

L'Afrique le reprend, embarqué pour de bon cette fois, alors qu'il passe pour un savant collectionneur d'insectes. Chaque escale lui réservera son lot de surprises et de découvertes singulières. Comme lui dira le consul de Kinshasa : *« Nous sommes au royaume de l'imprévisible. »* C'est sans doute ce que recherche notre héros, qui, encore loin de Zanzibar, se trouve pris en otage d'un climat insurrectionnel : la mort suspecte d'un Belge provoquera la sienne... Mais Jean de Tistanel est-il jamais parti ? N'a-t-il pas sciemment élaboré les éléments d'un dépaysement qui est le mirage d'un esprit aventureux ?

Le lecteur ne tarde pas à comprendre, au risque d'être quelque peu déconcerté, qu'*« au pays d'Alice le rêve et la logique font bon ménage »* et c'est précisément là que l'auteur entendait le conduire. Sans doute frôle-t-il ainsi une certaine facticité, truquant avec brio les apparences pour nous associer à une réalité qui s'impose avec précision dans la forme avant de se dérober dans le fond. Nous sommes ici dans un rituel de fantaisie, aux climats divers, de l'humour à la gravité, et dans ce jeu kaléidoscopique, la loi des probabilités n'a pas cours. Il reste que ce deuxième roman confirme le talent original et prenant de Robert de Goulaine. La maîtrise de l'écriture, ses grâces coupantes, son scintillement, le sens du rythme et le pouvoir des images servent un art funambulesque qui tire de l'improbable des effets déroutants mais séduisants.

Pierre Kyria

Marbres irrespectueux

Cent nécros, à l'encre de Chine et à la plume, par Jean-Pierre Cagnat et Patrice Delbourg. Mordant

EXERCICES DE STÈLE
de Jean-Pierre Cagnat
et Patrice Delbourg.
Ed. du Félin,
224 p., 195 F.

Patrice Delbourg, qui ne recule devant aucun jeu de mots, résume ainsi l'entreprise : *« Cent ans de défunts animés. »* Comme tout bon compte, celui-ci est inexact : il n'y a que quatre-vingt-dix-neufs écrivains morts dans cette anthologie funèbre ; le centième élu, Ernst Jünger, est bien vivant. Il a droit à une lettre que lui adresse Jeanne Calment, la doyenne de l'humanité. Elle l'a rencontré à Arles, affirment les auteurs, *« lors de son retour de Sidi bel Abbès, où il était cantonné avec sa légion étrangère. En ce temps-là, ma vie était déjà tracée, mais quand je vous vis dans votre bel uniforme, je sus que vous seriez mon dernier printemps. »* On l'a compris, ces nécrologies irrespectueuses n'entreront jamais dans aucun dictionnaire, sauf à considérer comme tel l'almanach Vermot.

Delbourg à la machine à écrire, *Cagnat à l'encre de Chine, ne sont* ni les frères Goncourt, ni les Tharaud, ni Erckmann-Chatrian, mais plutôt, pour s'en tenir aux duos célèbres, Roux et Combaluzier. Lorsque l'un s'élève, l'autre s'empresse de descendre ; lorsque l'écrivain, par mégarde, se risque du côté de l'éloge ou risque de glisser dans le panégyrique, le dessinateur en remet sur la grimace ; lorsque Cagnat s'oublie dans la tendresse ou écrase sa plume comme on le fait d'une larme, Delbourg augmente la dose de poivre et de poil à gratter.

Ça pourrait n'être qu'exercices, et c'est beaucoup mieux : cent petits essais de littérature écrite et dessinée sur les écrivains et la mort, avec des formules qui feront mémoire – *« Chez Maupassant, le fond n'attache jamais »* –, des images qui valent cent pages d'analyses, des jeux qu'auraient aimés les surréalistes, des pastiches qui éclairent davantage qu'ils n'imitent. De vraies lectures.

P. L.



Gérard de Nerval vu par Jean-Pierre Cagnat

livraisons

● LA MACHINE À ÉCRIRE, de Bruno Tessarech

Louis écrit pour les autres et trouve son bonheur quand, sans vergogne, ils en recueillent la gloire. Il rédige le bulletin d'un ami apprenti-député, puis il consigne les souvenirs de l'ennemi politique de celui-ci. Paisible dans la coulisse, il s'égare un instant à publier son propre livre. Traversée du tunnel qui en dit long sur l'écriture ! Il devient alors le nègre posthume de Balzac et, de plus en plus suicidaire sur la corde raide des canulars littéraires, il se veut le nègre d'un nègre célèbre : Emile Ajar. Dans le plus total des vertiges, il invente une lettre de Romain Gary à Céline. Aux limites de l'humour et du désespoir, *La Machine à écrire* met en pleine lumière la vanité du succès et – ironie du destin ou revanche du nègre – témoigne du grand talent d'un écrivain de l'ombre (Le Dilettante, 218 p., 99 F).

● A GIRL IN PARIS, *de Shusha Guppy*

Elle connaît Montesquieu, bien sûr, cette jeune Persane de dix-sept ans, étudiante à Téhéran, élevée à l'abri des « mauvaises influences », qui vient à Paris dans les années 50 pour y respirer un air de liberté. Tout lui était interdit : les bas transparents, le rouge à lèvres, l'alcool... Cette chronique de la découverte des mœurs du Quartier latin se veut moins satirique qu'ethnologique. Shusha Guppy séduit d'abord par la bienveillance avec laquelle elle s'attache aux personnes et à leurs motivations, leur façon de vivre. *Liée à des amis communistes, captivée par la* beauté des textes poétiques, elle osera approcher Aragon, fréquenter Prévert. Avant de découvrir Beauvoir, Sartre, Camus et Sydney Bechet. Aujourd'hui installée en Angleterre, elle reste fidèle à l'« esprit Saint-Germain-des-Prés » (traduit de l'anglais par T. Bermudes, Phébus, 302 p, 135 F).

● *LE DOUBLE SECRET*, *de Bertrand Renard*

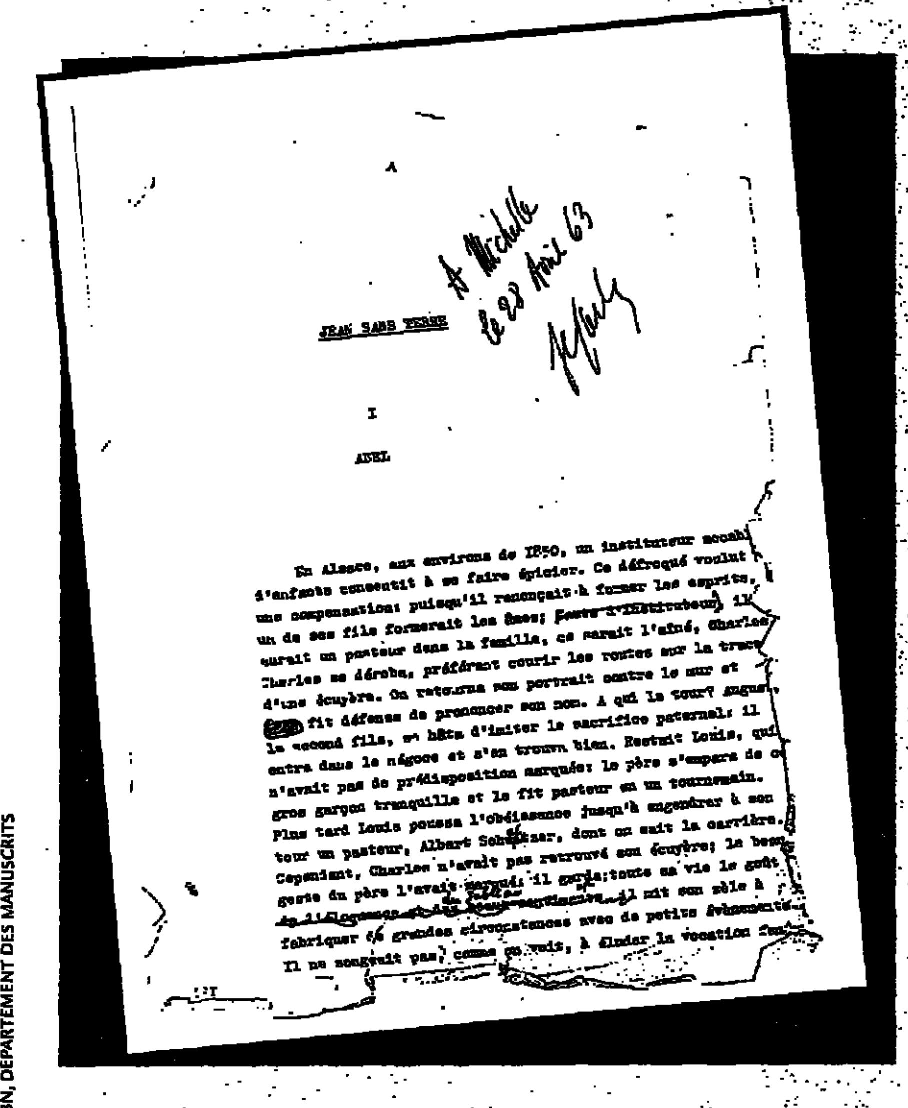
Bien connu des adeptes de l'émission « Les chiffres et les lettres » où il joue le rôle d'arbitre du calcul mental et d'huissier au dico, Bertrand Renard se situe comme romancier dans la tradition hédoniste du thriller hexagonal. Dans un palace de bord de mer, en hiver, un jeune serveur est fasciné par un inquiétant pensionnaire qui se révélera être un tueur. Entre les deux hommes naît une *sympathie, une amitié, une relation mystérieuse*, tandis qu'apparaissent peu à peu les motifs de la présence du « visiteur ». En toile de fond, l'Europe fait résonner ses conflits politiques, mais, à vrai dire, peu nous importe le sens de la mission de l'imperturbable Cort. C'est un étonnant roman d'atmosphère qui se tisse ici, lentement, heure après heure, avec des personnages qui, s'ils sont portés aux coups de sang, ne dédaignent ni les plaisirs de la table, ni les coups de cœur. Admirant sans doute Maigret plus que James Bond, Bertrand Renard prend son temps (Flammarion, 484 p, 140 F).

● LE PAYS OÙ COULENT LE LAIT ET LE MIEL
de Wédad Zénié Ziegler

Ni vraiment une autobiographie ni tout à fait un roman : en qualifiant son texte de *« récit »* ou encore de *« chronique égyptienne »*, Wédad Zénié Ziegler marque la distance qu'elle a voulu prendre avec sa propre histoire. *Histoire d'une adolescente* francophone, d'origine syro-libanaise, dont la famille était établie sur les bords du Nil. Et histoire d'un exil dans une Suisse ordonnée et aseptisée, qui semble être l'envers du décor précédent. Peu à peu, la narratrice retrouve la trace de ses pas, *interprétant son parcours* et celui de ses parents. Un témoignage qui sonne juste de bout en bout (éd. de l'Aire, 15, rue de l'Union, CP 57, 1800 Vevey, Suisse, 275 p., 120 F).

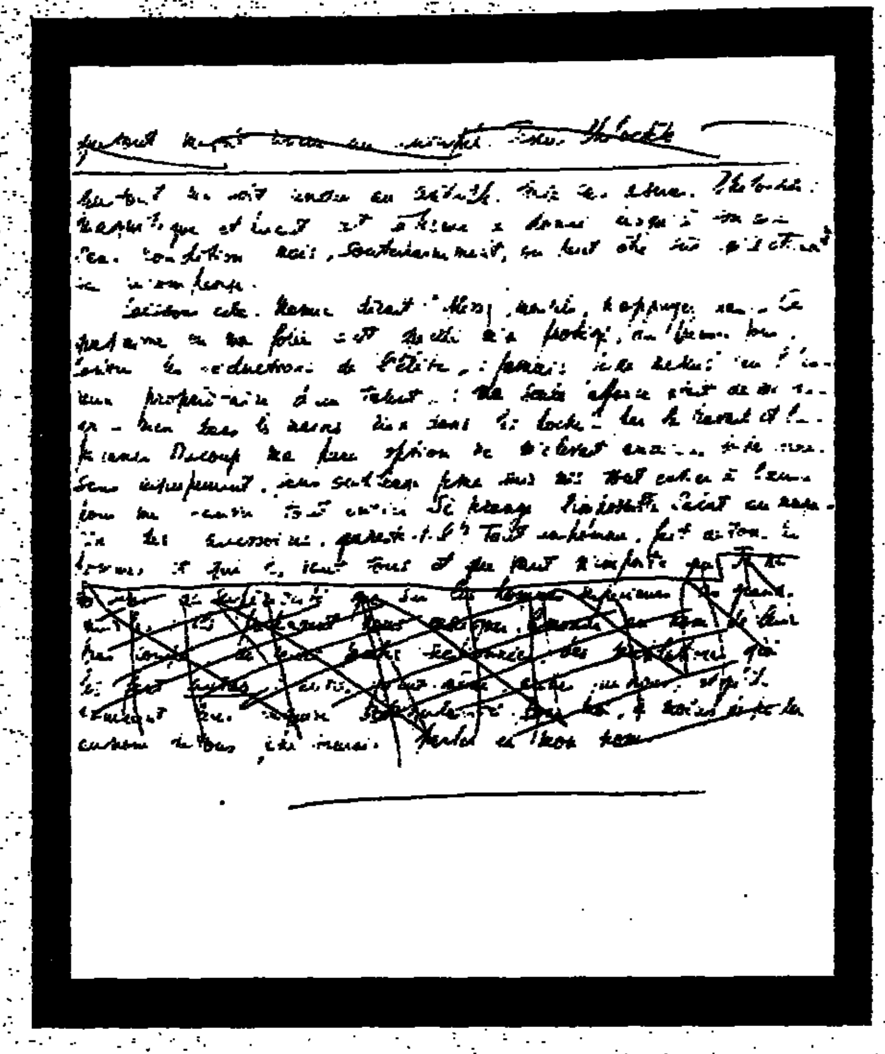
Recherches sur l'enfan

Henri Heine avait déclaré : *« C'est un acte illicite et immoral que de publier ne fût-ce qu'une ligne d'un écrivain qu'il n'a pas lui-même destinée à la publication. »* Si critiques et éditeurs l'avaient suivi à la lettre, nous n'aurions pas *Le Premier Homme* d'Albert Camus, grand brouillon d'un roman inachevé, ni rien sur la plus grande part des correspondances, ni tant de posthumes, ni tant d'éditions comme celles de « la Pléiade » (par exemple celles de Proust et de Céline) qui donnent des fragments de brouillons, des premiers états d'un texte, des esquisses, des notes préparatoires. Depuis les années 80, les travaux sur ce que la critique littéraire érudite appelle les « avant-textes », c'est-à-dire tous les documents qui montrent la genèse d'une écriture, suscitent des polémiques. Pour Francis Ponge, *« la poésie n'est pas dans les recueils poétiques »*, mais *« dans les brouillons acharnés de ceux qui espèrent, qui militent pour une nouvelle étreinte de la réalité »*. Milan Kundera, lui, désapprouve cette curiosité dévoyée et quasi policière et traite les chercheurs de *« fouilleurs de poubelles »* (mais conserve ses manuscrits). A l'occasion de la publication de l'ouvrage dirigé par Michel Contat sur la genèse des *Mots* de Sartre, « Le Monde des livres » relance le débat : Les manuscrits, pour quoi faire ? Qu'est-ce que la critique génétique ?



BN, DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

Première page dactylographiée de « Jean sans terre » qui deviendra « Les Mots »



Dernière page manuscrite des « Mots »

« Les Mots » : une autobiographie politique ?

POURQUOI ET COMMENT SARTRE A ÉCRIT « LES MOTS »
sous la direction
de Michel Contat.
PUF, 500 p., 198 F.

Comment ne pas être séduit à l'idée d'en savoir plus par le biais d'une étude de genèse sur le pourquoi et le comment des *Mots* de Sartre, ce bref morceau de littérature surgi en 1964 comme un météore dans son œuvre ? Il s'y appliquait à lui-même la question qu'il se pose si souvent pour d'autres : pourquoi et comment devient-on écrivain ?, et y répondait par un étincelant règlement de comptes avec lui-même, avec son enfance, avec son milieu, avec sa première initiation à la culture et avec une gloire rêvée d'abord pour de mauvaises raisons, mais bel et bien obtenue.

Les documents sont malheureusement trop lacunaires pour permettre à ce beau travail d'équipe d'être l'illustration plénière attendue des possibilités de la critique génétique. Les chercheurs ont même jugé le dossier trop partiel encore pour éditer systématiquement les documents. Mais l'analyse qu'ils font des pièces disponibles est déjà riche d'enseignements, et, regagnant sur d'autres plans ce qu'ils perdent sur celui-ci, ils étendent leur travail dans plusieurs directions : d'abord du côté d'une future édition critique par une élucidation des faits d'intertextualité et des mentions culturelles ; ensuite en situant *Les Mots* dans l'ensemble de l'œuvre. Ainsi ce gros volume finit-il par être une somme non seulement sur l'autobiographie de 1964, mais sur Sartre tout entier.

La première idée de ce qui devait devenir *Les Mots* remonte à 1953, peut-être même à 1952, c'est-à-dire à la conversion de Sartre au communisme et à la phrase lancée à Camus : *« Si vous me trouvez cruel, n'ayez crainte : je parlerai de moi bientôt et sur le même ton. »* Une version de 1954-1955 dont subsiste le début dactylographié fournit le premier document continu du dossier. Reprise et transformée en 1956, elle aboutit à un second manuscrit. Puis le projet semble mis en sommeil pendant sept ans. Une incitation extérieure amènera Sartre à le reprendre courant 1963, en deux temps. Autour de ces documents principaux, une nébuleuse de feuillets qui, parce qu'ils sont isolés et non datés, soumettent les chercheurs à une sorte de supplice de Tantale et restent difficiles à identifier.

Tel est le dossier auquel sont confrontés les chercheurs. Chacun l'aborde dans sa perspective. Pour Michel Contat, c'est une réflexion sur l'itinéraire intellectuel et idéologique de Sartre ; pour Philippe Lejeune, une poétique de l'autobiographie ; pour Geneviève Idt, le travail du style ; pour Jacques Lecarme et Jacques Deguy, le rapport du texte aux commentaires de l'auteur et à toute la culture qu'il met en jeu ; pour Sandra Teroni, la construction d'une image de soi-même ; pour Josette Pacaly, la psychanalyse ; pour Jean-François Louette, la relation de ce texte littéraire avec certains concepts fondamentaux de la philosophie de Sartre. La juxtaposition de ces démarches entraîne la reprise des mêmes faits et des mêmes citations d'un texte à l'autre, mais c'était la condition d'une étude plurielle.

Henri Godard

Tous en viennent à souligner, non sans étonnement, l'immédiate ressemblance, pour l'essentiel, du tout premier texte avec le texte publié. Idéologie, allure et ton du récit, position du narrateur par rapport aux objets de sa narration, tout est presque là. Mais *Les Mots* ne sont pourtant pas sortis tout armés du cerveau de Sartre. Pour qu'ils deviennent eux-mêmes, il s'en fallait encore de tout le travail analysé ici.

A l'origine, Sartre avait le projet d'une autobiographie complète. Vint ensuite la décision d'interrompre le récit autour de sa dixième année, en tout cas avant le remariage de sa mère. Cette coupure l'amène à situer au cours de son enfance des expériences plus tardives, mais surtout l'autobiographie, cessant dès lors d'aller vers la crise de l'adolescence, se trouve amputée de tous les éléments psychiques de relation au corps et à la sexualité qui seraient mis en jeu dans cette crise.

La transformation passe en même temps par une seconde voie, que jalonnent les changements de titre. Car ce titre des *Mots*, qui a tant fait pour l'impact du livre, n'a été trouvé qu'*in extremis*. Auparavant, depuis le premier jour, l'œuvre en cours était *Jean sans terre*, dénomination dont l'origine et les implications sont étudiées ici. Elle ne définissait encore que la situation, de portée limitée, de quelqu'un qui n'a été ni héritier ni propriétaire.

> *Faisceau d'études sur un texte célèbre de Sartre : la construction d'une image de soi au fil des corrections, biffures, autocensures psychanalytiques*

Jean sans terre dans ses moutures successives était bien divisé en deux parties, mais celles-ci ne portaient pas les titres, qui nous en semblent inséparables, de *Lire* et *Ecrire*. La première, intitulée *Abel*, supposait de toute évidence un *Caïn* pour la seconde. Plusieurs contributions convergent sur ce premier couple, tantôt pour en retrouver des préfigurations dans d'autres textes de Sartre, tantôt pour analyser ce désir de conversion à la révolte que Sartre voudrait remonter toujours plus haut dans sa vie. Quant au schéma d'ensemble, il ne change pas : le but est toujours de montrer un arrachement à l'emprise d'une enfance bourgeoise.

A ce schéma démonstratif, tout est subordonné à chaque étape de la rédaction. En premier lieu, la chronologie. Sartre se soucie peu de l'ordre des faits et de l'âge relatif de l'enfant qui les vit, mais pas plus de ces faits – ce que les avant-textes sont seuls à pouvoir prouver, vu la nature purement privée et l'éloignement des faits en question. Sont éliminés tous ceux qui parlaient d'une enfance moins livrée à la solitude et aux livres. Toute mention de jouets disparaît. Une expérience de communication réelle avec des enfants de son âge au moyen d'un théâtre de marionnettes fait place en fin de première partie à une scène de délaissement. Dans le même temps, Sartre peaufine l'image que ce livre donnera de lui. Il élimine la polémique trop vive, le vocabulaire philosophique et même, curieusement, marxiste, les mentions d'écrivains contemporains avec lesquels il ne veut pas paraître en rivalité.

Parler des *Mots*, c'est de fil en aiguille évoquer tout le reste de l'œuvre, des *Ecrits de jeunesse* à *La Nausée*, à *L'Enfance d'un chef*, aux *Carnets de la drôle de guerre* surtout, qui se révèlent de plus en plus comme un de ses temps forts, mais aussi aux biographies existentielles d'écrivains, Flaubert compris. Dans le texte qui ouvre le volume, Michel Contat prolonge l'étude jusqu'aux autobiographies orales postérieures, pour établir les conditions de possibilité d'une autobiographie politique que *Les Mots* avaient renoncé à être complètement en faisant le choix du style contre la rationalité.

Voici donc, à partir des *Mots*, Sartre lui-même, et chacun est amené à se situer par rapport à lui. Seize ans après sa mort, son œuvre et sa figure d'auteur sont entrés dans la métamorphose. L'admiration subsiste, mais moins inconditionnelle. Par rapport aux choix politiques de Sartre, et même par rapport à l'œuvre, les auteurs de ce recueil prennent des distances inégales, parfois exprimées avec vivacité. La question est aussi posée de savoir ce que deviendra ce « livre-bibliothèque », dans le regard de générations de lecteurs moins imprégnés de culture. Si l'allure du récit et l'alacrité du ton suffisent à les accrocher, pour le reste ce livre sera là.

Le style, que Sartre mettait dans une pluralité de sens, n'allait pas pour lui sans des réticences qu'il avait un jour poussées jusqu'à cette incroyable définition : *« Quant au style, ce grand paraphe d'orgueilleux, c'est la mort. »* Dans *Les Mots*, Dieu merci, il s'était résigné. Etait-ce, comme il l'a dit après coup, pour détruire la littérature par ses propres armes ? Les auteurs de ces études ne sont pas tous d'accord sur ce point. Toujours est-il qu'ici Sartre trouve, cet usage neuf et personnel de la langue et de la narration qui fait entrer une œuvre dans le champ de la littérature. C'était donner ses meilleures chances à ce récit vif et salubre qui, au-delà de ses ambiguïtés, démasque férocement les mille et une formes d'imposture qui nous menacent tous, êtres sociaux, politiques, familiaux, êtres de culture, et plus que les autres les intellectuels.

*** Signalons également un autre volume collectif sur *Les Mots* de Sartre, dirigé par Robert Dumas (éd. Ellipses, coll. « Analyses et réflexions », 8-10, rue la Quintinie, 75015 Paris, 128 p., 75 F).**

b i b l i o g r a p h i e

Parmi les nombreux ouvrages parus depuis le livre fondateur de Jean Bellemin-Noël *Le Texte et l'avant-texte*, Larousse, 1971, et l'article-manifeste de Pierre-Marc de Biasi « L'analyse des manuscrits et la genèse de l'œuvre », Encyclopædia Universalis, « Symposium », 1985 et 1989, rappelons trois titres de base :

● *Métamorphoses du récit*, de Raymonde Debray-Genette (Seuil, 1988).

● *Les Manuscrits des écrivains*, de Louis Hay (CNRS Editions et Hachette, 1993).

● *Eléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, d'Almuth Grésillon (PUF, 1994).

OUVRAGES RÉCENTS

● *Les « Pensées » de Pascal. Géologie et stratigraphie*, de Pol Ernst (préface de Jean Mesnard. Universitas, Paris/Voltaire Foundation, Oxford. 479 p., 600 F).

Les liasses manuscrites de Pascal éditées après sa mort sous le titre « Pensées » restent le cas exemplaire du casse-tête génétique. La nouveauté de la recherche menée à bien par Pol Ernst, a consisté à se fonder sur l'examen et l'analyse des papiers et des filigranes pour tenter d'établir une géologie des autographes pascaliens, permettant de classer ces « avant-textes » en fonction de critères matériels. Le résultat est d'une érudition impressionnante.

● *Stendhal, Vie d'Henry Brulard* édition diplomatique du manuscrit de Grenoble (présentée et annotée par Gérald Rannaud, transcription établie par Gérald et Yvonne Rannaud, tome I, Klincksieck, 907 p., 800 F. Deux autres tomes doivent paraître prochainement) ; les trois volumes en souscription, 1 850 F).

L'édition dite diplomatique de l'autobiographie de Stendhal reproduit en imprimé le texte dans la disposition exacte où il se trouve sur la page manuscrite. C'est ce qu'a entrepris Gérald Rannaud avec cette édition monumentale, fac-similé de l'original, qui est l'un des plus étranges objets littéraires de notre histoire.

● *Rimbaud, l'œuvre intégrale manuscrite*, édition établie et commentée (en trois cahiers) par Claude Jeancolas (Textuel, diff. Le Seuil, 263 p., 265 F).

Les brouillons de Rimbaud sont très rares. Par les quelques feuillets subsistants de *Une saison en enfer* se donne à voir le travail acharné auquel le poète s'est livré et que ses propres copies autographes de ses poèmes laissaient peu deviner. Cette édition, admirable par la qualité et l'exhaustivité de son information, est émouvante aussi pour le lecteur sensible à *« l'impudeur délicate des manuscrits »*, comme le dit bien Claude Jeancolas.

● La collection « « Manuscrits » co-éditée par CNRS Editions et Zulma a connu deux beaux succès avec l'édition en fac-similé accompagné de transcription du *Cahier des charges de La Vie mode d'emploi* de Georges Perec, édition établie par Hans Hartje, Bernard Magné et Jacques Neefs, 1993, et les *Plans et scénarios de Madame Bovary* de Gustave Flaubert, présentés par Yvan Leclerc, 1995, et accompagnés, à la demande, d'une disquette de navigation hypertextuelle préparée par Daniel Ferrer et fournie par l'ITEM/CNRS.

● La collection « Textes et manuscrits », dirigée par L. Hay, compte huit titres chez CNRS Editions. Dernier volume paru : *Marcel Proust. Ecrire sans fin*. Ouvrage collectif sous la direction de Rainer Warning et Jean Milly. 215 p., 210 F.

● La collection « Manuscrits modernes », dirigée par Béatrice Didier et Jacques Neefs, compte dix titres, aux Presses universitaires de Vincennes. Derniers volumes parus : *Editer des manuscrits. Archives, complétude, lisibilité*. Etudes réunies et présentées par B. Didier et J. Neefs. 231 p., 140 F. Distr. CID. (131, bd Saint-Michel, 75005 Paris). *Genèses des fins. De Balzac à Beckett, de Michelet à Ponge*. Textes réunis par Claude Duchet et Isabelle Tournier, 231 p., 150 F. Distr. CID. (131, bd Saint-Michel, 75005 Paris).

● Yale French Studies, n° 89, 1996, *Drafts*, edited by Michel Contat, Denis Hollier, and Jacques Neefs, Yale University Press (New Haven and London, 272 p.,). Cet ouvrage contient des articles de base, pour ou contre la critique génétique.

l'enfance de l'œuvre

Divagations généticiennes

Laurent Jenny craint que les grands textes ne finissent par se dissoudre dans un bain acide : celui des frénétiques recherches sur leurs brouillons

Il faut reconnaître l'indéniable succès, depuis quelques années, de la génétique textuelle dans les organismes de recherche. Ces organismes sont d'ordinaire peu accueillants pour le travail des littéraires, car la recherche est tout entière définie, organisée et encouragée selon des critères propres aux sciences « dures ». Or voici une discipline littéraire qui satisfait enfin aux « bonnes formes » de la recherche requises par ces sciences modèles. La génétique textuelle dispose d'un matériau de travail positif : les documents avant-textuels des grandes œuvres littéraires (brouillons, esquisses, carnets...). Elle requiert la constitution d'équipes de recherche pour mener à bien les vastes tâches de déchiffrement et d'archivage qui lui sont nécessaires. Et, pour traiter le matériau qu'elle étudie, elle peut revendiquer la nécessité pour elle d'un appareillage technologique sophistiqué (scanners, banques de données, postes de lecture assistée par ordinateur...). A ces divers titres, elle établit sa scientificité par les formes de recherche qu'elle adopte, là où le travail critique, solitaire, artisanal et invérifiable, apparaît inusitable selon les critères de la science, donc « *invisible* » dans son champ institutionnel. Pour autant, la génétique textuelle accède-t-elle au statut de « *science* » ? On peut faire remarquer que la positivité du matériau ne se confond pas nécessairement avec la scientificité de l'objet, et que le raffinement technologique des instruments n'entraîne pas de façon évidente la rigueur du questionnement. L'appareillage institutionnel et technique de la génétique textuelle ne saurait faire oublier que l'objet qu'elle se donne échappe presque par définition à la « science ». Ce que scrute la génétique textuelle, c'est en effet un inobservable, un inobjectivable : l'origine même de l'œuvre littéraire.

Cet objet n'est pas sans évoquer ce qui fut l'un des soucis de la critique du XIXe siècle (la « création littéraire »), en sorte qu'on a parfois de la peine à situer la génétique textuelle dans le temps, hésitant à y voir la résurgence d'un positivisme littéraire du siècle passé ou l'annonce d'une discipline du XXIe siècle dont l'activité conduira à une redéfinition radicale de la notion de texte et de création. Sans doute y a-t-il une part de vérité dans chacune de ces deux hypothèses. Mais si l'ambiguïté est possible, c'est que la génétique s'est peut-être trop vite reposée sur de fausses évidences. Ainsi, il lui a semblé *a priori* manifeste qu'elle était vouée à préparer, enrichir et complexifier l'interprétation des textes. En fournissant des états diachroniques du manuscrit, elle permettrait de confirmer ou d'infirmer la *signification du texte fini* et constituerait donc comme une garantie herméneutique supplémentaire. Ou encore elle s'est envisagée comme fondement d'une poétique « *à trois dimensions* », attentive à *décrire non plus seulement* les structures immanentes des textes *mais* les mouvements de variance et de transformation qui régissent les différents états du texte. Cependant, la logique de son développement l'a entraînée ailleurs. Croire que le contraire eût été possible, c'est d'ailleurs supposer qu'avec de nouvelles pratiques on reconduit d'anciennes finalités, celles précisément de la critique et de la poétique. Or, bien loin de préparer un nouvel âge des critiques (de remédier à ce qui peut légitimement apparaître comme une « *panne* » de la pensée critique), la génétique textuelle le supplée. Nietzsche, dans un fragment du *Gai Savoir*, dénonçait une illusion du même type entretenue par les philologues de son temps : « *La philologie suppose une noble croyance – à savoir qu'au bénéfice de quelques rares hommes qui toujours "vont venir" et ne sont jamais là une très grande quantité de pénible, même de malpropre travail reste à fournir au préalable.* » Or les « *rares hommes* » en question ne viendront pas non plus cueillir les fruits de la génétique. Car, s'ils existent, ils ont compris qu'elle n'a pas pour finalité d'étayer de nouvelles interprétations mais qu'elle invente un rapport au texte qui suspend la relation herméneutique. La génétique ne vise pas d'abord la lecture des textes, elle opère la mise en spectacle de leur origine « réelle ».

Avec la génétique, le littéraire, voué jusqu'alors à un travail abstrait sur les signes et les configurations imaginaires, touche enfin une « réalité » d'archive : il manie des caisses, époussette des manuscrits, scrute des taches d'encre, compare des textures de papier ou des reliures de calepins, classe des feuilles éparses abandonnées à un inextricable désordre par des héritiers négligents : il croit ainsi appréhender l'origine même du sens, la *pure création matérialisée en ses indices concrets*. Mais cette appréhension du « réel » se joue sur fond de déréalisation. Paradoxalement, l'établissement de l'avant-texte tend à dissoudre l'œuvre elle-même dans une configuration textuelle floue et relativement indéfinie. L'avant-texte est ainsi constamment menacé de devenir l'antérieur d'un inexistant (qui pourrait par exemple se formuler : « *A la recherche du temps perdu* n'existe pas »). Plus concrètement, au moment où le réel de la littérature est reconnu dans la « réalité » avant-textuelle, cette dernière apparaît dans sa fragilité périssable. Est-ce par un hasard historique si la grande époque des « brouillons », qui intéresse tant la génétique textuelle, est aussi celle de la fabrication des papiers les plus médiocres et destructibles, vouant le patrimoine des manuscrits modernes à l'imminence d'une disparition ? Face à cette perspective, un généticien comme Pierre-Marc de Biasi réagit en prônant la conversion de l'archive en sa copie numérique ou optique. Le remède à la destruction de la matérialité de l'avant-texte serait donc sa dématérialisation informatique. Réalité et irréalité ne cessent de se disputer l'archive originaire qui, d'abord conçue comme le site vrai d'un « réel », devrait bientôt être métamorphosée en son simulacre hyperréel, doté d'ubiquité et de reproductibilité infinie.

La génétique textuelle rêve donc de « *présence* » sur fond de technologie avancée. Elle se déploie dans un contexte qui voit non seulement la contestation du livre par les supports immatériels, mais, dans le même mouvement, la dissolution du texte comme configuration de sens finie, et la métamorphose de la lecture en traitement de l'information. Face à cette grande rêverie, qui a aussi produit nombre d'éditions utiles (et à vrai dire utilisables précisément en cela qu'elles renonçaient à l'accomplissement total du projet généticien), peut-être faut-il rappeler qu'il n'est pas de lecture possible sans clôture, au moins provisoire, des textes. Certes, les œuvres littéraires participent d'une forme de musée imaginaire : *nous voyons leurs* contours se transformer sous nos yeux au fil des éditions critiques qui en sont faites. Mais la décision de lire et d'interpréter, cette décision, qui est la responsabilité du littéraire, suppose le geste arbitraire et souverain qui institue l'œuvre en totalité momentanée de signification. C'est la condition pour que la littérature continue de faire sens et de nous parler.

▶ **Professeur de littérature française à l'université de Genève**

La part de rêve de « Genesis »

L'étude des manuscrits, brouillons et autres états successifs des textes prit rang de discipline autonome à la fin des années 60. Munie de son nom de baptême, la génétique, fille révoltée du structuralisme et de la linguistique, héritière de la vénérable philologie classique, apporta à la critique littéraire un regard à la fois scientifique et sensible. Remonter le cours de l'œuvre jusqu'au point, jusqu'à l'instant où elle prend sa source, suivre du doigt et de l'œil la ligne sinueuse ou improbable qui la mène à l'accomplissement... On ne peut imaginer plus beau rêve pour un amoureux de littérature.

Créée en 1992, superbement éditée par Jean-Michel Place (comme pour faire mentir l'impression d'austérité que la notion de génétique textuelle pourrait induire), la revue *Genesis* donne, un peu, substance à ce rêve. Elle confirme également que le plus grand sérieux n'est l'ennemi ni du plaisir ni de la beauté. *Genesis*, publication semestrielle de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) s'applique donc, depuis 1992, à démontrer la fécondité des recherches et travaux menés dans ce domaine, en France aussi bien qu'à l'étranger. Le dernier numéro (9) comporte notamment un article (très savant) de Michel Riffaterre analysant les notions de téléologie, de littéralité ou d'intertexte, hors de toute recherche (aléatoire et subjective) des *intentions* d'un auteur. On trouvera également un inédit de Segalen, avec la très belle reproduction du manuscrit, présenté par Mauricette Berne, un entretien de Paul Auster avec Michel Contat et une étude d'Enrico Martines sur une correspondance de Fernando Pessoa. Une bibliographie des travaux génétiques complète ce cahier (éd. Jean-Michel Place, 176 p., 195 F.)

P. K.

À la source des sources

Quel est le champs opératoire des « généticiens de la critique » ? Où s'abreuver en manuscrits, carnets, brouillons, notes, et lettres ? Chez les auteurs ou leurs ayants droit ? Mais la plupart de ces « matériaux » sont déposés pour être conservés et communiqués. Où ? Il n'y a pas de règles. N'importe quelle bibliothèque, n'importe quelle institution, université ou centre d'archives peut les accueillir. Les volumes des Mémoires du duc de Saint-Simon, reliés en maroquin rouge, sont au ministère des affaires étrangères, le Musée de Saint-Denis possède une partie des papiers de Paul Eluard et ceux d'Aragon sont pour moitié au CNRS. Certains documents passent les frontières. Les universités américaines ont longtemps été friandes de ces papiers qu'elles achetaient fort cher. En France, les manuscrits ont trois grandes destinations : la Bibliothèque nationale de France (BNF), la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet et, depuis peu, l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC).

La première est fière de ses traditions et de son ancienneté. Depuis Louis XI, elle a eu le temps d'accumuler des trésors. Elle possède aujourd'hui 3 160 000 recueils et volumes de manuscrits. Du *Décaméron* de Boccace, copié à Florence vers 1370, aux immenses paperoles de *La Recherche du temps perdu*, de Proust, des carnets de Marie Curie à ceux de Jean-Paul Sartre, des Mémoires du Général de Gaulle aux romans de Nathalie Sarraute. Elle reçoit des dons, achète et, bien sûr, classe, trie, communique. Elle héberge l'Institut des textes et manuscrits modernes du CNRS, où se mènent des recherches génétiques de pointe.

A côté de cette impressionnante Bastille, on trouve, à l'ombre du Panthéon, la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet. Elle a été fondée en 1913 par le célèbre couturier avec pour but de rassembler en un lieu « *tout ce que l'esprit français a produit de plus brillant à une époque donnée* ». Un critère éminemment subjectif. Le mécène fut aidé dans cette ambition, d'abord par André Suarès (1913-1920), puis par André Breton et Aragon (1920-1926). Ces treize années furent capitales pour le « profil » de la bibliothèque. Elle en a gardé une orientation précise : la littérature et la poésie, de Baudelaire à nos jours. Pour le XIXe siècle, outre le poète des *Fleurs du mal*, Rimbaud, Verlaine, Mallarmé et Jarry ont ici l'essentiel de leurs œuvres. Derrière Breton et Aragon, les surréalistes sont là en masse : Eluard, Perret, Desnos, Crevel ou Char. Suivis de nombreux poètes : André Frénaud, Michaux, Bernard Noël (1). Quelques philosophes : Bergson, Cioran. Mais aussi des auteurs comme Mauriac, Malraux ou Louise de Vilmorin. Peu d'étrangers, quelques pièces importantes de Pound, Joyce, Rilke. Mais toutes les archives d'Adrienne Monier, la légendaire libraire des Amis des livres. « *Nous possédons une photo de Mallarmé et Renoir prise par Degas et annotée par Valéry*, explique son directeur, Yves Peyré. *Ce document résume un peu l'alchimie particulière qui règne à Doucet.* »

La bibliothèque compte aujourd'hui 130 000 manuscrits, tous à la disposition des chercheurs, mais aussi quantité de photos, de livres précieux, illustrés, dédicacés, de dessins de tableaux, de disques, voire de meubles. Le directeur de la Bibliothèque, Yves Peyré, travaille sur le bureau de Michel Leiris avec, sous les pieds un tapis donné par Fernand Léger à l'auteur de *L'Afrique fantôme*. L'institution, qui tourne avec une dizaine de personnes, dépend de la chancellerie de l'université de Paris.

L'IMEC, aujourd'hui rue de Lille à Paris mais qui va bientôt se délocaliser en Normandie (« Le Monde des livres » du 15 novembre), est né en 1989. C'est une structure légère, elle aussi, indépendante – association loi de 1901 – créée par un chercheur au CNRS, Olivier Corpet, pour rassembler des fonds d'éditeurs. Effectivement, l'IMEC compte désormais sur ses 12 kilomètres de rayonnage, logés pour le moment à Melun, la mémoire de poids lourds, comme Hachette, ou d'entreprises artisanales comme L'Arbalète. Mais son fondateur a également trouvé dans sa corbeille, grâce à un universitaire, Pascal Fouché, des fonds Céline et Genet. Du coup des auteurs ou leurs ayants droit, appâtés par le singulier dynamisme de l'IMEC, ont commencé à déposer leurs précieux papiers : Althusser, Camus, Duras, Copi, Nizan, Paulhan, Koltès, Barthes, Guattari. Des artistes vivants – Chéreau, Guyotat, Faye, Bosquet – lui ont même confié leurs encombrantes archives. Ces dépôts sont gérés selon des modalités spécifiques. Mais une règle unique s'applique à tous : elles doivent être accessibles aux chercheurs.

(1) Avec la donation E. M. Cioran (qui recouvre la quasi totalité de ses archives), la donation Bernard Noël constitue l'un des plus importants enrichissements de la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet enregistrés entre novembre 1994 et juin 1996. Parmi les dernières acquisitions figurent notamment le fonds René Bertelé, créateur de la célèbre collection « Le Point du jour » chez Gallimard, celui d'Arthur Cravan, figures tutélaires du surréalisme, ainsi que le fonds du poète, romancier et essayiste Pierre Lartigue. A noter également de nombreuses acquisitions d'ensembles de documents, relatifs, entre autres, aux œuvres de Roland Barthes, Georges Bernanos, René Daumal et Henri de Montherlant.

s c i e n c e - f i c t i o n

par Jacques Baudou

Varlet, disciple de Wells

L'ÉPOPÉE MARTIENNE suivi de **LA BELLE VALENCE** de Théo Varlet. Ed. Encrage, 336 p., 250 F.

Poète lillois bien oublié aujourd'hui mais qui eut son heure de gloire, traducteur de Robert-Louis Stevenson, Théo Varlet vouait à H. G. Wells une grande admiration : il célébrait en lui *« un voyant digne de figurer au rang des prophètes inspirés »*. Nul étonnement alors à ce que, impressionné par le chef-d'œuvre de ce dernier, *La Guerre des mondes* (1898), il ait voulu donner sa version de ce thème fondateur de la science-fiction primitive : l'invasion martienne. Avec la collaboration d'Octave Joncquel, c'est ce qu'il fit dans un curieux roman, *L'Epopée martienne*, paru en 1921-1922 en deux volumes intitulés respectivement *Les Titans du ciel* et *L'Agonie de la Terre*. Dans le premier de ces deux volumes, il surenchérit sur son maître en imaginant non pas une invasion mais un bombardement préparatoire particulièrement destructeur qui désorganise complètement le système quasi utopique de « dictature scientifique » gouvernant la Terre entière. L'effondrement de la civilisation terrienne nous est conté à travers l'itinéraire un peu chaotique d'un couple occupant des fonctions auprès d'un gouvernant rescapé et amené à effectuer diverses missions.

Dans la description des affrontements engendrés par la désorganisation du corps social, Varlet ne penche guère du côté des idées progressistes chères à Wells. Bien au contraire, il fait preuve d'un anticommunisme forcené et il oppose les élites scientifiques et artistiques à une populace barbare, aux instincts bestiaux. Quant à l'invasion martienne, elle n'est pas aussi massive que prévu en raison d'une intervention punitive des Joviens, mais elle prend finalement une forme pour le moins inattendue...

Dans le second, alors que l'humanité a été vampirisée par les âmes martiennes et que se prépare une expédition vers Mercure et le Soleil vénéré des migrants de la planète Rouge, les deux tourtereaux du premier tome tentent de mettre en échec le monstrueux pèlerinage et de sauver leur planète. Délivré du modèle wellsien, Théo Varlet se laisse aller à un véritable délire visionnaire, qui justifie l'emploi du terme épopée, et fait montre d'une invention baroque servie par une phrase tumultueuse. Plus que la composition d'ensemble, ce qui frappe à la lecture du roman et qui justifie pleinement cette réédition, c'est la richesse chatoyante et un peu brouillonne de l'imagination, la force d'évocation de certaines pages, une certaine démesure du récit qui peuple généreusement une large part du système solaire. L'éditeur qui prévoit de publier d'autres romans d'anticipation de cet intéressant précurseur a joint à *L'Epopée martienne* un autre roman d'inspiration wellsienne, *La Belle Valence*, qui traite du voyage dans le temps de façon astucieusement paradoxale.

● **LA BASE BERSERKER**, de Fred Saberhagen.

On connaît le principe de la série des « Bersekers » conçu par Fred Saberhagen et qu'il a largement exploité au long d'un cycle romanesque de sept volumes. Les « Bersekers » sont des machines de guerre-astronefs de toutes formes et tailles, autoreproductrices, créées par une race extraterrestre avec pour mission d'éradiquer toute trace de civilisation humaine de la galaxie et qui, en conséquence, se livrent à une inexorable guerre d'extermination.

Le huitième tome du cycle est de nature très différente des précédents. Il s'agit en fait de ce que les Anglo-Saxons appellent une *shared-world anthology*, c'est-à-dire une anthologie dont tous les auteurs ont situé l'intrigue de leur nouvelle dans un même univers : un univers partagé. Ici, en l'occurrence, celui de la confrontation de l'espèce humaine aux impitoyables machines tueuses qu'elle parvient parfois à prendre en défaut. Dans ce recueil, Fred Saberhagen n'a invité que du beau monde : Stephen R. Donaldson, plus connu pour ses cycles de « fantasy », Connie Willis, Roger Zelazny, Poul Anderson, Edward Bryant, Larry Niven. Et il a imaginé d'inclure leurs récits dans un cadre narratif qui justifie leur polyphonie, les relie astucieusement, les prolonge et finit par constituer une continuité qui procède presque du roman... (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Isabelle Pavoni, L'Atalante, coll. « La bibliothèque de l'évasion », 330 p., 91 F.)

● **FANTASTIQUES IRLANDAIS**

Cette passionnante anthologie, éditée sous la direction de Claude Fierobe, regroupe neuf nouvelles d'auteurs fantastiques irlandais du XIXᵉ siècle. Certains illustres, comme Oscar Wilde, d'autres bien connus des amateurs de littérature fantastique et de romans gothiques : Charles-Robert Maturin, Sheridan Le Fanu, Bram Stoker ; d'autres enfin, inconnus ou ignorés, qui justifient à eux seuls l'existence d'un tel volume : Gerald Griffin, James Clarence Mangan, Clotilde Graves...

Ces neuf nouvelles, *« irréductibles à un même modèle »*, ainsi que l'affirme le préfacier, prouvent la diversité de l'inspiration fantastique. On trouve en effet dans ce recueil une très curieuse histoire d'objet maléfique (« Le château de Leixlip »), la réécriture d'un thème du folklore (« L'enfant qui disparut avec les fées »), le récit d'une malédiction qu'une farce macabre exauce alors même qu'elle semblait conjurée (« La triple prédiction »), une singulière histoire de revenants mâtinée de folklore marin (« La Saint-Martin ») ou le compte rendu d'une expérience traumatisante (« Le gardien du cimetière »). Le tout dans une telle variété de ton, de style, d'atmosphère, qu'il semble bien difficile de dégager les spécificités d'un « fantastique irlandais », si tant est qu'une telle appellation se révèle pertinente. On ajoutera que l'anthologie s'achève sur un savoureux chassé-croisé spirite : « Enlèvement fantôme », qui en est le texte le plus remarquable (Presses universitaires de Reims, 172 p., 110 F).

Hit Hotte

Une sélection d'une vingtaine de titres parus depuis septembre



● **ALPHABET**, de Kveta Pacovska
Cette grande artiste tchèque, à la fois illustratrice et peintre – le public français a pu découvrir cette année ses toiles à la FIAC –, poursuit une œuvre puissante et singulière, reconnaissable au premier coup d'oeil par un emploi magique de la couleur. Ici, un époustouflant alphabet, avec pliages, collages, découpages, reliefs, papiers glacés ou papiers-miroirs... Une fête des sens (Seuil, 40 p., 195 F. **A partir de 4 ans**). Du même auteur, signalons aussi au Seuil *Jamais deux sans trois*, pour jouer avec les chiffres (149 F) et chez Nord-Sud, le très beau *Tour à tour* (44 p., 175 F).

● **LE THÉÂTRE CLIC-CLAC**, d'Eva Johanna Rubin
Clic-clac, le rideau rouge s'ouvre. Apparaissent des animaux fantastiques (un zèbre avec des pattes d'ours et une queue de dragon, une oie à tête de chien) dont on peut, à l'infini, faire varier les métamorphoses en tournant des languettes. Il y aurait, prévient l'éditeur, 38 416 combinaisons possibles. Un bestiaire surréaliste et fascinant pour créer soi-même les chimères de sa propre enfance (Nord-Sud, 89 F. **A partir de 4 ans**).

● **BABA YAGA**, de Nathalie Parain
Paru au Père Castor en 1932, ce conte populaire russe est illustré, avec un dépouillement et une modernité remarquables, par Nathalie Parain, artiste inspirée par les graphistes de l'Europe de l'Est. Baba Yaga, ou l'histoire d'une petite orpheline victorieuse d'une cruelle ogresse (Père Castor-Flammarion, 30 p., 69 F. **A partir de 5 ans**).

● **TROIS PETITS CONTES AU THÉÂTRE**, de Jean Claverie
Au programme, *les Trois Petits Cochons, Cendrillon* et *le Petit Chaperon rouge* spécialement adaptés pour le théâtre avec décors prédécoupés, comédiens rangés dans leur pochette, livret pour les paroles et toutes les indications pour la mise en scène. Avec en prime, la patte et l'humour de Jean Claverie (Albin Michel 120 F. **A partir de 4-5 ans**).

● **CONTES DE FÉES**, de Nadja
Où l'auteur de *Chien bleu* offre six belles histoires de son cru accompagnées, en pleines pages, de ces grandes peintures contrastées dont elle a le secret, et qui frappent tant les mémoires (L'Ecole des loisirs, 126 p., 148 F. **A partir de 5 ans**).

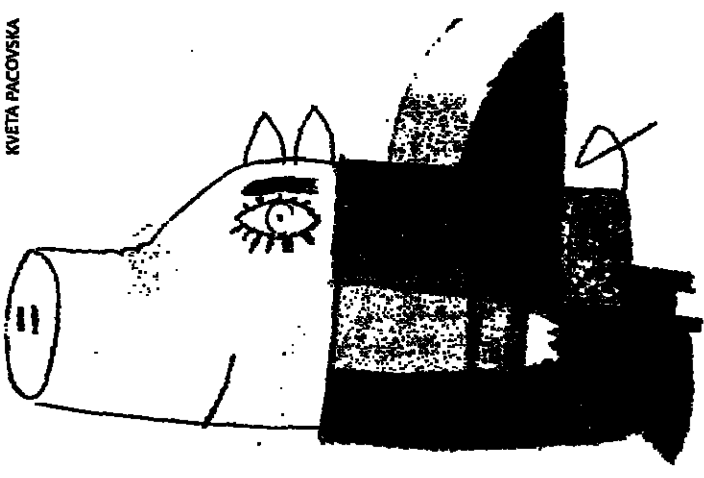
● **AU PLAISIR DES FRUITS** et **AU PLAISIR DES LÉGUMES**, de Lise Coutin
Connaissez-vous la différence entre un crosne et un topinambour ? Avez-vous déjà rencontré un poireau monstrueux de Carentan ? Et goûté un pitahaya ? De Lise Coutin, les planches à l'aquarelle, saisissantes de minutie à l'ancienne, mettront l'eau à la bouche de tous les horticulteurs ou jardiniers en herbe (préface de Jean-Marie Pelt, Albin-Michel, 48 p., 79 F chacun. **A partir de 6-7 ans sans limite d'âge**).

PREMIÈRES LECTURES

● **CYBERMAMAN**, d'Alexandre Jardin
C'est un tourbillon d'effets spéciaux avec photos travaillées sur ordinateur, incrustation de dessins, trompe-l'oeil et autres trouvailles technico-fantastiques. Pour retrouver les souvenirs de leur mère disparue, trois enfants se lancent dans un voyage virtuel au cœur d'un ordinateur. Un « cyber-roman » qui devrait être suivi d'un CD-ROM. (Gallimard, 64 p., 98 F. **A partir de 8 ans.**)

● **LE PÈRE NOËL DU SIÈCLE**, de René de Ceccatty sur une histoire d'Alfredo Arias, dessins de Ruben Alterio
Savez-vous que le Père Noël n'est pas éternel ? Qu'il travaille cent ans, puis qu'il prend sa retraite ? Ecrit à l'occasion du centenaire des Galeries Lafayette, voici le récit, fin et humoristique, de la dernière soirée du Père Noël. Sa tournée d'adieu, en somme, avant de passer la main à son collègue du XXIᵉ siècle : les Mémoires d'un « ami de passage » (Seuil « Jeunesse », 32 p., 65 F. **A partir de 7 ans**).

● **LE MAGICIEN D'OZ**, de Lyman Frank Baum, illustré par Lisbeth Zwerger


KVETA PACOVSKA

« Vol plané sans ballon »

Un grand classique de la littérature enfantine américaine, et l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le talent d'une illustratrice installée à Vienne, certainement l'une des plus intéressantes de ces dernières années. Le trait pointu et les réminiscences surréalistes de Lisbeth Zwerger sont un enchantement (Nord-Sud, 104 p., 98 F. **A partir de 8 ans**).

● **LES AVENTURES DE MOUMINE**, de Tove Jansson, illustrations de l'auteur
Avec la saga des Moumine, écrite entre 1945 et 1970, Tove Jansson, finlandaise de langue suédoise, est devenue l'un des auteurs les plus populaires de Scandinavie. Retrouvez ses petits trolls ronds, mi-foetus mi-hippopotames, dans les forêts épaisses du Grand Nord, à travers deux aventures, *Moumine le Troll* et *L'Eté dramatique de Moumine*, rassemblées sous un joli coffret (traduit du suédois par Kersti et Pierre Chaplet, Kid Pocket, 208 et 176 p., 68 F. **A partir de 9 ans**).

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

● **Le Colosse machinal**, de Martin Jarrie et Michel Chaillou
« C'est un homme qui ne peut pas se retourner. Sa tête a été trop vissée à la naissance. » Depuis, le colosse marche en crabe pour essayer d'apercevoir son dos. Un conte philosophique, magistralement illustré, sur la difficuté de se connaître soi-même, de *« s'atteindre dans sa complexité »*, d'accepter une part d'inconnu en soi-même. (CPLJ/Nathan, 32 p., 145 F. **A partir de 10 ans.**)

● **LES LIVRES DES MERVEILLES**, de Nathaniel Hawthorne
La Tête de la Gorgone, Les Trois Pommes d'or, La Chimère, Le Minotaure... Au milieu du XIXᵉ siècle, l'auteur de *La Lettre écarlate* revisite et parfois remodèle quelques mythes classiques *« susceptibles de fournir la matière d'excellentes lectures pour les enfants »*. Celles-ci étaient destinées aux siens propres, comme l'explique Leyris dans sa préface. Un régal. (Traduits de l'anglais par Pierre Leyris, Pocket junior, coll. « Mythologies », 126 p. et 170 p., sous coffret, 60 F. **A partir de 9 ans.**)

● **POUR SOL EN SI**
Sol En Si désigne l'association Solidarité Enfants Sida qui répond aux besoins des familles touchées par le sida. Pour l'aider dans son action, onze écrivains, Christophe Bataille, Azouz Begag, Tahar Ben Jelloun, Tonino Benacquista, Charlélie Couture, Régine Detambel, Pierrette Fleutiaux, Nadèjda Garrel, Sylvie Germain, Daniel Pennac et Anne Perry-Bouquet ont chacun écrit une nouvelle célébrant la vie. Les bénéfices sont reversés à Sol En Si. (Gallimard, 144 p., 50 F. **A partir de 11 ans.**) Même principe pour le bel album *Hadji*, écrit par Jacqueline Duhème et mis en images par dix-huit grands illustrateurs.

● **CASSE-NOISETTE**, d'E.T.A. Hoffmann, illustré par Roberto Innocenti
Après son Pinocchio magnifique, voici, par l'un des illustrateurs italiens les plus doués de sa génération, un *Casse-noisette* minutieusement revisité pour évoquer cette nuit de Noël vue par l'un des grands conteurs allemands. Bientôt un classique ? (Gallimard, 140 p., 195 F. **A partir de 9 ans.**)

● **LA TEMPÊTE**, de William Shakespeare, illustrations de Gennady Spirin.
Une illustration évoquant les splendeurs de Botticelli par un illustrateur maintes fois couronné (notamment par la Pomme d'or de la biennale de Bratislava) ; un texte astucieusement adapté par une ancienne éditrice de livres pour enfants : ceci donnera aux jeunes lecteurs un bel aperçu de la tempête qui agite les coeurs de Ferdinand et Miranda, et peut-être le désir d'aller plus loin dans l'œuvre de Shakespeare. (Texte d'Ann Keay Beneduce, adaptation française de Françoise Rose, éd. Gautier-Languereau, 36 p., 72 F. **A partir de 10 ans.**)

DOCUMENTAIRES

● **PAROLES DE PARESSE**, textes recueillis par Michel Piquemal, illustrations de Rémi Courgeon
En marge de *Paroles de francs-maçons* militantes et de *Paroles soufies* plus difficiles, voici un inattendu éloge de la paresse, mère de la philosophie, selon Hobbes, et meilleur remède au stress de l'homme moderne. (Albin-Michel, coll. « Carnets de sagesse », 64 p., 59 F. **A partir de 13 ans et sans limite.**)

● **VICTORIA ET SON TEMPS**, de Jean-Loup Chiflet et Alain Beaulet
On imaginait que la figure de la trop sage reine d'Angleterre, qui donna son nom à un adjectif synonyme de conformisme moral à la gravité affectée, ne pouvait guère exciter l'imagination. Les auteurs ont pourtant su lui mettre un nez rouge. D'où la jubilation de cette évocation qui pastiche les pochettes de Beatles comme les « unes » des journaux à scandale, réinvente l'arbre généalogique ou transforme en jeu (coloriage et points à relier) les valeurs de base du système victorien. L'un des volumes les plus réussis de la série –



juste brouillé avec les dates et les nombres. (Mango, 96 p., 125 F. **A partir de 9 ans.**)

● **NONA DES SABLES**, de Françoise Kérisel
Une quête de mémoire, un dialogue fait de silences et de regards croisés, au prix d'une lente exhumation du passé. Cartes postales d'avant-guerre, photos jaunies, Manuela et Nona, sa bisaïeule, réinventent l'Algérie des temps coloniaux. Une évocation sobre et superbe de la quête du sens et de l'origine. En prime, une maquette pleine d'idées et de surprise. (Ipomée-Albin Michel, 40 p., 130 F. **A partir de 6 ans.**)

● **LE MUSÉE DE COULEURS**, de Caroline Desnoëttes
La palette de l'artiste comme vous ne l'avez jamais vue... Vert bronze, émeraude, véronèse, prairie ou bleu-vert, chaque nuance est illustrée par une toile (Vigée-Lebrun, Morisot, Klimt, Géricault ou Clouet), anthologie éblouissante de la peinture de chevalet, de la Renaissance à Picasso et Chagall. *« Tout change quand la couleur n'est plus une matière mais de la lumière »*, disait Paul Klee ; la démonstration est enthousiasmante. (Ed. Réunion des Musées nationaux, 80 p., 79 F. **A partir de 6 ans.**)



● **CHARLEMAGNE**, raconté par Pierre Riché
Avec ou sans barbe fleurie, Charlemagne est l'une des figures de base de notre mythologie nationale. Grâce à un judicieux recours à l'archéologie, aux textes d'archives et aux témoignages artistiques – on en oublierait les éprouvantes illustrations d'O. M. Nadel –, le portrait qu'en brosse le médiéviste Pierre Riché rétablit l'histoire par-delà la légende, avec un réel souci de faire comprendre ce *« précurseur de l'Europe unie »*. Une synthèse sérieuse et élégante au didactisme bien compris. (Ed. Perrin, 128 p., 139 F. **A partir de 9 ans.**)

● **ARTS**, de Ron van der Meer et Franck Whitford
L'idée est peut-être moins neuve qu'il n'y paraît. Mais même s'il ne s'agit pas d'une audace pionnière, ce *« livre-outil pour découvrir l'art en s'amusant »* est si futé qu'on s'en voudrait de ne pas le recommander. Techniques et matériaux, lumière et couleur, structure et composition, mais aussi mouvement, énigmes ou styles, tout est abordé avec un parti pris ludique de manipulation et de découverte (fenêtres, montages transparents). Une initiation débordante d'imagination qui apprendra même aux grands à retrouver l'âge des émerveillements. (Seuil, livre animé, 180 F. **A partir de 9 ans.**)

★ Signalons également les sélections 1996 de *La Revue des livres pour enfants*, de Livre au trésor et d'Arple. Pour tout renseignement, appeler respectivement les numéros suivants : 01-48-87-61-95, 01-48-30-54-72 et 01-47-60-25-10.

Sélection établie par Florence Noiville et Philippe-Jean Catinchi





هكذا من الاصل

L'appel des ténèbres

A la logique absurde de la vie, le philosophe sartrien Jean Améry oppose celle, tout aussi absurde mais plus séduisante, de la mort volontaire

PORTER LA MAIN SUR SOI
(Hand an sich legen)
de Jean Améry.
Traduit de l'allemand par
Françoise Wuilmart,
Actes Sud, 158 p., 100 F.

Jean Améry s'est donné la mort le 17 octobre 1978 à Salzbourg. Deux ans auparavant, il avait publié en allemand l'un des livres *les plus justes* et les plus bouleversants sur le suicide : *Porter la main sur soi*. Un préjugé tenace veut que les philosophes qui écrivent sur la mort volontaire ne passent pas à l'acte. Faux. Un préjugé plus tenace encore veut que le suicide appartienne de droit aux psychiatres ou aux sociologues qui, seuls, seraient en mesure de le comprendre. Faux également. *« Je crois le plus sincèrement du monde que toute réflexion sur la mort volontaire ne commencera que là où cesse la psychologie »*, écrit Jean Améry.

Né dans l'empire austro-hongrois en 1912, Jean Améry, de son vrai nom Hans Maier (germanisation de son nom juif Chaim), a vécu les derniers feux de la Vienne impériale, suivant les conférences du Cercle de Vienne, se liant à Hermann Broch, découvrant avec passion Weininger et Wittgenstein, butinant dans Schnitzler, avant que l'Anschluss ne l'oblige à fuir en Belgique, où il sera arrêté pour faits de résistance par la Gestapo, torturé, déporté à Auschwitz.

Libéré de Bergen-Belsen en 1945, il s'installera à Bruxelles, prendra le nom de plume de Jean Améry, collaborera à de nombreuses revues internationales et publiera, notamment, un essai sur le vieillissement (1), ainsi qu'une réponse polémique à *L'Idiot de la famille*, de Sartre, sous la forme d'un roman-essai où il prend la défense de Charles Bovary (2). A la fin de sa vie, il se considérera comme un philosophe sartrien, même, ajoute-t-il, *« si mes options et mes conclusions sont radicalement différentes des siennes »*. Et ce n'est, bien sûr, pas Sartre qu'il mettra en exergue à *Porter la main sur soi*, mais Wittgenstein.

Jean Améry n'a pas manqué d'être frappé par le paradoxe suivant : d'un côté, la froide indifférence de la société envers les hommes ; de l'autre, la sollicitude cruelle *dont* elle les entoure dès lors qu'ils s'apprêtent à quitter volontairement la fédération des vivants. Ce qui pose, une fois de plus, la question : à qui l'homme appartient-il ?

DR

Jean Améry.
En 1976, dans un discours sur la *mort volontaire*, il avait écrit : *« N'est-elle pas la seule mort* « naturelle »*, au sens où, précisément, la condition humaine est justement caractérisée par la liberté ? »* On perçoit ici l'influence de la pensée sartrienne chez Jean Améry. Par ailleurs, toute son œuvre est marquée par une enfance viennoise du début du siècle, ainsi que par son expérience des camps de concentration. *Il évoquera cette dernière dans* son essai *Par-delà le crime et le châtiment* (Actes Sud, 1995).

A Dieu ? A la société ? A lui-même ? Et si notre liberté passe par la mort volontaire, de quel droit s'y opposer ?

Certes, la logique vitale nous est prescrite ou, si l'on *préfère*, elle est programmée dans toutes les réactions de notre vie quotidienne. Elle est d'ailleurs passée dans la langue de tous les jours : *« Il faut bien vivre »*, disent les gens, comme pour s'excuser de toutes ces petites misères qui sont leur œuvre. Mais, demande Jean Améry, *« faut-il vraiment vivre ? »*. Faut-il être là, du seul fait qu'on est là ? Le suicide est un désaveu, légitime, de la logique vitale. En ce sens, le suicidaire est le seul vrai marginal. Ce qu'il rejette, ce n'est pas uniquement telle ou telle forme d'oppression sociale, comme le contestataire ; ce n'est pas non plus la logique de la procréation, comme l'homosexuel, mais bel et bien la logique même de l'existence. Au principe Espérance, il oppose la principe Nihil.

On a souvent évoqué, notamment à propos de Primo Levi ou de Bruno Bettelheim, la culpabilité de ceux qui ont survécu aux camps de la mort. Mais les camps ne sont peut-être qu'un *agrandissement* monstrueux de la vie quotidienne. Du coup, s'interroge Améry, n'y aurait-il pas une honte, une *« honte cuisante »* pour chacun, à reculer devant la mort volontaire ?

Si tout va mal, je pourrai toujours me tuer, lance-t-on parfois à la légère. *« Et par la suite, quand tout va effectivement de travers*, écrit Améry, *on continue à vivre de travers, on est encore un peu plus pauvre, plus triste, plus vieux, plus malade, plus seul, et bientôt la fière résolution n'est plus qu'un lointain souvenir, un paysage aperçu un jour comme dans une vision, mais dont on ne foulera jamais les tendres prairies. »*

Honte. Honte cuisante d'avoir survécu à soi-même, d'avoir manqué de dignité, de ne pas avoir affirmé sa liberté, de n'être qu'un radoteur qui encaisse tous les coups et qui en distribue quelques-uns quand il n'y a pas trop de risques. Beaucoup d'hommes portent en eux, note finement Jean Améry, plus enfouie que toutes leurs croyances religieuses, la conviction exprimée par Heine que *« le sommeil est bon, la mort est meilleure – et, pourtant, le mieux serait de ne jamais être né »*.

A ce propos, Jean Améry se demande si *Jésus* lui-même n'a pas cédé à l'inclination à la mort ; il est frappé par tous les portraits le montrant sur la croix, la tête tristement tournée vers la terre ; on a l'impression, *ajoute-t-il*, que le Crucifié vient non seulement de crier vers son Dieu, sans comprendre qu'Il l'a abandonné, mais aussi qu'il veut faire entendre aux hommes le message suivant : soyez bons, soyez mauvais, partez ou restez, tout revient au même.

Inclination à la mort est une expression qui revient souvent dans l'essai de Jean Améry ; il en analyse tous les aspects, à commencer par les sentiments d'échec et de dégoût de la vie qui la constituent et dont il reproche aux psychiatres de les avoir dépouillés de leur vérité profonde en les reléguant dans les bas-fonds de la psychopathologie. Pourquoi ne pas reconnaître à la logique absurde de la mort les mêmes droits qu'à la logique, non moins absurde, de la vie ?

De manière plus concrète, Jean Améry souhaitait aussi que les mentalités évoluent : *« Aussi longtemps qu'un certain mouvement ne sera pas inauguré par des personnes qui n'ont rien à voir avec la psychologie et la psychiatrie, pour revendiquer avec insistance l'absolue reconnaissance de la liberté de la mort volontaire comme droit inaliénable de l'homme, les choses ne bougeront pas. »* Il en appelait à des philosophes comme Foucault ou Deleuze. On serait bien en peine aujourd'hui de dire quels penseurs seraient disposés à répondre à son appel.

Roland Jaccard

(1) *Du vieillissement, révolte et résignation.* Payot, 1991.
(2) *Charles Bovary, médecin de campagne*, Actes Sud, 1991.

Le moindre mal

Sylvie Mesure et Alain Renaut proposent une stimulante analyse des conflits entre science et morale

LA GUERRE DES DIEUX
Essai sur la querelle
des valeurs
de *Sylvie Mesure et Alain Renaut.*
Grasset, 252 p., 135 F.

Les années 90 sont celles de la morale. La faillite des grandes utopies politiques des *décennies précédentes*, avec ce qu'elles impliquaient de commandements et de prescriptions simples, a tout naturellement reconduit les individus à la nécessité de choix personnels, au projet de dessiner leur propre vie plutôt que de transformer le monde, et ce, en un temps où les bouleversements techniques multiplient les possibilités – il suffit de songer aux biotechnologies – et compliquent singulièrement les choix.

Loin, donc, que l'époque contemporaine se traduise par une disparition de la morale, ce qui frappe à juste titre Sylvie Mesure et Alain Renaut, c'est au contraire la situation de pléthore qui caractérise nos sociétés en matière de systèmes moraux. Il y a aujourd'hui compétition entre des exigences morales inverses, et c'est bien souvent en termes de *moindre mal moral* que se pose la question des choix. Nous sommes, sans toujours en réaliser toutes les implications, dans une situation qui est celle d'une guerre des valeurs.

Il faut remonter à Max Weber, qui écrivait en 1919 dans *Le Savant et le Politique* : *« Pour autant que la vie a en elle-même un sens et qu'elle se comprend d'elle-même, elle ne connaît que le combat éternel que les dieux se font entre eux* (...)*, elle ne connaît que l'incompatibilité des points de vue ultimes possibles, l'impossibilité de régler leurs conflits et par conséquent la nécessité de se décider en faveur de l'un ou de l'autre. »* Propos célèbre, auquel les auteurs restituent ici toute sa force initiale et surtout toute sa portée à longue durée. Bien entendu, ce combat éternel des dieux ne concerne que les jugements de valeur, les jugements de type scientifique restant le standard d'une vérité possible, qui implique l'accord des esprits.

Ce divorce entre science et valeur, ou encore le refus d'une raison pratique capable d'élaborer des normes universelles, les auteurs en *montrent les étapes, bien avant* Weber ; ils montrent l'échec de la postérité kantienne, et surtout comment les divers positivismes du XIXe siècle ont rabattu la dimension morale sur la dimension scientifique, calqué les normes du jugement de valeur sur les jugements de fait, et créé ainsi les conditions de possibilité du divorce enregistré en 1919 par Weber.

Telles sont les données du problème *auquel* ont à faire face, aujourd'hui, tous ceux qui, de Habermas à K. O. Apel, essaient de fonder à nouveaux frais la possibilité d'une paix entre les valeurs : *« Comment recomposer un sujet de l'évaluation qui, sans pouvoir être rabattu, comme l'avait rêvé le positivisme issu d'A. Comte, sur le sujet de la connaissance (entre autres raisons parce qu'il est vrai que les conceptions de la Valeur/Vérité absolue ont été mortifères), n'expose pas le sujet de l'action à n'être qu'un pouvoir proprement arbitraire de décision ? »*

Toute la seconde partie du livre est consacrée à montrer en quels termes se pose aujourd'hui le problème et comment, à la fois, il est *nécessaire* de conduire jusqu'à sa limite la *guerre des dieux, c'est-à-dire* jusqu'au choix ou au refus de la raison elle-même, et *possible* de renverser la conclusion de l'argumentation en récupérant, au profit du fait *démocratique*, le choix, *par le sujet*, de s'affirmer comme instance ultime de légitimation. Mais il faut attendre les toutes dernières pages du livre pour savoir comment l'histoire s'achève.

François Azouvi

La chronique

de Roger-Pol Droit

Du bon usage des voyages

En changeant de lieu, change-t-on d'idées ? Si c'est oui, au moins pour une part, comment est-ce possible ? Et aujourd'hui, où l'on change de lieu si vite, de quelle manière pouvons-nous encore nous y retrouver ?

JOURNAL DE VOYAGE
D'UN PHILOSOPHE
(Das Reisetagebuch eines
philosophes)
de Hermann de Keyserling.
Traduit de l'allemand
par H. Hella et O. Bournac,
éd. Bartillat, 876 p., 180 F.

Sénèque déconseille d'aller *en promenade pour se changer* les idées. A ceux qui pensent qu'un périple va dissiper leur tristesse et volatiliser une méchante humeur, le maître rappelle qu'on s'emporte soi-même partout où l'on va. Ainsi le voyage serait-il pour les esprits chagrins un remède *illusoire* : croyant fuir soucis et angoisses, ils partiraient avec ! Est-ce bien vrai ? Comment prouver qu'on s'emporte tout entier ? Quand on sort de chez *soi*, *que l'on change de* pays, de ciel, de climat, d'habitude, d'aliments, de vêtements, de langue éventuellement, est-on vraiment certain d'être toujours intact et *identique ? Sénèque* le stoïcien en est convaincu, parce qu'il conçoit l'âme comme une citadelle, une forteresse intérieure soustraite aux aléas du corps et aux variations de l'environnement. A cette conception d'un sujet clos, imperméable et comme barricadé en lui-même, on peut opposer celle d'un esprit malléable et poreux, changeant au gré des lieux et des climats. Le cours des idées serait alors sensible aux variations de température et de pression. On verrait *sa réflexion changer de* thème et de ton selon les lumières et des senteurs, sa pensée épouser le grain des choses. Tout dépaysement serait une occasion de se *quitter, ou bien de découvrir* quelque ressource encore insoupçonnée tapie au sein de ses propres plis. Le voyage ne serait donc pas simple déplacement dans l'espace, *mais aussi altération* du corps et modification de l'esprit.

Nombre d'auteurs l'ont su. Voyez par exemple Montaigne, Stendhal ou Michaux. Voyez encore, quelques rayons au-dessous, Hermann de Keyserling. Depuis sa première édition, en 1918, le *Journal de voyage d'un philosophe*, qui en est à sa troisième parution en France (1), connaît un succès qui ne se dément pas. La raison principale *en est probablement la transformation* régulière de la conscience du narrateur à mesure qu'il passe d'Aden à Ceylan, de Madoura à Bénarès, de Rangoon à Pékin, de Shangaï à Kyoto, de Honolulu à San Francisco, de New York à l'Estonie, d'où il partit et où il revient, à la fois différent et plus proche de soi. Son tour du monde est aussi un kaléidoscope des idées, une succession d'états du corps engendrant de nouvelles possibilités intellectuelles. En lisant Keyserling, on a l'impression que la qualité de l'air, l'aspect de la végétation, la découpe du paysage, l'apparence *des visages, le fumet des repas* sont capables de modeler presque instantanément les fibres de l'esprit pour lui faire vivre et comprendre de l'intérieur le bouddhisme et le brahmanisme, l'Inde du Gange et celle des Himalayas, le confucianisme chinois ou la nature profonde du Japon. Voilà à quoi tient la séduction exercée par ce journal mi-romanesque, mi-philosophique : une sensibilité à fleur de peau, *immédiatement* et continûment reliée à des explications et des analyses qui semblent surgir des expériences physiques. De lieu en lieu, des représentations *nouvelles paraissent s'imposer* à la conscience du voyageur parce qu'elles imprègnent et contraignent tous les pores de sa sensibilité.

Voici, par exemple, Keyserling dès qu'il croise dans l'océan Indien : *« Dans cette chaleur humide, toutes les entraves se dissolvent*, écrit-il aussitôt ; *je commence à devenir très indifférent à la critique de la connaissance ; j'ai envie de me liquéfier dans le royaume des possibilités illimitées.* » A la lettre, il y a de l'Orient dans l'air ! Bien plus tard et bien plus loin, après avoir été le caméléon de la végétation tropicale, après avoir vécu ce qu'il croit être la tentation bouddhiste du néant, après avoir aussi cru constater l'indolence des habitants de l'Inde, et affirmé comprendre, à Bénarès, la grandeur et les limites du Yoga, Keyserling dans l'Himalaya se métamorphose encore : *« Il me semble que brusquemment, d'une manière mystérieuse, une lumière indicible se fait en moi* (...)*, que toutes les barrières nées de la Terre se dissipent et que le monde des humains cède la place à un monde nouveau* (...)*, je me transforme moi-même comme le monde ambiant.* » Rédigé dans les années qui ont immédiatement précédé la Grande Guerre (il devait paraître à l'automne 1914), ce journal reflète évidemment les représentations de l'Orient qui ont habité le XIXe siècle, depuis la promesse d'une régénération de l'Europe jusqu'au danger de la torpeur mystique. Il condense et juxtapose des clichés parfois contradictoires, en les combinant au récit de ses émotions et de ses sensations personnelles.

Les coutures sont dans l'ensemble fines et soignées. Entre le récit des pérégrinations et les vastes horizons du commentaire, *le passage se fait généralement en* douceur. Il y a toutefois quelques passages où la « mise en scène » de cette osmose permanente laisse voir maladroitement son bâti. Ainsi, après son arrivée à Ceylan, le voyageur écrit-il : *« J'ai assisté à maints offices religieux ; j'ai causé fréquemment avec des prêtres et des moines, et j'ai étudié les textes, pâli pendant de nombreuses heures. »* On pourrait croire qu'il a séjourné là des années, *en tout cas des mois*. Pas du tout, c'est sa troisième journée ! En passant vite d'un lieu à un autre, cet esprit vagabond saute de doctrine en doctrine, prétend vivre chacune de l'intérieur, climatiquement conduit à penser de place en place autrement. *La* bibliothèque, évidemment, bouche les trous du monde. L'écrivain s'invente au retour une sensibilité recomposée, faite de migration réelle et de digression d'artifice.

Ce voyageur marche encore à la vapeur. Les bateaux à voiles, les carrioles, les trains, les mulets parfois constituent son ordinaire. Il a encore le temps de sentir la chaleur lentement venir ou le froid s'installer. Il voit au loin les montagnes et les franchit à mesure. Il sent le vent tourner et l'odeur des terres passer des seuils. *Voilà qui nous est devenu* bien rare. Nous sommes d'un coup d'avion de l'autre côté du monde, sans transition ni mesure. S'il nous est possible, comme hier, de nous immerger encore dans les effluves d'un ailleurs, de nous laisser bouleverser par les tournures inattendues du monde et des humains, nous n'avons plus la lenteur des retours. Il nous faut reprendre, comme si de rien n'était, des postures décalées et des gestes connus *quoique devenus étranges*.

Ce que nous font perdre les transports éclair, les décalages horaires, les rapts aéronautiques, c'est le temps pour sentir la distance *interne*, et *pour être* en mesure d'en faire quelque chose. Voilà sans doute ce qu'il nous faut retrouver *dans les voyages* : non leur exotisme (heureusement, il persiste), ni leur ancienne lenteur (elle n'est pas indispensable), mais cette subtile digestion imaginaire *qui permet de donner une place* à ce qu'on a vécu. Nous ne savons plus bien tisser l'ailleurs avec le fil des jours. Il ne nous reste qu'un esprit dispersé, une suite de fragments *disjoints*, des *images* séparées. Le paradoxe de la vitesse actuelle est peut-être là : les carlingues et les corps vont beaucoup plus vite que les esprits, les chairs, et leurs agencements de représentations. La question n'est plus du tout celle de Sénèque. *Il* ne s'agit plus de se demander si l'on s'emporte ou non soi-même en voyage, mais de savoir où l'on a pu s'oublier, de rattraper comme on peut *ces morceaux d'existence* épars aux coins du monde et de faire de cette vie en escale, vaguement, une continuité bancale.

(1) *Les éditions françaises précédentes* ont paru chez Stock (1948) et aux éditions du Rocher (1986).

L'EDITION FRANÇAISE

● **François Bourin ne sera pas remplacé chez Flammarion.** A la suite du licenciement de l'éditeur François Bourin (« Le Monde » du 4 décembre), les éditions Flammarion précisent, dans un communiqué, que la direction du domaine littéraire est confiée à Héloïse d'Ormesson pour la littérature étrangère et à Raphaël Sorin pour la littérature française. Par ailleurs, Flammarion acquiert 48 % des éditions Pygmalion.

● **Un Médicis européen.** Les jurys du prix Médicis et du prix italien Campiello envisagent de créer, d'ici à 1998, un prix européen de littérature. Sans en avoir encore déterminé les modalités précises, les deux jurys s'interrogent sur la possibilité d'associer d'autres pays pour décerner ce nouveau prix. Il devrait couronner, au cours de la saison d'automne, un roman appelé à être traduit dans toutes les langues européennes.

● **Des librairies France-Loisirs.** Sous l'appellation Place du livre, le groupe France-Loisirs lance un réseau de librairies de proximité. Un premier magasin a ouvert rue du Commerce, dans le XV[e] arrondissement de Paris, et deux autres sont prévus en 1997, l'un en région parisienne, l'autre en province. En installant ces points de vente au cœur des quartiers commerçants, sur une surface moyenne de 150 mètres carrés, France-Loisirs, filiale de l'allemand Bertelsmann et du français CEP Communication, entend *« rapprocher les clients des livres »*.

● **Prix littéraires.** Le prix Sévigné est décerné à Bertrand Marchal pour son édition des *Lettres de Stéphane Mallarmé à Méry Laurent* (Gallimard) ; le Prix du livre d'humour politique à Jean-Loup Chiflet pour *Le Nouveau Guide du V. I. P. (Very Important Prisonnier)* aux éditions de l'Archipel ; les prix du Nouveau Cercle de l'Union à Jean-Yves Tadié pour *Marcel Proust* (Gallimard) et à Jean Cazeneuve pour *Du calembour au mot d'esprit* (Editions du Rocher) ; le prix Courteline à Mose pour *Le Golf* (Cherche-Midi éditeur) ; le prix Carbet de la Caraïbe à l'écrivain haïtien Félix Morisseau Leroy pour l'ensemble de son œuvre ; le prix Phénix de littérature à Ghassan Salamé pour *Appels d'empire* (Fayard).

● **Les rencontres Goncourt des lycéens à Rennes.** Véritable temps fort du prix inventé par l'association Bruit de lire et la FNAC en 1988, ce rendez-vous donné, les 12 et 13 décembre, aux lycéens qui ont désigné le lauréat 96 (Nancy Huston pour *Instruments des ténèbres*, chez Actes Sud) donne la vraie dimension du benjamin des Grands Prix d'automne. On retiendra des assemblées plénières, plus qu'un débat houleux sur la littérature et nos peurs, le sobre recadrage d'Eric Holder qui ramenait le texte au cœur des débats, quand les lycéens tentaient de traquer, avec une indiscrétion prévisible, la part du vécu ou du documentaire dans la fiction. Un salutaire rappel de la spécificité du genre, qui impose la force de l'écriture et de l'imaginaire puisque, le rappelait Marie Darrieusecq, *« c'est au lecteur de faire plus de la moitié du chemin »*.

Photo à l'étude

« Etudes photographiques » a pour but de couvrir scientifiquement tous les champs de l'image fixe

Il existe dans la photographie nombre de magazines qui regorgent d'informations, essais et points de vue plus ou moins bien ficelés, mais il manquait, depuis la disparition de *Photographies*, en 1986, une revue scientifique qui accueille des études de fond. Des publications de haut niveau existent aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne. La France, berceau de l'image fixe, vient enfin de combler cette lacune avec la naissance d'*Etudes photographiques*.

La couverture donne le ton : pas d'image mais les intitulés des articles et le nom de leur auteur. Les pages peuvent sembler austères, laissant la grande part à des textes denses, accompagnés d'une cinquantaine d'illustration, le tout présenté sobrement, dans un format petit. Deux numéros sont prévus par an, tirés à 1 500 exemplaires. Les créateurs d'*Etudes photographiques* auraient bien aimé livrer un objet plus attrayant, notamment en publiant plus d'images, mais leur budget est modeste – 50 000 francs, dont 30 000 francs d'aide de Kodak. Il est d'ailleurs surprenant qu'aucune institution n'ait soutenu cette publication.

Au sommaire du premier numéro, une nouvelle traduction commentée de la *Petite histoire de la photographie* de Walter Benjamin, une analyse critique du travail de l'historienne d'art Rosalind Krauss, une étude sur l'invention de la critique photographique au XIX[e] siècle, une mise à jour des albums du Musée de l'homme... Autant d'articles qui, à l'opposé des sempiternels essais, apportent des informations et font avancer la connaissance. La revue se clôt par des notes de lecture critiques d'ouvrages récents.

La Société française de photographie (SFP) est à l'origine d'une revue animée par de jeunes historiens et universitaires qui ambitionnent de secouer un secteur en léthargie. Notamment Michel Poivert (président de la SFP et maître de conférences à Paris-I), André Gunthert (rédacteur en chef et chargé de cours à Paris-VIII), Nathalie Boulouch, sans oublier un comité scientifique pour le moins solide, qui atteste d'un *« vrai travail d'équipe »*.

Pour André Gunthert, il est *« honteux qu'une telle revue n'ait pas été créée avant »*, estimant que *« trop d'historiens n'ont pas de débouchés pour publier des recherches qui sont le résultat de un à deux ans de travail »*. Ce dernier est justement l'auteur de la traduction de Benjamin, entreprise louable, tant ce texte mythique était introuvable. Il en donne surtout une version corrigée, enrichie par des notes qui viennent préciser les emprunts, apports et limites de ce texte.

Le premier numéro d'*Etudes photographiques* met surtout l'accent sur le XIXe siècle. Ses animateurs ambitionnent néanmoins de traiter tout le champ de la photographie et le deuxième numéro, prévu pour le printemps 1997, devrait aborder des questions qui vont des années 20 à aujourd'hui.

Michel Guerrin

« Etudes photographiques », 144 p., 100 F. Abonnement : 180 F (deux numéros). Société française de photographie, 4, rue Vivienne, 75002, Paris. Tél. : 01-42-60-05-98.

Le Japon à la recherche de Proust

Avec sa nouvelle traduction de « La Recherche », Michihiko Suzuki a pour ambition de rendre plus accessible une œuvre réputée difficile

Marcel Proust est perçu au Japon comme un auteur difficile, obscur. Il est respecté au même titre que l'est, par, exemple Mallarmé : un monument auquel est voué un culte plus que comme un auteur que l'on lit. L'ambition de Michihiko Suzuki, auteur d'une nouvelle traduction de *A la Recherche du temps perdu* en treize volumes qui paraîtront au rythme de quatre par an jusqu'en 2000, et dont le premier volume est sorti en septembre, est de rendre cette œuvre plus accessible non seulement du point de vue du style (sans proposition relative, des phrases longues en japonais deviennent rapidement incompréhensibles) mais aussi de l'imbroglio des personnages et de leur généalogie. Publiée dans une belle édition, illustrée de reproductions de Van Dongen, cette nouvelle version de *La Recherche* est l'événement éditorial de cette année dans le domaine de la littérature française traduite en japonais.

La première traduction de *La Recherche* fut publiée au Japon au début des années 50, peu avant l'édition de « La Pléiade » (1954). Une dizaine de traducteurs s'étaient mis au travail. Puis, au début des années 80, sortit la traduction du proustien Kyuichiro Inoue dans le cadre de la publication des Œuvres complètes (16 volumes) comprenant trois tomes de correspondance dont le dernier va paraître.

En entreprenant cette nouvelle traduction, Michihiko Suzuki a renoué avec une passion d'adolescence. A dix-huit ans ce jeune francisant découvrit Marcel Proust. Etudiant à Paris au début des années 50, il fut l'un des premiers étrangers à avoir accès aux manuscrits de l'écrivain. Son travail le conduisit à formuler l'hypothèse que le narrateur de la recherche est en fait anonyme, idée qu'il développa dans un article publié en 1959 dans le *Bulletin de la société des amis de Marcel Proust* sous le titre : « Le "Je" proustien ». Par la suite, sartrien, engagé politiquement notamment dans la défense de la minorité coréenne au Japon, Michihiko Suzuki a continué à lire Proust. *« A Paris, j'avais été amené à Sartre par la guerre d'Algérie. Je n'étais pas vraiment en pays inconnu, car je retrouvais chez le Sartre de* La Nausée *beaucoup de thèmes proustiens. Je percevais chez les deux auteurs une même opposition entre imagination et perception qui renvoie à une autre : ombre et lumière. »*

En restant fidèle à Proust, Michihiko Suzuki se démarquait de l'intelligentsia engagée de l'époque, à laquelle il appartenait certes, mais pour laquelle Proust ne pouvait être que « réactionnaire ». Pourquoi retraduire *La Recherche ?* *« Je ne nie en rien les mérite des traductions précédentes et notamment de celle de Inoue, sans laquelle je n'aurais pu mener à bien mon propre travail. Mais je n'y ai jamais retrouvé le Proust que j'imaginais en lisant le texte français. Je crois que, plus que la longueur de la phrase qui, conservée, rend* [le texte] *illisible en japonais, ce qui est important c'est le rythme de celle-ci, la succession-enchaînement des images et des sensations. En outre, il faut rendre, si je puis dire, la philosophie de Proust : faire sentir par exemple que les lieux sont autant situés dans l'espace que dans le temps et que c'est seulement par l'imagination que l'on peut les saisir dans leur ensemble : lorsqu'on les voit réellement on ne peut en percevoir qu'une petite partie. »*

En quoi le monde de Proust, si étranger *a priori* à un lecteur japonais, peut-il ne pas le dérouter au point de le décourager ? *« Le snobisme d'un Charlus est un comportement outrancier qui n'est pas étranger à une société conformiste comme le Japon. En outre, ce que j'appellerais l'atmosphère proustienne, la mort successive des personnes que nous portons en nous, cette décomposition-recomposition de la personnalité au fil du travail du temps, est, je crois, assez facile à comprendre pour un Japonais qui par son héritage bouddhique a tendance à se laisser faire par le temps, à s'y plier et ainsi jusqu'à un certain point à le dépasser. »*

Au Japon, Marcel Proust a surtout été jusqu'à présent surtout un sujet d'étude érudite : Tatsuo Hori avant guerre consacra des articles pénétrants à ces « arpenteurs » des manuscrits (baptisés à la « BN », l'« école japonaise ») dont certains articles figurent dans la bibliographie de l'édition de « La Pléiade ». Dernièrement, le travail très fouillé de Jo Yoshida a encore témoigné de la vigueur des recherches proustiennes au Japon. Michihiko Suzuki ne dédaigne pas les travaux de recherche (tout l'appareil critique de sa traduction en témoigne), mais c'est d'abord un homme qui aime un texte. *« C'était au lendemain de la guerre, j'étais hanté par mon moi, ce moi que le régime militaire avait contraint à faire taire. J'avais l'impression d'être enfermé dans mon corps. Grâce à Proust, je découvrais que le monde était ouvert et j'ai commencé à dégager mon moi de sa camisole. »*

Philippe Pons

Le nouveau Divan s'installe

On s'agite au 203, rue de la Convention, dans le XV[e] arrondissement de Paris : le nouveau Divan n'a pas attendu la fin de l'ancien pour y ouvrir ses portes, et tandis que l'architecte arpente les allées, que les ouvriers s'affairent à la vitrine, que les cartons continuent à être déballés, les clients affluent déjà pour parcourir les rayons de la fameuse librairie délogée de son siège historique de Saint-Germain-des-Prés. Ce week-end, le poète André Du Bouchet est venu à deux reprises formuler son enthousiasme, à la grande fierté des libraires. Mais ce *« déménagement »* ressemblerait plutôt à une installation *ex nihilo* s'il n'y avait, pour nous rappeler l'ancienne, la qualité de choix des livres exposés, l'équipe des cinq mêmes libraires (agrandie à neuf personnes) et, sur la vitrine, l'enseigne « Le Divan » accolée à celle de Gallimard, son propriétaire. Rien du décor ni de l'atmosphère, en revanche, ne peut évoquer la petite boutique intimiste et chargée d'histoire qui imposait sa marque à Saint-Germain-des-Prés (et qui fermera définitivement à la fin du mois). L'« âme », comme on dit.

Et pour cause : l'objectif n'est pas de donner dans la répétition ou la nostalgie, mais de répondre à cela même qui avait justifié, pour Gallimard, le « déménagement » du Divan : la nécessité de pallier l'affaissement régulier du chiffre d'affaires par l'agrandissement de la surface de vente et la diversification des choix. De fait : 430 mètres carrés contre 95 à Saint-Germain, 60 000 livres exposés au lieu de 23 000. Autre gabarit, conception « moderne » de la librairie générale acculée à riposter, en la concurrençant sur un terrain semblable, aux défis de la Fnac. Un coup de force qui se traduit par le développement des rayons traditionnels (le « linéaire » consacré à la poésie est multiplié par deux) ou du fonds en poche, mais aussi par la création d'un secteur « pratique » qui rompt avec l'image de l'ancien Divan.

Marie-Thérèse Bouley, directrice des librairies parisiennes de Gallimard, se défend d'en avoir cassé l'« âme ». Le rayon pratique n'est pas mis en valeur dans cette librairie exigeante qui fait la part belle à la littérature et aux sciences humaines. *« La surface de l'ancien Divan nous contraignait à n'exposer les livres sur les tables que quinze jours. Ici, nous pourrons les y laisser trois mois »*, explique-t-elle.

La plupart des libraires du XV[e] (qui compte de bonnes librairies générales comme Voyelle ou La 25[e] heure) ne le voient pas d'un œil si joyeux. En particulier Alain Schmidt, directeur de la librairie La lettre ouverte, à 50 mètres du Divan. Accusant Gallimard, qui est aussi son principal fournisseur, de fomenter *« un crime organisé en concurrençant ses propres clients avec un concept de grande distribution »*, il a refusé par principe les compensations financières que lui proposait l'éditeur, et se bat pour son rôle, déjà fragile, de petit libraire indépendant. *« Gallimard est à la fois bénéficiaire et victime de son image,* rétorque Marie-Thérèse Bouley. *S'il ferme une librairie on le lui reproche, s'il en crée une on l'accuse de tuer la librairie. »* Si l'on ne peut que se réjouir de l'ouverture d'une nouvelle librairie de qualité, l'avenir du livre dépend aussi de la résistance des librairies générales de moindre taille, capables d'opposer à la logique de la concentration la convivialité et la patience.

Marion Van Renterghem

A L'ETRANGER

Les artistes chinois sous le contrôle du parti

Le Parti *« doit guider »* les écrivains et les artistes *« vers une correcte compréhension du marxisme-léninisme, de la pensée Mao Tse-toung, et notamment de la théorie du socialisme aux caractéristiques chinoises de Deng Xiaoping »*, selon un éditorial du *Quotidien du peuple*, qui saluait l'ouverture des séances de la Fédération nationale des cercles littéraires et artistiques (CFLAC) et de la Fédération des écrivains (FDE) à Pékin, le 16 décembre. La FDE est toujours présidée par le plus célèbre des écrivains chinois contemporains, Pa Kin, âgé de quatre-vingt-douze ans, mais les autorités ne savent pas par qui remplacer le dramaturge Cao Yu, décédé le 13 décembre à l'âge de quatre-vingt-six ans.

● **LES ENCHÈRES GRAHAM GREENE**

La vente aux enchères chez Sotheby's, à Londres, des livres, manuscrits et lettres de Graham Greene (« Le Monde des livres » du 13 décembre) a rapporté au total 255 000 livres sterling (2 004 000 francs). Les épreuves annotées de *La Fin d'une liaison*, ont été adjugées 20 700 livres (165 600 francs), et la correspondance avec l'écrivain indien R. K. Narayan a battu le record des enchères, un anonyme les ayant emportées pour 23 000 livres (34 000 dollars).

● **RUSSIE : « ADA » de NABOKOV ENFIN EN LIBRAIRIE**

Ada ou l'Ardeur de Vladimir Nabokov (1899-1977), publié à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, à l'apogée de sa carrière en 1969, vient enfin de paraître en Russie, ce mois de décembre. C'est à la maison d'édition moscovite Di-Dik (Dekorativnoe Iskoustvo) qu'on devra la première version russe du plus long roman du célèbre auteur de *Lolita*. (Traduit de l'anglais par Sergueï Iline, 30 000 roubles, environ 30 francs.)

● **PRIX EN SÉRIE** Le prix Torrente-Ballester a été attribué à un écrivain galicien, Xosé Carlos Caneiro, qui travaille comme coordinateur d'un centre d'éducation pour adultes de Drense, âgé de trente-trois ans, pour un roman intitulé *Un xogo de apocrifos* (un jeu d'apocryphes). Le prix Hannah-Arendt pour la pensée du politique, institué en 1994 par le Sénat du Land de Brême et la Fondation Heinrich-Böll (liée au parti Bündnis 90/Die Grünen), et doté de 15 000 deutsche marks (55 000F) a été remis à François Furet. Le prix Pessoa a récompensé l'écrivain et neurochirurgien Joao Lobo Antunes, frère d'Antonio Lobo Antunes, pour *O Modo de ser (La Façon d'être)*, que le jury considère comme le témoignage *« d'un professionnel, renovateur et interprète de la tradition médicale et humaniste attentive aux responsabilités de la science face a la condition humaine de la société »*.

AGENDA

● **LE 11 JANVIER. MYSTIQUE. A Nanterre,** colloque sur le thème « Poésie et mystique », organisé par Colette Astier et le centre des sciences de la littérature de l'université Paris-X-Nanterre (à partir de 9 h 30, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, salle G 614, bâtiment G, 6[e] étage, entrée libre, rens. : 01-40-97-76-70).

● **LE 13 JANVIER. PHILOSOPHIE. A Paris,** dans le cadre des rencontres philosophiques du Théâtre de l'Odéon, soirée préparée par Jean-Christophe Bailly sur le thème de « La scène » (« Que montre la scène ou que supporte-t-elle ? »), avec Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labathe (à 20 heures, Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris, tél. : 01-44-41-36-44).

● **DE JANVIER A AVRIL. JUDAÏSME. A Paris,** quatre colloques organisés par la revue *Passages* : le 28 janvier, « Spinoza et l'actualité des marranes », présidé par Robert Misrahi ; le 25 février, « Y a-t-il une langue séfarade ? », présidé par Richard Ayoun ; le 25 mars, « De la Loi aux lois, anniversaire du Grand Sanhédrin », présidé par Emile Malet ; le 29 avril, « Le sionisme et la diaspora », présidé par Avi Pazner (à 22 h 30, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris, tél. : 01-45-86-30-02).

● **JUSQU'AU 21 JUIN. PEREC.** Commencé en novembre, le séminaire Georges Perec, coordonné par Marcel Benabou et Hans Hartje à l'université Paris-VII (UFR sciences des textes et documents) se poursuit les 18 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai et 21 juin (de 10 h 30 à 12 h 30, 2, place Jussieu, 75005 Paris, bibliothèque Pierre-Albouy, tour 33-34, 2[e] étage. Assoc. George-Perec, bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris).



ROCK

FIONA APPLE

TIDAL

■ L'insolence de la jeunesse, du talent et de la beauté de cette Américaine au timbre profond a provoqué bien des *coups de foudre. Les blessures* d'une enfance trop vite disparue ont inspiré ces chansons frissonnantes.
1 CD Columbia 483750-2/Sony Music.

ASH

1977

■ Peu d'albums auront trouvé un aussi juste équilibre entre guitares bondissantes et mélodies enjôleuses. Ce trio irlandais, converti au rock par les années punk, ne dédaigne pas non plus décorer de violons ses brûlots.
1 CD CreationSMA 484231-2/Sony Music.

BAADER MEINHOF

BAADER MEINHOF

■ Après avoir sabordé Les Auteurs, Luke Haines a fondé ce groupuscule qui trouve l'équation entre intimisme acariâtre et mélodies convulsives. Violon et *violoncelle* accompagnent une voix acide. Guitare, clavier et percussions sculptent des chansons osseuses et un funk spasmodique.
1 CD Hut-Delabel 8421782 7243.

DONOVAN

SUTRAS

■ Comme à vingt ans, le « troubadour des *sixties* » respire la douceur et la sérénité. Sobrement accompagné de sa guitare sèche, bercé par la grâce d'un violoncelle, le charme désuet de l'harmonium, le mysticisme des tablas ou le scintillement d'une cymbale, il a composé des mélodies d'une perfection tendre et lumineuse.
1 CD American Recordings 74321 39743-2/BMG.

EELS

BEAUTIFUL FREAK

■ Entre trip hop de chambre et rock *intimiste, ce « monstre magnifique »* accroche à notre oreille d'inoubliables refrains. Réflexions sur la solitude et la marginalité, ces chansons sont peuplées d'effets intrigants, d'instrumentation décalée et de *samples* fantômes. Chaque écoute révèle un univers qu'on ne se lasse pas de découvrir.
1 CD Dreamworks DRD 50001/BMG.

EVERYTHING BUT THE GIRL

WALKING WOUNDED

■ Une formule immuable voulait qu'une orchestration acoustique décore les chansons tristes d'Everything But The Girl. La conversion du duo aux expériences électroniques est une totale réussite. L'arythmie délicate de la *jungle*, la froideur de cette techno *intimiste offrent un écrin* idéal à l'éternelle mélancolie de Tracey Thorn.
1 CD Virgin 7243 8 41698-2.

FUN LOVIN'CRIMINALS

COME FIND YOURSELF

■ Sous ses allures de groupe de rap, ce trio blanc de Brooklyn jouit sans *a priori* du blues, du rock, de la soul et du funk. Avec beaucoup de malice et d'inventivité, ces cousins des Beastie Boys assemblent des chansons idéalement variées, drôles et accrocheuses. Un talent confirmé sur scène.
1 CD EMI 7243 8 35703 2.

THE LEMONHEADS

CAR BUTTON CLOTH

■ Play-boy grunge, Evan Dando, leader des Lemonheads, pare ses chansons sentimentales de vertus euphoriques. *Ce songwriter subtil a été* autant influencé par les mélodies country-rock que par les provocations punk. *Car Button Cloth* est l'un de ses albums les plus attachants.
1 CD Tag-East West 7567-92726-2.

AIMEE MANN

I'M WITH STUPID

■ Sans doute l'album le plus sous-estimé de ces douze derniers mois. Le talent d'Aimee Mann n'a rien d'ostentatoire. Mais pour peu qu'on prenne le temps de découvrir ses mélodies racées, ce pop rock sans sucre laisse entendre une petite musique intérieure et de légères fêlures qui font de *I'm With Stupid* un disque de chevet.
1 CD Geffen GED 24951.

CURTIS MAYFIELD

NEW WORLD ORDER

■ *On croyait cette figure essentielle de* la soul perdue pour la musique depuis que, en 1990, un accident de scène l'avait laissé tétraplégique. Surprise, on entend Curtis murmurer à nouveau, de son falsetto doux et fragile, des psaumes douloureux, des mélodies d'une langueur inquiète. Rayonnant de la même spiritualité qui fit sa légende.
1 CD Warner 9362-46348-2.

MOTORBASS

PANSOUL

■ 1996 a vu l'explosion de la scène techno française. *Daft Punk, Emmanuel* Top, DJ Cam, The Mighty Bop, Dimitri sont admirés bien au-delà de nos frontières. Pilier de la Funk Mob, groupuscule d'arrangeurs trip hop fondé avec son camarade Hubert Blanc-Francard, Philippe Zdar assume par ailleurs ses envies de house music au sein de Motorbass qui a signé, pour son coup d'essai, un des plus brillants albums du genre.
1 CD P.I.A.S. 374 0002 20.

NAS

IT WAS WRITTEN

■ Comme d'autres personnifient le cauchemar ensoleillé des banlieues de *Los Angeles, Nasir Jones, dit Nas*, retranscrit les vibrations particulières *d'une des plus dures cités new-yorkaises*, Queensbridge Project. Son rap, intensément mélancolique, a produit l'un des tubes hip hop (*If I Ruled the World*) l'année.
1 CD Columbia 484196-2/Sony Music.

NICOLETTE

LET NO ONE LIVE RENT FREE IN YOUR HEAD

■ Rencontrée au détour du deuxième album de Massive Attack, Nicolette s'affranchit de la tutelle du groupe de Bristol pour oser un disque d'une radicale étrangeté. Plutôt que de flatter son timbre soul, les machines entraînent la jeune femme vers des faces inexplorées de la jungle et du trip hop.
1 CD Talkin'Loud-Mercury 532 634-2.

NOIR DÉSIR

666 667

■ Qu'il charge aux rythmes haletants *de Fin de siècle* ou *Comme elle vient, qu'il infuse dans des ballades tétaniques* comme *A ton étoile* ou *A la longue*, Noir Désir confirme ses envies de rock sous tension. Quatre ans d'absence n'auront pas émoussé le plus incandescent des groupes français.
1 CD Barclay 533442-2.

ORBITAL

IN-SIDES

■ Tout ici n'est qu'électronique, mais les robots semblent libérés de leur carcan mécanique. La techno d'Orbital convie au rêve plus qu'au défoulement. Depuis Kraftwerk, les ordinateurs n'avaient pas distillé de mélodies aussi fortes.
1 CD Internal-Barclay 828 763-2.

RICHARD QUIGLEY

A KIND OF LOVING

■ Ce remarquable mini-album, œuvre d'un jeune inconnu de Manchester, irradie une mélancolie aussi pénétrante que la bruine locale. *A Kind of Loving* ressemble au paysage dévasté des plus tristes histoires d'amour.
1 CD Croissant Neuf CN-UN.

LOU REED

SET THE TWILIGHT REELING

■ Lou Reed revient fringant, mu par un appétit de vie qu'on ne lui connaissait pas. Avec ce phrasé toujours inimitable, *le natif de Brooklyn enchaîne* brillamment blues compressé, rockabilly espiègle, ballade crémeuse et rock écorché.
1 CD WEA 9362-46159-2.

R.E.M.

NEW ADVENTURES IN HI-FI

■ Enregistrées avant, pendant et après les concerts d'une tournée chaotique, ces chansons, toutes vibrantes de la spontanéité des prises directes, panachent rock puissant, envolées brise-cœur et cette dose de mystère qui fait de R.E.M. l'un des groupes les plus influents de la scène américaine depuis quinze ans.
1 CD WEA 9362-46436-2.

BECK

O-DE-LAY

■ Gringalet génial du rock américain, Beck s'impose aussi comme visionnaire. Chacune des chansons de *O-delay* est un assemblage irrésistible de citations iconoclastes, de grooves bricolés et de folk urbain d'une insolente éloquence.
1 CD Geffen GED 24926/BMG.

CAKE

FASHION NUGGET

■ D'un côté, des guitares rêches comme une bure de moine, de l'autre, une basse aux rondeurs jazzy, une trompette d'un lyrisme cinématographique. Entre ces deux pôles, la voix de John McCrea oscille entre harmonies Beatle-maniaques et rusticité country. Chansons brillantes et grand *disque inattendu.*
1 CD Capricorn-Mercury 314 532 867-2.

CATPOWER

WHAT WOULD THE COMMUNITY THINK

■ Cette Américaine de vingt-quatre ans dénude ses émotions avec une *terrible franchise*. L'aridité de sa guitare sèche, des mots d'un intimisme brutal font vibrer des chansons crépusculaires. Comme une cousine folk de PJ Harvey, demi-sœur neurasthénique de Palace et de Vic Chesnutt.
1 CD Matador OLE202-2/P.I.A.S.

NICK CAVE

MURDER BALLADS

■ Rocker ténébreux des antipodes, Nick Cave a consacré un album entier au crime et aux assassins. Exploitant la dramaturgie de ces intrigues en conteur hors pair, l'Australien valse avec les voix de PJ Harvey et Kylie Minogue lors de duos ensorceleurs.
1 CD Mute-Virgin 8414242.

DIABOLOGUM

3

■ De leur chaos bruitiste naît une profonde mélancolie sur laquelle se posent des mots, désincarnés par l'effrayante froideur du quotidien. Fruits *de collages et de formules détournées*, ils choquent d'abord par leur monotonie avant de séduire par leur désespoir latent. Le rock français avait rarement été aussi radical.
1 CD Lithium 7 24384 24642.

DIVINE COMEDY

CASANOVA

■ Des trois albums de Neil Hannon, démiurge et seul membre de Divine Comedy, *Casanova* est sans doute celui qui concentre le mieux son goût des mélodies hollywoodiennes, des arrangements démesurés et la drôlerie, l'émouvante personnalité d'un jeune homme jamais dupe de sa vanité. D'abord célébrée en France, sa pop baroque connaît enfin le succès outre-Manche.
1 CD Setanta-Virgin 724384164126.

DJ SHADOW

ENDTRODUCING

■ En ôtant du hip hop les scansions du *rap*, DJ Shadow, le Jimi Hendrix du sampler, a dessiné des fresques instrumentales, troublantes odes au vinyle et à la mémoire subliminale. Des titres graves et envoûtants construits à l'aune de sa sensibilité et de sa gigantesque discothèque.
1 CD Mo'Wax-Source-Virgin MW059CD.

Dr OCTAGON

ECOLOGYST

■ Accompagné par un scratcheur hors norme, DJ Q-Bert, et des alchimistes (Automator, DJ *Shadow*) jonglant avec les samples, Kool Keith, alias Dr Octagon, gynécologue de l'espace (?), a *signé* l'album de hip hop le plus original de l'année. Entre apesanteur, *mirages* et oppression, ce disque jette le rap dans les bras du trip *hop*.
1 CD Mo'Wax-Source-Virgin MW046CD.

MARK EITZEL

60 WATT SILVER LINING

■ *Soul singer* blanc et enfiévré, Mark Eitzel sait exalter son spleen comme personne. Séparé de son American Music Club, ce perdant magnifique signe en solo son plus beau disque. Accompagné d'un pianiste, d'un batteur discret et d'une trompette en sourdine, le *chanteur murmure des prières* transcendées par l'épure instrumentale.
1 CD Virgin 7243 8 41404-2.

FUGEES

THE SCORE

■ Les Fugees ont élaboré un album *riche à la fois de conscience et de musicalité*. La culture soul de Lauryn se *fond* avec une souplesse sensuelle aux humeurs caraïbes de Pras et Wyclef. Cette poésie lancinante et accrocheuse est l'une des plus belles réussites du rap d'aujourd'hui.
1 CD Ruff House-Columbia 483549-2.

Les échantillons des laboratoires techno

Difficile de se retrouver dans la production pléthorique de la génération techno. Les alchimistes des studios changent de pseudonyme comme de programme informatique ; le single est leur support de prédilection. On peut se raccrocher au nom d'un label dont la tête pensante définira le style. Les compilations éditées par ces laboratoires serviront de guide idéal dans ces univers futuristes. Dans *la fourmilière de l'underground trip hop*, techno, ambient groove ou jungle, cinq petites entreprises se sont distinguées par leurs trouvailles inouïes. *A chacune son échantillon. Isolé au nord-est de l'An*gleterre, le label Pork travaille les ambiances vaporeuses. Sur la compilation *A Taste Of Pork*, s'illustrent entre autres les magiques Fila Brazilia. Maison fondatrice de l'éthique trip hop, Mo'Wax vient de publier *Headz 2*, un gargantuesque recueil de cinquante-quatre de ses expériences. Passionné de house, de jazz et de dub, le groupe Coldcut a façonné son label, Ninja, en fonction. *Ninja Cuts-Funkjazztical Tricknology* en rend brillamment compte. En écoutant *Give'em Enough Dope*, on découvrira les obsessions hypnotiques de Mark Jones, fondateur du label Wall Of Sound. Alors qu'avec *Cup of Tea Records-A Compilation*, écurie des merveilleux Monk & Canatella, on *s'apercevra* que la pop a encore sa place dans les musiques de demain.

★ *A Taste of Pork*, 1 CD Pork/Clémusic 524 225-2 ; *Headz 2*, 2 CD Mo'Wax/Source-Virgin MW062P : *Ninja Cuts-Funkjazztical Tricknology*, 1 CD Ninja/Clémusic ZENCD15 ; *Give'em Enough Dope*, 1 CD Wall of Sound/PIAS WallCD010 ; *Cup of Tea Records-A Compilation*, 1 CD Cup of Tea/Clémusic COTCD001.

PET SHOP BOYS

BILINGUAL

■ Le duo britannique a réchauffé ici son artillerie électronique à la sensualité de rythmes latinos. Mais même en *goguette sur la Costa del Sol, les* Pet Shop Boys n'oublient pas la bruine et *le brouillard natals. Touchants* et efficaces, ils mêlent, mieux que jamais, racolage et existentialisme, disco et finesse pop.
1 CD Parlophone 7243 8 53102/EMI.

PLACEBO

PLACEBO

■ Brian Molko, petite boule de nerfs au physique et à la voix androgynes, s'adonne à la mélancolie et à la colère avec la même fougue. Ce trio de facture basique – guitare électrique, basse et batterie – se nourrit de frustrations et d'ambiguïtés (sexuelles, sentimentales), mais leurs refrains s'aèrent aussi d'une attachante vulnérabilité.
1 CD Hut-Delabel 8418502.

BIM SHERMAN

MIRACLE

■ Déshabillée de ses habituels atours tropicaux, la voix de miel du rasta Bim Sherman se détache avec une distinction lascive, bercée par les tablas et les cordes *scintillantes d'un orchestre de* Bombay. Ganja et encens mêlent admirablement leurs capiteuses senteurs.
1 CD On-U-Sound 119922/Musidisc.

PATTI SMITH

GONE AGAIN

■ Disque de deuil et du grand retour de *Patti Smith*, *Gone Again* se partage entre rocks vifs, mélodies envoûtantes et ballades *crépusculaires* d'une rêche austérité. On retrouve le chant mordant et fier de l'auteur de *Horses*, au service d'une écriture marquée par le chagrin et la recherche de spiritualité.
1 CD Arista 07822 18747-2/BMG.

SUEDE

COMING UP

■ Laminé, croyait-on, par le départ d'un guitariste génial, Suede revient réclamer son dû aux morveux de la Britpop. Menés par l'androgyne Brett Anderson, modèle sexy de vulnérabilité et d'arrogance, les Londoniens signent l'album *glam rock* de leur renaissance.
1 CD Nude 485129 9/Sony Music.

TRICKY

PRE-MILLENIUM TENSION

■ Il est la conscience noire et torturée *du trip hop de Bristol*. Ses *morceaux* orageux bruissent d'un martèlement tribal et de grincements de forge qui charrient des obsessions névrotiques. Oxygénés parfois par une voix féminine, ces pilonnages sataniques se déploient en des mélodies fascinantes.
1 CD Fourth & Broadway-Island 623 524314-2.

2PAC

ALL EYEZ ON ME

■ A sa sortie de prison et quelques mois avant son assassinat, Tupac Shakur, jeune star controversée du rap californien, avait enregistré le premier double album de l'histoire du hip hop. Il s'en était tiré avec brio, concentrant une *lascivité* hédoniste typiquement *west coast et une conscience douloureuse qui en* faisait l'incarnation crédible d'un James Dean *black*. Sexy, sulfureux et marginal.
2 CD Death Row-Island 524 204-2.

UNDERWORLD

SECOND TOUGHEST IN THE INFANTS

■ S'affirmant comme un des plus passionnants collectifs techno, Underworld travaille rythmes, textures et fréquences sonores sans pourtant être réfractaire aux mélodies. Cette matière synthétique, ces *breakbeats* frénétiques s'humanisent ainsi de voix étrangement sereines, de traits instrumentaux à l'acoustique chaleureuse.
1 CD Junior Boy's Own 74321345092/BMG.

SUZANNE VEGA

NINE OBJECTS OF DESIRE

■ *Dans l'atelier de leur inspiration*, Suzanne Vega et son mari-producteur-thérapeute, Mitchell Froom, ont bricolé des petits univers où s'emboîtent amoureusement des styles et des textures transformés par leur audace. Jazz, pop, dub, folk, bossa se fondent en une musique hybride, riche de mélodies et de mots lumineux.
1 CD A&M 540 583-2/Polydor.

WHIPPING BOY

HEARTWORM

■ Aux exercices de style de la Britpop, ces Irlandais préfèrent l'exaltation des sentiments et l'élan lyrique des guitares. Le groupe met en avant une basse puis*samment mélodique* et la voix profonde de Ferghal McKee. On se prend très vite à aimer ces refrains rageurs et l'efficacité simple de cette passion.
1 CD Columbia 480281-2.

Sélection rock : Stéphane Davet

MUSIQUES DU MONDE

AFRICANDO

GOMBO SALSA
■ La salsa chantée en wolof, en mina, en mandingue et en lingala, c'est-à-dire en langues africaines. Pendant des années, l'Afrique a tangué sur la musique afro-cubaine, qui elle-même a puisé son sang rythmique sur ce continent. Des chanteurs africains épatants, enregistrés avec la fine fleur des *salseros* new-yorkais.
1 CD Africando Prod. 38145-2/Melodie.

BAGAD LANN-BIHOUE

GLANN GLAZ
■ Avec des arrangements musicaux et surtout rythmiques d'une étonnante ouverture, le plus célèbre des bagadous (avec celui de Quimper) aborde des rivages peu habituels. Henri Texier a été invité à mettre son grain de jazz, une bourrée du centre de la France côtoie une marche composée vers 1230 par Walter von der Vogelweid, et rock ou samba-reggae affleurent.
1 CD Arfolk CD 440/Coop Breizh.

CARLINHOS BROWN

ALFAGAMABETIZADO
■ Originaire de Salvador de Bahia, ce tambourineur provoque des rencontres entre samba-reggae, soukouss, bossa-nova et cha-cha-cha. Dans son premier album, fourmillant d'idées et zébré de tambours, Carlinhos Brown a invité une armada de musiciens et chanteurs comme Caetano Veloso, Gal Costa, Gilberto Gil, Maria Bethânia, Maïka Munan et Marisa Monte.
1 CD Delabel-Virgin 841441-2.

CULTURE

ONE STONE
■ Le charme félin et la sensualité mélodique de l'un des groupes « historiques » du reggae. Près de vingt ans après *Two Seven Clash*, album jalon dans l'histoire de la musique jamaïcaine, le groupe Culture, quelque peu remanié mais toujours emmené par son leader et compositeur Joseph Hill, perpétue avec sérénité l'âge d'or du reggae « roots ».
1CD RAS RASCD3188/Media 7.

KUDSI ERGUNER

PSAUMES DE YUNUS EMRE
■ Kudsi Erguner est l'un des plus grands musiciens classiques turcs de notre époque. Il met les mélodies sinueuses et pures de sa flûte ney au service de la poésie du maître soufi Yunus Emré, très respecté par l'intelligentsia turque contemporaine et qui vécut en Turquie au XIIIe siècle. Les poèmes sont chantés par Yusuf Bilgin, un muezzin d'Istanbul doté d'une voix au timbre magnifique.
1 CD AL SUR ALCD 213/Média 7.

INDE

MOODS OF THE DAY
■ Ragas du matin, de l'après-midi, du soir et de la nuit. Un disque pour chaque moment. Cinq parmi les plus illustres solistes de la musique classique de l'Inde du Nord déploient, accompagnés au tabla, leur science du raffinement. Hariprasad Chaurasia à la flûte bansuri, Shivkumar Sharma au santour, Amjad Ali Khan et Brij Narayan au sarod, Ram Narayan au sarangi.
4 CD, vendus separement, Decca 448675/78-2/Polygram.

JAVA-SUNDA

L'ART DU GAMELAN DEGUNG
■ Situé à l'ouest de Java, le pays sunda possède une culture d'une richesse généreuse. Extraordinairement sophistiquée, d'une intense délicatesse, la musique que l'on entend ici n'en reste pas moins confondante de fraicheur. Elle est interprétée par deux groupes de musiciens d'une subtile élégance. Un album captivant, consacré à un art musical qui fascina nombre de compositeurs occidentaux.
1 CD Ocora C 560097/Harmonia Mundi.

KAZBEK

KLEZMER A LA RUSSE
■ Ensemble berlinois qui se consacre à la musique klezmer (des juifs d'Europe orientale), dont le renouveau, dans les années 80, a fait éclore bon nombre de groupes jeunes, volontiers mélangeurs d'instruments et d'inspirations. Les Kazbek n'ont ainsi pas renoncé à la balalaïka russe pour interpréter, de façon carrée et très convaincante, des thèmes du répertoire judéo-russe.
1 CD Inédit W260066/Auvidis.

RAY LEMA

GREEN LIGHT
■ Vibrantes ballades appuyées sur une trame de piano et de choeurs, les deux piliers de cet album lumineux, à mi-chemin entre le negro-spiritual et la polyphonie africaine, se mêlent à de joyeux développements presque orientalistes. De la belle ouvrage, comme on en attendait depuis longtemps de ce musicien zaïrois installé à Paris, compositeur-clef de la musique africaine moderne.
1 CD Buda 82918-2/Mélodie.

MISIA

TANTO MENOS TANTO MAIS
■ Elle chante de lancinantes douleurs, la solitude et la nostalgie, les thèmes emblématiques du fado. Sans pathos superflu, sobre, simplement émouvante. Accompagnée par de remarquables musiciens dont Ricardo Rocha à la guitare portugaise, elle interprète les textes de grands poètes portugais d'hier et surtout d'aujourd'hui, adapte l'auteur-compositeur cubain Silvio Rodriguez.
1 CD BMG 74321307872.

OUZBÉKISTAN

MUSIQUE DU KHOREZM
■ Onze pièces représentatives des traditions populaires, savantes et sacrées d'une branche mal connue des ethnies d'Asie centrale. Des curiosités tout à fait séduisantes, telle une pièce instrumentale jouée sur une clarinette double *(koshnaï)* aux accents enfantins. Un album au son parfait, enregistré au coeur du Khorezm, subdivision administrative de la République d'Ouzbékistan.
1 CD Unesco D 8269/Auvidis.

COMPAY SEGUNDO

ANTOLOGIA
■ Né en 1907, il a un allant de jeune homme. Secret de son tonus : le son, musique rurale, tendre et romantique, originaire de Santiago de Cuba. A cette source mère de la salsa, il a dédié toute sa vie. Ses meilleurs titres sont rassemblés ici. Des ballades indolentes sans artifices. Juste des voix et des guitares, une contrebasse et des maracas.
2 CD East West 0630147442.

YANDE CODOU SENE YOUSSOU N'DOUR

GAINDE
■ Au Sénégal, la chanteuse sérère Yandé Codou Sène, née en 1932, est une personnalité respectée. Elle possède une voix d'une force hors du commun. De chansons traditionnelles en ballades composées par Youssou N'Dour, au chant chaque jour plus affiné, les deux complices et leurs musiciens tissent une toile vocale d'une beauté pure.
1 CD Network 58 391/Harmonia Mundi.

JUAN TALEGA

■ Vingtième volume de l'exemplaire collection « Grands Cantaores du flamenco », cet album est consacré à une figure prestigieuse du *cante jondo*, disparue en 1971 et dont l'art austère fut célébré par les plus grands flamencologues. Une voix chaude, à la fois puissante et retenue, accompagnée par des guitaristes au jeu intense tels Eduardo el de la Malena et Nino Ricardo.
1 CD Le Chant du monde LDX 2741032/Harmonia Mundi.

BOUBACAR TRAORE « KAR KAR »

SA GOLO
■ De l'époque où il était une gloire locale du football, à Kayes, au Mali, il a gardé son surnom : « Kar Kar ». La voix ample et chaude, accompagné de sa seule guitare et d'un joueur de calebasse, il chante des ballades épurées, inspirées de la tradition Kassonké de sa région natale.
1 CD Indigo LBLC 2534/Harmonia Mundi.

CAETANO VELOSO

FINA ESTAMPA AO VIVO
■ Version publique de son merveilleux album de complaintes sud-américaines chantées en espagnol. Contient aussi des interprétations de chansons extraites de *Tropicalia 2*, album commun avec Gilberto Gil, des reprises de classiques de la samba et certains de ses propres titres. La voix de Caetano Veloso est l'une des plus poétiques qui soit.
1 CD Verve 528918-2/Polygram.

Le mbalax feutré de Cheik Lô

Artiste sénégalais de notoriété internationale, Youssou N'Dour a toujours marqué sa volonté de développer à Dakar des infrastructures musicales professionnelles. Après la mise sur pied d'une société de production, puis l'ouverture d'un studio d'enregistrement, il a récemment créé un label, Jololi, pour promouvoir des artistes sénégalais. Première sortie à visée mondiale, Cheikh Lô, qui jusqu'alors n'avait enregistré que des cassettes destinées au marché local. D'abord batteur, puis choriste, Cheikh Lô a entamé sa carrière solo en 1990. Ses compositions, créées avec l'arrangeur et guitariste Omar Sow, ont tellement séduit Youssou N'Dour que celui-ci a non seulement produit son premier album, mais lui a aussi prêté sa voix et ses musiciens. Chanté en wolof, porté par le souffle des tambour sabar et tama, *Né la thiass* est sans conteste la plus belle surprise africaine de ces derniers mois. Cheick Lô y joue la carte du mbalax, le tempo phare du Sénégal, un mbalax original, feutré et aéré, coloré d'influences latines.
★ *Né la thiass*, 1 CD World Circuit WCD 046/Night & Day.



CHANSONS

BARBARA

BARBARA
■ Barbara revient se lover dans les mots, des mots simples, sublimes, taillés pour le coeur. Accompagnée par des musiciens vivant en intimité avec le jazz (Richard Galliano, Didier Lockwood, Eddy Louiss...), toujours confondante de sensualité, elle dévoile l'évidence, donne leur clarté à l'amour, à la perte, à la joie.
1 CD Mercury 534269-2.

CASTAFIORE BAZOOKA

AU CABARET DES ILLUSIONS PERDUES
■ Six filles saisies d'humour et d'ironie. Des enfants de Paris. Elles parodient à tour de bras la musique folk et ancienne, le twist, la chorale, la nostalgie russe et le verlan. C'est frais, cela respire la bonne humeur et creuse avantageusement le filon de cette jeune chanson française perchée sur la java, le rock indépendant, Ménilmontant et le reggae.
1 CD Les Compagnons de la Tête de Mort 08764-2/Mélodie.

ÉTIENNE DAHO

EDEN
■ Installé à Londres depuis 1994, Etienne Daho s'est imprégné des nouveaux courants musicaux en vogue dans la capitale anglaise. Trip hop, jungle, drum'n'bass, easy listening, des styles que le chanteur sait accommoder au format de la chanson française avec une sensibilité raffinée. Produit et composé avec Arnold Turboust, complice de ses premiers éclats, l'album d'une renaissance.
1 CD Virgin 8424352-2.

ELSA

CHAQUE JOUR EST UN LONG CHEMIN
■ Une surprise, une belle démonstration de maturité en douceur, qui donne du plomb aux mots et à l'émotion sans casser le charme presque adolescent de cette ex-chanteuse pour adolescents devenu grande. Auteur ou « adaptatrice » de textes écrits par d'autres, Elsa dessine les contours subtils de l'intimité des relations homme-femme. Un vrai disque de chanson française.
1 CD BMG 7432 140254-2.

CESARIA EVORA

À L'OLYMPIA
■ Enregistrés en juin 1993, seize titres, dont le fameux *Sodade*, qui respirent la joie, même au plus profond de la mélancolie du blues cap-verdien. La salle est sans cesse frémissante et les musiciens excellents : Paulinho Vieira au piano ou à l'harmonica, Luis Moraes à la clarinette, Bau au cavaquinho et au violon.
1 CD Mélodie 79591-2.

LES FRÈRES JACQUES

50 ANNÉES DE CHANSON
■ En 1946, ils commençaient leur carrière en chantant la célèbre *Entrecôte*, rêve bien doré de la jeune fille pauvre. Cinquante ans plus tard, le quatuor reste l'un des groupes les plus marquants de la chanson française. Ce coffret exemplaire permet d'arpenter leur carrière fertile, de savourer toute la saveur de leur art élégant, cocasse et profond.
Un coffret de 7 CD, livret 48 pages; Rym Musique 1917292/Polygram.

ARTHUR H.

TROUBLE-FÊTE
■ Dans un mélange de sons échantillonnés, d'arrangements de cordes et de percussions, le troisième album du plus musicien des jeunes chanteurs français évoque Cendrars et Flaubert, glorifie un aviateur fou, le Baron noir. Symbole d'une génération bricoleuse et musicalement cultivée, Arthur H. s'est entouré d'un compositeur à la personnalité insolite et du contrebassiste de jazz Brad Scott.
1 CD Polydor 531473-2.

JULIETTE

RIMES FÉMININES
■ La voix, le charisme, la musicalité : Juliette Nourredine a tout pour plaire. Les textes de Pierre Philippe, ex-comparse de Jean Guidoni, jouent sur la cruauté et la satire. La musique navigue entre la mélodie à la française, le classicisme emphatique (l'Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine l'accompagne avec une certaine élégance), l'orchestration jazz, à la Boris Vian et la fanfare.
1 CD Scalen Distribution MT104.

FRANÇOISE KUCHEIDA

DE LA SCARPE A LA SEINE
■ Créées en 1965 par Pierre Barouh, les éditions Saravah ne se sont jamais départies d'une certaine idée de la qualité. L'album de cette chanteuse de blues à la française, des bars, des rues et du coeur en atteste encore. Accordéon, violon, saxophone font tourner la tête et les émotions. Françoise Kucheida prouve que le pari du style français est encore possible.
1 CD Saravah SHL2072/Média 7.

MAXIME LE FORESTIER

DOUZE NOUVELLES DE BRASSENS
■ S'accompagnant sur une guitare à la sonorité remarquable, Maxime Le Forestier a choisi des chansons méconnues que Georges Brassens avait composées à la fin de sa vie. Pour certaines, dont *L'Antéchrist*, Georges-le-bourru-magnifique n'avait pas eu le temps de composer les mélodies et le pianiste Jean Bertola s'était chargé d'habiller ses mots frondeurs.
1 CD Polydor 533441-2.

Arielle, entre délicatesse et frisson

Flamme vacillante, la voix tremble sur les mots. Rêveuse, frémissante, un peu farouche, elle s'envole sur un piano, un violoncelle ou un banjo. Ancien mannequin, Arielle a toujours aimé chanter. Alors, un jour, elle finit par oser. Elle délaissa la mode pour se laisser définitivement happer par la chanson. Après un premier disque autoproduit, elle s'offre aujourd'hui en pleine lumière, dans un album d'une confondante maturité. Elle y interprète ses propres textes, ombres et confidences échappées de son labyrinthe intérieur. Des chansons qui révèlent une plume rayonnante, un ton d'une ardente sensibilité. Pour la mettre en musique et l'accompagner, elle a su trouver des compagnons de caractère, tels Mathieu Ballet, Jérôme Rousseaux, Jipé Nataf, des Innocents, ou le groupe L'Attirail. Plus on avance au fil des pages de ce journal intime, séduisant carnet de rêves voyageurs, plus on a le sentiment d'être en train de découvrir là une future grande dame de la chanson.

★ *Toute une vie à une*,
1 CD RCA/BMG 74321414972.

LILY MARGOT

INSOMNIE
■ Un duo. A Lily, les mots (voix et textes), à Margot la musique (et les instruments). Un album surprenant, arrondi, où les climats, les agencements musicaux forment un jeu de construction très élaboré dans ses atmosphères. Lily Margot est allé puiser dans la légèreté avec accents jazzy, folk ou techno, sans discrimination. La voix est belle, la démarche souple.
1 CD Columbia 483702-2.

LIO

WANDATA
■ Bruits industriels, voix de flûte, basses souterraines, batterie soyeuse, fausse innocence : Lio sort le grand jeu. Elle navigue dans des zones interdites du rock, des cocktails rap, du son et de sa domination sadique. Elle est aidée par Boris Bergman, qui signe des paroles déjantées. *Wandata* est un objet sans pareil dans la production discographique du moment.
1 CD WEA 0630141-72-2.

MALICORNE

VOX
■ Une réjouissante compilation de titres enregistrés dans la seconde moitié des années 70, auxquels s'ajoute une nouvelle version des *Filles sont volages* qui figurait sur le premier album du groupe. Malicorne tresse des toiles de voix solides et gracieuses, tirant de l'oubli des chansons anciennes ou des compositions inspirées de thèmes régionaux, maçonniques ou populaires.
1 CD Acousteack-Boucherie Productions BP9291/Arcade.

JEAN-LOUIS MURAT

DOLORÈS
■ Jean-Louis Murat est sans aucun doute un terrain fertile pour la chanson (pas seulement française). Un amoureux, un chantre du plaisir, percé des flèches de Cupidon à la moindre occasion, et qui produit de belles chansons-manifestes. Bercé par le travail en finesse de sa guitare, on est séduit par ce général de l'armée des désarmés chroniques.
1 CD Virgin 8021692-2.

GIANMARIA TESTA

EXTRA-MUROS
■ Imprégné d'une irrémédiable nostalgie pour les amours qui passent mais nullement désabusé, ce tendre Italien chante d'une voix éraillée et chaude, parfois juste murmurée. Gianmaria Testa enveloppe ses textes, jolies pièces de cristal, dans le jazz-cool (David Lewis, trompettiste d'Arthur H., cosigne la direction artistique), du tango léger, de la chanson populaire italienne et de la bossa-nova.
1 CD Tôt ou Tard 063015956-2/WEA.

LES TÊTES RAIDES

LE BOUT DU TOIT
■ Groupe de rock, les Têtes Raides sont passés à l'accordéon et au cornet. Chanteurs héritiers du rock-guinguette du début des années 90, ils s'acharnent à faire du non-sens sous les apparences strictes de l'intelligence réaliste. A Prévert ils ont emprunté la fascination du glissement des mots. La musique oscille entre fanfare bastringue, chanson de foire et musique de chambre.
1 CD WEA 063013165-2.

Sélection musiques du monde et chansons : Patrick Labesse et Véronique Mortaigne

Dessins : Tudor Banus

هكذا من الأصل

MARCHÉS Au cours des dernières semaines, les responsables monétaires internationaux ont adressé plusieurs mises en garde aux opérateurs contre les risques de hausse trop rapide des cours des actions et des obligations. La Banque des règlements internationaux (BRI) s'est notamment *« inquiétée d'une certaine euphorie susceptible d'accroître les risques »*. ● CES PROPOS ont surpris les opérateurs. Les banques centrales ont plus pour habitude de manifester leur inquiétude *en période de chute* des cours des actifs financiers qu'en phase de hausse. ● LES NIVEAUX ATTEINTS à Wall Street et la récente envolée des marchés obligataires *d'Europe du Sud constituent* les deux principaux sujets de préoccupation pour les responsables monétaires. ● MERRIL LYNCH, dans ses prévisions économiques et financières pour 1997, *redoute* que la croissance soit moins forte que prévu en Europe.

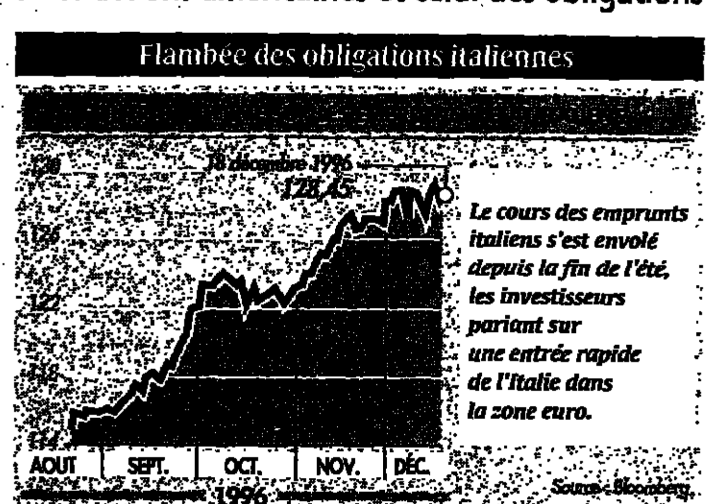
Les banques centrales tentent d'éviter la formation d'une bulle financière

Depuis plusieurs semaines, les responsables monétaires internationaux ont mis en garde les investisseurs contre les dangers d'une euphorie généralisée. Le marché des actions américaines et celui des obligations des pays d'Europe du Sud leur paraissent présenter une certaine fragilité

LES BANQUES centrales prendraient-elles peur ? A quelques jours d'intervalle, plusieurs d'entre elles ont mis en garde contre les risques d'emballement des cours sur les marchés financiers internationaux.

La Banque des règlements internationaux (BRI) s'était, à la fin du mois de novembre, *« inquiétée d'une certaine euphorie susceptible d'accroître les risques »*. Le président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Alan Greenspan, a provoqué, jeudi 5 décembre, une mini-tempête sur les places boursières en évoquant *« l'exubérance irrationnelle »* parfois observée sur les marchés financiers. La Bundesbank a pour sa part estimé, mardi 17 décembre, que la stratégie consistant à *« vouloir accroître le rôle de la politique monétaire en tant que stimulant de l'activité économique augmenterait le danger de provoquer des hausses spéculatives sur les marchés financiers »*. Enfin, le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo, a affirmé, mercredi 18 décembre, que *« les taux à moyen et à long terme espagnols ont connu une baisse spectaculaire »*, ajoutant : *« Nous sommes arrivés à un point où leur repli est terminé. »*

Flambée des obligations italiennes



Le cours des emprunts italiens s'est envolé depuis la fin de l'été, les investisseurs pariant sur une entrée rapide de l'Italie dans la zone euro.

Source : Bloomberg

Les avertissements des responsables monétaires ont surpris les opérateurs. Les banques centrales ont plus pour habitude de manifester leur inquiétude en période de chute des cours des actifs financiers qu'en phase de hausse. Depuis le début de l'année, les marchés d'actions et d'obligations internationaux ont fortement progressé, le mouvement connaissant une accélération brutale à partir de la fin de l'été. La Bourse de New York a ainsi gagné 24 % depuis le 1er janvier, celle de Francfort 25 % et celle de Paris 19 %. De son côté, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a gagné 8 points en quatre mois et atteint son plus haut niveau historique. Faut-il, pour autant, parler d'une bulle financière généralisée ?

« Sur la plupart des marchés, on ne décèle pas d'anomalies particulières », estime Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations. En France et en Allemagne, par exemple, les taux d'intérêt à long terme réels – hors inflation –, malgré l'ampleur de leur baisse récente, restent relativement élevés. Parallèlement, l'écart qui sépare les rendements à court terme des échéances à long terme – ce que les spécialistes appellent la pente de la courbe des taux – reste important, ce qui reflète, aux yeux des experts, l'absence de bulle sur les marchés *obligataires. En d'autres termes*, les investisseurs ne profitent pas de façon excessive des conditions de financement très avantageuses pour acquérir des actifs financiers à long terme. Enfin, la mise en œuvre en Europe de politiques budgétaires rigoureuses interdit le parallèle avec la situation de la fin de l'année 1993. *Une bulle s'était alors formée sur les* marchés obligataires européens et avait éclaté après la hausse des taux américains décidée en février 1994.

Aux yeux des banquiers centraux, deux zones principales – si l'on met de côté certains pays émergents – *paraissent aujourd'hui suspectes* : les Etats-Unis et l'Europe du Sud. Persuadés que l'Italie et l'Espagne appartiendront dès le 1er janvier 1999 à la zone euro, les investisseurs ont, depuis plusieurs mois, acheté massivement les emprunts d'Etat de ces deux pays. Or la participation des *« pays du Club Med »*, selon l'expression régulièrement employée à la Bundesbank, reste très *incertaine*. Il en résulte un danger de correction très violente sur ces deux marchés, avec des risques de déstabilisation et de contagion sur les autres places européennes.

« L'ARME DES MOTS »

Aux Etats-Unis, la montée conti*nue de Wall Street* constitue un sujet de préoccupation pour les responsables monétaires. Pour autant, ils ne détectent pas pour l'instant de bulle, au sens par exemple de 1986. Ils s'inquiètent moins du niveau atteint par les cours des actions (les *modèles ne montrent pas de surévaluation flagrante*, les taux longs sont bas aux Etats-Unis, l'inflation est très faible et l'économie américaine reste dynamique) que des moteurs de la hausse. De nombreux ménages américains s'endettent à court terme et utilisent le produit de leurs emprunts pour le placer en Bourse comme ils le feraient pour *acquérir des biens de consommation*. Cette mécanique de « transformation » – déjà utilisée par les banques américaines il y a quelques années – est jugée potentiellement dangereuse par les autorités monétaires internationales.

Elles estiment donc que le temps est venu de *« calmer les ardeurs spéculatives en utilisant l'arme des mots »*, selon l'expression d'un responsable français. L'avertissement lancé par M. Greenspan s'inscrit dans cette logique. Le président de la Réserve fédérale a d'ailleurs obtenu la stabilisation des cours qu'il *souhaitait. Depuis qu'il s'est exprimé*, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York s'est replié de près de 100 points.

Pierre-Antoine Delhommais

La banque Merrill Lynch craint une croissance faible en 1997

LA BANQUE Merrill Lynch, la première maison de titres américaine, présentait, mercredi 18 décembre, *ses prévisions* économiques et financières pour 1997. L'exercice est délicat au terme d'une année 1996 exceptionnelle sur les marchés de taux et d'actions. La plupart des grandes places boursières mondiales ont *atteint de nouveaux sommets* historiques au cours des dernières semaines. *Elles* ont *bénéficié* d'une amélioration de la rentabilité des entreprises et de la santé des marchés obligataires portés un peu partout dans le monde par la poursuite de la baisse des rendements à long terme. Cet environnement *très favorable devrait* se dégrader progressivement en 1997 avec un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, une activité toujours atone en Europe et un redémarrage de l'économie japonaise toujours difficile.

Pour Bruce Steinberg, le contexte économique américain *« est trop beau pour être vrai, mais il est vrai »*. L'inflation se trouve aux Etats-Unis à son plus bas niveau depuis 31 ans, le taux de chômage est le plus faible depuis 23 ans et le déficit budgétaire le plus réduit depuis 22 ans. Et le plus incroyable, c'est que l'économie américaine connaît une croissance ininterrompue *depuis 69 mois*.

PRUDENCE SUR WALL STREET

La situation en Europe est moins favorable, même si Donald H. Straszheim, un autre expert, souligne que l'inflation sur le Vieux Continent se trouve à son plus bas niveau depuis 20 ans et les *taux d'intérêt aussi. Ce qui* ne suffit pas à réduire un chômage important, conséquence à ses yeux des rigidités sociales et du manque de compétitivité de l'Europe.

Les marchés européens devraient pourtant continuer à se comporter plutôt bien au cours des prochains mois, paradoxalement mieux que l'économie. Pour l'économiste Plum Shipton, la croissance en Europe continentale *en 1997 devrait* être décevante. Mme Shipton en conclut que la baisse des taux, notamment à court terme, devrait se poursuivre. Elle devrait soutenir la tendance des marchés d'actions.

En France, les taux à court terme pourraient revenir jusqu'à 2 % contre 3,4 % aujourd'hui. La Bourse de Paris devrait en bénéficier et gagner encore 16 % en 1997. Mais la croissance atteindra dans le *meilleur des cas* 2 % au lieu des 2,3 % prévus par les pouvoirs publics.

Les experts de Merrill Lynch font preuve d'une plus grande prudence encore concernant les Etats-Unis. Leur hypothèse générale est celle d'un ralentissement de l'activité qui devrait plutôt favoriser les *marchés de taux et* peser sur Wall Street. Certains analystes *parmi* les plus réputés, comme le stratège Richard T. McCabe, sont même franchement pessimistes. Il considère que Wall Street se trouve à la veille d'une correction qui pourrait atteindre 20 % à 25 %, ce qui se traduirait *par* des baisses en cascade des autres marchés d'actions. Il estime que le dollar devrait *baisser*, surtout dans l'hypothèse d'une chute de Wall Street.

Les actions américaines subiraient les conséquences d'un certain ralentissement de la croissance à environ 2 % en 1997 contre 2,3 % *cette année et* celles d'une baisse de la rentabilité des entreprises. En outre, pour M. McCabe, *« les deux principales forces qui sont derrière l'envolée de la Bourse de New York au cours des dernières années sont le flot d'épargne des particuliers vers les fonds investis en actions et la multiplication des fusions et des programmes de rachat de leurs propres actions par les entreprises américaines, qui ont raréfié l'offre de titres »*. *« Ces deux phénomènes ont commencé à se ralentir en 1996 et vont le faire encore plus en 1997 »*, ajoute-t-il. Merrill Lynch tire les conséquences de ce scénario central en recommandant aux investisseurs américains de privilégier les obligations par rapport aux actions.

Eric Leser

Elf Aquitaine est prêt à se désengager de sa filiale pharmaceutique Sanofi

Le pétrolier français ouvre la voie à des restructurations dans les laboratoires

Crée en 1973, Sanofi est devenu le 24e laboratoire pharmaceutique mondial. Pour la première fois de son existence, il s'apprête à lancer trois médicaments et entend changer de dimension pour affronter la concurrence mondiale. Il a toujours démenti vouloir s'allier avec Rhône-Poulenc, mais on lui attribue des projets avec Synthélabo ou Bristol Myers Squibb. La Bourse a salué le futur désengagement d'Elf.

ELF AQUITAINE est disposé à vendre une partie des 53 % qu'il détient dans Sanofi, quitte à devenir minoritaire, si sa filiale pharmaceutique trouve une alliance avec un autre grand laboratoire. Ce revirement, annoncé jeudi 19 décembre, intervient au lendemain d'un conseil d'administration d'Elf, qui a débattu de son développement à long terme. Le groupe a conclu qu'il ne peut plus financer ses trois métiers, le pétrole, la chimie et la pharmacie. D'où l'idée de se séparer de ce dernier secteur.

« Il pourrait être souhaitable que Sanofi se rapproche par voie de fusion d'autres laboratoires pharmaceutiques pour accélérer son développement et accroître sa rentabilité. Elf Aquitaine resterait dans ce cas un actionnaire de référence pour Sanofi mais ne ferait pas du maintien de sa majorité actuelle un préalable », indique le communiqué publié par Elf.

Trois ans après son arrivée à la tête d'Elf Aquitaine, Philippe Jaffré réoriente le groupe sur son métier de base, l'activité pétrolière. Depuis plusieurs mois, le cinquième pétrolier mondial intensifie son développement en amont, notamment dans le golfe de Guinée. Il continue de prospecter en Asie et en Amérique du Sud, deux régions dont il était absent et qui connaissent une importante croissance économique. Parallèlement, Elf est confronté à la réorganisation de son activité raffinage au niveau européen. De considérables investissements sont nécessaires, et laissent peu de place au développement de la pharmacie, elle aussi entrée dans une phase demandant d'importants moyens financiers.

Profitant de la vague de restructuration mondiale qui affecte l'industrie de la santé, Elf met donc sa filiale sur le marché. Créée *ex nihilo* en 1973 par René Sautier et Jean-François Dehecq, l'actuel président, Sanofi est devenu le 24e laboratoire mondial et s'apprête à lancer pour la première fois de son existence trois nouveaux médicaments : le tiludronate, pour le traitement de l'ostéoporose, le clopidogrel, pour la prévention des thromboses et l'irbesartan pour l'hypertension.

« Cette décision du conseil d'Elf nous offre une possibilité supplémentaire en cas d'opportunité. C'est un feu vert qu nous est donné pour changer de taille », commente-on au siège de Sanofi, non sans une certaine satisfaction. Deux ans plus tôt, M. Jaffré n'avait pas voulu financer la reprise de l'américain Sterling pour ne pas voir la participation d'Elf tomber sous la barre des 50 %, obligeant ainsi M. Dehecq à réaliser seul cette acquisition. Il avait alors dû se séparer à contrecœur des biotechnologies.

Même si, officiellement, aucune acquisition ou fusion ne sont immédiatement envisagée, les investisseurs estiment qu'une opération est en gestation. Leur sentiment est renforcé par les déclarations offensives de Sanofi, qui affirme depuis plusieurs semaines ses intentions de renforcer sa part de marché et de participer aux restructurations. Le laboratoire a les moyens de cette stratégie, grâce à ses 20 milliards de francs de capitaux propres et à son endettement nul. Toutefois, dans la pharmacie, les prix sont élevés.

SYNTHÉLABO SUR LES RANGS

« La mariée est belle » estiment les analystes, qui saluaient cette annonce en faisant grimper le cours de Sanofi de 6,5 % à l'ouverture de la Bourse, jeudi 19 décembre. Et spéculaient sur la nature de ses projets. En France, ils citent deux alliés possibles : Rhône-Poulenc et Synthélabo, et aux Etats-Unis, Bristol Myers Squibb, sixième laboratoire mondial. Depuis le début de l'année, les rumeurs d'un mariage entre Rhône-Poulenc et Sanofi sont systématiquement démenties par les deux parties. *« Aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'un tel rapprochement comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages dans le domaine social »*, confiait au *Monde* M. Dehecq le 26 novembre.

Un échange avec Synthélabo, filiale de L'Oréal, serait possible, Sanofi apportant sa branche beauté (Yves Saint Laurent, Nina Ricci, et Yves Rocher), qui représente 15 % de son activité, et reprenant la filiale pharmaceutique du groupe de cosmétiques.

Mais le développement futur de Sanofi, comme de tous les laboratoires, suppose une présence forte aux Etats-Unis, premier marché mondial du médicament. La firme française est en train d'y constituer un réseau de distribution. Pour accélérer son développement grâce au lancement de ses trois nouveaux médicaments, un rapprochement avec Bristol Myers Squibb, déjà partenaire du groupe dans le développement du clopidogrel et de l'irbesartan, est une hypothèse très logique. Par cette annonce, Elf ouvre le débat sur le devenir de la pharmacie française, qui est pour l'instant restée à l'écart des grandes restructurations. En prenant l'initiative, il oblige ses concurrents, dont Rhône Poulenc, à réagir.

Dominique Gallois

Rhône-Poulenc rejoint Merck dans la santé animale

Le groupe français Rhône-Poulenc et l'américain Merck veulent regrouper leurs activités de santé animale et de génétique avicole, afin de devenir le numéro un mondial de ce secteur. Selon une lettre d'intention signée le 19 décembre, les deux partenaires apporteront leurs activités à une société commune qu'ils détiendront à 50/50. Cette nouvelle société, qui s'appellera Merial, sera opérationnelle au deuxième trimestre 1997. Son chiffre d'affaires s'élèvera, lors de sa création à 8,5 milliards de francs.

La direction de Thomson-CSF réclame une OPV à Matignon

Le comité directeur soutient la position du PDG

LE COMITÉ directeur de Thomson-CSF a adressé, mercredi 18 décembre, une lettre au premier ministre Alain Juppé, dans laquelle il se prononce pour une privatisation du groupe d'électronique de défense et professionnelle par une offre publique de vente (OPV). Le comité directeur de Thomson-CSF réunit les plus importants dirigeants du groupe : le directeur financier, le directeur de la stratégie, le secrétaire général, ainsi que les directeurs des six branches d'activités.

Les hauts cadres du groupe ont également lancé en interne, le 18 décembre, un manifeste plaidant pour une OPV et visant à recueillir le plus de signatures possibles. Marcel Roulet, le PDG de Thomson-CSF, avait déjà laissé entendre sa préférence pour une OPV lors du conseil d'administration du groupe, lundi 16 décembre, après avoir adressé lui-même une lettre de quatre pages à Matignon, plaidant en ce sens (*Le Monde* du 18 décembre).

Le gouvernement devait décider, jeudi 19 décembre, de la méthode qu'il entend suivre avec Thomson-CSF, dont la privatisation sera indépendante de celle de la société sœur Thomson Multimédia (téléviseurs). Il a le choix entre une OPV et une vente de gré à gré. Le Conseil d'Etat a, pour sa part, estimé que la vente de Thomson-CSF ne peut se faire suivant la procédure de respiration du secteur public (vente partielle d'une filiale par une entreprise publique), mais nécessite un décret de privatisation. Ce n'est donc pas Thomson SA, qui contrôle 58 % de Thomson-CSF, qui peut vendre sa filiale.

En s'adressant ainsi publiquement à Alain Juppé, la direction de Thomson-CSF rompt avec dix mois de silence. *« La coupe est pleine »*, explique un cadre. *« Après tous ces mois passés à observer et à accepter tout ce qui a été dit et écrit sur l'avenir du groupe, il y a une volonté de dire les choses maintenant »*.

Ce sont les propos de Noël Forgeard, le PDG de Matra défense espace, dans un entretien aux *Echos* le 18 décembre, qui ont suscité *« une grande émotion »* chez Thomson-CSF et provoqué cette prise de position. *« La mise sur le marché de la participation de l'Etat dans Thomson-CSF n'est pas un élargissement mais la sclérose du périmètre de Thomson. Cela n'aurait pas pour effet, contrairement au projet Matra, de renforcer Thomson-CSF »*.

« HUMILIÉS »

« Les gens se sont sentis humiliés », relève un cadre dirigeant, indiquant que les propos de M. Forgeard revenaient à dire que *« en cas d'OPV l'entreprise ne serait plus capable de mener une vraie politique, que cela scléroserait le périmètre d'activité et qu'il s'agirait d'une volonté interne de conserver le pouvoir »*.

Dans la lettre adressée à Matignon, le comité directeur fait valoir qu'une OPV, au contraire d'une procédure de gré à gré, permettrait de réaliser plus rapidement la privatisation du groupe. Le comité directeur affirme également son souhait de voir le groupe jouer un rôle actif dans les regroupements à opérer en France et au niveau européen. Il rappelle que Thomson-CSF est un groupe leader de l'électronique de défense, cinq fois plus important que ses principaux concurrents français, coté en Bourse pour 42 % de son capital, qui a déjà fait beaucoup de croissance externe.

Philippe Le Cœur

L'Europe libéralise ses services postaux à petits pas

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La libéralisation des services postaux au sein de l'Union européenne (UE) ne se fera qu'à tout petits pas. L'accord auquel sont parvenus, mercredi 18 décembre, les ministres des Quinze – effaçant ainsi leur échec du 28 novembre – est à cet égard parfaitement conforme à ce que souhaitaient les Français.

La directive qui vient d'être adoptée, et qui entrera en vigueur le 1er janvier 1998, prévoit la libéralisation du courrier de plus de 350 grammes, soit, par rapport à la situation actuelle en France, une ouverture supplémentaire du marché égale 2 % du chiffre d'affaires de La Poste.

La suite est reportée à des échéances plus lointaines. Contrairement à ce que souhaitait initialement la Commission, aucun automatisme n'est prévu pour les étapes suivantes. Le texte approuvé ressemble beaucoup au projet de compromis franco-allemand, que les partisans d'une solution plus libérale – parmi lesquels Martin Bangemann, le commissaire chargé des affaires industrielles – avaient réussi à faire repousser lors de la précédente session. La directive se contente de fixer de nouveaux rendez-vous. La Commission devra faire des propositions concernant la libéralisation du publipostage et du courrier transfontière avant fin 1998.

STATU QUO

Le conseil des ministres et le Parlement européens se prononceront sur ces propositions au plus tard le 1er janvier 2000, étant entendu que les décisions qui seraient alors prises entreraient en vigueur le 1er janvier 2003. En l'absence d'accord sur les prochaines étapes du processus de libéralisation, la directive deviendrait caduque au 31 décembre 2005, et les discussions reprendraient de zéro. Mercredi soir, seuls la Finlande, les Pays-Bas et la Suède ont voté contre le projet ainsi formulé. A l'issue de la réunion, François Fillon, le ministre français des postes et télécommunications, s'est félicité du résultat obtenu – un quasi-statu quo au moins jusqu'en 2003 – en rappelant le chemin parcouru. Il y a deux mois, cinq pays seulement – la France, la Belgique, la Grèce, le Luxembourg et le Portugal – se montraient favorables à une libéralisation très graduelle des services postaux.

Comment expliquer une telle évolution ? *« Le soutien allemand a été déterminant »*, fait valoir le ministre français. Mais, voilà trois semaines, il n'avait pas été suffisant puisque le compromis proposé n'avait pas rassemblé la majorité nécessaire. Cette fois, le coup de pouce décisif a été donné, samedi 14 décembre à Dublin, par les chefs d'Etat et de gouvernement, qui ont enjoint au conseil des ministres de « boucler » un accord avant la fin de l'année. Jacques Chirac s'était alors montré sévère à l'égard de M. Bangemann. La leçon a porté puisque le commissaire, tout en admettant qu'il ne s'agissait pas de la formule de son choix, est venu cette fois en réunion avec une proposition conçue pour aboutir.

Philippe Lemaître

Les aides françaises à l'industrie heurtent Bruxelles

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Mercredi 18 décembre, la Commission européenne a ouvert une enquête sur la recapitalisation de 10 milliards de francs de Thomson Multimédia et sur le rachat par l'Etat de la participation de 21,9 % de Thomson dans le Crédit lyonnais. Prévue au prix de 2,9 milliards de francs, cette transaction est considérée par Bruxelles comme une aide publique, au même titre que la recapitalisation.

Le même jour, Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de la concurrence, a laissé entendre qu'il allait déclarer le plan textile français contraire aux règles du traité de Rome. *« La procédure suit son cours, mais c'est un cas assez clair »*, a indiqué le commissaire, rappelant que la Commission vient d'interdire le programme belge « Maribel » d'aides aux industries exportatrices les plus menacées. Or *« le plan textile français, c'est "Maribel" à la puissance trois ou quatre »*, a ajouté M. Van Miert. Notifié à Bruxelles début mars, il prévoit un soutien financier de 2,1 milliards de francs. *« Le plan français, contrairement au plan belge, a pour vocation de compenser des engagements pris par la profession en termes de maintien d'emplois »*, protestait aussitôt l'Union des industries textiles. Au ministère de l'industrie, on se déclarait prêt à porter l'affaire devant la Cour de justice de Luxembourg.

Pour ne pas donner l'impression qu'elle réserve ses foudres à l'industrie européenne, la Commission a également fait savoir qu'elle allait enquêter sur les effets de la fusion Boeing-McDonnell Douglas sur l'industrie aérospatiale européenne. Selon la réglementation communautaire, toute fusion doit obtenir le feu vert de Bruxelles dès lors que le chiffre d'affaires cumulé des entreprises concernées dépasse 5 milliards d'écus (32 milliards de francs) et le chiffre d'affaires en Europe, 250 millions d'écus (1,625 milliard de francs), ce qui est a priori le cas pour Boeing et McDonnell Douglas. *« Il est clair que cette concentration doit nous être notifiée. Nous nous attendons à ce que ce soit fait en janvier »*, a noté M. Van Miert.

Ph. L.

Le groupe Lazard simplifie ses structures

EURAFRANCE, l'une des sociétés d'investissement du groupe Lazard, va lancer une offre publique d'achat simplifiée, au prix de 1 300 francs, sur les actions de La France SA, sa filiale à 58,2 %. Cette entité contrôle la participation du groupe dans la société d'assurance Generali France holding et dans Assicurazioni Generali.

Eurafrance simplifie ses structures. Cette opération (1,5 milliard de francs) sera financée par les recettes tirées notamment de la cession de la Sovac à GE Capital et de la cession de 5,1 % dans la Financière Agache. A la clôture de l'exercice 1995-1996, le 30 juin, Eurafrance disposait de 3,3 milliards de francs de trésorerie. La holding a dégagé un bénéfice record de 3,5 milliards de francs.

DÉPÊCHES

■ **DISTRIBUTION : Carrefour a porté à 41,4 % sa part dans Cora** après le rachat de 8 % détenus par Anne-Marie Gérard, une des héritières de la famille Bouriez qui contrôle Cora. Carrefour aurait déboursé 3,1 milliards de francs pour ses 41,4 %.

■ **SAMSUNG ELECTRONICS : la direction du groupe sud-coréen** a démissionné Kim Gwang Ho (56 ans) de son poste de PDG de la filiale Samsung Electronics. Nommé à la tête de Samsung America, il est remplacé par Yoon Jong Yong (52 ans), responsable des activités de Samsung au Japon. Trente-huit des quarante-deux plus hauts responsables de Samsung Electronics vont également être remplacés. Cette réorganisation sanctionnerait une stratégie trop centrée sur les semiconducteurs.

■ **DE BEERS : la filiale diamantaire du sud-africain Anglo American** a lancé, mercredi 18 décembre, un ultimatum aux autorités russes, pour qu'elles approuvent avant le 31 décembre l'accord de commercialisation signé en début d'année avec la compagnie Almazy Rossii-Sakhi, qui lui donnerait un monopole de vente sur les diamants russes.

■ **TEXACO : la compagnie pétrolière américaine** a annoncé, après l'enquête ouverte par la justice américaine pour discrimination raciale, un plan interne visant à accroître la proportion de membres des minorités parmi ses salariés, à renforcer leur promotion et à augmenter le nombre de partenaires commerciaux non-blancs ou femmes.

■ **ZENITH ELECTRONICS : le fabricant américain de téléviseurs**, filiale à 55 % du sud-coréen LG Electronics, a annoncé, mercredi 18 décembre, la suppression de 1 175 emplois, soit 25 % de ses effectifs. Le groupe a accusé une perte nette de 570 millions de francs sur les neuf premiers mois de 1996.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique** a annoncé, mercredi 18 décembre, que le Crédit lyonnais et Bankers Trust géreront l'offre d'actions à son personnel.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : la compagnie** a annoncé, mercredi 18 décembre, la cession de sa filiale de stationnement, la CGS, à la société Sogeparc. En contrepartie, la Générale des eaux détiendra 19,9 % du capital de Sogeparc et recevra une soulte de 121 millions de francs. Depuis le début de l'année, le groupe a réalisé 14 milliards de francs de cessions.

■ **GRUNDIG : le fabricant allemand d'électronique** de loisirs accusera une perte nette de 290 millions de deutschemarks (980 millions de francs) cette année, après une perte nette de 598 millions de marks en 1995, selon le magazine économique allemand *Capital*.

■ **RENAULT : selon le magazine *Automotive News Europe*,** l'ex-Régie et General Motors devraient produire leur futur véhicule utilitaire – le remplaçant du Trafic (Le Monde du 26 juin) – en Grande-Bretagne, dans l'usine d'IBC Vehicles à Luton.

La marque UAP disparaîtra à terme au profit d'AXA

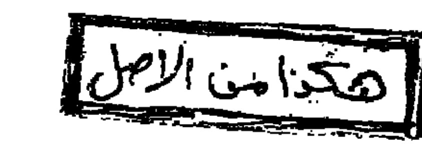
C'EST A NEW YORK que le comité exécutif du groupe AXA-UAP a choisi de se réunir pour la première fois, à l'issue de l'offre publique d'échange (OPE) lancée sur les actions de l'UAP. Sans réelle surprise, et de façon assez légitime, malgré les déclarations de Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, et de Claude Bébéar, son homologue d'AXA, sur une *« fusion d'égaux »*, sa composition fait la part belle aux cadres d'AXA. Ses quinze membres – neuf issus d'AXA et six de l'UAP – *« traduit la philosophie de fonctionnement du groupe »*. Le comité exécutif *« assistera le président du directoire dans la marche quotidienne de l'entreprise »*, indique le communiqué commun des deux compagnies, qui a établi une liste par ordre alphabétique. Y siègent les patrons des filiales étrangères de l'UAP et d'AXA.

Compte tenu de la volonté de Claude Bébéar de présenter la nouvelle entité comme un groupe mondial, la représentativité des filiales n'a pas donné lieu à de grands débats. En revanche, la distribution des postes aux « Parisiens » a été autrement plus délicate (*Le Monde* du 17 décembre). Claude Tendil (AXA), PDG des sociétés d'assurance en France conserve la responsabilité des risques internationaux, des projets d'assurance transnationaux comme la vente directe et l'assistance et la politique informatique. Il cède à Dominique Bazy (UAP) l'Europe, c'est-à-dire essentiellement l'allemand Colonia, l'Espagne et l'Italie. Henri de Castries (AXA, finances) conserve la totalité de ses anciennes attributions. Gérard de la Martinière (AXA, membre du directoire) et Françoise Colloc'h (AXA, ressources humaines et communication) également.

De l'UAP, intègrent le comité exécutif Jean-Louis Meunier, qui est chargé de l'audit des grands risques, et Michel Pinault (membre du directoire) pour le juridique et le fiscal. Eric Giully, par contre, disparaît de l'organigramme.

Symbole de l'hégémonie des hommes de M. Bébéar, la nouvelle entité sera connue mondialement sous la marque AXA, même si cette évolution doit se faire progressivement et, si juridiquement, la société portera l'appellation AXA-UAP. La fusion entre les deux holdings sera proposée aux assemblées générales d'AXA et de l'UAP le 12 mai.

Babette Stern



هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a accusé, jeudi, un très net recul, terminant au plus bas de l'année, sous le seuil des 20 000 points. L'indice Nikkei a chuté de 522,36 points (2,6 %), à 19 570,67 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 369,20-369,70 dollars contre 368,50-368,80 dollars, la veille, en clôture.

■ **LE DOLLAR** évoluait dans des marges étroites, jeudi, en fin de séance, sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 113,55 yens, contre 113,68 yens mercredi soir à New York.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** sont repartis à la hausse, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 45 cents, à 26,16 dollars. La veille, il avait perdu 3 cents.

■ **LE RENDEMENT SUR LES BONS DU TRÉSOR** à deux ans a progressé, mercredi, à 5,874 %, soit son plus bas niveau depuis le mois d'octobre, lors de l'adjudication mensuelle du Trésor américain.

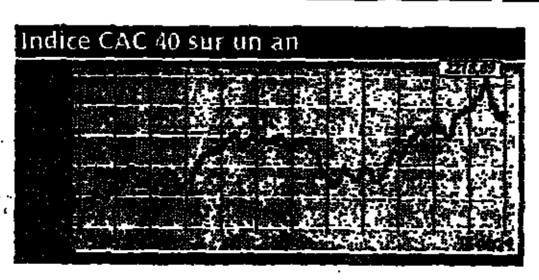
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Poursuite de la reprise à Paris

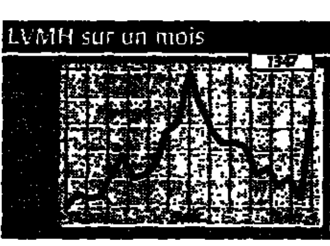
STIMULÉE par la forte hausse des valeurs pharmaceutiques, la Bourse de Paris était ferme jeudi dans un marché actif favorisé par la tenue du dollar face au mark. En hausse de 0,34 % au cours des premiers échanges, le CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,67 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,49 % à 2 229,70 points. Le volume des échanges sur le RM s'élevait à 2,2 milliards de francs dont 1,6 milliard de francs sur les valeurs du CAC 40.

Le marché était une fois de plus animé par des opérations de restructuration. Elf Aquitaine a annoncé qu'il était prêt à devenir minoritaire dans sa filiale pharmaceutique Sanofi. Cette dernière valeur *gagnait* 6,45 % à 495 francs. Synthélabo, qui est *confronté à des rumeurs récurrentes* de cession par sa maison *mère L'Oréal, montait* de 4,4 % à 545 francs. Rhône Poulenc Rorer, *qui pourrait être le repreneur de* Sanofi selon les analystes, gagnait 4,88 %. Carrefour, qui a augmenté *sa participation à plus de 41 % dans* le capital de Cora, progresse de 2,8 %. Elf Aquitaine, *qui s'attend à une hausse de 40 % de ses résultats* pour 1996, montait de 2,4 %. Du côté *des baisses, on notait* celles de 4,4 % de Sommer Allibert et de 4 % d'Eurafrance.



LVMH, valeur du jour

L'ARBITRAGE rendu en sa faveur pour l'acquisition de la majorité du capital de Duty Free Shoppers (DFS), *numéro un mondial* de la distribution de produits de luxe, par le *conciliateur chargé de départager* les actionnaires a dopé le cours de *LVMH, mercredi 18 décembre*, à la Bourse de Paris. Le *titre a gagné 8,37 %, à 1 347 francs*, avec 429 716 titres échangés. Annoncée *fin octobre, l'acquisition* du groupe américain DFS était bloquée dans l'attente du feu vert qui devait être donné par un *médiateur désigné* à la suite d'un litige avec les deux actionnaires minoritaires de DFS.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
Synthelabo	550	+5,36	+79,26
Sanofi	487,90	+4,92	+55,43
Dynaction	118	+4,88	+29,67
Lebon	162	+4,51	−12,90
Eramet	266,50	+4,50	−16,71
Geophysique	359	+4,06	+128,93
CS Signaux(CSEE)	229,90	+4,02	+14,95
Sodexho	2710	+3,47	+83,19
Bouygues Offs.	130,80	+2,99	—
Colas	697	+2,80	−14,22
BAISSES, 12h30			
U.A.P. (EX OPE)	129	−6,85	—
Fimalac SA	452	−3,41	+41,25
Moulinex	114	−2,56	+70,14
Cerus Europ.Reun	131,50	−2,52	+117,35
Selectibanque	70,10	−2,50	−29,97
Via Banque	150,50	−2,27	+1
Metrologie Inter.	12,90	−2,24	−3,73
Chargeurs Ind	244,50	−2,20	—
Bollore Techno.	563	−2,08	+32,15
Ingenico	85,20	−2,06	+143,77

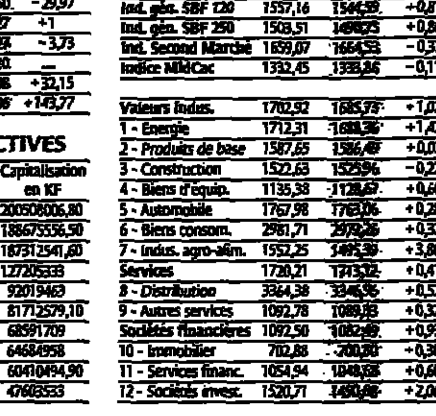
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	19/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	640274	200508006,80
Elf Aquitaine	424150	188675556,50
Sanofi	379865	187312541,60
Carrefour	39858	127205333
LVMH Moet Vuitton	67706	92019469
Rhone Poulenc A	488670	81712579,10
Air Liquide	86429	68591709
Damart	16110	64684958
Total	149143	60410494,90
L'Oreal	25849	47603533

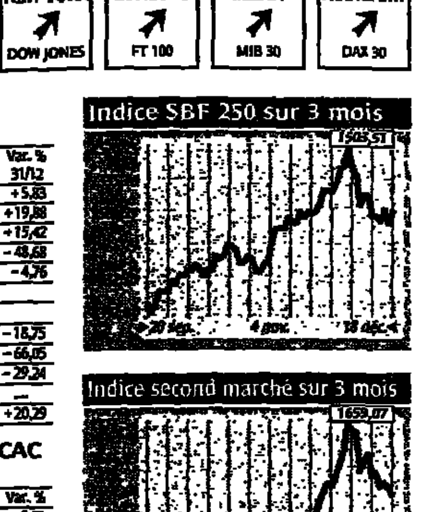
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
Virbac	635	+9,48	+5,83
Waeles CB	60	+5,26	+19,88
Securidev #	81,95	+5,06	+15,42
Sediver #	97,50	+4,83	−48,68
Signaux Girod Ly #	120	+4,80	−4,76
BAISSES, 12h30			
B I M P	65	−18,75	−18,75
Gravograph	37	−9,73	−66,05
Finacor	70,40	−7,36	−29,24
Moneyline #	80	−5,88	—
Pochet	895	−5,78	+20,29

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	18/12	17/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1557,16	1544,59	+0,81
Ind. gén. SBF 250	1503,51	1490,75	+0,86
Ind. Second Marché	1659,07	1664,53	−0,33
Indice MidCac	1332,45	1333,86	−0,11
Valeurs Indus.	1702,92	1685,74	+1,02
1 - Energie	1712,31	1688,36	+1,42
2 - *Produits de base*	1587,65	1586,49	+0,07
3 - Construction	1522,63	1525,96	−0,22
4 - Biens d'équip.	1135,38	1128,67	+0,60
5 - Automobile	1767,98	1763,06	+0,28
6 - Biens consom.	2981,71	2972,26	+0,32
7 - Indus. agro-alim.	1552,25	1495,39	+3,80
Services	1720,21	1713,32	+0,41
8 - *Distribution*	3364,38	3346,96	+0,52
9 - Autres services	1092,78	1089,33	+0,32
Sociétés financières	1092,50	1082,49	+0,93
10 - Immobilier	702,88	700,80	+0,30
11 - Services financ.	1054,94	1048,68	+0,60
12 - Sociétés invest.	1520,71	1490,08	+2,06



Tokyo au plus bas de l'année

LA BOURSE de Tokyo a terminé à son plus bas niveau de l'année jeudi 19 décembre, des ventes massives sur le comptant comme sur le terme étant intervenues peu avant la clôture. L'indice Nikkei a chuté de 522,36 points, soit 2,60 %, à 19 570,67 points, sa troisième plus forte baisse quotidienne en un an.

La veille, Wall Street a connu une deuxième journée de hausse, grâce à la bonne performance des valeurs technologiques et pharmaceutiques, à l'issue d'une séance dominée par des opérations techniques avant l'expiration trimestrielle d'options sur actions et indices boursiers vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 38,44 points, soit 0,61 %, à 6 346,77 points. En Europe, la Bourse de Londres s'est inscrite en net progrès grâce à la hausse de la Bourse américaine, ainsi qu'à un regain d'activité sur le front des OPA. L'indice Footsie a terminé en hausse de 38,5 points, à 4 018,10 points, soit un gain de 0,96 %. La Bourse de Francfort était également orientée à la hausse. L'indice DAX a gagné 20 % à 2 820,75 points, dans le sillage des marchés américains, la veille, et de la bonne tenue du marché obligataire allemand.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/12	Cours au 17/12	Var. en %
Paris CAC 40	2218,89	[illegible]	+1,14
New-York/DJ indus.	6347,16	[illegible]	+0,61
Tokyo/Nikkei	20093	[illegible]	−1,60
Londres/FT100	4018,20	[illegible]	+0,96
Francfort/Dax 30	2820,75	[illegible]	+0,20
Frankfort/Commer.	979,48	[illegible]	+0,56
Bruxelles/Bel 20	2226,59	[illegible]	+0,66
Bruxelles/Général	1861,39	[illegible]	+0,66
Milan/MIB 30	968	[illegible]	+0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	418,70	[illegible]	+0,93
Madrid/Ibex 35	415,93	[illegible]	+1,53
Stockholm/Affarsal	1811,47	[illegible]	+1,86
Londres FT30	2763	[illegible]	+0,81
Hong Kong/Hang S.	12766	[illegible]	−0,39
Singapour/Strait t	2195,78	[illegible]	+0,88

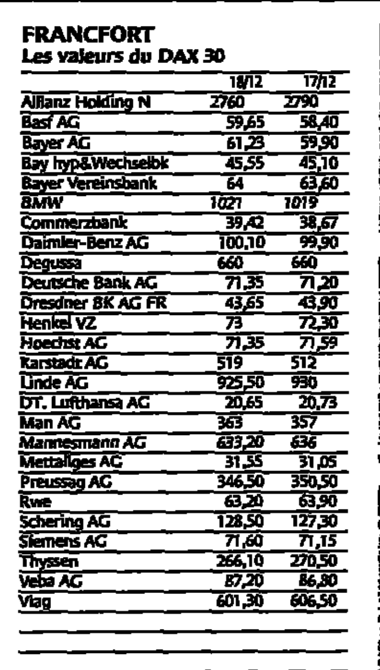
NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	18/12	17/12
Alcoa	60,87	61,37
American Express	53,62	53
Allied Signal	68,25	68,37
AT & T	38,87	39,12
Bethlehem	9	9,25
Boeing Co	101,37	101
Caterpillar Inc.	74,25	73,75
Chevron Corp.	64,12	63,25
Coca-Cola Co	48,37	48,75
Disney Corp.	71,62	70,87
Du Pont Nemours&Co	93	91,87
Eastman Kodak Co	79,62	78,75
Exxon Corp.	97,25	96,50
Gén. Motors Corp.H	54,50	55,87
Gén. Electric Co	99	97,75
Goodyear T & Rubbe	49,50	50,12
IBM	158,75	151,62
Intl Paper	39,62	39,25
J.P. Morgan Co	96,87	97,25
Mc Don Dougl	62,25	61,87
Merck & Co.Inc.	77	76,25
Minnesota Mng.&Mfg	81,25	80,25
Philip Moris	111,87	109,62
Procter & Gamble C	104,12	105,12
Sears Roebuck & Co	44,37	44,87
Texaco	97,62	97,62
Union Carb.	39,25	39,87
Utd Technol	64,37	64,62
Westingh. Electric	17,75	18
Woolworth	22	21,75

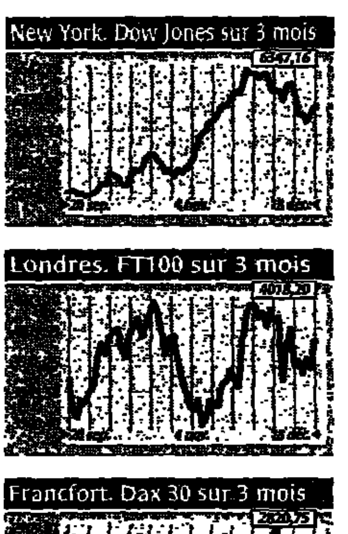
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	18/12	17/12
Allied Lyons	4,30	4,18
Barclays Bank	10,15	9,98
B.A.T. Industries	4,66	4,68
British Aerospace	11,62	11,58
British Airways	6,01	5,94
British Gas	2,22	2,23
British Petroleum	6,73	6,65
British Telecom	3,93	3,92
B.T.R.	2,65	2,57
Cadbury Schweppes	4,83	4,85
Eurotunnel	0,79	0,79
Glaxo	9,37	9,29
Grand Metropolitan	4,44	4,39
Guinness	4,43	4,39
Hanson Plc	0,83	0,82
Great Ic	6,32	6,32
H.S.B.C.	12,16	12,03
Impérial Chemical	7,61	7,67
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,87	4,84
National Westminst	6,76	6,67
Peninsular Orienta	5,84	5,75
Reuters	7,10	7,01
Saatchi and Saatch	0,93	0,91
Shell Transport	9,77	9,72
Tate and Lyle	4,63	4,57
Univeler Ltd	13,50	13,51
Zeneca	16,06	15,72

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30



	18/12	17/12
Allianz Holding N	2760	2790
Basf AG	59,65	58,40
Bayer AG	61,23	59,90
Bay hyp&Wechselbk	45,55	45,10
Bayer Vereinsbank	64	63,60
BMW	1021	1019
Commerzbank	39,42	38,67
Daimler-Benz AG	100,10	99,90
Degussa	660	660
Deutsche Bank AG	71,35	71,20
Dresdner BK AG FR	43,65	43,90
Henkel VZ	73	72,30
Hoechst AG	71,35	71,59
Karstadt AG	519	512
Linde AG	925,50	930
DT. Lufthansa AG	20,65	20,73
Man AG	363	357
Mannesmann AG	633,20	636
Mettallges AG	31,55	31,05
Preussag AG	346,50	350,50
Rwe	63,20	63,90
Schering AG	128,50	127,30
Siemens AG	71,60	71,15
Thyssen	266,10	270,50
Veba AG	87,20	86,80
Viag	601,30	606,50



LES TAUX

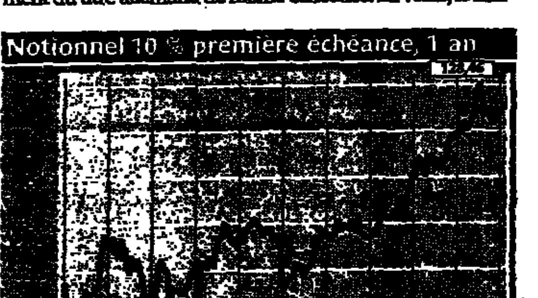
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Repli du Matif

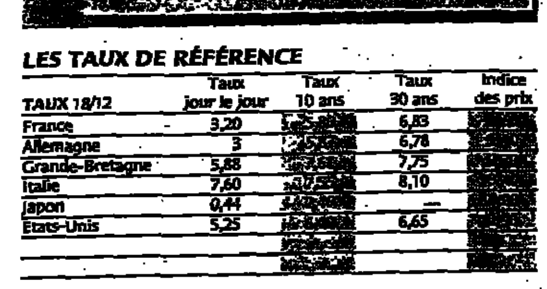
LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 19 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait douze centièmes, pour s'établir à 128,34 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,84 %, soit 0,05 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. Le rendement de l'obligation à 30 ans s'était inscrit à 6,70 % en clôture (6,66 % mardi). La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Les opérateurs ne prévoyaient pas de geste de la Bundesbank à l'issue de son conseil, réuni dans la matinée. Dans son rapport mensuel publié mardi, la banque centrale allemande a estimé que les taux directeurs sont à un niveau approprié.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE



TAUX 18/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	[illegible]	6,83	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,78	[illegible]
Grande-Bretagne	5,88	[illegible]	7,75	[illegible]
Italie	7,60	[illegible]	8,10	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	6,65	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/12	Taux au 17/12	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,31	[illegible]	102,79
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,15	[illegible]	105,58
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,63	[illegible]	106,38
Fonds d'État 10 à 15 ans	6	[illegible]	105,80
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,63	[illegible]	107,82
Obligations françaises	5,92	[illegible]	106,48
Fonds d'État à TME	−2,34	[illegible]	102,16
Fonds d'État à TRE	−1,94	[illegible]	102,22
Obligat. franç. à TME	−2	[illegible]	101,26
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,48

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 18/12	Vente 18/12	Achat 17/12	Vente 17/12
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,48	[illegible]	3,50
3 mois	[illegible]	3,46	[illegible]	3,43
6 mois	[illegible]	3,46	[illegible]	3,44
1 an	[illegible]	3,47	[illegible]	3,49
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

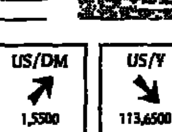
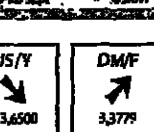
Échéances 18/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	67882	[illegible]	128,60	[illegible]	128,42
Juin 97	270	[illegible]	127,24	[illegible]	127,20
Sept. 97	2	[illegible]	125,20	[illegible]	125,20
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	14646	[illegible]	96,72	[illegible]	96,70
Juin 97	4680	[illegible]	96,68	[illegible]	96,67
Sept. 97	3374	[illegible]	96,62	[illegible]	96,61
Déc. 97	2394	[illegible]	96,53	[illegible]	96,50
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	419	[illegible]	95,16	[illegible]	95

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	13286	[illegible]	2230	[illegible]	2214
Janvier 97	987	[illegible]	2233	[illegible]	2219,50
Février 97	222	[illegible]	2235	[illegible]	2235
Mars 97	1911	[illegible]	2241	[illegible]	2230

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2441 | US/DM ↗ 1,5500 | US/¥ ↘ 113,6500 | DM/F ↗ 3,3779 | £/F ↗ 8,7725

Envolée de la livre

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, jeudi 19 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. *Il s'échangeait* à 1,5574 mark, 5,2610 francs et 114,05 yens.

Le franc français cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,38 francs pour un deutschemark. Il était affecté par les incertitudes concernant la future composition du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

« Parmi les candidats qui semblent favoris pour succéder aux membres sortants du CPM figurent des personnalités qui pourraient être moins favorables au franc fort », indique Valérie Perez, de la banque américaine Smith Barney, interrogée par l'AFP.

La livre, dopée par l'annonce, la veille, d'une baisse spectaculaire du chômage au *Royaume-Uni, s'envolait* à 8,80 francs et 2,60 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	*cours BDF 18/12*	% 17/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,7900	+0,05	326	350
Ecu	6,4995	−0,08	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,2441	+0,26	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3890	+0,05	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,9700	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4295	+0,32	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,3200	+0,09	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,7320	+0,48	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	8,7725	+0,67	8,2800	9,1300
Grèce (100 drach.)	2,1320	−0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,6400	+0,09	71	81
Suisse (100 F)	395,0100	−0,09	382	406
Norvège (100 k)	81,1100	+0,20	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	47,9970	+0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0125	+0,02	3,7200	4,5200
Portugal (100 esc.	3,3450	−0,05	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8404	+0,65	3,5500	4,1500
Japon (100 yens)	4,6143	+0,46	4,4000	4,7500
Finlande (mark)	113,2800	+0,25	106	117

PARITES DU DOLLAR	19/12	18/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5500	1,5495	+0,03
TOKYO : USD/Yens	113,6500	113,8800	−0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2350	5,2318	5,2187	5,2177
Yen (100)	4,6135	4,6085	4,5878	4,5820
Deutschemark	3,3774	3,3771	3,3764	3,3760
Franc Suisse	3,9473	3,9435	3,9526	3,9481
Lire Ital. (1000)	3,4289	3,4260	3,4220	3,4195
Livre sterling	8,7396	8,7327	8,6977	8,6891
Peseta (100)	4,0145	4,0122	4,0109	4,0078
Franc Belge	16,393	16,384	16,390	16,367

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,41	3,41
Eurodollar	5,50	5,50	5,50
Eurolivre	6,12	6,37	6,50
Eurodeutschemark	3,28	3,22	3,19

L'OR

	cours 18/12	cours 17/12
Or fin (k. barre)	61500	61300
Or fin (en lingot)	62000	62150
Once d'Or Londres	369	368,85
Pièce française(20f)	355	357
Pièce suisse (20f)	359	357
Pièce Union lat(20f)	357	357
Pièce 20 dollars us	2340	2485
Pièce 10 dollars us	1380	1400
Pièce 50 pesos mex.	2290	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/12	cours 17/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/12	17/12
Dow-Jones comptant	227,85	229,64
Dow-Jones à terme	385,48	382,77
CRB	245,06	244,54
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2160	2161
Cuivre à 3 mois	2101	2108
Aluminium comptant	1499,50	1489
Aluminium à 3 mois	1531,50	1520
Plomb comptant	692,50	683
Plomb à 3 mois	698,50	492
Etain comptant	5755	5695
Etain à 3 mois	5805	5756
Zinc comptant	1030	1025
Zinc à 3 mois	1053	1050
Nickel comptant	6470	6450
Nickel à 3 mois	6565	6545

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,85	4,78
Platine à terme	—	—
Palladium	117,75	117,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,14	4,06
Maïs (Chicago)	2,75	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	244	240,50
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1325	1325
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,56 %
CAC 40 : 2231,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	945	945	—	931
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	811	+ 0,12	798
Renault (T.P.)	1600	1580	- 1,25	1592
Rhone Poulenc(T.P)	1850	1840	- 0,54	1853
Saint Gobain(T.P.)	1216	1216	—	1215
Thomson S.A (T.P)	1005	1010	+ 0,49	1024
Accor	623	622	- 0,16	660
AGF-Ass.Gen.France	163	163	—	166
Air Liquide	794	795	+ 0,12	780
Alcatel Alsthom	421,40	419,20	- 0,52	468
Axa	309,50	316,30	+ 2,19	305
Axime	606	606	—	630
Bail Investis	741	742	+ 0,13	750
Bancaire (Cie)	573	577	+ 0,69	565
Bazar Hot. Ville	460,10	456	- 0,89	495
...				
Ciments Fr.Priv.B	166,40	165	- 0,84	174
Cipe France Ly #	597	596	- 0,16	695
Clarins	719	739	+ 2,78	705
CLF-Dexia France	439	434,50	- 1,02	460
Club Mediterranee	340,50	338	- 0,73	330
Coflexip	263,50	260	- 1,32	260
Colas	678	697	+ 2,80	690
Comptoir Entrep.	9,50	9,45	- 0,52	9
Comptoir Moder.	2705	2725	+ 0,73	2590

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
CPR	417,20	421	+ 0,91	435
Cred.Fon.France	68	67,90	- 0,14	[illegible]
Credit Lyonnais CI	120,30	123,50	+ 2,66	[illegible]
Credit National	303,80	306,80	+ 0,98	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	221	229,90	+ 4,02	[illegible]
Damart	■ 4103	4100	- 0,07	4170
Danone	720	718	- 0,27	750
Dassault-Aviation	1090	1092	+ 0,18	1060
Dassault Electro	433,10	433,30	+ 0,04	458
Dassault Systemes	233	232	- 0,42	[illegible]
De Dietrich	188	188	—	[illegible]
Degremont	397	398	+ 0,25	400
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,10	37,05	- 0,13	39
DMC (Dollfus Mi)	113,90	112	- 1,66	112
Dynaction	112,50	118	+ 4,88	120
Eaux (Gle des)	631	627	- 0,63	635
Eiffage	211	211	—	210
Elf Aquitaine	435,80	446,40	+ 2,43	450
Eramet	255	266,50	+ 4,50	275
Eridania Beghin	829	823	- 0,72	815
Essilor Intl	1486	1493	+ 0,47	1570
Essilor Intl ADP	1275	1259	- 1,23	1210
Esso	515	511	- 0,77	545
Eurafrance	■ 2258	2232	- 1,15	2280
Euro Disney	10,05	9,95	- 0,99	10,50
Europe 1	1099	1092	- 0,63	1120
Eurotunnel	6,95	6,90	- 0,71	7,50
Filipacchi Medias	1060	1056	- 0,37	1088
Fimalac SA	468	452	- 3,41	450
Finextel	82,10	82,05	- 0,06	88
Fives-Lille	471	472	+ 0,21	485
...				
Lagardere	142,10	143,30	+ 0,84	153
Lapeyre	291,50	294,10	+ 0,89	300
Lebon	155	162	+ 4,51	139
Legrand	894	894	—	905
Legrand ADP	579	570	- 1,55	580
Legris indust.	203,50	201	- 1,22	210
Locindus	760	759	- 0,13	738
L'Oreal	1827	1843	+ 0,87	1800
LVMH Moet Vuitton	1347	1358	+ 0,81	1240

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
...				
Volkswagen A.G #	2050	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Volvo (act.B) #	111,50	111,80	+ 0,26	[illegible]
Western Deep #	158	159,40	+ 0,85	167
Yamanouchi #	107,60	106,50	- 1,02	[illegible]
Zambia Copper	6	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,233 o
CEPME 8,5% 88-97CA	102,51	4,098
CEPME 9% 89-99 CA#	112,34	3,132 d
CEPME 9% 92-06 TSR	121,33	4,537
CFD 9,7% 90-03 CB	122,55	8,560
CFD 8,6% 92-05 CB	118,66	7,422 d
CFF 10% 88-98 CA#	110,46	1,726 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	2,022 d
CFF 10,25%90-01CB#	119,26	7,975 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,15	5,121
CLF 9%88-93/98 CA#	105,89	8,010
CNA 9% 4/92-07	122,10	5,770
CRH 8,6% 92/94-03	116,71	4,194
CRH 8,5% 10/87-88#	109,74	8,347
...		
Finansd.8,6%92-02#	116,25	7,801
Floral9,75% 90-99#	113,70	4,087
OAT 8,5% 87-97CA#	102,48	4,238
OAT 88-98 TME CA#	101,95	5,154
OAT 9/85-98 TRA	101,80	1,345 o
OAT 9,50%88-98 CA#	108,64	4,737
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	3,548
OAT 8,125% 89-99 #	110,08	4,741
OAT 8,50%90/00CA#	113,20	6,311
OAT 85/00 TRA CA#	107,05	1,328
OAT 10%5/85-00 CA#	117,89	5,281
OAT 89-01 TME CA#	105,20	5,154
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,40	0,675 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	121,79	1,397
OAT 8,50%92-23 CA#	121,36	5,489
SNCF 8,8% 87-94CA	109,35	7,528
Lyon.Eaux 6,5%90CV	970,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Baccarat (Ny)	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
Bque Transatlanti.	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	[illegible]	[illegible]
Concorde-Ass Risq	[illegible]	[illegible]
Continental Ass.Ly	[illegible]	[illegible]
Darblay	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin	[illegible]	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	[illegible]	[illegible]
Ecia	[illegible]	[illegible]
Ent.Mag. Paris	[illegible]	[illegible]
Fichet Bauche	[illegible]	[illegible]
Fidel	[illegible]	[illegible]
Finalens	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	230	[illegible]
Commerzbank AG	131,20	[illegible]
Fiat Ord	15	[illegible]
Gevaert	305,30	[illegible]
Gold Fields South	138,60	[illegible]
Kubota Corp	22,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Robeco	415,30	[illegible]
Rodamco N.V.	146,40	[illegible]
Rolinco	431,20	[illegible]
Sema Group Plc	68	[illegible]
Solvay SA	3101	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	720	725
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	64,35	64,35
Mumm	◆	1275	1275
Sté lecteurs du Monde	◆	164	164

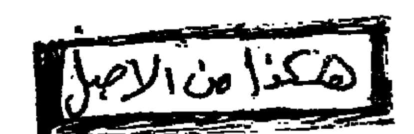
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
...		
Trésora D	868,68	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37488,44	[illegible]
Actimonétaire D	30525,90	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOTECHNOLOGIE *Les Québécois, passés maîtres dans cette activité, appellent cela « biorestauration ».* Il s'agit d'utiliser les bactéries *naturellement* présentes dans le sol *pour y éliminer les polluants industriels.* ● SIMPLE EN APPARENCE, ce procédé exige néanmoins une bonne connaissance des micro-organismes et de leur action dont il s'agit d'améliorer considérablement l'efficacité. ● SON COÛT relativement modique a permis à cette méthode de se développer rapidement dans les pays qui, comme le Québec, les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont édicté une réglementation sévère en matière de dépollution. ● CERTAINS POLLUANTS comme les métaux lourds et la plupart des composés chlorés ou fluorés résistent aux micro-organismes employés. L'amélioration de l'efficacité de ces derniers coûtera cher et risque de se heurter aux mesures de protection de l'environnement.

Des bactéries du sol pour dépolluer les friches industrielles

Plus douce et moins coûteuse que la plupart des procédés traditionnels, la « biorestauration » semble promise à un bel avenir. L'amélioration de l'efficacité des micro-organismes utilisés risque, cependant, de se heurter à quelques problèmes réglementaires

QUÉBEC
correspondance

Un long remblai de terre sombre protégé des pluies par une bâche plastifiée, des fosses et des allées soigneusement excavées, des puits et une colonie de piquets rouge et blanc, un maillage dense de tuyaux qui serpentent en surface… Le chantier du groupe Biogénie dans le port de Québec, le long du Saint-Laurent, tient plus de la fouille archéologique que d'un site de dépollution industrielle. Et pourtant, avant juillet, la compagnie aura nettoyé ici 30 000 tonnes de terre souillée par des dépôts pétroliers de la Shell.

« Après une caractérisation fine du sol, de sa structure, des produits contaminants et des micro-organismes présents susceptibles de dégrader chacun, nous restaurons complètement le site », indique Denis Morissette, directeur du marketing. Simple ? En apparence seulement, car la biorestauration – comme l'appellent les Québécois – ne fait qu'épauler la nature. *« Il y a tout ce qu'il faut sur place ! Pas besoin d'aller chercher des souches exotiques de micro-organismes. La plupart du temps, il s'agit d'assemblages* [consortium] *d'espèces indigènes qui ne sont pas identifiées »*, précise Guy Viel, directeur de la recherche et du développement pour le groupe Serrener, basé à Sherbrooke.

Tout le secret du biotraitement tient justement dans ce « coup de pouce » industriel. *« Cela consiste à accroître certains assemblages bactériens, jusqu'à cent fois, et à améliorer la disponibilité des polluants mêlés au sédiment qui les nourrissent »*, ajoute ce microbiologiste d'une société qui, comme les 68 autres PME québécoises de biorestauration, dépollue aussi bien les sols d'anciennes usines à gaz, de dépôts pétroliers, de sites miniers, que divers effluents domestiques.

ALLÉCHANTES PERFORMANCES

« Si le Québec se situe dans le peloton de tête du biotraitement, avec les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas, c'est grâce à un règlement canadien, adopté en 1990, qui a obligé les compagnies pétrolières à remplacer leurs réservoirs souterrains et nettoyer les sites », raconte Adrien Pilon, qui, avant de coordonner les études en biotraitement pour l'Institut canadien de la recherche en biotechnologie (IRB), à Montréal, travaillait pour la Shell. Cela représentait des dépenses considérables, et le faible coût relatif de la biorestauration a vite imposé cette méthode « douce » dans le paysage canadien.

Longtemps, sur le terrain, l'empirisme a fait ses preuves. Mais pour s'attaquer à des composés aussi récalcitrants à la biodégradation que certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) des usines à gaz désaffectées, les benzène, toluène et autres sous-produits pétroliers lourds, *« les entreprises de biotechnologies ont dû plonger, tête la première, dans les mécanismes intimes de la biodégradation souterraine où les conditions de l'environnement jouent un rôle-clé »*, ajoute Manon Leduc du centre de recherche Biopro à l'École polytechnique de Montréal.

Ainsi, depuis plus de cinq ans, un effort de recherche considérable est engagé dans la Belle Province, entre chercheurs de toutes disciplines, laboratoires publics et privés. Après avoir séduit les pouvoirs publics et l'industrie pétrolière, ces compagnies affichent d'alléchantes performances. *« Selon la nature des polluants, leur concentration et la nature du sol, nous garantissons entre 98 % et 50 % d'efficacité. Même dans le Grand Nord où le froid ralentit l'activité bactérienne »*, assure Denis Morissette, de Biogénie. Et cela pour 77 à 580 francs la tonne de sol traité. De quoi faire pâlir d'envie les partisans de l'enfouissement des déchets, des traitements chimiques et thermiques (190 à 3 800 francs la tonne). Sans laisser, en outre, des tonnes de boues non fertiles en bout de chaîne…

Reste que cette embellie des biotechnologies québécoises pour l'environnement ne va pas sans de sérieuses incertitudes. D'abord parce que le grand nettoyage des dizaines de milliers de réservoirs pétroliers enfouis touche à sa fin et qu'il n'est pas sûr qu'en période de rigueur budgétaire l'Etat ouvre, par voie réglementaire, de nouveaux chantiers de dépollution. L'exportation de leur savoir-faire peut toutefois apporter aux entreprises québécoises une bouffée d'oxygène temporaire. Notamment en France, où le biotraitement des sols en est encore à la phase probatoire.

INCERTITUDES

Ainsi, la Serrener est en compétition avec des sociétés allemandes et françaises pour un essai de décontamination d'une ancienne usine de Gaz de France près du Havre. A la clé, l'espoir de s'attaquer aux centaines d'autres sites gaziers de l'Hexagone… L'incertitude tient aussi aux difficultés des procédés de biorestauration à dissoudre les molécules les plus complexes, telles que les HAP, les explosifs comme le TNT, et la plupart des composés chlorés (dont les BPC) ou fluorés (CFC).

Sans compter les métaux lourds que les bactéries ne dégradent pas. *« L'avenir appartient à ceux qui investissent dans la recherche de nouveaux protocoles de traitement mais aussi des souches modifiées génétiquement »*, estime Eileen Raymond, chargée des projets industriels à l'IRB. Ce qui exige un capital conséquent et annonce de futurs regroupements industriels, comme dans les secteurs biotechnologiques de la pharmacie et l'agriculture. Parmi ces « armes du futur », testées à l'IRB, des granules bactériens (agrégats de souches) pourraient mettre en œuvre à la fois des colonies anaérobies, sans besoins d'oxygène, qui s'attaquent à certaines parties des composés chlorés, et d'autres, aérobies, pouvant achever la dégradation.

Dernier point noir, un règlement sur les substances nouvelles s'intégrant à la loi canadienne sur la protection de l'environnement inquiète fort la profession. Prévu pour entrer en vigueur en 1998, ce texte exige un niveau d'information sur les souches utilisées que les protagonistes seraient bien en peine de fournir en l'état des connaissances sur la microbiologie des sols. Et ces nouvelles mesures entraîneraient un coût supplémentaire de 500 000 francs à 6 millions par an et par compagnie.

« Ce texte cherche seulement à éviter la diffusion massive de souches exotiques, notamment de micro-organismes manipulés génétiquement. Il faut aussi que les industriels soient plus stricts dans leurs déclarations et qu'ils garantissent l'absence d'effets négatifs pour l'homme, l'animal et l'environnement », précise Nigel Kipper du ministère fédéral de l'environnement. Un « risque zéro » qui sera bien difficile à garantir…

Vincent Tardieu

Des micro-organismes gloutons et dopés

Micro-organismes, nutriments, surfactants, co-substrats
Système d'irrigation et de recirculation
Membrane
Soufflante
Air purifié
Sol
Chambre d'humidification
Biofiltre
Circulation : air ➡ eau ⇨
Infographie : Le Monde

La "biorestauration" met en œuvre les microorganismes naturellement présents dans le sol. Renforcés, "dopés", ils sont dispersés dans les terrains pollués où leur efficacité est encore accrue par divers additifs.

Génétique et couche d'ozone

Au début de 1996, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a autorisé la diffusion d'un microorganisme génétiquement modifié afin d'améliorer la dépollution des sols. Une première mondiale. Mais *« les bactéries naturelles réussissent mal ou très lentement à dégrader certains composés chlorés et fluorés »*, explique Peter Lau, de l'Institut de recherche en biotechnologies (Montréal).

Aussi cherche-t-on à mieux comprendre le rôle de diverses enzymes, codées par des gènes bactériens, dans les processus de décomposition des PCB et des hydrocarbures lourds (HAP). Michel Sylvestre, de l'Institut national de la recherche en santé, à Montréal, travaille aussi dans cette voie. Il estime qu'*« on pourrait éliminer les CFC, qui dégradent la couche d'ozone, grâce à un biotraitement effectué avec des bactéries cumulant les performances de plusieurs souches »*.

Les ordinateurs de réseau à coût réduit arrivent sur le marché professionnel

PERSONNE n'y croyait vraiment. Pourtant, les concepteurs des ordinateurs de réseau (*Network Computer* ou NC) ont gagné leur pari en lançant sur le marché leurs premiers modèles avant la fin de l'année. Même si Larry Elisson, le PDG d'Oracle, l'entreprise devenue célèbre pour ses logiciels de gestion de bases de données, avait annoncé cette commercialisation pour le printemps, puis pour l'été dernier, la performance est remarquable.

L'expression publique de l'idée du NC, un ordinateur spécialisé dans le fonctionnement en réseau et ne coûtant que 500 dollars (2 500 francs), ne remonte qu'à septembre 1995. Moins de quinze mois ont donc suffi pour concrétiser ce nouveau concept, qui promet de transformer le paysage de l'informatique professionnelle et domestique. Fin octobre, IBM prend tout le monde de vitesse en lançant son ordinateur de réseau à moins de 5 000 francs (*Le Monde* daté 6-7 octobre). Big Blue, plus prompt à monter dans le train du NC qu'il ne l'avait été à comprendre l'enjeu du PC, est rejoint par Sun, dont la JavaStation (*Le Monde* du 2 novembre) est disponible à la vente en France depuis le 18 décembre.

D'autres candidats, de moindre envergure, se bousculent pour tenter de s'imposer sur ce nouveau marché. L'Anglais Acorn annonce la disponibilité de son NC, tandis que l'Américain NCD dévoile son premier NC universel… Pendant ce temps, Oracle présente à Paris son système d'exploitation NC OS sur des modèles ICS (*Internet client station*) fabriqués par Idea, et Wyse Technology révèle sa série Winterm 4 000, une gamme de NC améliorés dont elle prévoit de vendre 50 000 unités d'ici avril 1997.

Même dans l'univers informatique, habitué à la révolution permanente, cette effervescence témoigne d'une urgence particulière. L'enjeu est de taille. La violence des propos tenus régulièrement par les protagonistes illustre l'âpreté du combat industriel qui s'engage. Dès l'origine, Larry Ellison n'a pas caché son objectif : *« mettre un terme au monopole de Microsoft »*. Le PDG de cette dernière entreprise, Bill Gates, ne tarde pas à réagir en qualifiant l'idée de Larry Ellison de *« stupide »* et le NC de *« terminal idiot »*…

NOUVEAU CONCEPT

Le 10 décembre, à Paris, Larry Ellison a rappelé que *« les ordinateurs personnels* [PC] *doivent être entretenus par des informaticiens professionnels parce qu'ils sont trop compliqués pour leurs utilisateurs »*. Et lorsque ces derniers sont des informaticiens chevronnés, comme les diplômés de Stanford ou du MIT qui travaillent chez Oracle, leur patron veille à ce qu'ils ne perdent pas leur temps en *« s'occupant de leur propre PC »*.

Larry Ellison considère que les salaires de ces ingénieurs sont trop élevés pour qu'ils perdent un temps précieux à installer eux-mêmes, par exemple, le lourd système d'exploitation Windows 95, conçu par Microsoft. Cet exemple illustre parfaitement le nouveau concept inventé par Oracle et le constructeur Sun. Pour eux, le coût d'entretien des postes informatiques, dans les entreprises où ils se comptent par milliers, devient prohibitif.

L'ordinateur de réseau doit réduire ces frais de gestion en supprimant toute intervention locale. Tous les logiciels (gestion, traitement de texte, tableurs, base de données…) sont installés sur les serveurs du réseau. Le NC les utilise sans les copier, puisqu'ils ne possèdent pas de disque dur. Mais leur mémoire (RAM) est suffisante pour qu'ils puissent les faire fonctionner. Le travail effectué est lui-même enregistré sur le disque dur d'un serveur, dont une partie est affectée à chaque utilisateur.

Actuellement, le cabinet d'études Gartner Group estime qu'un PC en réseau local coûte 13 200 dollars (66 000 francs). Cette analyse, actualisée le premier octobre, décompose cette somme en capital (21 %), support technique (27 %), administration (9 %) et opérations de l'utilisateur final (43 %). Cette dernière estimation inclut les pertes de productivité et le temps d'autoadministration, une sorte d'automédication informatique. Elle est directement liée à la complexité des PC, qui engendre des pannes, des arrêts, des angoisses. Le Gartner Group estime que l'utilisation de meilleurs outils de gestion permettrait d'économiser 10 000 francs, soit 15 % du coût annuel (sa précédente évaluation était de 26 %). Certains responsables informatiques français jugent ces estimations excessives. Alain Risbourg, chef de produit JavaStation chez Sun, indique que des grands comptes nationaux arrivent à un coût de 40 000 francs par an et par utilisateur.

L'économie engendrée par le NC portera à la fois sur son coût d'acquisition et sur les frais d'utilisation et d'entretien. L'absence d'installation locale de programmes interdit à la fois les fausses manœuvres et les « aménagements » que certains amateurs d'informatique sont tentés de faire. Les changements de version des logiciels, effectués sur les serveurs et non sur les NC, deviennent plus rapides, et ils garantissent l'homogénéisation des programmes utilisés dans l'entreprise.

Pour l'instant, le prix de vente de la plupart des NC reste supérieur à la barre symbolique des 500 dollars. Mais ces modèles sont tous destinés au marché professionnel. Déjà, Larry Ellison se risque à faire évoluer son concept. Il envisage de doter les NC d'un disque dur. Il ne servirait pas à enregistrer des programmes et des données – ce qui transformerait le NC en PC –, mais ferait office de tampon pour accélérer le fonctionnement de l'ordinateur lorsque le réseau auquel il est relié n'est pas assez rapide. Les données n'y seraient stockées que temporairement, ce qui éviterait toute nécessité de gestion. Une telle architecture renvoie aux besoins engendrés par Internet, prochaine étape pour le NC grand public.

Michel Alberganti

Les modèles commercialisés

● **JavaStation de Sun :** Processeur MicroSparc à 100 MHz, 8 Mo de mémoire RAM, 742 dollars (4 200 francs). Options : avec un écran de 14 pouces : 5 700 francs ; avec un écran de 17 pouces et 16 Mo de RAM : 8 700 francs.

● **Acorn NC :** Processeur ARM 7500FE à 40 MHz, 4 Mo de mémoire RAM et 4 Mo de mémoire ROM, 400 dollars (2 000 francs) pour des commandes en nombre.

● **ICS (Internet client station) d'Idea :** Processeur ARM 7500FE à 40 MHz, 4 Mo de mémoire RAM et 4 Mo de mémoire ROM, environ 500 dollars (2 500 francs).

(Tous les prix sont exprimés hors taxes.)

La bière était au Moyen Age une affaire de femmes

DANS L'ANGLETERRE du XIV[e] et du XV[e] siècle, la production d'ale, une bière douce dépourvue de houblon, était une activité essentiellement féminine. De nombreux foyers produisaient cette boisson pour leurs besoins domestiques, sous l'autorité de la maîtresse de maison, qui en revendait le surplus. Au XVI[e] siècle, la fabrication de bière deviendra plus importante et plus prestigieuse et passera entre les mains des hommes. Cette évolution économique est mise en évidence par Judith Bennett, professeur d'histoire médiévale à l'université de Caroline du Nord, dans une étude intitulée *Ale, Beer and Brewsters in England – Women's Work in a Changing World, 1300-1600* (Oxford University Press).

L'historienne américaine a puisé ses renseignements dans les archives médiévales des villes et des manoirs anglais. La qualité, les prix et les mesures de cette boisson étaient, en effet, surveillés par des officiers locaux, les *« ale-tasters »*, qui percevaient une taxe pour le compte de la Couronne et tenaient des registres très précis de toutes les personnes impliquées dans sa production.

A TOUS LES REPAS

Ces documents montrent ainsi que les hommes, les femmes et les enfants de toutes les couches de la société anglaise buvaient, à cette époque, une grande quantité d'ale : environ un gallon (4,55 litres) par jour pour les adultes, un peu moins pour les enfants. Cette boisson, à l'exclusion de toute autre, était consommée à chacun des trois repas, petit déjeuner compris. L'eau étant souvent polluée, et l'ale offrait l'avantage d'utiliser de l'eau bouillie. Le lait était transformé en beurre et en fromage qui se conservaient mieux et le vin, importé de France ou d'Espagne, était très cher.

Les registres tenus par les *ale-tasters* permettent aussi de dresser un panorama assez précis de l'industrie anglaise de la bière entre 1300 et 1600, période durant laquelle elle va subir de profondes transformations. Au début du XV[e] siècle, les producteurs d'ale vont y inclure du houblon. La nouvelle boisson *« sera plus claire, moins chère, plus facile à conserver et à transporter »*. Stimulée par cette amélioration, la fabrication de la bière dépassera alors le stade familial et artisanal, pour devenir plus organisée et plus centralisée, et prendre une place prépondérante dans l'économie anglaise. *« Peu rémunérée, peu reconnue socialement, et donc peu appréciée des hommes »* à l'origine, la brasserie devient nettement plus rentable et plus prestigieuse et sera alors complètement prise en charge par le sexe fort, explique Judith Bennett.

« Les choses ne sont pas aussi tranchées, et il est abusif de tout réduire à une différence de sexe », corrige Jean-Claude Hocquet. Pour cet historien, directeur du laboratoire mixte CNRS/université Lille-III sur l'économie médiévale et les espaces européens, *« la fabrication de la bière représentait une activité industrielle importante dans toute l'Europe du Nord dès le XIV[e] siècle »*. Elle était vendue sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux et de grandes brasseries étaient installées dans les ports de la Baltique et de la mer du Nord. Cela n'empêchait pas la population de *« faire sa bière à la maison »* jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, et même lors des pénuries de la dernière guerre.

Christiane Galus

Michael Jordan et Shaquille O'Neal, les deux stars du basket-ball américain, se croisent à Hollywood

Les deux joueurs ont tenu des premiers rôles dans des films à succès

Les Bulls de Chicago ont battu mardi 17 décembre dans leur salle les Lakers de Los Angeles (129 à 123 après prolongation) au terme d'un match spectaculaire. C'est la première fois depuis son transfert à l'intersaison d'Orlando en Californie que le jeune Shaquille O'Neal rencontrait sous les panneaux le roi des Bulls, Michael Jordan. Les deux hommes se sont croisés dans les studios d'Hollywood

ATLANTA
correspondance

Les statisticiens du basket-ball américain devront se faire une raison : les résumés chiffrés dont ils se servent pour dresser le portrait des joueurs de la NBA ne suffisent désormais plus pour au moins deux d'entre eux. Il manque une ligne aux fiches signalétiques de Michael Jordan et de Shaquille O'Neal. Un chiffre qui, ajouté à celui des points marqués, des minutes de jeu ou des rebonds offensifs, précise mieux le poids respectif de ces deux géants. Il s'agit de la valeur, en dollars, de leur réussite au box-office. Les deux rivaux éternels de la NBA ne jouent plus seulement des coudes sous les paniers, mais aussi dans l'univers nettement moins réglementé du show-business. Un détour vers Hollywood effectué presque du même pas, mais d'une allure peu semblable.

Détail sans surprise : le plus jeune a pris la route le premier. Shaquille O'Neal a fait ses débuts devant la caméra dans *Blue Chips*, un film tourné en 1994. Un rôle de joueur de basket, pas suffisant pour lui accorder un vrai crédit de comédien, mais assez solide pour le convaincre de poursuivre dans cette voie. Depuis, « Shaq » a donné du muscle à son jeu d'acteur.

Et Leonard d'Amato, son agent et homme de loi, a tracé pour lui un large chemin dans la jungle de l'industrie du cinéma. Il a négocié à son intention un contrat de cinq films avec une maison de production. Shaquille O'Neal l'a signé des deux mains, puis a rejoint à la hâte le tournage du premier de la liste, une comédie enfantine intitulée *Kazaam* et dirigée par Paul Michael Glaser, le Starsky de la série télévisée.

AVEC BUGS BUNNY

Le film est sorti cet été sur les écrans américains, pendant les Jeux d'Atlanta. *« Mon premier, et sûrement pas le dernier, dans un rôle principal »*, a promis Shaquille O'Neal. Puis il a bouclé ses malles, mis au clou son maillot des Magic d'Orlando pour enfiler celui des Lakers de Los Angeles. Un aller simple vers la Californie dont l'intéressé n'a jamais caché qu'il avait été décidé un peu pour l'argent (121 millions de dollars pour sept ans), et beaucoup avec la perspective se rapprocher d'Hollywood.

Michael Jordan a emprunté, lui, une route au tracé plus court. Son premier film, *Space Jam*, est sorti le 15 novembre aux Etats-Unis. Curieux mélange de dessin animé et de comédie burlesque, il a déjà dépassé les 80 millions de dollars de recettes au box-office. Une réussite que ses producteurs, la Warner Bros., attribuent volontiers à l'originalité d'une affiche que se partagent Michael Jordan et Bugs Bunny.

« Space Jam *attire plusieurs sortes de public*, explique Martin Groove, le critique cinéma de la chaîne CNN. *Les amateurs de sport, ceux de cartoons, la clientèle noire, les enfants, les adultes... »* Un vrai prodige de marketing, relayé comme de coutume par un effort de même intensité dans le domaine du merchandising. *« Cette opération est comparable à celle que nous avons menée pour* Batman Forever, explique Rob Friedman, le responsable de la publicité internationale à la Warner Bros. *Et nous espérons vendre pour au moins un milliard de dollars de produits aux couleurs de* Space Jam. »

Peu importe leur talent d'acteurs, souvent jugé très incertain : Jordan et O'Neal ont été choisis pour leur impact commercial. Commentaire d'Ivan Reitman, le producteur de *Space Jam* : *« Hollywood a toujours cherché à attirer des personnalités venues d'autres horizons. Nageurs, patineurs artistiques, chanteurs d'opéra ou musiciens de rock. Aujourd'hui, ce sont les vedettes de la NBA qui prolongent la tradition. Ils sont de loin les plus reconnaissables des sportifs actuels. Et, surtout, leurs noms et leurs visages sont connus dans le monde entier, ce qui n'est pas le cas des joueurs de baseball, de hockey ou de football américain. »* En pariant sur Michael Jordan et Shaquille O'Neal, l'industrie du cinéma ambitionne une audience planétaire, une cible que les « vrais » acteurs sont de moins en moins nombreux à pouvoir prétendre toucher à coup sûr.

Seul ennui : le produit basket ne se vend bien que peu de temps. Simple question de gabarit. Avec ses mains de géant et une taille authentifiée à 2,16 m, Shaquille O'Neal ne peut guère se glisser dans la peau de M. Tout-le-Monde. Difficile de l'imaginer jouer une scène romantique. *« Et ces joueurs sont souvent trop reconnaissables pour occuper un rôle totalement à contre-emploi »*, estime Ivan Reitman. Une loi de la gravitation que Shaquille O'Neal ne cherche pas à contourner. *« Je veux faire seulement des films d'action »*, explique-t-il.

Quant à Michael Jordan, il a retiré de sa première expérience d'acteur la certitude que ce métier n'était pas fait pour lui. *« J'ai toujours eu l'habitude traverser l'existence avec, sur le visage, un masque assez opaque pour cacher au public et à mes adversaires la réalité de mes sentiments*, raconte-t-il. *Pour ce film, j'ai dû montrer mes émotions, prendre toutes sortes d'expressions, crier, gémir, éclater de rire. C'était beaucoup plus difficile que je ne l'imaginais »*. Il en restera sûrement là. Et personne ne songera à le lui reprocher.

Alain Mercier

Dennis Rodman avec Van Damme et Rourke

L'équipe de basket-ball de Chicago semble être un réservoir inépuisable pour le septième art. Après Michael Jordan, c'est Dennis Rodman, l'excentrique pivot de l'équipe des Bulls, qui s'est mis en tête de faire l'acteur. Déjà animateur d'un show sur une chaîne de télévision et auteur d'une autobiographie à scandale, il vient d'achever le tournage d'un film d'action. Intitulé *The Colony*, et réalisé sous la direction du Chinois Tsui Hark, plusieurs scènes de ce film ont été tournées cet été dans le sud de la France. Dans ce long-métrage qui devrait sortir à l'automne 1997, il donne la réplique à Jean-Claude Van Damme et à Mickey Rourke.

Miguel Indurain change d'équipe pour la prochaine saison

LE CYCLISTE ESPAGNOL MIGUEL INDURAIN poursuivra sa carrière professionelle *« une année de plus »*, mais dans une autre équipe, a annoncé, mercredi 18 novembre, José Miguel Echavarri, directeur de Banesto, la formation actuelle d'Indurain. Celui-ci quittera Banesto à l'expiration de son contrat à la fin du mois et devrait signer un contrat d'un an (avec une deuxième année optionnelle) avec Once, l'équipe espagnole adverse, qui compte notamment Laurent Jalabert dans ses rangs. Le quintuple vainqueur du Tour de France devrait être remplacé par son compatriote Abraham Olano, champion du monde sur route en titre.

« Je peux dire qu'il nous a déjà quittés, et j'ignore ses raisons », a précisé Echavarri, qui avait mené les négociations pour qu'Indurain reste au sein de l'équipe. Le quintuple vainqueur du Tour de France, âgé de trente-deux ans, dernièrement contraint à l'abandon dans le Tour d'Espagne après sa défaite dans la Grande Boucle, s'est refusé à tout commentaire sur son avenir sportif, laissant encore planer un doute sur sa possible retraite.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : les clubs de football pourront faire signer des contrats professionnels aux joueurs dès dix-huit** ans pour une durée maximale de cinq ans. La commission paritaire a donné son accord à cette évolution de la charte du football professionnel afin d'enrayer l'exode des joueurs français vers l'étranger, conséquence de l'*« arrêt Bosman »*, et de retenir les jeunes Thierry Henry (Monaco) et Nicolas Anelka (Paris-SG).

■ **BASKET-BALL : vainqueur de la Suisse (76-61)**, mercredi 18 décembre, à Besançon, la France a remporté sa huitième victoire en huit matches de qualification pour les championnats d'Europe 1997 et reste donc seule en tête de son groupe.

■ **ATHLÉTISME : Philippe Lamblin a annoncé sa candidature à la succession de Jean Poczobut** à la présidence de la Fédération française d'athlétisme (FFA) lors d'une réunion du bureau fédéral, à Paris. Président de la Ligue Nord-Pas-de-Calais et vice-président de la FFA chargé de la communication et du partenariat, il est, pour l'heure, l'unique prétendant au poste. Le dépôt officiel des candidatures doit être effectué entre le 26 décembre et le 10 janvier 1997. L'élection est prévue le 25 janvier, lors de l'assemblée générale de la FFA, à Puteaux.

■ **AUTOMOBILISME : les pilotes de Lola, la nouvelle écurie de formule 1**, seront le Brésilien Ricardo Rosset et l'Italien Vicenzo Sospiri. Le premier, âgé de vingt-huit ans, était dans l'écurie Arrows cette année. Le second, âgé de trente ans, était chargé des essais pour l'écurie Benetton. – *(AFP.)*

Les joueuses françaises comptent sur l'effet Noah

Capitaine de l'équipe de Coupe Davis, il va assurer la même fonction pour la Fed Cup

LES PARAMÈTRES de la retombée de la victoire de l'équipe de France de Coupe Davis le 1er décembre, se précisent : ils sont exponentiels. On savait déjà que la campagne avait sacré quelques héros, rapporté beaucoup de bonheur, un saladier d'argent, une remontée des Champs-Elysées, 8,5 millions de francs, et sacré une nouvelle fois Yannick Noah un faiseur de miracles puisqu'il avait déjà mené la France à la victoire en 1991.



TENNIS

Pour son palmarès et ses capacités à motiver les joueurs, le capitaine de Coupe Davis fera coup double en 1997 en prenant également soin de l'équipe de France de Fed Cup, l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Désiré par Julie Halard ou Mary Pierce dès le mois d'octobre avant même la victoire, il a obtenu, mardi 17 décembre, l'accord de Christian Bimes, président de la fédération française de tennis, de Jean-Claude Massias, entraîneur national, et de Françoise Durr, actuelle capitaine de l'équipe de Fed Cup, en attendant l'accord du bureau fédéral qui se réunira le 3 janvier.

Organisée par la Fédération internationale de tennis (ITF), la Fed Cup est la petite sœur modernisée de la Coupe de la Fédération. Créée en 1963, celle-ci opposait les seize meilleures nations du monde pendant une semaine dans divers endroits du globe comme Sao Paulo, Aix-en-Provence ou Francfort. C'est dans cette ville qu'elle s'est arrêtée de 1992 à 1994.

Rebaptisée Fed Cup en 1995, elle a rassemblé, en 1996, quatre-vingt-quatorze pays réunis en groupes continentaux, en deuxième division ou dans l'élite du groupe mondial. Les huit pays de celui-ci se disputent la suprématie en trois tours organisés de mars à octobre joués au meilleur des cinq matches. La compétition se joue sur deux jours : deux simples le premier jour et deux simples le deuxième, le double constitue le match décisif. L'accession aux groupes supérieurs puis à l'élite, s'effectue en matches de barrage comme pour la Coupe Davis.

En trente-quatre ans de particpation, la France n'est jamais parvenue en finale, s'arrêtant en demi-finale en 1964, 1965, 1971, 1975 ; et surtout en 1993, 1994, 1995 et 1996. Cette dernière demi-finale, perdue contre l'Espagne à Bayonne, a été frustrante. Les deux nations étaient à égalité deux partout grâce à deux victoires de Julie Halard, sur Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez. Au début du double, dans une chute, Julie Halard s'arrachait la gaine d'un tendon du poignet, ce qui l'obligea à abandonner.

« LE PETIT PLUS POUR GAGNER »

En appelant Yannick Noah, les joueuses ont, semble-t-il, voulu en finir avec leur malchance et se donner de plus hautes ambitions. Formant une équipe très soudée, les Françaises, en deux ans, sont devenues des adversaires crédibles auprès des grandes nations comme les Etats-Unis, l'Espagne ou l'Allemagne. Cette performance affective et sportive est due à Françoise Françoise Durr dernière championne française de Roland-Garros qui a regroupé les troupes et remonté les morals descendus au plus bas avec l'arrivée de Mary Pierce en 1995.

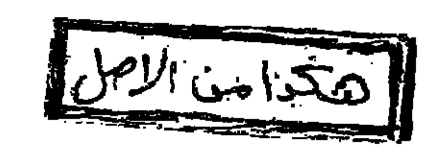
La rumeur courait que la nouvelle coqueluche du tennis français avait touché 250 000 francs pour jouer la Fed Cup, ce que Julie Halard et Nathalie Tauziat, qui formaient l'équipe depuis des années, n'avaient pas du tout apprécié. Françoise Durr a noué les liens et réconcilié les joueuses jusque sur le circuit. Elle restera au sein de la formation au côté de Noah et s'occupera du haut niveau féminin à la fédération.

De Yannick Noah, l'équipe de France attend maintenant le *« petit plus pour gagner »* ont dit Julie Halard, Nathalie Tauziat ou Sandrine Testud, mardi. Cette rigueur et cette foi dans l'entraînement et dans la compétition qui ont engendré le triomphe français en Coupe Davis. Pour les Françaises, l'enjeu peut être personnel. Les préceptes de Yannick Noah pourraient être utiles sur le circuit professionnel... pour Mary Pierce surtout, en grand mal de succès depuis sa victoire aux Internationaux d'Australie, en janvier 1995. Noah, actuellement en vacances, a déjà prévu un stage de préparation pour le premier tour qui opposera le Japon à la France les 1er et 2 mars 1997.

En étoffant les responsabilités du capitaine de Coupe Davis six semaines avant les élections à la présidence fédérale, Christian Bimes accroît son influence au sein de sa fédération. A l'épreuve, le prestigieux Yannick Noah devrait apporter la crédibilité nécessaire afin qu'elle reçoive en France l'attention médiatique recueillie notamment en Espagne ou en Allemagne.

Le 1er décembre, à vingt-trois heures, neuf millions de Français étaient devant leur télévision pour assister, en direct, à la victoire de l'équipe de France de Coupe Davis. Aux Etats-Unis, le changement des générations est également de mise. La fédération américaine de tennis a nommé, dimanche, au capitanat de son équipe vainqueur de la Fed Cup 1996, Martina Navratilova, quarante ans et une aura intacte de son passé de championne, à la succession de Billie Jean King, autre championne de cinquante-trois ans.

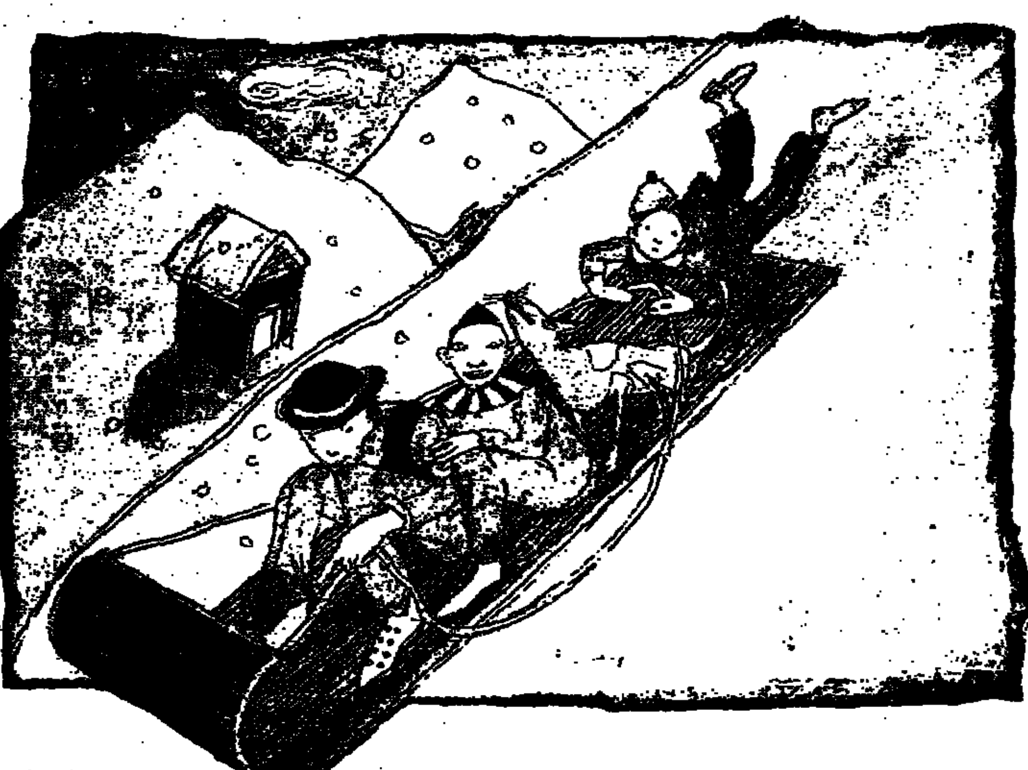
Bénédicte Mathieu





La neige au rendez-vous

Les stations des Alpes bénéficient pour l'instant de conditions climatiques exceptionnelles



DESSINS NATALI FORTIER

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Surprise. Cette année, la neige est entrée en piste dès le lundi 18 novembre sur les principaux massifs montagneux. Et elle résiste. *« C'est presque un événement »*, admet Claude Paccard, directeur du comité départemental du tourisme de l'Isère. En effet, depuis plusieurs années, les stations de moyenne ou de basse altitude des Alpes s'étaient habituées aux aléas climatiques, qui repoussaient souvent jusqu'au début du mois de janvier, parfois plus tard encore, l'ouverture de la saison blanche.

Les importantes chutes de neige enregistrées au mois de novembre, qui ont atteint parfois plus de 80 centimètres vers 1 000 mètres d'altitude et le double au-delà de 2 000 mètres, apportent, pensent certains montagnards, un *cinglant* démenti aux travaux des climatologues. Ces derniers, qui pronostiquent depuis plusieurs années une lente mais inexorable remontée du manteau neigeux en raison du réchauffement de la Terre, se seraient trompés, affirment les adeptes des hivers rigoureux.

Dans le massif du Vercors, qui redécouvre cette année un vrai hiver après plusieurs saisons sans neige, on souligne vertement que les irrégularités climatiques ont été observées à toutes les époques, et que la succession d'hivers doux et d'hivers rudes est naturelle.

« Il y a cinquante ans, la neige n'avait pas l'importance économique qu'elle revêt aujourd'hui. On faisait alors moins attention à sa présence ou à son absence. Elle était une contrainte pour les paysans, qui n'étaient pas mécontents lorsqu'elle ne tombait pas. L'enneigement est aléatoire, et de tout temps il en a été ainsi », affirme un agriculteur du Vercors.

PLEIN RÉGIME

Cet hiver, la montagne respire donc à pleins poumons, à toutes les altitudes. Ses quatre mille cent remontées mécaniques, pour un million trois cent mille lits, vont pouvoir très vite tourner à plein régime. Dès les premiers flocons, l'avalanche des réservations s'est déclenchée. Si ces dernières ont déjà pris plusieurs longueurs d'avance par rapport aux hivers précédents, de nombreuses stations sont encore loin d'avoir fait le plein, notamment pour les vacances de Noël et pour le mois de janvier.

Un effort sans précédent est mené, cette année encore, par toutes les stations françaises pour promouvoir le premier mois de l'année, qui est traditionnellement la période la moins fréquentée par les skieurs. Une campagne lancée par les Professionnels associés de la montagne (PAM), du 11 au 19 janvier, offre aux débutants des conditions exceptionnelles pour s'initier à la glisse de leur choix : surf, ski de fond ou ski alpin.

Les moniteurs leur offriront deux demi-journées de cours, les commerçants le matériel, les sociétés de remontées mécaniques les forfaits pour accéder aux premières pentes. *« Cette formule permet aux amateurs de montagne qui n'ont pas encore goûté aux plaisirs des sports d'hiver de les découvrir à bas prix, et aux stations de renouveler leur clientèle »*, déclare Christian Rochette, directeur des Professionnels associés de la montagne.

Dans les massifs montagneux, les skieurs découvriront aussi quelques nouvelles remontées mécaniques. Cette année, 380 millions de francs ont été investis en altitude pour moderniser le réseau de téléskis et de télésièges déjà en fonctionnement ou pour équiper de nouvelles pentes.

Ainsi la vallée de Chamonix mettra en service, au début du mois de janvier, un téléphérique qui assurera la liaison des domaines skiables du Brévent et de la Flégère. Le site de haute montagne de Lognan-les-Grands-Montets, situé dans la même vallée, a été, lui aussi, profondément restructuré grâce à la construction d'une télécabine de quinze places, d'un débit de trois mille skieurs à l'heure. Prudente, la station a également commandé des canons à neige pour équiper le bas de ses pistes, qui se développent entre 2 000 et 2 500 mètres d'altitude. Compte tenu de l'enneigement exceptionnel, le recours aux flocons artificiels ne devrait pas être nécessaire.

Claude Francillon

★ Opération « Montagnes en fête », tél. : 08-36-68-64-04 ou Minitel 3615 En montagne.

Sports d'hiver : les formules d'assurances passées au crible

Chaque année, la question se pose : lorsque l'on a un contrat familial annuel de « responsabilité civile », voire d'assistance, est-on assuré, et avec quelles garanties, en *cas d'accident ? Et via une carte bancaire ?* La Visa Premier offre, depuis le 1er décembre, l'assurance-assistance « Neige et montagne » à la famille du titulaire, à condition de payer une partie du voyage (train ou avion) ou du séjour (remontées mécaniques, location d'appartement, etc.) avec la carte. Par *conséquent, est-il nécessaire, en outre,* d'acheter la Carte Neige ?

Avant de se livrer au jeu des comparaisons, il convient d'évaluer les frais de recherche et de secours en montagne. Soit quelque 200 F pour un convoyage en traîneau du bas des pistes au centre médical, jusqu'à 1 500 F depuis une piste éloignée de la station, voire 3 000 F, si la victime est en zone « hors piste ». La mobilisation d'un hélicoptère revient à 213 F la minute, soit plus de 6 000 F pour une intervention moyenne de 30 minutes.

● Lancée lors de la saison 1980-1981 par la Fédération française de ski (FFS), la licence Carte Neige, appelée couramment Carte Neige, est une carte d'adhésion annuelle à un club de la FFS incluant un contrat d'assurance-assistance. Sa première fonction est de permettre à l'adhérent (*dixit* le Minitel 3615 FFS) de *« bénéficier de la vie associative des clubs »*, comme de *« soutenir son sport favori, les champions d'aujourd'hui et de demain »*. Le coût de la licence Carte Neige – vendue, en général (chaque club établit son propre tarif), 220 F par personne pour un an (660 F pour une famille de quatre personnes) – est dû, presque pour moitié, à la cotisation du club. Cotisation à laquelle s'ajoute l'adhésion obligatoire à la FFS (88 F, avec assurance responsabilité civile *automatique*), et le *contrat* d'assurance-assistance (auprès de Thema assurances-UAP assistance, soit 45,50 F pour toutes les garanties proposées). Ce contrat standard, établi *via* la FFS, offre une bonne couverture limitée aux sports de montagne (frais de secours et de recherche illimités en France – *jusqu'à 100 000 F à l'étranger* – frais de premier transport jusqu'au centre médical ou hôpital, remboursement des forfaits remontées mécaniques et cours de ski – jusqu'à 1 000 F – comme les frais de soins – jusqu'à 12 500 F ; ou encore l'accompagnement des enfants et un chauffeur de remplacement, si besoin est. Il évite tout règlement sur place, à condition d'avoir la carte sur soi.

Avec la licence Carte Neige, on devient membre du Club FFS Avantages donnant *droit à des réductions dans des hôtels ou* pour la location d'automobiles. Les avantages autrefois accordés par certaines stations aux licenciés Carte Neige ont quasiment disparu. Rares sont celles qui annoncent des réductions sur les remontées mécaniques : 10 % à Serre-Chevalier et Avoriaz. D'autres proposent l'entrée gratuite à la piscine et à la patinoire.

● Globalement, toutes les compagnies d'assurance et d'assistance proposent des contrats couvrant les sports d'hiver, avec en sus le dédommagement des frais de séjour. La Carte Blanche d'UAP Assistance en *formules week-end* (43 F), individuelle saison (127 F) ou familiale (432 F) inclut en outre des indemnités supplémentaires par jour de vacances perdu (de 290 à 1 450 F). Elvia Neige limite la couverture à la France, la CEE, l'Autriche et la Suisse, mais propose *une option annulation-interruption qui* fonctionne même en cas de rechute ou d'aggravation d'une maladie. Europ Assistance, dans son abonnement temporaire voyage, ou son contrat annuel déplacements, couvre (sans limite) les frais de secours en montagne. Approche *comparable pour le contrat* assistance-rapatriement de Contact Assistance, valable pour tout voyage (50 F le week-end, 110 F par mois, 650 F par an pour toute la famille), qui prend en charge les frais de secours et de sauvetage (à concurrence de 15 000 F), et les frais hôteliers (300 F par jour pendant 10 jours) mais sans indemnités remontées et cours de ski.

● Certains massifs commercialisent aussi leur propre formule. La Maison de la Savoie vend la Top Neige (Sauvegarde-GMF : 140 F *pour un seul séjour), laquelle exclut toute* compétition organisée par les fédérations, à l'inverse de la Carte Neige. La Maison des Hautes-Alpes propose la Carte Igloo de la Compagnie européenne d'assurance (frais de recherche limités à 20 000 F, et d'hôtel à 3 500 F). Une chasse aux garanties qui peut être *simplifiée*, et allégée financièrement, en interrogeant sa propre compagnie d'assurance.

Florence Evin

VENTES

Second Empire

DERNIER STYLE français à porter le nom d'un souverain, le Napoléon III sort peu à peu d'un purgatoire qui a duré plus d'un siècle. Considéré longtemps comme disparate et sans unité, il se révèle surtout mal connu. On commence tout juste à admettre que, malgré toutes ses outrances et tendances opposées, il constitue un style.

Reflet de son époque, il en traduit les mutations : passage du monde ancien à l'univers moderne, de l'artisanat à la révolution industrielle, de la Révolution à la République. Après les soubresauts politiques du début du siècle, Napoléon III apporte une stabilité qui devient le tremplin de toutes les fantaisies, et son unité provient justement de cet aspect éclectique. Après la revanche des peintres pompiers, c'est au tour des créations Second Empire – qui ont le mérite de s'identifier au premier coup d'œil –, de sortir de l'ombre.

A Nogent-sur-Marne a lieu dimanche 22 décembre la cinquième vente sur ce thème. Sous les voûtes du pavillon Baltard, symbole de la modernité architecturale de l'époque, seront proposés tableaux, bijoux, photographies, meubles et objets variés.

Les meubles illustrent les trois tendances principales marquant cette production, l'imitation, le pastiche et le style Napoléon III proprement dit, à décor fleuri ou nacré sur fond noir. On trouvera dans cette veine un petit guéridon tripode à plateau basculant orné d'une scène galante soulignée de filets dorés et de burgau, la plus belle des nacres (de 1 000 à 1 200 francs), un buffet d'enfilade (à hauteur d'appui avec plusieurs vantaux) en poirier noirci mouluré, rehaussé de filets de bronze (de 15 000 à 20 000 francs), une chaise volante *en bois noir*, un décor de rinceaux dorés aux cartouches de couleur (de 400 à 500 francs).

Le style pastiche reprend des modèles Louis XV ou Louis XVI avec des formes exagérées, par exemple des cambrures trop accentuées ou des mélanges d'éléments décoratifs désassortis. Pour les différencier des créations XVIIIe, les antiquaires appellent le néo-Louis XV « style moustaches » (allusion aux moustaches relevées de l'empereur, qui rappellent les sinuosités de ces meubles) et le néo-Louis XVI « Louis XVI impératrice » à cause de la passion que vouait Eugénie à Marie-Antoinette.

Une paire de meubles à hauteur d'appui ornés d'une marqueterie dans le goût de Boulle interprète les modèles d'époque Louis XIV avec des bronzes surajoutés (de 25 000 à 30 000 francs).

Cet ensemble Napoléon III *comprend aussi des collections de* boules presse-papier à l'effigie de l'empereur (de 600 à 7 000 francs), des bijoux (de 600 à 15 000 francs) et une pendule-baromètre en forme de fontaine Wallace en bronze doré, dont on ne connaît qu'un seul autre exemplaire (15 000-18 000 francs).

Catherine Bedel

★ Nogent-sur-Marne, pavillon Baltard, *dimanche 22 décembre*. Exposition le vendredi 20 et le samedi 21, de 10 heures à 22 heures. Le matin de la vente de 10 heures à 13 heures. Etude Berlinghi et Lucien, 17, rue du Port, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 01-48-72-07-33.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **CHEVAUX SAVANTS.** Un prince de Condé, cousin de Louis XV, pensait se réincarner en cheval. Aussi fit-il construire, à Chantilly, un *« Versailles à usage des chevaux »*. Dans le décor grandiose intact – et chauffé – des écuries princières a été monté, pour les fêtes, un spectacle, *Noël, le Cheval et l'Enfant*, autour d'un voyage à travers les pays férus d'hippisme, des Indes au Portugal, de la France à l'Arabie. Sur la piste, les écuyers du *Musée vivant du cheval de Chantilly, déguisés* en lutins, brigands, détectives ou Pères Noël et montant des anglo-arabes ou des percherons.

★ Jusqu'au 5 janvier (sauf le 25 décembre et le 1er janvier) à 14 h 30 et à 16 heures (sauf les 11 et 18 décembre à 14 h 30 seulement). Tarif (spectacle et visite du Musée) : de 50 F à 80 F selon l'âge. Renseignements au 03-44-57-13-13.

■ **CARNAVAL DES FOUS.** Au royaume de Mickey, les tours, devenues ambulantes, de Notre-Dame de Paris concurrencent, pour un temps, le château de la Belle au bois dormant. Inspiré du roman de Victor Hugo, le nouveau film de Walt Disney, *Le Bossu de Notre-Dame*, est, à Disneyland Paris, l'occasion d'un Carnaval des fous : une farandole de 200 personnages, sortis *de la Cour des miracles et du Paris médiéval*, qui déferlent en musique dans Main Street, derrière Esmeralda et Quasimodo. Une parade enfiévrée qui s'inscrit entre le sapin géant illuminé et le mégarestaurant Pizza Planet. L'occasion, pour le parc à thèmes, de préparer la célébration de son premier lustre en terre française.

★ Ouverture de 10 à 18 heures (9 à 20 heures les samedis) et, du *21 décembre au 5 janvier, de 9 à 20 heures (1 heure du matin le 31 décembre)*. Entrée : adulte 150 F, moins de 12 ans 120 F et, respectivement, 195 et 150 F du 20 décembre au 5 janvier. Renseignements et centrale de réservation hôtelière au 01-60-30-60-30.

■ **CRÉER SON PARFUM.** A Grasse, capitale mondiale du parfum, on pouvait visiter des parfumeries et découvrir les techniques anciennes et modernes des créateurs. A l'initiative du parfumeur Galimard, il est désormais possible, dans un studio des fragrances, de composer son propre parfum avec un spécialiste qui présente les produits de base et la façon de les accorder, explique l'architecture d'un bon parfum et les familles d'odeurs avant de laisser libre cours à l'imagination du visiteur. On repart avec un flacon personnalisé et un diplôme d'élève parfumeur. Tous les jours sur rendez-vous. Prix : 200 F les deux heures.

★ Renseignements à la parfumerie Galimard, au 04-93-09-20-00.

■ **RELAIS NATURE.** Situé à Montigny-le-Bretonneux, au cœur de la campagne des Yvelines, à proximité de Versailles, Saint-Germain-en-Laye et Rambouillet, le Relais nature de la ferme du Manet (un domaine du XIIIe siècle) offre aux groupes scolaires, aux familles, aux enfants non accompagnés, aux associations et aux touristes un lieu de détente, de sport et de découverte de la nature à des prix modérés : 180 F la pension complète d'avril à septembre et pendant les vacances scolaires, 165 F le reste de l'année, demi-pension 165 et 145 F, nuitée et petit-déjeuner 115 et 95 F, 80 F le pass pour 5 jours d'activités (tennis, patinoire, squash, VTT, badminton, mini-golf, course d'orientation, football et skate-board). A proximité, poney-club de l'UCPA et initiation au golf. Hébergement (50 lits, chambres de 2 à 7 lits) dans la ferme d'époque confortablement aménagée.

★ Relais nature de la ferme du Manet, 61, avenue du Manet, 78180 Montigny-le-Bretonneux, tél. : 01-30-12-30-30.

■ **THALASSO A PORT-CAMARGUE.** Poursuivant sa politique de développement, le réseau Thalassa International (division du groupe Accor) ouvre le 25 décembre une implantation à Port-Camargue. Situé au bord de la Méditerranée, cet ensemble intègre un hôtel Mercure de 93 *chambres à un institut de thalassothérapie pouvant accueillir* 120 curistes par jour, qui proposera différentes cures : santé-remise en forme, santé-beauté et spéciales jambes. Il offrira également un restaurant panoramique servant une cuisine diététique. A 1 h 15 de Paris en avion, 4 h 20 en TGV et 2 h 30 de Lyon par la route.

★ Thalassa Port-Camargue, route des Marines, Port-Camargue, 30240 Le Grau-de-Roi, tél. : 04-66-73-60-60.

■ **CAP SUR LE BOURBONNAIS.** Editée par le conseil général de l'Allier, le magazine touristique et culturel *Bien vivre en Bourbonnais* propose, en 36 pages, une découverte du patrimoine bâti et du patrimoine naturel (avec la forêt de Tronçais, la plus belle chênaie d'Europe) du duché des Bourbons. Avec douze itinéraires accompagnés *de cartes, de textes et de photos, inventaire du patrimoine des* communes, adresses utiles (activités sportives et loisirs, hébergements, stages) et bibliographie.

★ Conseil général de l'Allier, hôtel du département, 1, avenue Victor-Hugo, 03016 Moulins Cedex, tél. : 04-70-34-40-03.

SPORTIVES

■ ***FOULÉE BLANCHE.** Du 16 au 19 janvier, dix mille skieurs de fond* participeront à la 19e édition de la Foulée blanche, dans le massif du Vercors (Isère). Au programme, la Foulée notre temps (pour les plus de cinquante-cinq ans), la Foulée des enfants (réservée aux classes primaires) et la Foulée blanche (trois parcours au choix), dont le parcours traversera, pour la première fois, le village d'Autrans et les hameaux alentour avant de rejoindre le plateau de Gève. Des tarifs préférentiels sont consentis aux participants par les hôteliers et les loueurs d'Autrans. Si la neige fait défaut, les courses se dérouleront du 20 au 23 mars.

★ Renseignements au 04-76-95-37-37.

■ **PÊCHER DANS LA NIÈVRE.** « Vert pays des eaux vives », le département *de la Nièvre est un des hauts lieux de la pêche en France.* Une vocation illustrée par le nouveau *Guide de la pêche en Nièvre*, édité par le comité départemental du tourisme et la fédération de pêche : 40 pages illustrées pour présenter au touriste pêcheur rivières, plans d'eau et réservoirs de pêche à la mouche avec descriptif du milieu, peuplement piscicole (brochet, sandre, carpe, truite et silure), principaux accès, gîtes et hébergements de pêche. Chacune des quatre zones traitées (entre Loire et Allier, val de Loire, Morvan et Bazois-Vaux d'Yonne) fait l'objet d'une carte détaillée. Y figurent également les adresses utiles, dont celle de l'école française de pêche du Nivernais Yvan-Drachkovitch.

★ Comité départemental du tourisme, 3, rue du Sort, 58000 Nevers, tél. : *03-86-36-39-80*.

■ **RAQUETTES ET FORME.** Parmi les suggestions de la brochure « Neiges d'Aventure 97 » de Terres d'aventure, deux séjours associant la pratique des raquettes (balades en petits groupes et sans portage) et la fréquentation d'un établissement thermal. A Bagnols-les-Bains, en Lozère (7 jours, à partir de 3 050 F par personne en chambre double et pension complète, sans le transport, départs février et mars), les journées s'articulent autour de balades en étoile dans la région et de séances de remise en forme. Hébergement dans un hôtel membre des tables gourmandes du département. A Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées), découverte des hameaux et des chapelles romanes de la vallée d'Aure jusqu'aux frontières de l'Aragon, avec la réserve du *Néouvielle et ses lacs gelés. Jusqu'à la mi-avril : 6 jours, 3 950 F, sans le* transport.

★ Terres d'aventure, 6, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 01-53-73-77-77 et Minitel 3615 Terdav.

ANTIQUITÉS

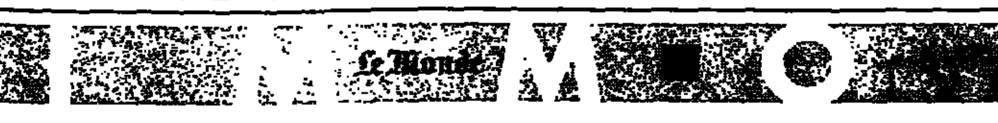
● **Auch** (Gers), Maison de Gascogne, 50 exposants, entrée 15 francs, *du vendredi 20 au dimanche 22 décembre, de 10 à 19 heures.*

● **Montmoreau** (Charente), salle des fêtes, 50 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 20 au dimanche 22 décembre, de 10 à 19 heures.

BROCANTE

● **Paris**, cours de Vincennes, 60 exposants, du samedi 21 au dimanche 22 décembre.

(Publicité)



IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS RIVE DROITE

10e arrondissement

Résidence de la "Grange aux Belles"
Rue de la Grange aux Belles
Rue de l'Hôpital Saint-Louis

Réalisation et commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
UNIMO Crédit Agricole
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44

Spécial Amortissement "Périssol"
du Studio au 3 pièces à partir de 475 000 F*.

Proche du Canal Saint-Martin, cette résidence de standing de 45 appartements est située à proximité de nombreux commerces et services.
Renseignements et Vente :
Tél. 01 47 12 54 44

* hors parking et dans la limite des stocks disponibles

STIM BATIR

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Candilac.

Réalisation et commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie :
du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F et 2 pièces à partir de 690 000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR

16e arrondissement

46, rue de Longchamp

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27 500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998.

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande.
Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - Tél 01 44 17 39 20.

COREVA

RETROUVEZ VOS RUBRIQUES IMMOBILIÈRES
"NEUF ET RÉSIDENTIEL"
ET "PRESTIGE ET CARACTÈRE"
LE MERCREDI 8 JANVIER 1997 (daté jeudi)

PARIS RIVE DROITE (suite)

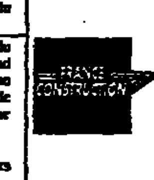
15e arrondissement

14, rue Béatrix Dussane

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

11 logements du 2 pièces au 4/5 pièces.
Prix de lancement à partir de 19 000 F le m².

Dans une rue calme à 100 m. du métro Dupleix, quelques appartements spacieux et lumineux, avec de très belles terrasses plantées orientées sud-ouest.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place les mardi, jeudi, et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01 44 17 39 20



COREVA

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

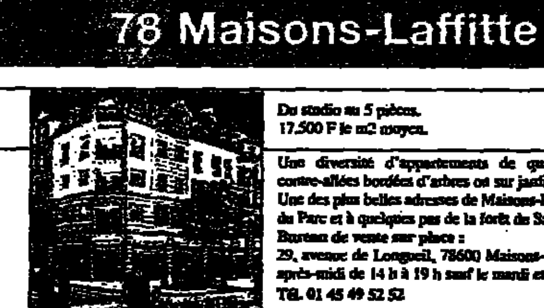
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Choisissez le meilleur du 15è arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffitte



Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m2 moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150m du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place :
29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

94 Maisons-Alfort



Les Académies de Maisons-Alfort

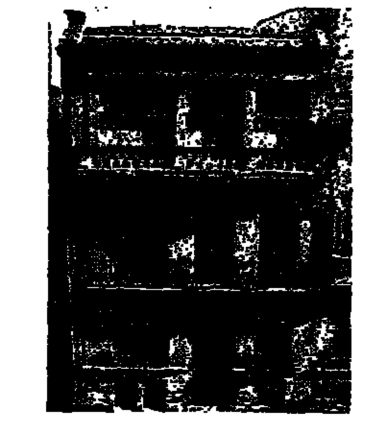
Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs.

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire" STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 280 000 F.
Revenus locatifs garantis.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et Ventes : Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR

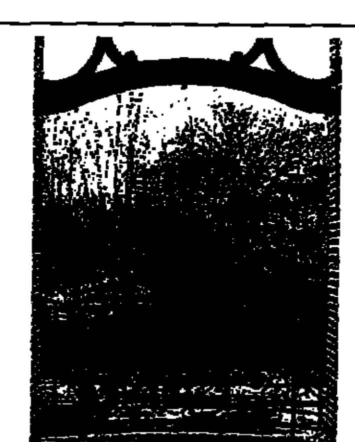
PRESTIGE ET CARACTÈRE



LUXEMBOURG
PARIS VIème
HOTEL PARTICULIER 210 m².
Grand sous-sol : Rez de chaussée + 2 étages.
Atelier d'artiste 50 m², 4,70 m sous plafond.
Bel escalier bois, cheminée, parquets, petite cour.

Jean-Pierre Maurin
GOBELINS IMMOBILIER
Tél. 01 43 37 50 25 - Fax 01 43 37 57 57

PROVENCE
Région Carpentras
T.B. propriété viticole, comprenant maison de maître, SH 400 m², dépces 400 m², maison de gardien 70 m², terrain 9,5 HA dont 5,5 HA de vignes AOC/CDR, 4 HA de parc, bergerie, cave, hangar, source, puits.
BEAUCOUP DE CARACTERE - TRÈS BONNE AFFAIRE
Réf : 1162 - Prix : 4 900 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

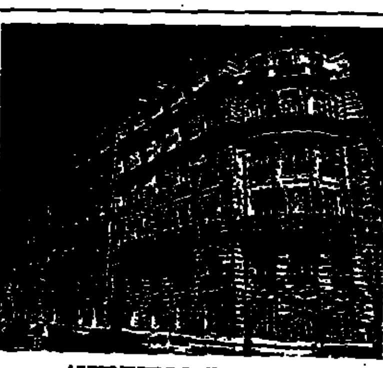


PARC MONCEAU
Location
Appartement de prestige, 8 pièces, 329 m².
RÉNOVATION DE GRANDE QUALITÉ.
Triple réception, bibliothèque, 4 chambes, 4 salles-de-bains + service.
Loyer : 35 000 Francs hors charges.

MANSART
Tél. 01 53 70 13 13



LE VÉSINET (78)
A proximité du centre ville et du R.E.R., agréable maison 1930 en très bon état général élevée sur sous-sol total.
Avec chambre de service et salle de douches, réception (36 m²), bureau, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 bains.
JARDIN CLOS DE 650 M²
Prix : 3 300 000 Francs - Réf. : D 2342
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



AVENUE MARCEAU 8e
Location
Dans un immeuble du XIXe siècle, à proximité immédiate de l'Etoile, appartement d'angle de 305 m². Composé de 8 pièces dont un salon en rotonde, petit salon, salle-à-manger, bibliothèque, cuisine équipée.
PRESTATIONS DE QUALITÉ
Prix : 34 000 Francs + charges

PRÉBAIL
Tél. 01 40 16 38 50

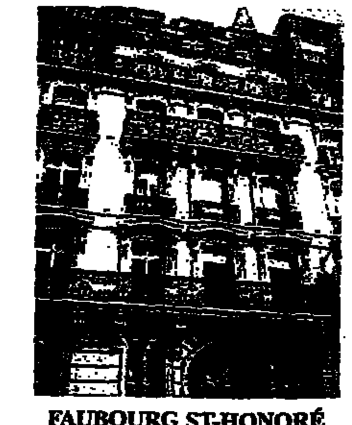


DRÔME PROVENCALE
Exclusivité
Très beau mas en pierres, en partie rest., surface totale 850 m², gdes dépces, bergerie, séjour, salon, 3 chbres, cuis. équipée, cave, garage, piscine, terrasses. Terrain 1,2 HA. TRÈS BELLE AFFAIRE
Très belle vue panoramique. Nb possibilités
Réf : 1049 - Prix : 3 050 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



CROISSY-SUR-SEINE
Proche du centre et à 12' du R.E.R. charmante maison familiale d'une surface habitable de 180 m2, réception 50 m2, bureau, 5 chambres, 2 bains, salle de jeux, garage.
AGRÉABLE JARDIN CLOS ET BOISÉ DE 1 000 M²
Prix : 3 600 000 Francs - Réf. : D 2292

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



FAUBOURG ST-HONORÉ
PARIS 8è
Bel immeuble haussmannien 5 pièces, 5è étage, balcon soleil, living, 3/4 chambres, rénové.
Prix : 3 850 000 francs

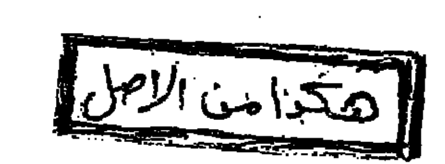
COMADIM GROUPE BNP
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26



EN PROVENCE
RÉGION ORANGE
Ferme de village en pierres à rest., SH 160 m², dépces 60 m², 10 pièces, remise, auvent, abri, terrain de 1 000 m², cour intérieure.
BEAUCOUP DE CARACTERE
Dalles et toiture neuves
Réf : 1127 - Prix : 660 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



PRÈS DE CANNES
(12 minutes)
Vaste demeure de 650 m², SHOB, 6 ch, 6 sdb, 2 piscines dont 1 intérieure. Grands patios et réceptions. Ascenseur sur 3 niveaux. Toit-terrasse, jardin. Vue extraordinaire à 360°.
Terrain 6 000 m², emplacement tennis. Maisons de gardien et d'invités avec sdb, 6 garages couverts et 6 parkings.
Prix : 4 900 000 francs (possibilité de location-vente).
Tél. Propriétaire 00 35 32 75 18 13
ou
Tél. Mandataire 04 93 60 93 13



هكذا من الأصل

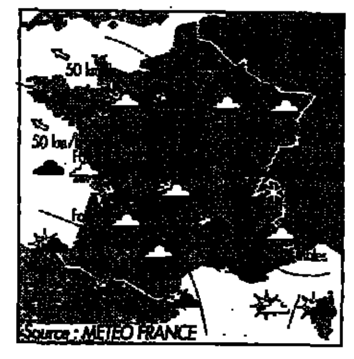
Nuages et douceur

LA FRANCE est toujours sous l'influence d'une dépression centrée dans le golfe de Gascogne qui engendre un flux de sud-ouest doux et perturbé. De l'air polaire froid s'écoule en direction de l'Allemagne, mais ne concernera pas notre pays dans un premier temps.

Il pleuvra vendredi matin de la Corse et de la Provence à la région Rhône-Alpes, au Nord-Est, au Bassin parisien, à la Haute-Normandie et au Nord. Ces pluies faibles en général prendront un caractère plus soutenu sur le relief du Nord-Est. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres. De la Bretagne aux Pays de Loire, au Poitou-Charentes, au Limousin, aux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, la matinée sera nuageuse avec des bancs de brouillards, mais localement le soleil percera le rideau nuageux. Quelques gouttes sont attendues sur les Cévennes. En Aquitaine, le ciel se couvrira avec de petites pluies. L'après-midi, ces pluies se décaleront vers le Poitou-Charentes et le Limousin en devenant éparses. Des éclaircies reviendront du sud de l'Aquitaine au massif pyrénéen. Le ciel se couvrira de la Bretagne aux Pays de Loire, ainsi que dans le Languedoc-Roussillon. De la Normandie à l'Ile-de-France, au Centre, à l'Auvergne, à la Provence et à la Corse, une timide amélioration se dessinera, avec quelques éclaircies, plus généreuses dans l'île de Beauté. Par contre, le gris restera de mise près des frontières du Nord et de l'Est, avec encore un peu de pluie, en atténuation par rapport au matin. Le vent de secteur sud-est, assez faible en général, atteindra 50 km/h en rafales sur les côtes bretonnes.

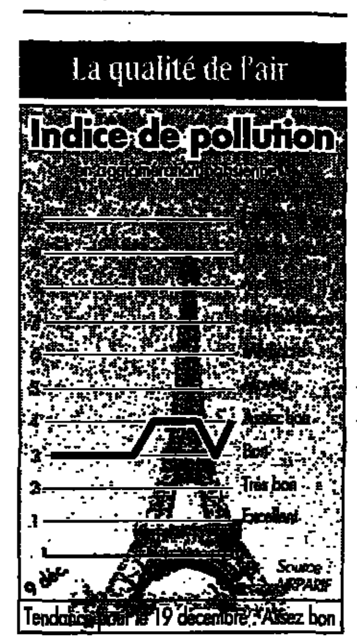
Les températures minimales resteront largement positives avec une moyenne de 5 à 7 degrés (descendant localement à 3 degrés sur le Centre), et atteignant 9 à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 6 à 8 degrés sur un quart nord-est, 8 à 10 degrés de la Manche orientale au Bassin parisien, 10 à 12 de la Bretagne au Centre-Est et 13 à 16 sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

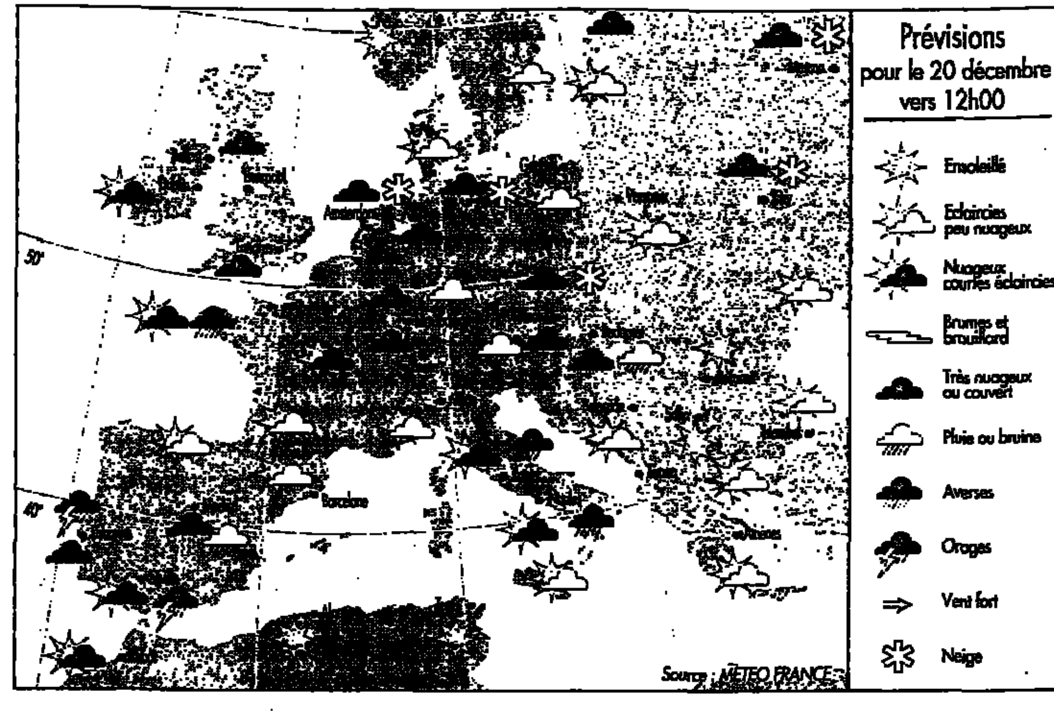


Prévisions pour le 20 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



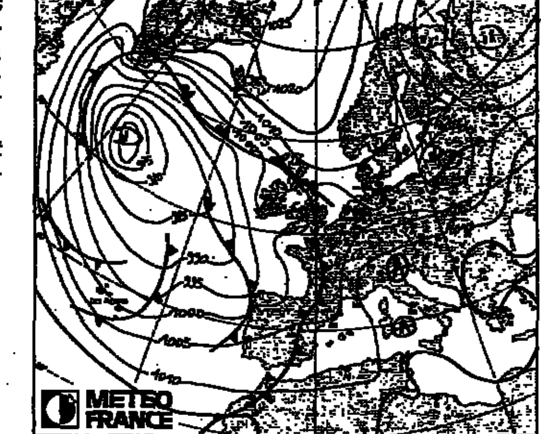
Tendance pour le 19 décembre : Assez bon



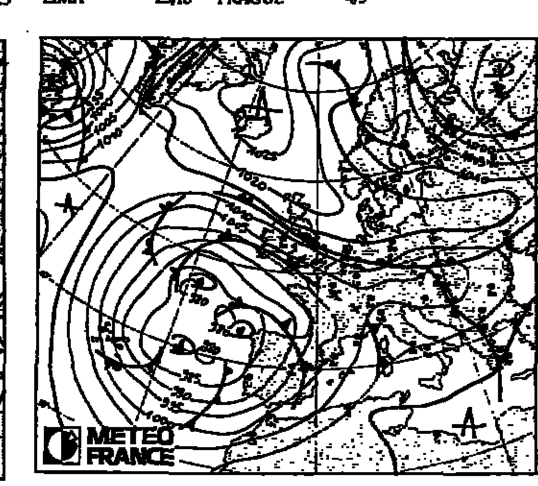


TEMPÉRATURES du 19 décembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/5
BIARRITZ	19/10
BORDEAUX	14/11
BOURGES	12/8
BREST	12/8
CAEN	11/9
CHERBOURG	10/8
CLERMONT-F.	15/9
DIJON	12/4
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	13/4
LILLE	12/8
LIMOGES	14/9
LYON	14/8
MARSEILLE	16/11
NANCY	12/3
NANTES	11/9
NICE	14/10
PARIS	11/10
PAU	14/6
PERPIGNAN	13/10
POINTE-À-PIT.	27/23
RENNES	9/7
ST-DENIS RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	14/10
STRASBOURG	13/0
TOULOUSE	15/12
TOURS	10/9
ÉTRANGER	
ALGER	25/12
AMSTERDAM	7/7
ATHÈNES	14/11
BANGKOK	32/23
BARCELONE	15/12
BELGRADE	10/4
BERLIN	4/1
BOMBAY	32/24
BRASILIA	30/20
BRUXELLES	11/8
BUCAREST	0/-3
BUDAPEST	2/1
BUENOS AIRES	32/18
CARACAS	30/25
CHICAGO	-8/-14
COPENHAGUE	3/-2
DAKAR	28/22
DJAKARTA	26/23
DUBAI	26/13
DUBLIN	11/7
FRANCFORT	4/4
GENÈVE	11/0
HANOÏ	21/18
HELSINKI	-8/-16
HONGKONG	20/15
ISTANBUL	14/10
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	1/-2
KINSHASA	30/24
LE CAIRE	22/10
LIMA	23/18
LISBONNE	17/9
LONDRES	11/8
LOS ANGELES	21/13
LUXEMBOURG	8/4
MADRID	16/9
MARRAKECH	19/10
MEXICO	22/12
MILAN	11/0
MONTRÉAL	8/3
MOSCOU	-6/-8
MUNICH	7/-2
NAIROBI	25/11
NEW DELHI	23/5
NEW YORK	13/8
PALMA DE M.	17/13
PÉKIN	2/-5
PRAGUE	4/3
PRETORIA	28/15
RABAT	18/15
RIO DE JAN.	33/24
ROME	16/3
SAN FRANC.	14/10
SANTIAGO	29/15
SÉVILLE	19/12
ST-PÉTERS.	-7/-13
STOCKHOLM	-6/-11
SYDNEY	23/17
TENERIFE	24/19
TOKYO	16/5
TUNIS	18/8
VARSOVIE	3/0
VENISE	7/-5
VIENNE	2/1



Situation le 19 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le mal de l'Italie

L'ATMOSPHÈRE présente de Rome, avec son cortège de luxes agressifs et de misères douloureuses, est très différente de celle de l'Italie moyenne. C'est à travers ses provinces, et en observant la vie particulière de couches sociales différentes, que l'on peut se faire une image de l'Italie réelle, de ses maux – voire de ses tares – et aussi de ses chances. Pour nous Français, le juste milieu dans l'ordre des jugements est à équidistance entre les rancœurs irrémissibles et les *absolutions* prématurées, et il nous faut moins penser au passé qu'aux contingences présentes et à leur incidence probable sur la vie continentale à venir.

Parce que l'Italie est, si l'on peut dire, « en avance » sur nous dans le domaine des soucis monétaires, du gâchis intérieur, de cette forme de désordre perlé qui découle de l'inobservation des lois, elle est pour nous un sujet d'intérêt. Elle l'est sous l'angle européen et aussi parce que nous pouvons tirer bien des enseignements des maux qu'elle subit, des réactions qu'elle tente de leur opposer et des résultats qu'elle obtient dans cette lutte sourde contre une sorte de septicémie sociale qui risque d'envahir tout son corps collectif.

Si les difficultés de l'Italie n'étaient faites que de sa pauvreté, de sa surpopulation relative, de la menace de chômage à laquelle il lui faut faire face, on aurait tort sans doute de trop s'en alarmer. Mais le mal n'est pas seulement économique ; il a pris une forme plus insidieuse et plus maligne. La crise dont souffre ce pays est morale ; elle atteint la plus grande partie de la population sous la forme d'un discrédit croissant de l'Etat, et d'une *étrange* accoutumance à considérer que le corset législatif édicté à l'endroit des citoyens a cessé de les concerner, a fortiori de les « obliger » !

Jules-Albert Jaeger
(20 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6977

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III			■					■	
IV					■			■	
V									
VI						■			
VII									■
VIII		■			■				
IX								■	
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Maintien de l'ordre. – II. Le masque de fer. Sa pluie tomba sur Danaé. – III. En Chaldée. Jourdain, dans la Vienne. – IV. Bon jus. Devient nouveau en hiver. – V. Qui peuvent rendre poli. – VI. Une grande fleur. Jadis elle faisait fureur. – VII. Un long fleuve. – VIII. Bout de bois. Qui a été sanctionné. – IX. Forment un os à ronger. – X. Utile à la boucherie. S'élève en Grèce. – XI. Pronom. Tamiser.

VERTICALEMENT

1. Risquent de se réveiller quand il fait froid. – 2. Qui a besoin de prendre l'air. On y perpétue l'architecture prébouddhique. – 3. Symbole. Grands papillons. – 4. *Des artistes qui grattent.* – 5. *Station près de Coblence.* Possessif. – 6. Embrouillai. Temple égyptien. – 7. Femmes qui veulent le bien d'autrui. – 8. Un spectacle complet. Pays d'Europe. Règle. – 9. Etat d'exaltation. Passe à Munich.

SOLUTION DU N° 6976

HORIZONTALEMENT

I. Polygames. – II. Aboiement. – III. Néon. Ta. – IV. Ils. Dômes. – V. Fi. Buna. – VI. Isoloirs. – VII. Aqueduc. – VIII. Bu. Démons. – IX. Leï. Tes. – X. Couette. – XI. Saï. Mue.

VERTICALEMENT

1. Panifiables. – 2. Obélisque. – 3. Loos. Ou. Ici ! – 4. Yin. Bled. – 5. Gé. Duodénum. – 6. Ammonium. Eu. – 7. Me. Marcotte. – 8. Ente. Net. – 9. Stase. Assez.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 21 décembre

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Institut culturel de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY** (55 F), 10 heures, devant l'Assemblée nationale (Mathilde Hager).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), 10 h 30, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de cultes (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DU JARDIN DU LUXEMBOURG** à Montparnasse (50 F), 11 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition Asterix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).

■ **LES ÉGOUTS** (30 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la chambre de commerce (45 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : l'histoire de Paris (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire) ; exposition Mme de Sévigné (30 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris) ; exposition Frank Horvat (30 F + prix d'entrée), 16 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALPES.** La SNCF vient d'éditer *Les Alpes pour tous*, un guide qui recense les principales stations de sports d'hiver des Alpes et les trains directs qui y conduisent au départ de Paris. Gratuit, il est disponible dans les grandes gares d'Ile-de-France. Afin d'éviter les files d'attente aux voyageurs empruntant un autre moyen de transport à la gare de destination, la SNCF leur propose d'acheter à l'avance un billet Bi Pass, qui comprend l'acheminement en train et le transport en bus ou en taxi jusqu'à la station.

■ **AUSTRALIE.** Venice Simplon-Orient Express Ltd va lancer un train de luxe touristique en Australie. Ce train, qui partira de Brisbane, traversera le continent. Le voyage inaugural est prévu dans le courant de l'année 1998.

■ **BELGIQUE.** La direction de l'aéroport bruxellois de Zaventem a engagé une action contre deux reporters de la chaîne de télévision flamande BRTN qui, déguisés en pilotes et déjouant tous les contrôles, se sont introduits jusque dans un cockpit. – *(Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS.** La compagnie aérienne américaine United Airlines propose, sous certaines conditions et jusqu'au 31 mars, des « amours de prix » sur plus de 220 destinations.

■ **ILE-DE-FRANCE.** Des véhicules légers pouvant transporter huit passagers vont être mis en service à l'essai dans des zones peu urbanisées et mal équipées en transports en commun de la petite couronne. Trois lignes seront mises en place dans l'Essonne en avril. Une vingtaine d'autres seront progressivement créées dans le sud de l'Ile-de-France, de juin 1997 à juin 1998. – *(AFP.)*

■ **IRAN.** 5 000 morts, 4 000 blessés et 205 000 accidents pour seulement 3 millions de véhicules, en 1996. Ces chiffres placent l'Iran au premier rang mondial pour les accidents de la route. – *(AFP.)*

JEUX

LOTO – Mercredi 18 décembre 1996 – Tirages n° 77

1er tirage : 5 – 16 – 17 – 19 – 27 – 32 – complémentaire : 37

6	0	
5 + compl.	4	188 618 F
5	359	7 420 F
4	24 982	136 F
3	482 324	14 F

2e tirage : 3 – 6 – 36 – 42 – 44 – 46 – complémentaire : 15

6	1	16 581 375 F
5 + compl.	1	723 718 F
5	243	10 845 F
4	18 368	186 F
3	416 829	16 F

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : Le Monde Service abonnements
24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
331 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

EXPOSITION Le Centre Georges-Pompidou présente du 19 décembre 1996 au 7 avril 1997 une importante exposition, « Face à l'Histoire », qui réunit plus de 400 œuvres – peintures, sculptures, photos, vidéos... – réalisées entre 1933 et 1996 par deux cents artistes venus des quatre coins du monde et de tous bords. Cette exposition est coupée en deux : de 1933 à 1980, elle propose un parcours sévèrement architecturé au cinquième étage du Centre ; de 1980 à nos jours, elle se déploie dans un espace beaucoup plus restreint sur la mezzanine nord. ● L'AMBITION du commissaire général, Jean-Paul Ameline, est de montrer la continuité de la relation entre l'artiste moderne et la représentation de l'Histoire. ● LA PHOTOGRAPHIE, de son statut de document, a, durant cette période, acquis son rang d'œuvre d'art. « Face à l'Histoire » lui fait toute sa place.

1933-1996, les artistes confrontés à la gravité de leur temps

Dans la tradition des grandes manifestations thématiques présentées au Centre Georges-Pompidou, « Face à l'Histoire » est un vaste panorama des relations des créateurs de ce siècle avec les événements, essentiellement tragiques, qui l'ont traversé

GUERRES, bombardements, massacres, assassinats : de 1933 à aujourd'hui, du nazisme au Rwanda, le couloir de l'Histoire dans lequel l'exposition « Face à l'Histoire » embarque le visiteur d'emblée, n'est pas rose. Il est gris, en métal, fait de vitrines pour les revues, les livres, et de murs grillagés au travers desquels, par endroits, on peut apercevoir à droite et à gauche les salles où sont rassemblées les œuvres, en trois grands chapitres : 1933-1945, la vision de l'apocalypse ; 1945-1960, l'infigurable ou la crise de représentation du sujet historique ; 1960-1980, critique politique, critique de l'image, utopie artistique. L'optique est claire, la perspective est droite, jusqu'aux années 60 en tout cas, où, contrairement à l'habitude, ce ne sont plus les œuvres que l'on montre à la lumière d'un contexte, mais un contexte qui détermine les œuvres. Pour montrer le poids de l'Histoire sur la création artistique au XXe siècle.

Transparences et échappées par des allées transversales permettent de considérer des œuvres réalisées au même moment mais conçues sur des registres différents. Au sol, des dates ponctuent le parcours. On peut donc s'y retrouver aisément. L'austérité de la présentation est à l'image de l'exposition, sans complaisance aucune. Ceux qui croient que l'activité artistique ne saurait être faite que d'hédonisme sont priés de revoir leur jugement et ceux qui croient que l'artiste moderne n'a d'autre souci que de laisser sa marque au sein d'une histoire des formes aussi. C'est la première idée manifeste de cette vaste entreprise qui nous parle des contenus graves de l'art, et qui est généreuse puisqu'elle fait de l'artiste aussi un citoyen.



IN « FACE À L'HISTOIRE », FLAMMARION/CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Robert Motherwell, « Elégie à la République espagnole nº 34 », 1953-1954.

Images du pouvoir, exils et persécutions, cauchemars, massacres, ruines et charniers : la première période a été abondamment traitée, documentée. Elle a fait l'objet de beaucoup d'expositions de par le monde mais pas à Paris ; elle réunit des artistes qui dénoncent très tôt le nazisme : Dix, Kokoschka, Grosz, mais aussi Depero, Sironi, Deïneka et Rodtchenko, qui se sont rangés du côté du pouvoir. D'entrée de jeu sont évacués le réalisme socialiste et l'art académique. L'exposition entend traiter de la relation de l'artiste moderne, dont les modes d'expression évoluent, avec le temps. Cette première partie ne manque pas de retenir des œuvres qui ont aussi leur ambiguïté. Des esprits indépendants signalent la montée de la barbarie ; avertissements, francs et nets, comme ceux de Dali, mais aussi énigmatiques, allégoriques, où cruauté et violence sont codées. Les artistes réagissent d'autant plus violemment à l'événement que leur liberté est menacée. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas d'autres terrains où s'engager.

Evidemment, dans cette confrontation, manque « le » tableau : *Guernica* n'est en effet pas là, et ce n'est pas faute de l'avoir demandé. Les autorités espagnoles ont finalement jugé que l'œuvre de Picasso était trop fragile pour quitter Madrid.

L'affaire est complexe. Cette mise en perspective donne un autre ton, une autre dimension à des œuvres qu'on a parfois oubliées, qui n'ont pas été vues depuis longtemps, sinon pas du tout. De plus, en présentant un tableau en géométries fondues de Freundlich, *Mon Ciel est rouge* (1933), elle s'essaie au dialogue de l'abstraction et de l'Histoire.

Pour introduire la période de l'après-guerre, que l'on dit sans images, où l'art se serait replié, retranché sur la non-représentation, après la découverte des charniers, après Hiroshima..., on découvre une salle entièrement consacrée aux *Otages* de Fautrier. Puis viennent Manessier, peintre grandiose d'un *Requiem pour novembre 1956* ; Mathieu, qui cherche à donner un souffle épique à ses entrechats calligraphiés ; Motherwell qui se souvient de la République espagnole à travers Lorca ; Vedova et d'autres artistes, comme l'Américain Guston et le Mexicain Siqueiros. Leur présence était nécessaire pour montrer la relation continue entre l'art et l'événement historique mais elle n'est pas assez développée. Qui trop embrasse mal étreint. C'est un peu le problème de cette exposition, qui cherche à montrer l'existence d'un art d'histoire au XXe siècle. Ce dont on peut douter.

Les années 60 et 70, la guerre d'Algérie, la construction du mur de Berlin, les assassinats de Kennedy et de Martin Luther King... Sur fond de lectures de Marcuse, Gramsci, Adorno, Bloch, Foucault, Althusser ou Lacan, tout l'art contemporain est lié à une réflexion politique quelles que soient la forme et l'étiquette qui lui sont donnés. Conceptuels, minimalistes, artistes d'Arte povera, peintres des figurations narratives, tous, en un premier temps, accusent, agressent, ironisent, misent sur le changement et l'avenir, traitent des droits des minorités, des luttes féministes, des guerres néocolonialistes...

CRITIQUE DE LA MODERNITÉ

Puis vient la grande désillusion. Après la remise en question de l'histoire de l'art, des musées, des institutions et du marché, le discours politique devient volontiers critique de la modernité, cependant que des artistes continuent d'évoluer sur le terrain social. Portraits détournés, cartes et drapeaux livrés en symboles impérialistes, photos et images-média récupérées, démontées, remontées, peintures d'ici et d'ailleurs : l'exposition prend aussi en compte les contestations au sein des régimes totalitaires, les images cryptées de Kabakov et de Boulatov, et la transformation du discours politique en critique de la modernité. Elle engage même la critique de cette critique comme peut le faire le groupe anglais Art and Language pour accompagner, sur le mode amusé, les débats sur la fin des avant-gardes et des idéologies de progrès. Cela peu avant le terrible alignement de tables de bois du Dachau Projekt (1972-1974) de Jochen Gerz, réflexion sur le musée commémoratif qui clôt le parcours du cinquième étage.

Les années 60-80, fort bien gérées, auraient finalement pu faire à elles seules l'objet d'une exposition. Elle aurait porté sur l'engagement de l'artiste moderne et sa prise en compte des contextes dans lesquels il pense son œuvre, plus que sur la représentation ou la non-représentation d'événements historiques qui ne sont aussi qu'une partie de l'histoire. On peut regretter qu'il n'en soit pas ainsi, tout en saluant l'exposition de Jean-Paul Ameline pour sa richesse et le nombre de questions soulevées.

On peut regretter aussi la coupure de l'exposition à l'année 1980, une date qui ne semble pas particulièrement significative, les artistes ayant dès les années 70 investi les terrains sociaux sur lesquels ils sont aujourd'hui et posé la problématique des images qu'ils développent désormais.

Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve plusieurs d'entre eux dans la carte blanche donnée à Chris Dercon pour traiter la période suivante, qui mène à aujourd'hui. Cette séquence est traitée sur la mezzanine Nord du musée. On y perd le fil, malgré les tableaux de dates de On Kawara qui ponctuent l'espace. Espace orchestré autour d'images de guerre sans corps, telles que les médias ont montré la guerre du Golfe, et d'images de corps après guerre, entre silence de mort sur des charniers et images de traces en train de s'effacer, entre photographes-artistes et artistes-photographes qui se font un devoir de révéler de graves, très graves vérités.

Geneviève Breerette

Les « Otages » de Fautrier

Du 26 octobre au 17 novembre 1945, la galerie René Drouin, place Vendôme, exposait les *Otages* et d'autres tableaux de Fautrier, qui avaient pour titre *Oradour, Massacre, Cadavre, Torse de fusillé, Buste de fusillé, Femme suppliciée*. Sur fond doux, vert d'herbe tendre, ou bleu de ciel, le peintre avait accumulé de la pâte couleur de chairs violentées parfois rehaussée d'un vague dessin donnant tournure humaine à sa boucherie. A propos de cette suite, interprétée plus tard comme l'archétype de l'art informel, Malraux, qui préfaçait le catalogue de l'exposition, parlait *« des damnés d'un enfer cohérent, et des instants d'une évolution truquée »*. Francis Ponge, pour sa part, écrivait que c'était *« l'horreur et la beauté mêlées dans le constat »*. On ne sait pas si Fautrier, alors réfugié en banlieue parisienne, à Châtenay-Malabry, a été ou non témoin d'exécutions sommaires à deux pas de chez lui. Mais le témoignage de la barbarie sur le corps de l'homme est là, qui vaut toujours.

Informations pratiques

● **Cinéma.** Une manifestation Cinéma *Face à l'Histoire* se tiendra au Studio 5 à partir du 15 janvier et jusqu'au 3 mars en deux projets distincts et complémentaires : « Le cinéma de fiction et expérimental » et « le cinéma face à l'Histoire » ; du 29 janvier au 3 mars (Studio 5, 5e étage). Programmation du cycle : Jean-Michel Bouhours et Jean-Loup Passek. « Le cinéma documentaire "Filmer l'histoire" » ; du 15 au 27 janvier (Studio 5, 5e étage). Programmation du cycle : Sylvie Astric et Jean Dufour.

● **Vidéo.** Vidéos d'artistes, 19 décembre-7 avril, Espace vidéo du Musée, 3e étage (consultation sur demande).

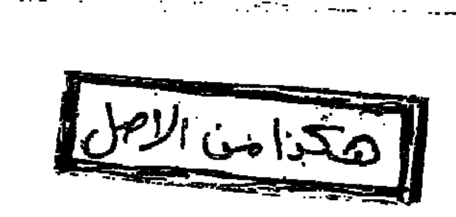
● **Colloques.** « Des revues sous l'Occupation », organisé par les Revues Parlées du Centre Georges-Pompidou, l'association Ent'revues et La Revue des revues, avec le concours de l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) : Les 27 et 28 février, de 10 heures à 18 heures, à l'abbaye d'Ardenne à Caen ; le 28 février, à 20 h 30, au Mémorial de la seconde guerre mondiale à Péronne (Somme) ; le 3 mars, à 19 heures : conclusion, soirée débat au Centre. « Ce que l'art nous dit sur l'Histoire... et que l'histoire ne nous dit pas » : les 20 et 21 mars, au Centre. Information pour les colloques, tél. : 01-44-78-42-39.

● **Théâtre.** *Les Lions Mécaniques*, l'un des récits *du Tombeau pour Boris Davidovitch*, de Danilo Kis, mis en scène par Thierry Bédard de l'Association Notoire. Grande Salle (rdc), du 5 au 10 mars, à 20 h 30 (sauf le 9 mars à 16 heures).

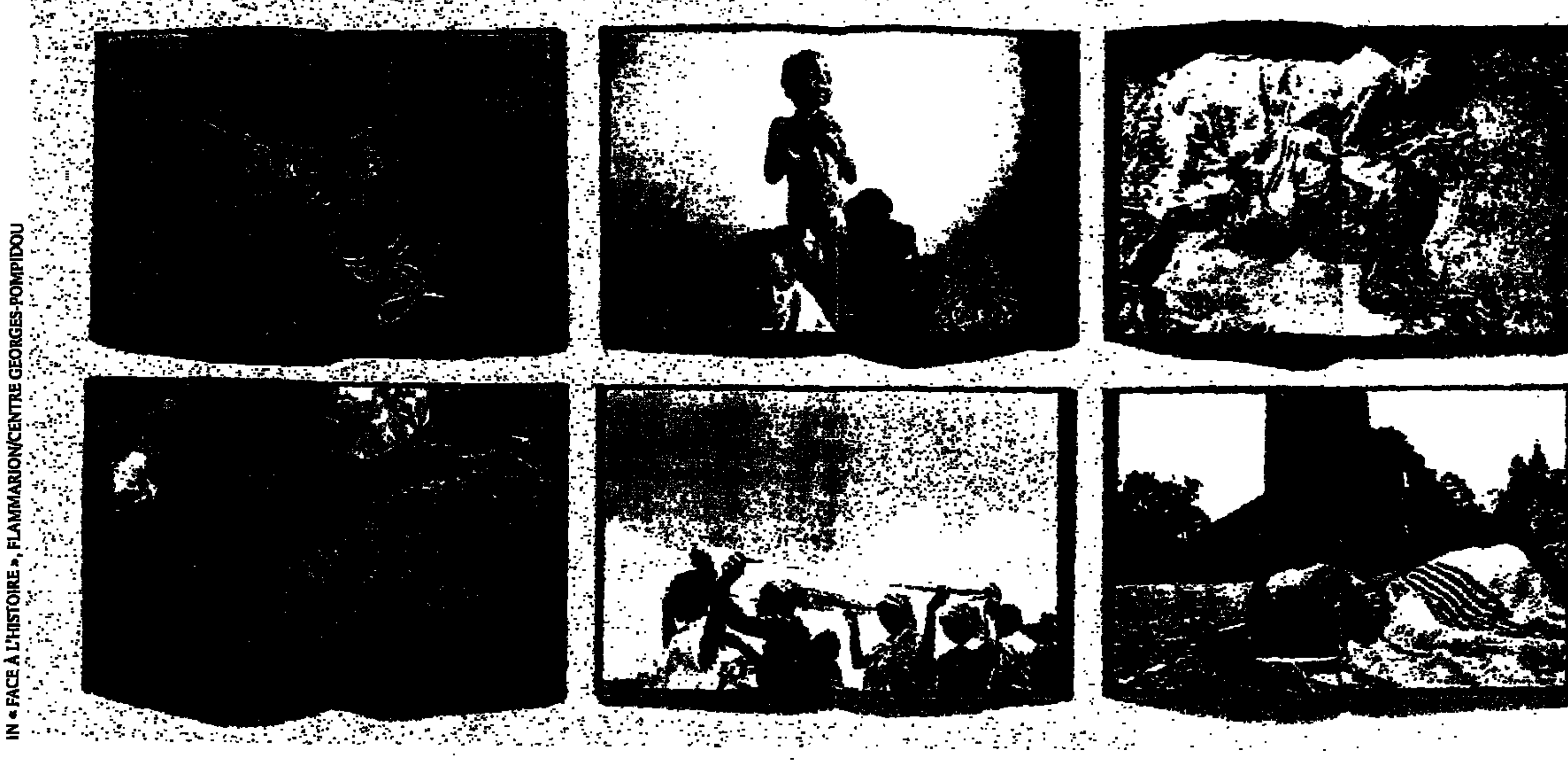
● **Tarifs.** Tarif d'entrée (Grande Galerie et Galerie Nord) : 45 F ; tarif réduit : 30 F. L'exposition est gratuite pour les moins de 16 ans et les chômeurs. Laissez-passer annuel : de 130 à 230 Frs (pour toutes les expositions). Forfait 1 jour (Musée et expositions) : 70 F ; tarif réduit : 45 F. Informations : 3615 BEAUBOURG. Internet : http : //www. cnac-gp. fr

● **Accès.** Mº : Châtelet-les-Halles ou Hôtel-de-Ville. Ouvert du lundi au samedi, de 12 heures à 22 heures ; samedi et dimanche : 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi. Visites-Conférences tous les jours sauf mardi à 16 heures ; tous les jours sauf mardi et dimanche à 20 heures (ces visites conférences sont gratuites sur présentation du billet d'entrée : rendez-vous à l'entrée de l'exposition). Visites de groupes : tél. : 01-44-78-46-73.





هكذا من الاصل



IN « FACE À L'HISTOIRE », FLAMMARION/CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Gilles Peress, doubles pages du livre « Le Silence », édité par Scarlo Verlag, Zurich, 1995.

La photographie, miroir d'un siècle de sang et de douleur

C'ÉTAIT un des casse-tête de « Face à l'histoire ». Quelle place *donner à la photographie ?* Comment la faire dialoguer avec la peinture ? La solution choisie est séduisante, bien dans la philosophie d'une exposition qui a pour ambition de donner du sens à des œuvres en les replaçant dans leur contexte politique : montrer non *pas des images encadrées* mais des couvertures et pages de magazines illustrés. Une histoire de sang et de douleur défile à travers 350 documents avec titres, textes et légendes, qui courent des années 30 à 70. On peut trouver incongru de voir accueillis au musée *Paris Match* ou *Stern*, *mais ce parti pris* fait découvrir des photos comme le public de l'époque les a vues, dans la presse.

Ces documents, entre propagande et information, sont présentés sur trois rangées de présentoirs métalliques, des deux côtés d'un couloir spectaculaire. La « lecture » mérite attention, elle permet de voir nombre de publications méconnues, des photographies époustouflantes, l'évolution du rapport textes-images, des mises en page élégantes et une typographie discrète, l'apparition de la couleur au début des années 50... Et même *Guernica*, *représenté par* un reportage de Dora Maar. Le parcours est rythmé par quelques images argentiques, des affiches et des livres de photographes comme *Vietnam Inc.*, de Jones Griffiths.

Le couloir s'ouvre en 1932, ce qui permet de rappeler que ces années 30 coïncident avec l'essor du photo-reportage, du photomontage et du graphisme, portés par l'apparition de magazines illustrés à grand tirage, la mise au point d'appareils légers et précis (Leica, Ermanox), *et la création d'agences* d'images (Associated Press, Interpress, Keystone). Les années 30 voient également le passage de la photo unique – système qui a fait le succès de *L'Illustration* – à une histoire racontée en séquences d'images, procédé qui apportera une liberté aux auteurs et dont l'hebdomadaire *Vu*, créé par Lucien Vogel, sera le principal dépositaire.

LA DÉNONCIATION DES CAMPS

Le Canal de la mer Blanche, en 1932, par Rodtchenko, n'est pas seulement une belle vue constructiviste, mais un reportage de propagande *publié en couverture de L'URSS en construction*. Le foisonnement des illustrés montre aussi que le photo-montage était un procédé populaire et efficace dans les années 30. On le retrouve partout, dans *Vu* et *Regards* à Paris, *Volks Illustrierte* à Prague, *Picture Post* à Londres, *porté par son meilleur représentant*, John Heartfield, qui dénonçait avec virulence le nazisme dans le magazine *AIZ* (*Arbeiter Illustrierte Zeitung*). La guerre d'Espagne a également vu émerger un photojournalisme engagé avec Robert Capa et David « Chim » Seymour, co-fondateurs de l'agence Magnum en 1947. On doit au premier l'archétype de l'instantané : un soldat républicain frappé par une balle, photo publiée pour la première fois dans *Vu*.

Il est aussi instructif de découvrir combien les camps de concentration étaient dénoncés, bien avant guerre, images à l'appui : dans *AIZ*, dès 1933, qui présente le *camp de Missler*. En 1937, dans *Regards*, qui informe de l'internement de communistes et socialistes à Dachau. En janvier 1940, *Match* publie une enquête illustrée sur *« le règlement secret des camps de concentration allemands »*. La libération des camps est également *documentée*, avec les *images* insoutenables de charniers et survivants, prises par Lee Miller et George Rodger, bien plus évocatrices que toutes les visions picturales.

Passionnante aussi la publication de deux vues aériennes d'Hiroshima, dans *Life* du 20 août 1945, avant et après la bombe. Ou comment un territoire se trouve défiguré, sans rien montrer des corps... Les thèmes suivants sont également percutants. Les guerres de Corée et du Vietnam, qui ont vu s'exprimer les regards de Bischof, Douglas Duncan, Burrows, le mouvement noir américain dans *les années 60, la création de* l'agence Gamma, en 1967, avec les photos de Gilles Caron sur mai 68, les conflits en Algérie et en Irlande... Ce couloir d'images s'arrête *dans les années 70*, avec le terrorisme en Italie et en Allemagne. La date n'est pas fortuite. Elle coïncide avec la chute d'influence de la presse illustrée au profit de la télévision.

Un an de dépouillement a permis de mettre à jour des documents publiés dans *Life, Vu, Voilà, Regards, Match, Paris Match, L'Illustration, Ogoniok, Ebony, Stern, Le Nouvel Observateur*... *« Nous avons fait de l'archéologie »*, confie Michel Frizot, responsable de la partie photographie. *L'accent* n'a pas été mis sur des signatures – même si on en trouve – mais sur la force du témoignage, la qualité d'une image, l'efficacité d'une mise en page, mais aussi le lien avec les œuvres picturales. Cette vue abstraite d'une rue de New York en 1951, *ce défilé rouge sang* à Pékin par Cartier-Bresson en 1959, l'OAS réduite à des ombres chinoises, tout cela renvoie à l'abstraction de l'après-guerre. *« Les peintres voyaient ces photos, elles ont fait partie de leur imaginaire »*, explique Michel Frizot. Des documents si troublants, *« bouleversants et douloureux, car souvent anonymes »*, nous a confié Henri Cartier-Bresson, qu'ils n'ont rien à envier à certaines peintures parfois laborieuses, montrées dans les salles attenantes.

LE MOTEUR

D'où l'enjeu de cette exposition. *Il n'est pas anodin de « sortir de l'oubli et du mépris »* des photographies imprimées à une époque où le marché de l'art, mais aussi des conservateurs de musées souhaitent donner un statut d'icône à ces images. Que Michel Frizot en soit l'instigateur est logique, quand on sait que sa monumentale *Nouvelle histoire de la photographie* (Bordas et Adam Biro, 1994) avait pour principe d'aborder les images dans leur contexte de création afin de leur donner du sens. Son point de vue, qui s'applique au reportage mais aussi à des auteurs comme Kertész, Brassaï, ou Man Ray, est à l'opposé de la pensée dominante qui ne considère comme valide, pour la période de l'entre-deux-guerres, que les avant-gardes des années 20.

Contextualiser la photographie au moyen de la page imprimée permet également de renouveler le débat document-œuvre. L'exposition montre par exemple que pour la question de l'histoire, la photographie, loin d'être à la remorque de la peinture, en est le moteur, par son impact et sa force documentaire. Tout naturellement, nombre d'artistes des années 60 – l'exposition le montre – ont travaillé à *partir de la photographie*, la détournent, la reproduisent, la repeignent. Tout naturellement encore, dans les années 80-90, la photographie est devenue le *support privilégié* des artistes qui abordent des faits historiques. Sophie Ristelhueber traite de la guerre du Golfe, Gilles Peress, du Rwanda, Susan Meiselas du conflit kurde. Trois photographes de l'agence Magnum, dont les images ont changé de statut – et de format – passant du magazine au musée. Entre les deux, entre l'art et les médias, on trouve Jeff Wall, dont le tableau photographique, encastré dans un caisson lumineux, évoque une déroute russe en Afghanistan. Ou comment renouer avec la peinture d'histoire.

Michel Guerrin

L'affiche politique, envers de l'histoire de l'art



BIBLIOGRAPHIE

UN DRAGON ROUGE allongé sur un squelette humain. A son encolure, il porte, accrochées par une chaîne, une étoile rouge et une étoile de David. Une silhouette bleue *cernée* de jaune le menace d'une grenade à manche. *Dans* son ventre s'enfonce comme des lames la lettre S deux fois répétée. Sous l'image s'inscrit une adresse, celle du bureau de recrutement des *Waffen SS* à *Bruxelles*. L'affiche, variation nazie sur le thème de saint Georges et du dragon, à mi-chemin entre Moyen Age légendaire et actualité, a été imprimée en 1943. Ce n'est que l'une des images que contient l'*Histoire mondiale de l'affiche politique* de Laurent Gervereau, *ni la plus morbide, ni même la* plus ignoble – mais l'une de celles où il apparaît nettement que la propagande se nourrit de tous les styles et ose toutes les confusions. *Inventaire d'une remarquable ri*chesse, l'ouvrage se lit avec un accablement croissant, celui que sus*citent tant de mensonges, tant de* leurres, tant de mots d'ordre imbéciles ou criminels admirablement mis en scène. L'affiche politique, c'est l'envers de l'histoire de l'art contemporain.

Que faire contre cette manipulation ? De la peinture

Les inventions les plus neuves – cubisme, expressionnisme, suprématisme, collage, primitivisme – et *les références les plus anciennes* – mythologiques, médiévales, chrétiennes – finissent de la sorte, ornements pour slogans, instruments pour bourrage de crâne officiel. *Tout est récupéré, détourné*, compromis. De la fin du siècle dernier à maintenant, les mêmes stéréotypes servent et resservent inlassablement, quel que soit le pays, *quelles que soient les circonstances*. Rien ne ressemble plus à une affiche allemande de 1917 qu'une affiche française de 1918 – le plus navrant étant que les plus efficaces du simple point de vue de l'œil peuvent être celles qui servent les pires causes et que les révoltes les *plus justes sont desservies parfois* par la médiocrité de leurs images. Dans une société habituée à ne plus se prononcer que sur la qualité du spectacle – on appelle cela le « visuel » –, *on imagine les conséquences*. Pas besoin de les imaginer du reste : elles s'observent désormais quotidiennement.

Que faire contre cette manipula*tion par nerf optique interposé ?* De la peinture par exemple. Contre la propagande fasciste et franquiste, peindre *Guernica*. Un deuxième livre de Laurent Gervereau *revient sur le tableau le plus il*lustre du siècle. Il n'apporte pas de nouveauté sur sa genèse et les conditions de son exécution – est-ce possible après tant d'études et de publications sur ce sujet ? –, mais le replace justement dans le contexte des images du temps, photos de presse et affiches naturellement.

Il apparaît alors que la peinture absorbe ces aliments, les transforme et impose, à force d'intensité graphique, une contre-représentation. En 1938, le critique britannique Herbert Read y voyait *« un monument à la désillusion, au désespoir, à la destruction »*, car *« le seul monument logique serait une sorte de monument négatif »*. C'est exactement de cela qu'il s'agit.

Philippe Dagen

★ ***Terroriser, manipuler, convaincre, Histoire mondiale de l'affiche politique***, **de Laurent Gervereau, Somogy, 234 p., 321 ill., 275 F.**
★ ***Guernica, Autopsie d'un chef-d'œuvre***, **de Laurent Gervereau, éd. Paris-Méditerranée, 208 p., 165 F.**

Némo bombe les murs de Bogota

BOGOTA
de notre correspondante

La silhouette noire d'un homme avec un chapeau, une gabardine et une valise, est apparue du jour au lendemain sur un mur du centre de Bogota. *Puis on l'a vue avec un* ballon rouge, une fleur, un oiseau bleu, un parapluie ou entouré d'étoiles multicolores. D'août jusqu'au début décembre, cet homme, *avec la même valise*, figurait déjà sur trente-cinq murs de Bogota. Il commençait à s'éloigner du centre-ville, en vélo, en barque... Les habitants le regardaient l'air étonné, parfois agacé : qui est-ce ? Qu'est-ce qu'il dit ? Seul indice, inscrit, comme une adresse, en blanc ou rouge sur la valise noire : NÉMO.

Pour quelques globe-trotters, la silhouette avait un air connu. On l'avait rencontrée à Paris, sur les murs de Belleville et de Ménilmontant, ou à Lisbonne, le long de la ligne du tramway numéro huit. A Bogota, c'est une véritable invitation à découvrir une ville où peu de promeneurs marchent le nez en l'air. Son créateur, Serge Faurie, quarante-huit ans, dit Némo – en hommage à Little Nemo, héros de la bande dessinée américaine de Winsor McCay –, Bellevillois, ingénieur informaticien à Paris-VII et *« bombeur des dimanches »*, est arrivé en Colombie sur un cargo polonais au milieu du mois d'août. *Dans ses bagages : un an de disponibilité*, quelques pochoirs, un ordinateur portable, une petite aide de l'Association française d'action artistique, et quelques idées : *bomber cent murs dans la capitale*, marquer sa silhouette sur d'énormes tanks pétroliers à l'est du pays ou tailler des rochers évocateurs sur la côte caraïbe.

A Bogota, le maire, l'original Antanas Mockus, vient de lancer une campagne intitulée « Bogota coquette » destinée à diminuer le vandalisme et l'insécurité. Coïncidence ou non, le maire s'est fait photographier devant un bombage de Némo. Les deux hommes se sont rencontrés et l'artiste pourrait bientôt, avec la bénédiction de la mairie, aller bomber quelques écoles comme il l'a fait aux Amandiers, dans le XX[e] arrondissement de Paris. En attendant, nombreux sont les passants qui interrogent : *« La mairie vous paie combien pour faire ça ? »*... D'autres, comme ce policier en vadrouille, demandent, incrédules : *« Mais quel est le message ? » « Il n'y a pas de message, c'est pour le plaisir, c'est pour rien... »*, répond invariablement l'artiste, calme et souriant. Un plaisir trop rare dans cette ville si violente.

Anne Proenza

Marcello Mastroianni est mort jeudi matin à son domicile parisien

Le comédien fétiche de Fellini était une des figures les plus célèbres du cinéma mondial

Marcello Mastroianni, né le 28 septembre 1924 dans le sud de l'Italie, était l'une des figures les plus célèbres du cinéma mondial depuis près de quarante ans. Malade depuis plusieurs mois, soigné depuis pour un cancer du pancréas, il est mort dans son appartement parisien, avec à son chevet Catherine Deneuve, qui fut sa compagne, sa fille, Chiara Mastroianni, et l'acteur Michel Piccoli.

PARIS aurait dû accueillir en 1997 Marcello Mastroianni sur les planches de l'un ou l'autre des théâtres de la capitale. Il y a quelques mois, il avait créé en Italie *Les Dernières Lunes*, une pièce de Furio Bordon où il était un vieux professeur de quatre-vingts ans sur le départ pour une maison de retraite. Reclus dans une cave, il confiait l'amertume des abandons, *« le futur devenu invisible »*, la mort qui vient. Marcello Mastroianni se savait malade, mais il n'avait pas peur.

Né le 28 septembre 1924 dans un village voisin de Naples, Fontana Liri, il grandira à Turin, qu'il rejoint avec la première vague d'émigration vers le nord de la péninsule. Il restera pourtant un homme du Sud ; sept ans plus tard, les Mastroianni, *« toute la brigade »*, disait-il, arrivent à Rome. A la maison, on parle la langue du pays d'origine, une sorte de dialecte napolitain brut, montagnard. Marcello Mastroianni ne perdra jamais ses intonations héritées de l'enfance, qu'il joue en italien, en français ou en anglais. A partir de 1938, il apparaît comme figurant dans quelques films. Pendant la guerre, il trouve un emploi de dessinateur et débute au théâtre avec des amateurs. En 1948, il entre dans une troupe professionnelle où il est remarqué par Luchino Visconti qui l'engage et lui fait jouer Tennessee Williams, Shakespeare, Alfieri...

« Je suis entré au théâtre professionnel par la porte d'or, nous confiait-il (*Le Monde* du 10 mai). *La première pièce que j'ai jouée était* Un tramway nommé Désir *(...). Vittorio Gassman jouait le rôle de Kovalski et moi je jouais son ami. (...) L'année suivante, j'étais en train de monter ma propre compagnie pour jouer* Ce fou de Platonov, *que devait mettre en scène Visconti, et arrive Fellini qui me propose* La Dolce vita. »

Il devient alors l'acteur fétiche de Fellini, image à la fois du séducteur italien dompteur de femmes (notamment dans le film qu'il préférait à tous, *Huit et demi* – 1963 –). Malgré cela il prenait une distance ironique vis-à-vis de ce personnage de don juan, en déclarant que *« tout ce qui contredit ce stéréotype de merde du "latin lover" »* lui plaisait. Il fut aussi une sorte de double fraternel du metteur en scène, compagnon des vieux jours (*Ginger et Fred*, 1985 et *Intervista*, 1987 où il retrouve, près de trente ans après, Anita Ekberg, sa partenaire de *La Dolce vita*). Mais la carrière de Mastroianni (plus de 160 films) est également inséparable de Visconti (*Nuits blanches*, 1958), Antonioni (*La Notte*, 1961), Ferreri (*La Grande Bouffe*, 1973), Scola (*Une journée particulière*, 1977), Boorman (*Leo the last*, 1970), Angelopoulos (*L'Apiculteur*, 1986), Taviani (*Allonsanfan*, 1974), Mikhalkov (*Les Yeux noirs*, 1987).

Luc Bondy met en scène les feux éteints d'August Strindberg

« Jouer avec le feu » aux Bouffes du Nord

JOUER AVEC LE FEU, d'August Strindberg. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Mise en scène : Luc Bondy. Avec Emmanuelle Béart, Pascal Greggory, Thierry Fortineau, Christine Vouilloz, Roland Amstutz et Françoise Brion.

BOUFFES DU NORD, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 8 février. Le texte français de la pièce, dans une traduction de Tore Dahlström et Georges Perros, vient de paraître aux éditions de l'Arche, 74 p., 49 F.

Retour de Hollywood où, à croire les confidences qu'elle a livrées à la grande presse, elle ne fut pas vraiment heureuse, Emmanuelle Béart rejoint aujourd'hui le théâtre français où elle est, évidemment, à sa place. Lancée il y a dix ans dans la carrière scénique par – le célèbre – Bernard Murat, réactivée par Jacques Weber puis par Jean-Pierre Vincent (à la faveur de la création à Nanterre d'*On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset, en 1993), elle est aujourd'hui placée sous les ordres du metteur en scène suisse Luc Bondy, familier du Festival d'automne depuis sa réalisation du *Chemin solitaire*, de Schnitzler, en 1989. La rencontre entre la virtuose du don de soi, d'une générosité sans borne dans son engagement, et l'expert subtil, voire pervers, en sciences humaines, promettait d'être belle.

Elle ne l'est pas vraiment. Pour une raison assez simple qui paraît relever du « syndrome de Clitandre », soit le choix d'une pièce si médiocre d'un grand auteur qu'on se demande, à la lire puis à l'entendre, si elle mérite autant de soins. *Clitandre* est une pièce de jeunesse de Corneille, présentée ces jours-ci à la Comédie-Française dans une mise en scène de Muriel Mayette, qui fait un véritable malheur : sifflets, cris d'orfraie d'un public, toutes générations confondues, médusé par le spectacle indécent, presque stupide, qu'on lui propose... Une catastrophe terrible due avant tout à la faiblesse d'un texte oublié et qui aurait dû le rester. Aux Bouffes du Nord, le soin apporté à la mise en scène est d'un autre ordre, lui tout à fait digne, qui, ajouté au chic de la distribution, suscite l'approbation, sinon l'enthousiasme, des spectateurs. Mais le constat est le même : était-on obligé de s'emparer de cette pièce très justement méconnue du Suédois August Strindberg, concepteur de *Mademoiselle Julie*, autrement convaincante ?

Parue en 1897, plusieurs années après sa création en 1893 à Berlin, *Jouer avec le feu* est une courte pièce en un acte qui a suscité très peu de vocations et encore moins de succès. Elle met aux prises, un été, sur la terrasse d'une villa en bord de mer, un jeune artiste peintre, Knut (Pascal Greggory), sa femme Kerstin (Emmanuelle Béart) et leur ami Axel (Thierry Fortineau), sous les yeux d'un rentier vieillissant (Roland Amstutz) et de son épouse (Françoise Brion), et ceux d'une jeune cousine, Adèle (Christine Vouilloz).

TOUT LE TEMPS, OU PRESQUE...

En dix-neuf scènes menées tambour battant, Strindberg va une nouvelle fois ausculter en entomologiste les heurts et malheurs d'un couple mal assorti qui doit résister aux coups de boutoir d'un homme aussi séduisant que lâche. Knut badine avec Adèle pour agacer Kerstin qui ne trouve pas dans les bras d'Axel le réconfort espéré. Le père envahissant s'inquiète de l'avenir du ménage ; la mère, ostensiblement, prépare des limandes pour le déjeuner. Knut rit tout le temps, ou presque ; Kerstin pleure tout le temps, ou presque ; Axel soupire tout le temps, ou presque. Le verbe est aussi fruste que les personnages sont abruptement caractérisés.

Quand Matthias Langhoff avait délibérément délocalisé *Mademoiselle Julie* et, plus près de nous, *Danse de mort*, dans un ailleurs de violence et de consomption, d'érotisme et de mort, Luc Bondy a choisi le quasi-naturalisme dans l'esthétique du plateau : il est élégamment habillé par Richard Peduzzi, dont on s'étonne qu'il paie si évidemment son tribut à Edward Hopper, trop souvent recyclé sur les plateaux de théâtre. Plus grave, la direction d'acteurs frôle le boulevard. C'est quelquefois brillant, jamais émouvant.

Olivier Schmitt

Le festival Africolor au théâtre Gérard Philippe à St Denis

La Commission européenne fausse compagnie aux musiques d'Afrique et de l'océan Indien

AFRICOLOR est aujourd'hui à un moment crucial de sa jeune histoire. Rendez-vous rituel où se croisent chaque année, au moment de Noël, les musiques d'Afrique et celles de l'océan Indien, il est organisé par l'association Accent aigu qui s'est vu supprimer, quasiment à la dernière minute, deux subventions représentant plus de 20 % du budget global du festival. Désengagements lourds de conséquences pour un festival intégré à la programmation annuelle d'une salle de spectacles – le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis – qui signe très tôt des contrats avec les artistes.

En 1995, la Commission européenne lui avait alloué 140 000 francs, destinés à la prise en charge des voyages et des frais d'hébergement des musiciens africains. Les organisateurs ont appris en octobre qu'aucune somme ne serait débloquée cette année. N'ayant pas reçu la moindre explication officielle sur les raisons qui ont motivé ce recul, Philippe Conrath, directeur artistique du Festival, ne peut qu'émettre des hypothèses. La Commission aurait sans doute souhaité recentrer son aide sur d'autres pays européens, considérant qu'en France les festivals sont suffisamment soutenus par divers organismes. Une raison d'ailleurs invoquée pour justifier son retrait par l'Adami, société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes, pourtant fidèle partenaire depuis la première édition. Le 6 novembre, soit à quelques semaines de son coup d'envoi, elle a notifié à Africolor la suppression de sa subvention (80 000 francs). Interrogée sur les motifs de ce revirement, l'Adami déclare que sa priorité n'est pas l'aide aux festivals ayant d'autres sources de financement, mais à la création. Une explication pour le moins paradoxale si l'on regarde l'affiche de cette huitième édition.

Africolor n'a sans doute jamais autant proposé de créations que cette année. Consacrée à l'océan Indien, la soirée du 20 décembre est dédiée à Alain Peters, mort le 12 juillet 1995, chanteur marginal, auteur de chansons magnifiques, qui, bien que n'ayant jamais rien enregistré, a pourtant marqué la musique réunionnaise. Quelques-uns de ses titres seront repris par les groupes programmés. Zekli, par exemple, formé autour de Ti Fred, aujourd'hui musicien de Danyel Waro, le fer de lance du *maloya* traditionnel.

DÉDIÉ AUX SANS-PAPIERS

Au cours de la soirée sénégalaise du 21 décembre, Djoloff, des rappeurs sénégalais basés en région parisienne, remplacera bandes et boîtes à rythmes par les percussions frénétiques du maître tambour Doudou N'Diaye Rose. Invité en résidence avec quelques-uns de ses tambourinaires grâce à l'aide de la ville de Saint-Denis, l'auteur de l'hymne national sénégalais a animé avant le festival un stage et des rencontres dans les quartiers. La soirée sénégalaise sera également l'occasion de la reformation du groupe Ndëpp, créé à Dakar en 1980 et dont la plupart des musiciens vivent aujourd'hui dans la Drôme.

La nuit de Noël, chaleureux moment de convivialité, où un public essentiellement malien se déplace chaque année en masse pour venir applaudir ses vedettes et griots favoris, Moriba Koïta, formidable joueur de *n'goni* (petite guitare à quatre cordes), jouera le répertoire mandingue avec Sorotoumou, une formation traditionnelle mise sur pied pour Africolor.

Le même soir qui culminera avec la prestation de l'époustouflante chanteuse Nahawa Doumbia, plébiscitée lors de la première édition d'Africolor en 1989, la chorégraphe haïtienne Kettly Noël présentera une création en compagnie de danseuses d'origines comorienne, béninoise, cubaine, antillaise et de musiciens ivoirien, sénégalais et gambien. Tout l'esprit d'Africolor réside dans l'éclectisme de cette formation.

Un festival à la fibre militante, qui réaffirme haut et fort le visage pluraliste de la population et de la culture parisiennes, dédie sa huitième édition aux sans-papiers.

Patrick Labesse

Le programme

- **Océan Indien.** Soirée à la mémoire d'Alain Peters : Loy Ehrlich, Erik Manana, Zekli, Fenoamby, Danyel Waro. Vendredi 20 décembre.
- **Musique du Sénégal.** Djoloff, Aby Gana Diop, Ndëpp, Wasis Diop. Samedi 21.
- **Noël mandingue.** Taare Taare, Moriba Koïta et Sorotoumou, Kettly Noël, Mah Damba, Percey, Sekou Kouyaté, Nahawa Doumbia. Mardi 24 (toute la nuit).
- **Adresse.** Africolor, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. 59, boulevard Jules-Guesde, 93207 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Métro et RER Saint-Denis. Les soirées débutent à 20 h 30. Prix : de 70 F à 110 F.

Le gouvernement affirme son attachement « à un régime spécifique pour les professions du spectacle »

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES d'un combat ininterrompu, les intermittents du spectacle devaient manifester, jeudi 19 décembre, dans plusieurs villes françaises, leur attachement à leur régime spécifique d'assurance-chômage, à la faveur d'une journée nationale d'action organisée par la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT). A Paris, un cortège devait quitter, à 14 h 30, le voisinage de l'hôtel Matignon pour rejoindre le siège du CNPF, rue Pierre-Ier-de-Serbie. Les intermittents réclament toujours l'ouverture d'un calendrier de négociations précis pour la révision de leur statut particulier.

Dans un communiqué commun publié le 18 décembre, le ministre du travail, Jacques Barrot, et celui de la culture, Philippe Douste-Blazy, ont demandé à l'Unedic, à la veille de l'ultime négociation pour le renouvellement de la convention sur l'assurance-chômage, d'entériner la *« prorogation de quatre mois des annexes 8 et 10 de la convention de l'Unedic relatives aux intermittents du spectacle ». « Ce délai devra être mis à profit pour mener à bien des négociations spécifiques sur le régime d'assurance-chômage de ces professions »*, indiquent les deux ministres. Ils ajoutent : *« Les pouvoirs publics sont décidés à faciliter le déroulement de ces négociations, en œuvrant activement pour que leur cadre, leurs modalités et leur calendrier soient arrêtés dans les prochains jours. Ils réaffirment à cette occasion leur attachement à un régime spécifique pour les professions du spectacle. »*

Le 18 décembre, plusieurs manifestations ont eu lieu, comme à Marseille et à Montpellier. De nombreux édifices étaient toujours occupés, comme la Comédie de Caen, le Centre dramatique de Bourgogne à Dijon, le TNP de Villeurbanne, le Cargo de Grenoble, l'Orchestre de Bretagne à Rennes, le siège du CNPF à Lyon et celui de l'Union patronale de Bayonne. A Strasbourg, l'Opéra du Rhin était en grève.

PROPOSITIONS DU CNPF ET DE FO

Le 17 décembre, quelque deux cent cinquante intermittents qui occupaient les locaux du GIL (patronat du Rhône), à Lyon, ont été évacués dans le calme par les forces de l'ordre. Le même jour, plusieurs dizaines de manifestants ont occupé le hall d'entrée de la mairie de Lourdes, ville du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, tandis que près de trois cents professionnels s'installaient à Paris dans les locaux de la Caisse des congés-spectacles. La direction de la caisse a décidé de placer ses personnels en chômage technique.

C'est là que la FNSAC a présenté à la presse une cassette vidéo rapportant les propos du président du CNPF, Jean Gandois, concernant le dossier des intermittents : *« Nous ne sommes pas devant un vrai problème d'indemnisation du chômage,* explique M. Gandois. *Nous sommes devant un problème de financement d'une partie de la politique culturelle du pays, et il faut en tirer les conséquences. Il faudrait inscrire la charge des intermittents au budget de la culture. C'est pourquoi j'ai proposé à Philippe Douste-Blazy de sortir l'ensemble de ce système de l'Unedic, de faire un système propre aux employeurs des gens du spectacle, de lui donner pendant trois ans les 2 à 2,5 milliards de francs qui seront nécessaires pour rendre permanent le système actuel et pour faire la jonction avec l'année 2000, où ces 2 milliards ne devront plus être à la charge de l'Unedic mais à la charge du budget de la culture. »*

Ce point de vue est partagé par le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, qui est sorti le 18 décembre de sa réserve : *« Au-delà de la reconduction en l'état pour quatre mois du statut des intermittents du spectacle en matière de chômage, l'Etat devra mettre la main au pot,* a-t-il déclaré. *Au cours des quatre mois de prorogation du statut actuel, une négociation spécifique va devoir s'ouvrir entre le gouvernement, la direction de l'Unedic et les organisations syndicales et patronales du spectacle pour qu'à terme l'Etat participe au financement. On utilise l'Unedic comme une banque qui financerait et subventionnerait la création et la culture. L'Etat doit prendre ses responsabilités par le biais d'une affectation au budget du ministère de la culture. »*

O. S.

Karine Saporta danse pour les dix ans du Musée d'Orsay

LA PÂLEUR DU CIEL, de Karine Saporta. Jean Bauer (décors). Patrick Téroitin (costumes). Stéphane Dornet (lumières). Alain Mabit (musique, d'après Chopin). Dominique Debart (chef d'orchestre de l'Ensemble régional de Basse-Normandie). Musée d'Orsay, le 19, à 20 heures, les 21 et 22, à 15 heures. Auditorium, 62, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 01-40-49-48-14. De *60 F à 130 F. Le 28*, à 20 h 30, et le 29 décembre, à 17 heures, le 4 janvier, à 20 h 30 : Musée des beaux-arts de Caen. 50 F. Tél. : 02-31-85-73-16. *Les Manèges du ciel* seront, quant à eux, le 17 janvier, à la Maison de la musique, à Nanterre (Hauts-de-Seine), et le 25 à l'Espace Coluche, à Plaisir (Yvelines).

Pour fêter ses dix ans, le Musée d'Orsay présente pour la première fois de la danse et, de surcroît, de la danse contemporaine. Cadeau d'anniversaire : *La Pâleur du ciel*, de Karine Saporta. La chorégraphe avait déjà dans *Les Manèges du ciel*, créé en mai, réécrit à sa manière une histoire de la ballerine romantique. Celle qui meurt d'amour, se transforme en elfe, trime, transpire, obéit aux maîtres de ballet, et couche avec des vieux messieurs. La chorégraphe interrogeait non seulement la figure de la ballerine, mais aussi la représentation qu'en donnèrent les peintres du XIXe siècle, nombreux à être stimulés par cette créature, tour à tour vierge et michetonneuse par nécessité, symbole d'un ballet alors en pleine créativité.

Une création qui avait tout pour séduire Orsay : *La Pâleur du ciel* est d'ailleurs présentée comme une adaptation des *Manèges du ciel*. Il n'en est rien. Ou si peu. Est-ce l'absence de profondeur de la scène de l'Auditorium qui aplatit la mise en espace, rendant impossible les envolées de l'imagination ? Tout est plus cru, plus rude. Karine Saporta paraît juger, moquer, quand elle n'était dans *Les Manèges du ciel* que désir d'aimer. Les phrases de Gaston Leroux soudain ricanent (*Le Fantôme de l'Opéra*), celles de Théophile Gautier pérorent (*Ecrits sur la danse*), les vers de Lamartine exagèrent. L'émotion est envolée. L'espace empêche que s'installent les atmosphères troublantes qui nourrissent le ballet. Les toiles projetées se succèdent : on tourne les pages d'un catalogue. La fonction du musée donne sa forme à la pièce.

Degas, bien sûr, domine avec *Le Foyer de la danse*, *Danseuses bleues*, *Danseuses montant un escalier*... Il voisine avec Cabanel, Courbet, Puvis de Chavannes, Millet. On aime que Karine Saporta interroge sa danse à la lumière des codes des arts du XIXe siècle. On aime son approche du vocabulaire classique, qui découvre, presque à son insu, des perspectives sur la manière dont il pourrait être, non pas détourné, mais « retourné », comme on le dirait d'une veste. Elle déterre l'âme vive du ballet. Les lumières disent les ténèbres et le feu. Les costumes, météorites du temps, filent du tulle transparent aux cerceaux crinolines.

Le dernier mot revient à l'exiguïté de l'espace : en transparence, derrière la toile projetée, deux danseuses évoluent, imperturbables, sous le callipyge fessier de *La Source* de Courbet. La rencontre, bien que virtuelle, fait réfléchir.

Dominique Frétard

CORRESPONDANCE

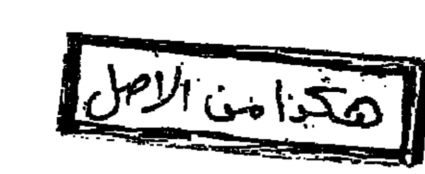
Une lettre d'Alain de Benoist

A la suite d'un article de Nicolas Weill paru dans nos éditions du 15 novembre et intitulé « Maurice Blanchot et le débat sur la "nouvelle droite" », Alain de Benoist nous a adressé la lettre suivante :

1) L'affirmation selon laquelle j'aurais publié *« les œuvres du raciologue nazi Hans Günther »* dans une collection que je dirige aux éditions Pardès est dénuée de tout fondement. Je m'étonne que M. Weill n'ait pas pris la précaution élémentaire d'en vérifier la véracité.

2) M. Weill veut bien s'intéresser à quelques-uns des auteurs publiés par l'un de mes éditeurs allemands. Je lui suggère d'user du même procédé avec les autres éditeurs qui m'ont publié : Longanesi en Italie, Planeta en Espagne, Herbig en Allemagne, Albin Michel, Robert Laffont, Seghers, Méridiens-Klincksieck, La Table Ronde, Beauchesne, Plon, etc., en France. Je serais curieux de savoir les conclusions qu'il pourra en tirer.

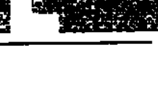
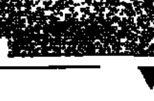
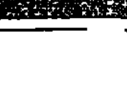
3) *La Quinzaine littéraire* a publié un texte de Maurice Blanchot qui me diffame gravement. Elle en répondra bien entendu devant les tribunaux.



هكذا من الأصل

IMMOBILIER



VENTES

APPARTEMENTS

5e arrondt

Port Royal, récent asc., 4/5 p., 1 840 000 F, park. possib. MEL. 01-43-25-32-56

Lutèce, 7e et dernier étg., asc., 65 m², dble living, 1 ch., 2 ptes ter., 3 expos., vue N.-Dame, 1 800 000 F. Tél. : 01-44-07-12-09

PRÈS VAL-DE-GRACE BEAU 6 P. - PARQUETS DBLE EXPO - BON ÉTAT 3 900 000 F. S. KAYSER Tél. : 01-43-26-43-43

6e arrondt

Théâtre Odéon, imm. 19e, asc., 4 p., 89 m², bon plan s/cour-jard. ensol. 01-43-35-18-36

CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRÉS, superbe appart. de charme à l'écart du bruit, dble réception, s.-à-manger, chambre, mezzanines, boiseries cheminée, parquet Versailles, chbre de serv., cave, prix 4 000 000 F. S. Kayser 01-43-26-43-43

ODÉON imm. 18e, 4 p., en duplex 105 m², à rafr. ch. min. urgt 01-43-35-18-36

LUXEMBOURG stand. sans vis-à-vis, studio 35 m² VAVIN imm. anc., 4e étg, 2 p. 30 m² - 01-43-35-18-36

8e arrondt

MADELEINE
64 M² 980 000 F
à rénover 2e étg, asc., habitat, ou profess. - 01-42-66-36-53

9e arrondt

ST-LAZARE. BEAU STUDIO clair, calme, 7e étg, imm. récent 650 000 F - 01-47-42-07-43

11e arrondt

11e Mº VOLTAIRE. URGENT DEPART. Beau 3 p. 80 m², refait, gd séjour av. rotonde, 1 175 000 F - 01-43-79-04-96

13e arrondt

BUTTE-AUX-CAILLES
Dans immeuble récent, superbe 3 pièces rénové, 60 m² + balcon, plein ouest, 880 000 F, visites mardi, jeudi, samedi, 208, rue de Tolbiac, 01-45-80-02-07

14e arrondt

Alésia pierre de t., 3 p., 53 m² à refaire. EDGAR-QUINET réc. 2 p., 40 m², calme, sol. parf. état. 01-43-35-18-36

Alésia pierre de t., asc., 4 p., 86 m², à rafr., calme, ensol. 01-43-35-18-36

Alésia Montsouris, anc. 6 p. + bur. en duplex, 148 m² ch. min., calme ensol. 01-43-35-18-36

Mº ALÉSIA
Duplex 3 p., 55 m², entièrement rénové, cuis. équipée, 955 000 F. Tél. : 01-47-63-83-63

ALÉSIA-DENFERT. Loft 230 m² + 150 m² terr. triple séjour + sauna + jacuzzi, 4 700 000 F. Part. 01-49-59-59-59 (bur.)

Mº MOUTON-DUVERNET, 2/3 p. sympa, chauf. ind. au gaz, SdB à créer, 672 000 F. Syndic 01-40-47-67-82

15e arrondt

Vaugirard imm./rénovation, asc., plusieurs 4 p., depuis 1 235 000. MEL 01-43-25-32-56

Rue Vaugirard-Abbé Groult. Studio 2 p. 38 m², asc., balcon, récent, 630 000 F, gérant 01-40-47-67-82

16e arrondt

EXELMANS BEAU 3 P 54 m², balc. pierre de t., 1 050 000 F - 01-42-66-36-53

Assomption 5 p. 95 m², duplex, dern. ét., asc., bon état. – 01-43-59-14-05

FAISANDERIE studio tt. cft. 52 m²+ gd jardin 1 100 000 F – 01-42-64-18-26

HOTEL PARTICULIER
RANELAGH 350 m², jardin Terrasse sud. 01-40-61-97-75

AVE. HENRI-MARTIN
68 m² coup de cœur 1 650 000 F – 40-61-91-10

17e arrondt

ETOILE 2 PCES
40 m² clair, cuis. équipée, 890 000 F - 01-42-66-36-53

20e arrondt

SAINT-BLAISE 3/4 p., 72 m², parfait état, séj., 2 ch., balc., asc., 7e ét., ensoleillé, porte blindée 1 MF. Tél. : 01-69-49-37-49

HAUTS-DE-SEINE

NEUILLY JATTE
2 p. 46 m² s/jard., ét. élevé standing, park., impeccable * HK 01-47-47-86-87

ISSY-MOULINX 95 m²
Liv. dble, 3 chbres, 2 bains Cuis. équipée 1 550 000 F Park. possible – 01-47-04-88-18

BOULOGNE 2 P. 56 M²
850 000 F - 01-47-27-84-24

NEUILLY 250 M²
Site et vue privilégiés dans HOTEL PARTICULIER Face SEINE, superbe récept. 6 500 000 F – 01-42-66-36-53

CLICHY LIMITE 17e
INVEST. A HAUT RENDEMENT AVANTAGES FISCAUX DE LA LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces ds rés. neuve, standing à partir de 275 000 F Contacter Stéphane Blanc Tél. : 01-47-66-70-70

Boulogne Mº Jean-Jaurès, 2 p. 53 m², 2, 3e étg en duplex, cuis., SdB, WC, mezzanine, 680 000 F. Tél. : 01-47-45-55-53

COURBEVOIE. Prox. DÉFENSE 2 p. 44 m² + loggia + pkg, 1er étg élevé sur jardin. Prix : 550 000 F. Part. 01-43-54-95-64

RUE DE COLOMBES COURBEVOIE
Immeuble 1930 BEAU 3 PIÈCES 850 000 F Tél. : 01-47-57-25-13

2 p. 40 m², étg élevé, asc. vue. Mº Marcel Sembat, 420 000 F. Syndic 01-40-47-67-82

MAISONS

SEDAN (Ardennes) BELLE MAISON BOURGEOISE
Prox. Centre, type F8, CC Fioul, caves voûtées, garage 4 V, grande cour privative + maison annexe louée à usage de bureaux, 850 000 F à débattre. Rens. 03-24-29-04-16 après 19 h

La République Fédérale d'Allemagne

cède

l'ancienne école sanitaire de la force aérienne

(ancienne caserne Emil-von-Behring)

à Giebelstadt près de Würzburg

Situation:
environ 12 km au sud de Würzburg, route fédérale B19
environ 8 km de l'autoroute fédérale A 3 Francfort-Nüremberg, Sortie d'autoroute Heidingsfeld

Superficie:
env. 12,666 ha

Constructions:
17 immeubles (année/s de construction 1965-1970) parmi lesquels quartiers de cantonnement, ateliers de réparation de véhicules, bâtiments de salles de cours, salle des sports

Propriétaire:
République Fédérale d'Allemagne (administration fédérale des finances)

Berlin
Frankfurt
Würzburg
Giebelstadt
München

Utilisation:
commerciale ou industrielle, par exemple dans les secteurs santé, hospitalier, éducatif, aussi bien que pour les sports, le tourisme et les loisirs, ou bien pour une combinaison des utilisations précitées.

Vous recevrez, sur demande à l'adresse ci-dessous et contre paiement d'un chèque barré de 10 DM, un exposé avec description concrète de l'objet ainsi que les conditions de l'offre et de la vente.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre de prix d'achat avec l'utilisation qu'elles prévoient avant le 31.01.1997 à l'adresse suivante:

Bundesvermögensamt
Bismarckstr. 16 • D-97080 Würzburg
Tél.: 1949 9 31/3551064 (Madame Nau)
Fax: 1949 9 31/3551040

SIRIUS

UN IMMEUBLE DE BUREAUX À LOUER IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE



PHOTOS : PATRICK FLEURY

6 900 m² RÉNOVÉS ET CLOISONNÉS
PLATEAUX DE 1 400 m²
À PROXIMITÉ DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

COMMERCIALISATION

Bourdais
CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
ONCOR
Tél. : 01-40-76-31-76 Fax : 01-49-59-98-10

Jones Lang Wootton
Tél. : 01-43-43-60-61 Fax : 01-43-45-21-55

VAL-DE-MARNE

UNIQUE À SAINT-MANDÉ
UNE « VILLA SUR LE TOIT »
Imm. nf tr. haut standing, 167 m² hab. + 280 m² T. vue panoramique sur Paris et bois de Vincennes. Prix : 5 900 000 F Contacter Olivier Benin Tél. : 01-47-66-70-70

SAINT-MANDÉ AV. ALPHAND
INVEST. À HAUT RENDEMENT AVANTAGES FISCAUX DE LA LOI PÉRISSOL
Studios et 2 pièces ds résid. neuve standing, à partir de : 690 000 F Contacter Olivier Benin Tél. : 01-47-66-70-70

PROPRIÉTÉ

Belle propriété à 17 km de Nevers sur 9 000 m² environ de terrain. Surface habitable 200 m² environ, comprenant : au rez-de-jardin : vestibule, dégagement, 4 p., s.-d'eau, wc, chaufferie, dépendances. au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séj., 2 chbres, SdB, wc, salon avec cheminée. Grenier au-dessus, cave. Jardin, verger, 2 garages. Bon état général. Prix : 822 600 F cc. Tél. : 03-86-57-96-54 Francis Lajambe

A SAISIR TRÈS RARE
à 60 min. Paris Sud direct, A6 Montargis sur son somptueux parc boisé de 4 HA en partie constructible avec chalets, terrasse, eau, électricité branchée. Prix total : 349 000 F Crédit 90 % remboursable comme un loyer constant de 2 500 F/mois 02-38-85-22-92 24 h/24

FONDS DE COMMERCE

ST-MICHEL, pour investisseurs, murs de boutique occupés. Tél. : 01-43-59-14-05

HAUTE-PROVENCE (GIONO) Gde maison-village, 3 min. + grenier, vue sur Alpes + terrain 450 m². Tél. : 04-90-56-58-88

16e MAISON 300 m² + 400 m² Je R+2 1930, 5 ch. Travaux. PPI 01-40-43-08-17

16e MAISON R3 + Je 5 ch. atelier, beau produit, 7 800 000 F. PPI 01-40-43-08-17

NEUILLY-MAISON 270 m² + Je, 4 ch., garage, charme. PPI 01-40-43-08-17

LOCATIONS

OFFRES

Paris

PARIS, 8, rue de la Paix meublé, 52 m², ch., SdB. living, cuis. totalement équipée, 5e étg, asc., 8 500 F ch. et chauf. comp. Visite gardien 8/12 h, 15 h 30/20 h. Tél. : 01-42-61-70-24

XVe LA MOTTE-PICQUET 2 p. 45 m², 1er étg. rue et cour clair, 3 900 F + charges 500 F. Tél. : 01-39-56-26-43 (soir)

Censier récent s/jard., 4 p., gd balc., parfait état, 9 000 F. 01-43-25-97-16

Mº Ourcq 4e étg, 2/3 p., clair et calme cuis. aménagée, parquet 4 300 F + charges. Part. à part. Tél. : 01-42-17-29-53

12e Daumesnil Imm. ravalé, studio 21 m² + balcon, refait à neuf, 2e étg, asc., gardien, cuis. équipée séparée, SdB avec baignoire, wc, chauffage collectif, 2 950 F cc (chauf. comp.) Tél. : 01-43-66-28-71

7e BD RASPAIL 200 M²
SUPERBE APPT DE RECEPTION 5e étg, vue Tour Eiffel, chbre, serv. poss., prof. libér., 25 000 H ch. - 01-42-66-36-53

19e Mº LAUMIERE BEAU 2 P. 55 M² TERR. 10 M² + JARDIN. Piscine salle de gym, sauna, 5 600 F net. 01-47-42-07-43

ALMA 175 M²
6 P. GRAND STANDING 22 000 H ch. 01-42-66-36-53

8e appt de prestige, 370 m² 4 ch. superbe living, 75 000/mois PPI 01-40-43-08-17

TUILERIES 7/8 P.
230 m², park., 22 000 F. EMBASSY 01-47-20-30-05

Région parisienne

Villiers-sur-Marne, 3 p. 65 m², cuis. équipée, cave, pkg. 2 balc., RdC, gardien, 25 min. Châtelet ou gare Est 4 400 F/c.c. 01-49-30-62-22

SUR BELLE PÉNICHE Boulogne. Duplex 130 m². Meublé. Agenc. adapté à emplact. privilégié. 13 500 F. Part. 05-65-43-36-11

BUREAUX

Près parc Montsouris, 170 et 300 m², 240 et 480 000/an, possib. vte 01-45-80-32-37

Sèvres-Lecourbe
URGENT
370 m² neuf, moins de 12 000 F/m² Contacter P.-L. Durand 01-45-49-52-54

LA DEFENSE
TOUR ATLANTIQUE PROPRIETAIRE LOUE 700 000 F/AN hors ch. PLATEAU 8e étg 800 m² divisibles ENTIEREMENT AGENCES Tél. : 01-44-94-85-57

DEMANDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. appts vides ou meublés, ttes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS Tél. : 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43 avenue Marceau – 75116 Rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

INTER PROJETS RECH. S/PARIS ET EST PARISIEN VOLUMES ATYPIQUES A LOUER OU A VENDRE 01-42-83-46-46

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 01-43-55-17-50

(92) SURESNES Près mairie et services administratifs, 5 min. gare école, collège et commerces. Part. vd local 280 m² + garage 68 m² façade sur rue 21 m + habit. 74 m² avec cour et jardin 203 m² gaz + force total 625 m². Prix : 3 100 000 F Tél. 01-39-51-56-42

900 F/M²
Bureaux de 105 m² à 440 m² Gobelins 01-46-34-73-13

VIAGERS

Libre St-Mandé près métro, imm. gd standing 5 p., 5e étg, soleil, hme 68 ans, 1 350 000 + 7 000 F/mois F. Cruz 01-42-66-19-00

Chaque semaine retrouvez notre rubrique

IMMOBILIER

PROFESSIONNELS :
130 F HT la ligne

PARTICULIERS :
LOCATION
603 F TTC 5 lignes
2 parutions

VENTE
904 F TTC 5 lignes
3 parutions

Pour vos annonces contactez le :
☎ 01 44 43 77 40
Paiement possible par carte bleue

Dernier délai : mardi, 12 heures

Jean-François Kahn confirme le lancement de « Marianne » en avril 1997

JEAN-FRANÇOIS KAHN s'est laissé pousser les moustaches et a repris son bâton de pèlerin, pour poursuivre sa croisade contre la pensée unique. Il a confirmé, mercredi 18 décembre, la création d'un nouvel hebdomadaire en avril – douze ans après *L'Evénement du jeudi*, en novembre 1984 – baptisé *Marianne* (*Le Monde* du 2 octobre).

Un titre, qui s'inspire du journal lancée en 1932 par Gaston Gallimard et Emmanuel Berl, et se veut un journal militant. *« C'est un acte*, explique Jean-François Kahn, *c'est un lieu de convergence de ceux qui ne se retrouvent pas dans le consensus médiatique. »*

Il ne s'agit pas de *« révolutionner la presse »*, car *« la presse française est l'une des meilleures du monde »*, pour Jean-François Kahn, même si *« elle n'est pas assez pluraliste »*. *Marianne* répond à *« un devoir civique »*, à *« un impératif démocratique »*, dans une époque qui *« rappelle les années 30 »*, face à *« un recul de civilisation »*.

Journal critique et polémique, *Marianne* ne veut pas se cantonner dans un rôle d'opposition. *« Nous défendons les valeurs républicaines, les valeurs libérales, issues de la Révolution. Le capitalisme est en train de tuer ces valeurs. »* A ceux qui voient des accents séguinistes Jean-François Kahn répond : *« Nous sommes pour Maastricht et pour la monnaie unique. »*

Marianne sera vendu 10 francs et aura le format d'un magazine américain comme *Times*. L'équipe comprendra 50 salariés, dont 35 journalistes, sous la direction de Maurice Szafran, ancien directeur de la rédaction de *L'Evénement du jeudi*. La maquette est réalisée par Nathalie Baylaucq, à qui l'on doit les nouvelles maquettes du *Monde*, d'*InfoMatin* et de *La Tribune*. La pagination sera de 80 pages. Le budget prévoit un chiffre d'affaires de 93 millions de francs. Il prévoit aussi d'atteindre l'équilibre avec une diffusion d'environ 150 000 exemplaires.

La société éditrice devrait être constituée, mi-janvier. Un capital de 10 millions de francs, auxquels s'ajoutent 6 millions de trésorerie lors du lancement est prévu. Jean-François Kahn sera l'un des principaux actionnaires, les autres devraient être connus en janvier. Le fondateur envisage la constitution d'une Association des amis de Marianne et le parrainage de nombreuses personnalités.

Les actionnaires était représentés lors de la présentation par Robert Assaraf, président du conseil de surveillance de Radio-Shalom, et ancien président du groupe industriel marocain, l'Omnium nord-africain (ONA) qui a occupé des fonctions dans les cabinets ministériels ou royaux du Maroc. Interrogé sur ces liens avec le royaume, Jean-François Kahn réplique que c'est *L'Evénement du jeudi* qui a publié les bonnes feuilles du livre de Gilles Perrault *Notre ami le roi*, que Robert Assaraf le sait : *« Il ne s'en soucie pas et n'interviendra pas sur la rédaction. »*

A. S.

Les nouvelles tribulations de « Ya »

Le quotidien espagnol d'inspiration catholique réapparaît dans les kiosques sans que l'on connaisse réellement l'identité de ses actionnaires

MADRID
de notre correspondante

Depuis quelques jours, le vieux quotidien d'inspiration catholique et populaire *Ya* reparaît, après une éclipse de quelques mois, puisqu'il avait fermé ses portes au mois de juin. Pourtant, ce nouveau départ, avec des effectifs réduits, peu de publicité, encore moins de visibilité, déjà des luttes de pouvoir internes et un passif pas franchement épongé, fait penser qu'il ne s'agit, peut-être, que d'un nouvel épisode difficile des interminables tribulations traversées par le quotidien depuis sa fondation dans les années 30 par le grand avocat madrilène, entré plus tard en religion (il deviendra cardinal), Angel Herrera.

Jamais journal n'a eu vie plus paradoxale que *Ya*, titre-phare de ce qui était alors l'opulent groupe de presse : L'Editorial catolica. Journal de droite, certes, mais avec une certaine sensibilité favorable à la République, il sera, au lendemain de la guerre civile, repris par une direction agréée par le régime franquiste.

Toutefois après les années 50, il aura le mérite de se dégager quelque peu et de tenter de pousser à se réformer *« de l'intérieur »* une Eglise espagnole parmi les plus conservatrices et les plus rétrogrades. Il s'ouvre alors au débat politique et surtout aux débats d'idées. *Ya*, très populaire, compte alors, avec un tirage qui tourne autour de 200 000 exemplaires, parmi les plus grands titres espagnols. Mais, au lendemain de la transition démocratique, au début des années 80, le déclin se produit, brutal et imprévu. Cet héritage, somme toute historique, d'un titre à la tradition catholique bien établie, tentera de nombreux acheteurs, qui sauront mal le gérer et ne réussiront pas à lui faire prendre le virage des réformes de fond nécessaires.

Une longue agonie sous perfusion se poursuit alors pour le quotidien. *Ya* passera des mains de la Conférence épiscopale espagnole, qui l'avait racheté pour le sauver, dans celles d'un groupe catalan, puis d'un groupe basque.

UN FINANCEMENT ASSEZ FLOU

A chaque fois, perdant un peu de son identité, pas mal de ses lecteurs, au profit, pour les plus conservateurs, d' *ABC*, et, pour les plus ouverts, du nouveau quotidien *El Pais*, le journal sera l'enjeu de financements plus ou moins brumeux, de patrons plus ou moins affairistes ou dépassés par les événements.

Le plus bel exemple de cette période sera donné, il y a un peu plus de trois ans, par le passage dans le giron d'un groupe, avec des intérêts au Mexique, contrôlé alors par le puissant banquier Mario Conde. L'homme qui sera plus tard au centre de toutes les « affaires » espagnoles.

Cette dernière tribulation échappera-t-elle à la règle ? L'actuel directeur, Abel Hernandez, auteur catholique de prestige, que l'on dit assez proche de l'ex-premier ministre Adolfo Suarez, tente de maintenir la sensibilité traditionnelle du journal, mais le projet en soi et, surtout, le plan de financement d'une relance qui, pour avoir quelque chance de réussir, coûtera très cher restent assez flous.

Aussi floues que les motivations et l'identité réelle des repreneurs. Le président-éditeur, l'avocat José Emilio Rodriguez Menendez, n'est pas non plus la plus claire des références, et sa réputation de « magouilleur » ne plaide pas en faveur de la transparence. Au point que beaucoup à Madrid se demandent ce qu'il y a exactement derrière la surprenante relance de *Ya*.

Parmi les noms qui circulent, en général ceux d'hommes d'affaires – qui chercheraient par journal interposé à accroître leur influence ? –, on parle beaucoup du financier catalan, Javier de la Rosa, qui exploita le boom économique espagnol de la fin des années 80, grâce à des opérations pas toujours très claires.

Certaines personnes évoquent encore, ce qui semble moins plausible, le très imprévisible et extraverti homme d'affaires andalou, José Maria Ruiz Mateos, dont Rumasa, l'ex-empire de banques, hôtels, commerces de vins (etc.), grevé de dettes, a été plus ou moins « nationalisé» par l'ancien gouvernement socialiste.

Marie-Claude Decamps

■ **TÉLÉVISION : la chaîne américaine ABC**, contrôlée par le groupe Disney, a été condamnée, mercredi 18 décembre, a verser 10 millions de dollars de dommages et intérêts (plus de 50 millions de francs) pour avoir diffamé une caisse d'épargne et son PDG. Un reportage du magazine « 20/20 » sur les difficultés financières des caisses d'épargne américaines au début de la décennie avait accusé la BankAtlantic Financial et son président, Alan Levan, de pratiques malhonnêtes. *« A l'aide d'un montage trompeur, ABC News a fait un portrait de moi et de BankAtlantic qui était faux et nous a causé un énorme dommage »*, a déclaré le PDG.

■ **PRESSE : le groupe Desfossés International, filiale de LVMH**, cède le quotidien économique *L'Agefi* à Philippe Micouleau, directeur général du groupe, qui devrait quitter ses fonctions. Philippe Micouleau devrait reprendre le titre avec plusieurs partenaires. *L'Agefi* avait été acquise par le groupe LVMH en 1993, en même temps que le quotidien *La Tribune*. Journal spécialisé et haut de gamme, *L'Agefi* était une source de pertes pour le groupe, même si son déficit se réduisait et son image se restaurait après une nouvelle formule et l'arrivée à la tête de la rédaction d'Henri-Paul Vanel. Le nouveau PDG de Desfossés International, Fabrice Larue, a été nommé en septembre.

■ **DISTRIBUTION : la distribution des journaux à Paris était perturbée**, jeudi 19 décembre, à la suite d'un mouvement d'une partie des ouvriers du Livre-CGT des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). La distribution des journaux a été retardée de deux heures et celle des magazines de quatre heures. Le service était normal en banlieue et en province.

JEUDI 19 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Les choix.
15.30 Côte Ouest. Série. Un état d'esprit.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Cinderella.
18.10 Le Rebelle. Série. Vieille canaille.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série (Δ) d'Yves Rénier. Cité interdite (100 min). 106800
Le commissaire Moulin recherche l'agresseur d'un policier lors d'une manifestation dans une cité...

22.30

MODE DE VIE
Magazine. Enquête dans le secret des couvents et monastères. Invités : Roger Auque ; Le père abbé de la Trappe de Soligny ; les soeurs Agnès, Judith et Moïssa (110 min). 9348703
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Edmond Alphandéry, président d'EDF (20 min). 863136
0.40 La Face cachée de Christina. Téléfilm d'Olivier Storz (85 min). 8536961

2.05 et 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.15 Raid contre la mafia. Téléfilm. [3/6] (rediff.). 4.00 Cas de divorce. Série. 4.35 et 5.15 *Histoires naturelles* (rediff.). 5.05 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapports du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. L'oiseau volant.
14.50 Le Renard. Série. Camarade de classe.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons. [2/2].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Na, J'me zappe.
19.25 et 3.00 Studio Gabriel. Invité : Pierre Mondy.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les mystères de la mer Morte ; Les sales Gosses ; Post-Scriptum : l'homme-poisson (125 min). 4502906
23.00 Expression directe. Magazine. R.P.R.

23.05

LE JEUNE MARIÉ ■ ■
Film de Bernard Stora, avec Richard Berry (1982, 100 min). 5519180
Le soir de son mariage, dans le Midi, un maçon s'éprend d'une jeune bourgeoise.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Comment écrit-on l'Histoire ? Invités : Stéphane Courtois, Karol Bartoseck (65 min). 2594198

2.05 André Malraux, la légende du siècle. Documentaire. [4/4] Pour la mort des héros. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Le Beau Pavel. Court métrage. 4.10 La Biche. Court métrage. 4.30 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 4.40 Chip et Charly. Mamie Gold veut voler (40 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Claude Sarraute.
14.30 Document animalier. Le jardin des alligators (28 min). 7890
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Tous les savoirs du monde*, dirigé par Roland Schaer.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

LA SANCTION ■
Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood (1975, 115 min). 645529
Clint Eastwood a dynamité, par l'humour noir, les conventions du film d'espionnage.
22.45 Journal, Météo.

23.15

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Sarajevo : une lecture de la guerre. Thèmes : le rôle des livres dans la montée des nationalismes ; l'engagement des écrivains pendant le conflit ; l'utilité des livres sous les bombes ; la langue comme patrie (55 min). 4394068
0.10 Espace francophone. Magazine. Arrabal (30 min). 37310
0.40 Capitaine Furillo. Série. L'émule de Rambo.

1.30 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. *Pierrot lunaire* de Schönberg, par l'Orchestre philharmonique de Radio France dirigé par Armin Jordan, avec Hedwig Fassbender, mezzo soprano (45 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. Les muscles. 13.00 Les Grandes Aventures du XX[e] siècle. Lawrence d'Arabie. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Des Kazahks en Chine. 15.00 Arrêt sur images (rediff.). 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Métropole. [1/6] La tour sans fin. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Les sectes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [12/39] L'extraordinaire bataille contre les outres de vin.
19.30 7 1/2. Magazine. Dayton, un an après.
20.00 La Collection d'art de Frédéric II. Documentaire de Jürgen Böttcher (1996, 30 min). 4277
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : 40 ANS DÉJÀ : LA PILULE
Proposée par Ch. Potting et R. Herzog.
20.45 Le père qui était une mère : Carl Djerassi et la pilule. Documentaire (1996, 35 min). 8023187
En 1956, des femmes portoricaines testent une pilule anticonceptionnelle (un dosage 200 fois plus fort que celui que nous connaissons aujourd'hui) mise au point par Gregory Pincus, John Rock et Carl Djerassi. De ces trois chercheurs américains, seul le dernier est encore en vie. Parcours d'un chimiste.
21.20 Ma pilule et moi : sept histoires de femmes. Documentaire d'Ulrike Bremer et Broka Hermann (1996, 35 min). 5914432
21.55 Débat : Cette fâcheuse pilule. Comment la pilule a changé les rapports entre hommes et femmes.
22.20 Sans entraves, la pilule en question. Documentaire (40 min). 3838548
Montage d'images des années 60 et 70.
23.00 Pourquoi pas ! ■ Film de Coline Serreau, avec Sami Frey, Mario Gonzales (1977, 95 min). 8682492

0.35 Nina Stromboli ou Le Démon de midi. Pièce écrite et mise en scène par Jérôme Savary (rediff., 100 min). 2.15 Interview de Jérôme Savary (rediff., 15 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Preuves à l'appui. Téléfilm de Rod Holcomb, avec Tim Matheson (100 min). 9772074
15.05 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Magazine.
17.05 et 2.15 Faites comme chez vous. Invités : David Douillet, Whigfield.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Regrets de Bogota.
19.00 Code Quantum. Série. Course poursuite.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1960 : la vague des cosmétiques.

20.50

APPARTEMENT 512 ■
Film de Ben Verbong, avec Renée Soutendijk (1994, 100 min). 477600
Une intrigue de thriller pas follement originale mais à laquelle l'univers froid des tours modernes donne une atmosphère inquiétante.

22.30

PETITS CAUCHEMARS AVANT LA NUIT
(105 min). 7280068
Station service (Δ), de John Carpenter, avec Robert Carradine. Les cheveux du docteur Miracle (Δ), de John Carpenter, avec Sheena Easton. Œil pour œil (Δ), de Tobe Hooper, avec Mark Hammill.
0.15 Culture rock. La malédiction du rock noir (60 min). 7438681

1.15 Best of trash. 3.00 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.25 Jazz 6. Magazine. 4.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

12.26 Central Building.
► En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Haine ■ ■ Film de Mathieu Kassovitz (1995, N., 95 min). 2485109
15.10 Les Allumés : Fay Presto, une vie d'illusion. Documentaire de Sally George (30 min). 3829631
15.40 L'Or de Curly. Film de Paul Weiland (1994, 110 min). 9985258
17.30 Pas si vite. Magazine.
17.45 ► Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
► En clair jusqu'à 20.15
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Fabrice Luchini ; invité musical : John Cale.

20.15

FOOTBALL
En direct. 23[e] journée du championnat de France de D1 : Bastia - Bordeaux ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 9647513
22.30 Flash d'information.

22.35

LA PORTE DES ÉTOILES (STARGATE) ■ ■
Film de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader (1994, v.o., 114 min). 5887364
En 1928, des archéologues découvrent, en Egypte, un énorme anneau de pierre et d'acier dont l'origine reste longtemps mystérieuse. En 1994, un chercheur américain découvre que c'est une porte des étoiles.
0.30 My Life. Film de Bruce Joel Rubin (1993, v.o., 115 min). 4890952

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière. Une fourmi et moi [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. La khâgne. A l'occasion du centenaire du lycée Henri IV.
21.32 Fiction : Masques nus. Cycle Pirandello. Cécé, de Luigi Pirandello.
22.40 Nuits magnétiques. Messieurs les ambassadeurs de France.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Frank. 0.48 Musique : les Cinglés du music-hall. Orchestre Fumière et ses Boys, dir. Charley Bazin. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. La leçon de choses ; 2.29, L'Œuf de Colomb. Le monstre et la bactérie ; 2.37 Nuits magnétiques. Portrait de Tonino Guerra ; 3.56 Le Bon Plaisir de... Luciano Berio.

France-Musique

20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national, dir. Claus-Peter Flor. Œuvre de Brahms : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, Stephen Kovacevich, piano ; Symphonie nº 3 en fa majeur op. 90.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bayle, Abe.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Bruckner, Dvorak, Chopin, Schubert.

0.00 Tapage nocturne. Concert à la Cité de la musique à Paris. Œuvres d'Azzola, Groffe, Fosset, Chalet, Lassagne, Caratini, Solal, Brel, Astier, Gershwin. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Caprice nº 24 de Paganini, Thomas Zehetmair, violon ; Concerto pour violon P. 53 de Haydn par l'Orchestre de chambre Franz Liszt ; Quintette D. 667 La Truite de Schubert ; Phantasy pour hautbois et cordes de Britten ; Concerto pour violon et orchestre op. 53 de Dvorak.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Il Maestro ■ Film de Marion Hansel (1989, 90 min). 49892548
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle. Le monde des aveugles (France 3 du 11/12/96).
0.00 Alice. Tziganes, Gitans ou Rom.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Waco, histoire d'une secte.
21.30 Fiestas.
22.25 ► Balthus, de l'autre côté du miroir.
23.45 Tokyo brûle-t-elle ?
0.10 Les Ailes de France. La Caravelle.

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première.
21.00 Un million clé en main. Film de H.C. Potter (1948, v.o., 95 min). 37897797
22.35 et 1.50 Le J.T.S.
23.05 Mahler : Le Chant de la Terre. Concert. Par l'orchestre de Jeunes Gustav Mahler, dir. Bernard Haitink. Avec Benn Heppner, Thomas Hampson (70 min). 81301890

France Supervision

19.30 Concerti Grossi op. 6 d'Antonio Corelli. Concert enregistré dans les châteaux Oporow et Przczyna en Pologne, dir. Zdzislaw Szostak (60 min). 20793987
20.30 La Tour de Nesle. Film de François Legrand (1969, 85 min). 58167513
21.55 Ciné-travelling.
22.45 Diaboliquement vôtre. Film de Julien Duvivier (1967, 95 min). 71867600

Ciné Cinéfil

20.30 Une fine mouche (Libeled Lady) ■ Film de Jack Conway (1936, N., v.o., 95 min). 3187548
22.05 Le Rock du bagne ■ Film de Richard Thorpe (1957, N., v.o., 100 min). 35607277
23.45 Le Club. *Invité : Marco Ferreri.*
1.05 Le Port de l'angoisse (To have and have not) ■ ■ ■ Film de Howard Hawks (1944, N., v.o., 100 min). 81224533

Ciné Cinémas

20.30 Le Temps de la peur ■ ■ Film de Philip Dunne (1959, 105 min). 3163722
22.15 Si loin, si proche ! ■ ■ Film de Wim Wenders (1992, v.o., 140 min). 54816258
0.35 Mille milliards de dollars ■ ■ Film de Henri Verneuil (1981, 130 min). 76526372

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. [1/2] Flipper s'engage dans la marine.
20.45 Le Club.
20.50 Section contre-enquête. Et l'argent vient en creusant.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
22.30 Chasse au crime. Faux tableaux.
23.00 Flash. Rien ne va plus.
23.50 Sam Cade. Contrat avec le diable (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Le Meilleur du pire.
23.30 Souvenir. A bout portant : Guy Bedos et Sophie Daumier (5/02/1971).
0.15 Destination séries. Dingue de toi.
0.50 Star Trek. Une partie de campagne.

Eurosport

20.30 Triathlon. Pro Tour 96. L'Ironman d'Hawaï.
22.00 Equitation. En direct. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de Jumping à Londres : 1[er] jour (90 min). 329797
23.30 Boxe. Championnat WBC poids lourds-légers : Roy Jones Jr (EU) - Mike McCallum (Jamaïque).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Des souris et des hommes. Film de Gary Sinise (1992, 115 min), avec John Malkovitch. *Drame.* 22.30 Urga. Film de Nikita Mikhalkov (1991, 120 min), avec Badema. *Aventures.*

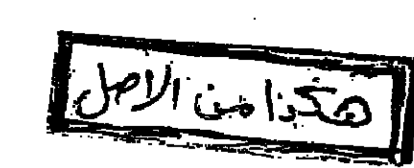
RTL 9

20.30 Un privé en escarpins. Film de Jeff Kanew (1991, 95 min), avec Kathleen Turner. *Comédie policière.* 22.05 S.O.S. Concorde. Film de Ruggero Deodato (1978, 95 min), avec James Franciscus. *Catastrophe.* 23.55 S.O.S. Jaguar à mains armées. Film d'Umberto Lenzi (1975, 90 min), avec Maria Rosaria Omaggio. *Policier.*

TMC

20.35 Un mariage. Film de Robert Altman (1978, 120 min), avec Géraldine Chaplin. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Fragments d'Europe culturelle

Sur Arte, libres propos d'artistes et d'intellectuels à l'occasion du centième numéro de « Metropolis », le magazine hebdomadaire de Pierre-André Boutang et Peter Wien

EN JANVIER 1995, Pierre-André Boutang et Peter Wien lançaient, sur Arte, le premier magazine culturel européen. Un 56 minutes hebdomadaire très structuré, visite des classiques comme des modernes, *via* une sélection dans les différents domaines de l'actualité culturelle mondiale – de la danse à la *littérature*, en passant par les expositions, le multimédia, le théâtre, la photographie ou encore le design –, assorti de dégagements sur l'intemporel.

L'exercice louvoie plutôt habilement entre les deux principaux écueils propres au genre : la promotion et le nivellement. La palette est large, traitée en toute subjectivité mais donnant néanmoins l'essentiel de l'information. Si l'émission a toujours mis l'accent *sur les étoiles montantes* et les presque-inconnus-mais-fort-talentueux, le traitement des incontournables évite généralement les lieux communs et les « digest » servis à toutes les sauces par la plupart des supports médiatiques.

A travers ce magazine élaboré en partenariat avec plusieurs chaînes européennes et produit à parts égales par La Sept/Arte d'un côté, et les deux chaînes allemandes ZDF et ARD de l'autre, Pierre-André Boutang et Peter Wien, meneurs de jeux et coordinateurs du magazine, entendent avant tout susciter la curiosité de l'honnête Européen et son ouverture sur la culture des autres. Il y a du passionnant, de l'irritant, du déroutant, de l'émouvant ; parfois du sérieux pontifiant, parfois de la grâce et de la jubilation... en tous *cas de l'intelligence et manifestement* du plaisir à explorer le vivier de la création.



Le magazine franchit cette semaine l'étape du numéro cent. Les fidèles retrouveront la pensée vagabonde de Gilles Deleuze, sollicité par Claire Parnet, à la lette « T, comme Tennis » de *L'Abécédaire*. Mais pour marquer cette centième livraison, l'équipe de « Metropolis » a renoncé au bilan ou à l'événementiel. Simplement, la structure habituelle s'est quasiment effacée au profit d'entretiens avec plusieurs personnalités du monde de la culture, évoquant leurs centres d'intérêt et livrant leurs *réflexions en matière culturelle*.

Le programme annonçait un « spécial Mea Culpa », mais c'était pour de rire, comme disent les enfants. En fait de critique, on se contentera des appréciations positives sur l'originalité et la tenue de la formule données par Peter Sloterdijk, philosophe spécialiste de l'œuvre de Nietzsche. Pour le reste, libre parole a été donnée à la dessinatrice Claire Brétecher, à la comédienne et romancière Pascale Roze (prix Goncourt 1996), et à trois pôles intellectuels des éditions Gallimard, Régis Debray (*Les Cahiers de médiologie*), Philippe Sollers (*L'Infini*, revue et collection) et Pierre Nora (revue *Le Débat* et, entre autres, collection « Bibliothèque des sciences humaines »).

Intentionnellement ou non, l'esprit de cette centième reflète assez fidèlement la diversité d'intonations relevée au fil des numéros : sérieux-pompeux, vivace, laconique, lyrique, cérébral... là encore, des instants de platitudes mêlés à des réflexions inspirées ; des partis-pris discutables et des engouements contagieux. Quoi qu'il en soit des mises en abîmes et des liens intéressants dessinés par les différents protagonistes : Molière, les escargots énamourés du film *Microcosmos*, Jean-Patrick Manchette, le Nouveau monde et le dessinateur Pétillon pour Brétecher ; Gracq, Breton, Malraux pour Debray ; ou encore Godard, Debord, Heidegger, hölderlin et Sade pour Sollers.

Désolantes, mais sans pessimisme outrancier, les réflexions de Pierre Nora sur *« la raréfaction du public pour le livre intellectuel »*, les profondes mutations de la création et de la « consommation culturelle ». *« Il ne faut pas non plus trop majorer le temps passé*, commente-t-il, *et il faut faire tout simplement ce qu'il faut pour que continue une sorte de noyau dur de la culture à partir duquel tout peut rayonner. »*. Qu'on se le dise.

Valérie Cadet

★ « Metropolis », Arte, samedi 21 décembre à 21 h 45.

A Monsieur Delaplanche...

par Agathe Logeart

À **DEUX CHRONIQUES** d'ici, on évoquait l'ouvrage que vient de rédiger le premier ministre dans l'intention de réconcilier son destin et celui des Français, et le battage télévisé qui s'ensuivit. Beaucoup de bruit pour une toute petite chose, pensions-nous, en regardant Alain Juppé s'affairer à nous convaincre de ses qualités humaines et du déplaisir qu'il ressent à ne pas être aimé à son juste prix. Tout occupé par des pensées peu amènes, on relevait le nombre de pages de l'ouvrage (116) et son prix (59 francs), et, se croyant malin, on estimait, à défaut de la valeur littéraire, la valeur marchande de chaque page : 2 francs, disions-nous.

Eh bien, ce n'était pas très bien vu ! Un lecteur assidu et pointilleux, sitôt lu sitôt corrigé, s'empressa avec fermeté et délicatesse de nous faire savoir notre erreur. Par retour de courrier, il nous fit donc parvenir ces lignes qui allaient droit au but. *« 116 pages pour 59 francs, cela fait à peu près 51 centimes la page : n'auriez-vous pas par hasard divisé 116 par 59 (ce qui donne 1,9661, donc moins de deux ? »*, s'interroge le lecteur, M. Delaplanche, de Paris, qui, malgré cette belle leçon de calcul et de logique élémentaires, signe sa lettre d'un très aimable *« cordialement vôtre »*. Loué soit M. Delaplanche, qui est ici, tout aussi courtoisement qu'il écrit, courtoisement invité à continuer son œuvre salutaire de rectification des bévues !

Car, au-delà de l'erreur grossière, digne du bonnet d'âne et du zéro pointé, cet échange est fort instructif. Certes, l'école primaire est bien à des années-lumière de nous, avec son odeur de craie, ses scoubidous, ses bousculades dans les couloirs, et ses cartables rangés à la diable, mais tout de même ! On en a fait des problèmes de robinet, des calculs de périmètre ! On en a vidé et rempli des baignoires, et calculé au centime près ce qu'il reste de l'argent des courses si l'on achète 3 kilos de pommes de terre et deux bottes de poireaux, étant entendu qu'il ne faudrait pas oublier le pain et que le crémier ne fait pas crédit... Où est passé tout ce savoir, que l'on croyait acquis pour toujours ? Comment a-t-on pu, en une renversante absence de logique, faire sa division à l'envers et assener une ineptie comme s'il s'était agi d'une évidence ? La question est abyssale. Prenons-la, là encore, à l'envers.

Aurions-nous fait la même erreur si, au lieu de découvrir l'existence et le prix du livre d'Alain Juppé à la télévision, on en avait pris connaissance par l'intermédiaire d'un journal écrit et non pas parlé ? Ce n'est pas sûr. Et, partant, cette erreur grossière ou ses pareilles, nous arrive-t-il de les commettre plus souvent qu'on ne le pense, étourdi d'images, de bruit, rivé à des détails sans importance et non plus concentré sur ce colloque singulier qui s'ouvre dès que l'on est face à du papier imprimé ? C'est le moment où l'on se dit qu'il faut fermer son poste, et retrouver, pour sa santé mentale, la danse soyeuse des petits caractères d'encre noire.

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Les joueurs.
15.30 Côte Ouest. Série. Paroles.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Le parasite.
18.10 Le Rebelle. Série. La brebis galeuse.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 69266594
Dans un décor digne des Mille et Une Nuits, Nagui et son génie Jnoun entraînent les candidats dans les épreuves les plus folles.

23.10

SANS AUCUN DOUTE
Magazine. Invité : Henri Salvador. Les enfants obèses ; Quelles prédictions pour 1997 ? (110 min). 1281407
Des thèmes de la vie quotidienne sont abordés à travers des reportages et des témoignages.
1.00 Formule foot. 23e journée du Championnat de D1.
1.35 Très chasse. Documentaire. Les belles armes de chasse. 2.35 et 4.20 *TF 1 nuit*. 2.45 *Raid contre la mafia*. Téléfilm, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [4/6] (rediff., 95 min). 5299112 4.30 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. (rediff.). 5.00 Musique. (10 min).

France 2

12.10 et 17.20 Un livre, des livres. *Paris des photographes*, de J.C. Gautrand.
12.15 *Pyramide*. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40, 22.40 Météo.
13.00 *Journal*, Point route.
13.50 Derrick. Série. Peckpo.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 *La Chance aux chansons*. Moustaki le baladin.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.50 Studio Gabriel. Invité : Tom Novembre.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Mise en pièce. Téléfilm de Jean-Marc Seban, avec Pierre Santini (95 min). 7944440
Un garagiste est assassiné.
22.30 Météo.
22.35 Flash info.

22.45

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot.
Pourquoi la philosophie est-elle si populaire ? Invités : André Comte-Sponville (*Impromptus*), Luc Ferry (*L'Homme-Dieu ou le Sens de la vie*), Marc Sautet, Michel Seuve, Jean-Luc Marion (65 min). 598363
23.55 Un numéro du tonnerre ■ Film de Vincente Minnelli, avec Judy Holliday, Dean Martin (1960, v.o., 115 min). 5839198
2.20 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.20 Paroi en coulisse. Documentaire. 4.50 La Compète (25 min).

France 3

12.10 Le 12/13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 *Le Combat de Candy Lightner.* Téléfilm de William A. Graham (100 min). 4585862
16.10 Secrets de famille.
16.40 *Minikeums.*
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Fresques italiennes de la Renaissance*, de Steffi Roettgen.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

THALASSA
Magazine. Escale au Brésil. Reportages : Comme glace au soleil ; Le prince de Parati ; La pêche au Parati ; Santos, une odeur de café ; une école de surf ; les pêcheurs de Copacabana ; Sauver les tortues (70 min). 804204
Une approche originale.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Denis Grivot. Angleterre : drôle de conventions ! ; Pakistan : le paradis dans la vallée ; France : les enfants de Notre-Dame (60 min). 89440
23.00 Journal, Météo.
23.25 Comment ça va ? Magazine. La santé au menu (55 min). 4383852
0.20 Cap'tain café. Invités : Cheb Mami, Dominic Sonic, Némésis, Zad (50 min). 7835452
1.10 Tex Avery. Dessins animés.
2.00 Musique graffiti. Magazine. Ballet : *Don Quichotte* de Minkus ; *Spartacus* de Katchaturian (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. 12.55 *Attention santé*. La crise d'appendicite. 13.00 La Grande Savane. [1/3] Le nouvel Eldorado (rediff.). 13.30 Demain les métiers. 14.00 L'Indonésie. Lonely Planet. *15.00 Le Sens de l'Histoire*. Ceaucescu : mort d'un tyran (rediff.). 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Wawel. 17.00 Jeunesse. *Cellulo* ; 17.25 Alf. *18.00 Les Grands Tournants de l'Histoire*. La grande muraille de Chine. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 ▶ Bhoutan : un petit pays possédé du ciel. *Documentaire de Ludovic Segarra* (1996, 60 min). 4556
20.00 Reportage. Merveilleuse image... la bande côtière de la Prusse orientale, de Bruno Meyer (1996, 30 min). 3469
20.30 8 1/2 journal.

20.45

L'ALLÉE DU ROI
Téléfilm de Nina Companeez d'après le roman de Françoise Chandernagor, avec Dominique Blanc, Didier Sandre (1996, 105 min). 393952
Diffusé en deux parties le 1er et le 2 janvier 1996 sur France 2, cette version remontée et raccourcie de moitié par la réalisatrice elle-même pour les besoins de la chaîne culturelle ouvre sur la somptueuse scène du bal, quand Madame de Maintenon se souvient de son entrée à la cour.

22.30

GRAND FORMAT : CANAL GRANDE
Documentaire d'Ebbo Demant (1996, 110 min). 7267117
La vie derrière les façades de l'une des plus belles et plus célèbres voies d'eau du monde : le Canalazzo de Venise.
0.20 Profil : Lumière intérieure. Œuvres de l'architecte Mario Botta. Documentaire (45 min). 1608570
1.05 Le Dessous des cartes. A la recherche de l'Asie du Sud-Est (rediff.).
1.15 Music Planet : Jazz Collection. Documentaire de Robert Mugnerot. Gerry Mulligan (rediff., 55 min). 6377976
2.10 Court-circuit : courts métrages de Peter Greenaway. Intervals (1973, 7 min) ; Windows (1974, 4 min) ; *H is for House* (1976, 9 min) (rediff., 20 min). 1704222

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Une belle revanche. *Téléfilm de Bill Brown*, avec James Earl Jones (100 min). 9678846
15.05 *Drôles de dames*. Série. Monsieur Galaxie.
16.50 Hit machine. *Invités : The Cardigans, Down Low, Hysteric Ego.*
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Les sables de Seth.
19.00 Code Quantum. Série. Aux portes de la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

SOUPÇONS LÉGITIMES
Téléfilm (○) de William A. Graham (100 min). 353020
Une femme accepte de collaborer avec le FBI pour démasquer son mari, dentiste, psychopathe et meurtrier.

22.30

POLTERGEIST
Série. La douzième caverne (55 min). 81372
Un homme qui détient les manuscrits de la mer Morte tente d'échapper à la malédiction frappant celui qui les possède.
23.25 A l'ouest d'Edem. Magazine (70 min). 1595488
0.35 Best of groove. Une sélection de clips.
1.35 Jazz 6. Magazine. 2.30 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Elsa (rediff.). 3.20 *Girls de Saint-Tropez*. Documentaire. 4.10 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens. 5.05 Boulevard des clips (115 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 *La Grande Famille.*
13.35 La Cérémonie ■ ■ Film de Claude Chabrol (*1995, 105 min*). 2350489
15.20 A part ça, Jacques Villeneuve. Documentaire (rediff., 75 min). 4092440
16.35 Richard au pays des livres magiques ■ Film de Joe Johnston et Maurice Hunt (1991-1994, 80 min). 6655488
17.55 ▶ Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Invités : Bernard Kudlak, Alexandre Demay et Valérie Dubourg ; Revolutionary Dub Warriors.

20.35

CRIME À L'ALTIMÈTRE
Téléfilm de José Giovanni, avec Michel Voïta, Claire Ha Duong (94 min). 231339
Par amour, un alpiniste marginal va commettre le crime « parfait ».
22.10 *Flash d'information.*
22.15 Jour de foot.

23.00

ACE VENTURA,
Film de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Courteney Cox (1994, 83 min). 827914
0.25 Le Pays d'où je viens ■ *Film de Marcel Carné* (1956, 95 min). 6489792
2.00 Donka, radioscopie *d'un hôpital africain*. Documentaire (rediff., 85 min). 3854315
3.25 *Surprises.*
3.40 Paparazzo. Téléfilm d'Edward Bennett (*75 min*). 3630686
4.55 Les Demoiselles de Rochefort ■ ■ ■ Film de Jacques Demy (1967, 124 min). 19533781

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière. Une vie de scénario [5/5].
20.30 Radio archives. La science assise.
21.32 Black and Blue. Retour sur Art Pepper. Avec Jean-Louis Chautemps ; André Clergeat ; Michel Contant ; Christian Gauffre.
22.40 *Nuits magnétiques.* Messieurs les ambassadeurs de France.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Orchestre Fumière et ses Boys. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). L'Invention de la démocratie ; 1.54 Mardis du cinéma. Giono aurait 100 ans ; 3.17 Fiction : La Calèche ; 5.06 Les poétiques. Ludovic Janvier ; 6.01 Fiction : Nouvelles d'Autriche. A l'occasion du festival Ouverture Franche Autriche à Rouen du 16 mai au 15 juin 1995.

France-Musique

20.00 *Concert* franco-allemand. En direct de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Berli, dir. Nikolaus Harnoncourt. Œuvres de Brahms : Ouverture pour une fête académique op. 80 ; Variations pour orchestre sur un thème de Haydn op. 56a ; Symphonie no 1 en ut mineur op. 68.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dutilleux.
23.07 Miroir du siècle. *Avec l'Orchestre national de la RTF, dir. Pierre Dervaux.* Œuvres de Nat. Avec l'Orchestre philharmonique de la RTF, *dir. Eugène Bigot*. Œuvres de Hubeau.
0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards à Paris. Le Rava-Romano Quartette, Enrico Rava (trompette), Stefano Bolloni (piano), Michel Benita (contrebasse), Aldo Romano (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Visconti et la Musique, 1er mouvement de la 7e Symphonie de Bruckner, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne ; Le *Trouvère, acte III, scène 2* de Verdi, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Académie Sainte-Cécile de Rome ; Le *Guépard, de Rota, musique du* film de Visconti ; Le Chevalier à la Rose, suite op. 59 de Strauss ; Scènes d'enfants *op. 15 de Schumann* ; La Walkyrie de Wagner ; Adagietto de la 5e Symphonie de Mahler.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Enigme de l'Oiseau-Blanc (France 2 du 9/11/96).
21.00 Bon week-end. Spécial Noël.
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. (France 2 du 10/12/96)
23.45 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3)
0.00 Béthune.
0.50 Waco, histoire d'une secte (55 min).

Planète

20.35 Les Mystères de la mémoire.
21.25 Kabyles du Pacifique.
22.20 Puissances en devenir. [3/4] Le Mexique.
23.15 Giraud-Moebius.

Paris Première

20.00 et 0.55 20 h Paris Première. Invitée : Claudie André-Deshays.
21.00 Les Premiers Grands Burlesques américains (55 min). 3851594
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Mise en scène de Keita Asari. Par le *Chœur et l'Orchestre de la* Scala, dir. Lorin Maazel. Enregistré à la Scala de Milan en 1986 (150 min). 24799136

France Supervision

19.50 L'Hiver des grands créateurs.
20.30 *Taratata.*
22.00 Ski. Coupe du monde.
23.30 World Music. Jimmy Cliff.
0.25 Cassiopée.
1.20 Equitation. Ecole d'art de Jerez (40 min).

Ciné Cinéfil

20.30 *Des hommes sont nés* (Boys'Town) ■ ■ Film de Norman Taurog (1938, N., v.o., 90 min). 5538339
22.00 Un condamné à mort s'est échappé ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1956, N., 100 min). 3041556
23.40 Oscar Wilde (Trials of Oscar Wilde) ■ Film de Gregory Ratoff (1960, N., v.o., 95 min). 22543914

Ciné Cinémas

21.00 *Il était une fois* le Bronx ■ Film de Robert De Niro (1993, 120 min). 8550833
23.00 Les Trois Fugitifs ■ Film de Francis Veber (1989, v.o., 95 min). 45997407
0.35 *Vampire... vous avez* dit vampire ? 2 Film de Tommy Lee Wallace (1988, 100 min). 53045247

Série Club

20.20 Flipper le dauphin (2/2).
20.45 Le Club.
20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue.
21.40 Le Trésor des Hollandais.
22.30 *Chasse au crime.* La femme dangereuse.
23.00 Section contre-enquête.
23.50 Sam Cade. Etranger.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Le Galilée ne répond plus.
21.20 The New Statesman. La fête est finie.
21.50 On the Air.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. *Martin et les dévoyés.*
22.45 Seinfeld. Le soutien-gorge.
23.10 Top Bab. Marché de Noël à Strasbourg.
0.00 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

20.00 Arts martiaux. La réunion internationale de Nancy.
21.00 Offroad.
22.00 *Equitation.* En direct. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de jumping à *Londres : 2e jour (60 min).* 464372

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Les Amies de ma femme. Film de Didier Van Cauwelaert (1992, 100 min), avec Michel Leeb. *Comédie.*

RTL 9

0.40 La Rançon de la peur. Film d'Umberto Lenzi (1974, 95 min), avec Henry Silva. *Policier.*
2.15 L'Infirmière de nuit. Film de Mariano Laurenti (1979, 90 min). *Erotique.*

TSR

21.40 King Kong. Film de John Guillermin (1976, 135 min), avec Jessica Lange. *Fantastique.*
0.05 L'Homme des hautes plaines. Film de Clint Eastwood (1973, 100 min), avec Clint Eastwood. *Western.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1996

L'enfant au jouet

par Pierre Georges

TROUVER LES MOTS, ce n'est pas si facile parfois, l'envie de raconter et la pudeur de taire. C'est une histoire infiniment triste, comme il en arrive parfois au royaume compliqué des enfants, une de ces histoires à laquelle tous, pour peu que nous ayons la mémoire de nos bêtises, nous avons échappé un jour.

Cela s'est passé en France. Où, qui, quand précisément ? Quelle importance ? cela s'est passé. Un gamin de onze ans, écolier sage et travailleur, enfant sans problème, a commis une bêtise, un larcin. Au rayon rêve d'une grande surface, il a volé un jouet d'une valeur de 70,35 francs. Il s'est fait prendre par un surveillant. La direction du magasin a prévenu la police, comme la procédure l'autorise. Deux policiers sont venus, deux bonhommes de policiers chargés de ramener l'enfant chez ses parents. Ils l'ont fait dans la routine du tirage d'oreilles pour les petits voleurs de jouets.

La mère de l'enfant était là. Les policiers ont bavardé gentiment avec elle sur le palier. Le gamin, lui, a filé dans sa chambre. Il s'y est enfermé. Il a ouvert la fenêtre, sauté du septième étage. Il est mort. Voilà, c'est tout et c'est trop.

Le suicide est un mystère. Le suicide d'un enfant, un plus grand mystère encore, qui laisse les adultes avec leurs interrogations et leur culpabilité. On peut toujours s'interroger. Fallait-il ramener l'enfant entre deux policiers, comme autrefois pesait sur nos enfances turbulentes la menace parentale et immanente d'avoir à « revenir entre deux gendarmes » ? Fallait-il vraiment alerter la garnison pour un jouet de deux francs six sous ? Le châtiment, la honte d'une prise en flagrant délit, un solide savon, ne suffisaient-ils pas à l'expiation d'un si ordinaire et si tentant larcin ?

On peut toujours poser et se poser toutes les questions du monde. Elles ne seront jamais que des questions d'adulte. Les adultes crurent bien faire, tenant pour bénin ce chapardage de Noël et pour utile la pédagogie des apparences pour signifier la gravité de l'acte. Les adultes ont, si l'on ose dire, joué aux gendarmes et au petit voleur.

Sauf que cette règle du jeu échappe parfois aux enfants, à leur culpabilisation, à leur honte, à leur crainte du châtiment, à leur désespoir d'avoir ainsi fait, ou plutôt cru faire, le désespoir de leurs parents. Fragilité d'une âme d'enfant, d'une fierté d'enfant. Dans nos mémoires si oublieuses sont ainsi lovées les multiples tentations que nous eûmes tous, un jour, de nous punir nous-mêmes ou de punir les autres de nos propres tourments.

Pour une mauvaise note, pour une école buissonnière, pour un larcin, pour une réprimande, pour une punition, combien d'enfants ont rêvé de fuguer, de tomber malade, de mettre le feu à leur école, de rentrer sous terre, de mourir ? Combien d'enfants se sont-ils dit, dans ce grand trouble de la vie, de la honte et des fureurs enfantines : *« Je veux mourir, au moins comme cela ils ne pourront plus rien me dire, ils seront bien attrapés ! »* Tous, probablement, d'une manière ou d'une autre, nous avons pensé cela, imaginé cela, les *« bien attraper ! »* La seule différence, et c'est toute la dramatique différence, reste le passage à l'acte.

Le prix de l'eau va augmenter de 5 % par an jusqu'en 2 001

Epuration et assainissement nécessitent toujours plus d'investissements

LES FACTURES d'eau ont considérablement augmenté depuis 1991 (environ 9 % par an), et les Français doivent s'attendre, à nouveau, d'ici à 2 001, à une progression importante, quoique plus modérée (+ 5 %), du prix global de cette matière première. Telle est l'annonce qu'ont fait, jeudi 19 décembre, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, et Yves Galland, ministre délégué aux finances, chargé de la consommation, à l'issue d'une réunion de l'Observatoire de l'eau.

Si les problèmes d'approvisionnement en eau potable sont à peu près résolus dans la quasi-totalité des communes, il reste, en revanche, beaucoup d'investissements à faire – soit par les sociétés privées concessionnaires, soit par les municipalités – dans les domaines de l'assainissement, du traitement des eaux usées, de l'entretien des rivières, non seulement dans les grandes villes, mais aussi en zones rurales (Ouest et Bassin parisien notamment), menacées par les rejets agricoles. L'Observatoire (créé en février 1996) note par exemple qu'en dépit d'efforts récents, *« le taux national de dépollution concernant les matières oxydables atteint 43 %, ce qui est encore très éloigné de l'objectif final de 65 % fixé pour le début du siècle prochain ».*

Corinne Lepage et Yves Galland ont rendu public un rapport de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) relatif à l'étude des prix de l'eau facturés en juillet de chaque année entre 1991 et 1996. Selon l'enquête, qui concerne 738 communes et 23,4 millions d'habitants, le montant de la facture d'eau a bondi de 56 %,

9,6
14,8
18,9
Source : Observatoire de l'eau

alors que l'indice général des prix a progressé de moins de 10 %. L'écart d'une région à l'autre peut varier de 1 à 5,7 : dans le bassin hydrologique Artois-Picardie, le coût spécifique de la collecte de la ressource et du traitement des eaux usées a augmenté de 136 % en cinq ans ; mais dans le Bassin parisien et la vallée de la Seine, par exemple, la hausse de cette variable n'est que de... 117 %. Au niveau national, si les prix sont les plus élevés dans le Nord-Pas-de-Calais et en Bretagne, c'est en Auvergne qu'ils sont les plus bas.

Les Agences de bassin ont considérablement relevé le produit des redevances, qu'elles prélèvent notamment auprès des industriels pollueurs et des agents économiques utilisateurs. Mais, en contrepartie, elles distribuent davantage de prêts aux collectivités locales et entreprises qui s'engagent dans des investissements de dépollution. L'agence Seine-Normandie, par exemple, a examiné le 11 décembre 1 418 dossiers et décidé de distribuer 8,5 milliards de francs de prêts et subventions en 1997. 100 millions vont permettre la construction d'un four d'incinération de déchets industriels spéciaux à Ribecourt (Seine-et-Marne).

Enfin, le rapport de la DGCCRF analyse les factures en fonction du mode de gestion du service public de l'eau. Globalement, la gestion déléguée à une entreprise privée (Générale ou Lyonnaise des eaux, Bouygues) ou à une société d'économie mixte est plus chère (de 16 % environ) que services en régie, c'est-à-dire directement organisés par les villes elles-mêmes ou les syndicats intercommunaux. Cet écart explique que plusieurs villes veulent rediscuter les contrats avec les sociétés concessionnaires. C'est le cas de Castres (Tarn), dont le maire PS, Arnaud Mandement, devait annoncer jeudi 19 décembre une renégociation de l'accord conclu en 1991 avec la Lyonnaise par la précédente municipalité. Un contrat qui aurait abouti mécaniquement en dix ans à une hausse de 60 % en dix ans du prix de l'eau, inflation comprise.

« Il est difficile de comparer les prestations entre différents services des eaux, conclut cependant la DGCCRF. *La qualité des ressources, la géographie, le niveau des équipements pour la collecte et le traitement des eaux usées peuvent entraîner des écarts significatifs. Or, il a fréquemment été observé que la perspective d'investissements importants conduisait les collectivités à modifier leur mode de gestion au profit d'une gestion déléguée »* à une entreprise du secteur privé.

François Grosrichard

(Lire aussi notre éditorial page 16.)

Corse : un assaillant blessé après l'attaque d'une gendarmerie

LES GENDARMES de Saint-Florent (Haute-Corse) ont blessé, mercredi 18 décembre, l'un des assaillants du commando qui venait de mitrailler la façade de leur brigade. Il était 19 h 30 quand les occupants d'une Renault 5 ont tiré une rafale d'arme automatique contre le bâtiment, avant de prendre la fuite. Une patrouille de gendarmes, placée en état d'alerte, a aussitôt pris en chasse le véhicule. Les poursuivants ont alors riposté, selon le rapport de gendarmerie, aux coups de feu tirés en leur direction par les fuyards. Avant que ceux-ci abandonnent le véhicule et parviennent à s'échapper dans le maquis. la lunette arrière de la R5 a volé en éclats sous les balles des gendarmes. Dans la voiture, les gendarmes ont relevé des traces de sang fraîches, sans pouvoir préciser si elles proviennent d'une blessure par balle ou par éclats de verre. Un pistolet mitrailleur et un chargeur ont aussi été saisis.

Lundi soir 16 septembre, les gendarmes en faction devant la brigade de Belgodère (Haute-Corse) avaient déjà tiré au fusil à pompe sur une voiture après que ses occupants eurent tiré sur la façade.

La multiplication des opérations visant des gendarmeries, ainsi que ces échanges de coups de feu sans précédent, illustrent la tension extrême qui prévaut actuellement en Corse. Jeudi 19 décembre, sur RTL, le ministre de la défense, Charles Millon, a affirmé que le gouvernement est *« déterminé pour qu'il y ait maintien de l'ordre et respect de la liberté et de la sécurité des Corses ».*

Erich Inciyan

Un fumeur malade assigne la Seita en justice pour « défaut persistant d'information »

APRÈS les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la France pourrait prochainement connaître elle aussi un procès opposant directement un fumeur de cigarettes à un fabricant. Richard Gourlain, victime de trois cancers (des poumons et de la langue), qu'il attribue à la consommation, depuis l'adolescence, de Gauloises brunes sans filtre, a assigné en justice la Seita pour *« défaut persistant et gravement fautif d'information des fumeurs sur les dangers des cigarettes Gauloises, dont les propriétés addictives et cancérigènes sont en relation de causalité directe avec les graves dommages corporels, matériels et moraux subis ».* Ce dernier point constitue, selon l'avocat de la famille Gourlain, Me Francis Caballero, *« la responsabilité sans faute ».*

Dans l'assignation délivrée, mardi 17 décembre, l'avocat estime que la Seita est responsable d'un défaut d'information, alors que les méfaits du tabac sont connus depuis longtemps. Le conseil du demandeur estime que ce défaut s'est prolongé après la promulgation des lois Veil de 1976, prévoyant *« une mise en garde obligatoire des fumeurs »,* et Evin de 1991, ajoutant la nécessité d'*« un avertissement sanitaire ».*

« RESPONSABILITÉ SANS FAUTE »

La Seita n'aurait pas respecté les termes de la loi en n'indiquant pas *« en caractères parfaitement apparents »* la mention *« abus dangereux ».* Par ailleurs, en assortissant cette mise en garde de la mention *« selon la loi nº 76-616 »,* le fabricant de cigarettes aurait dénaturé le sens du message.

La même faute est retenue pour le message sanitaire imposé par la loi Evin, dont la Seita se serait efforcée de réduire *« la visibilité et la lisibilité par les consommateurs »,* allant même, là aussi, jusqu'à le ridiculiser en précisant *« selon la loi nº 91-32 ».* Me Caballero fonde son analyse sur un arrêt de la cour d'appel de Paris du 1er février 1996, opposant le Comité national contre le tabagisme à la firme Reynolds à propos d'une publicité pour une marque de cigarettes précisant qu'une telle adjonction tend effectivement à ridiculiser le message.

La vraie nouveauté de cette assignation réside dans la mise en cause de la *« responsabilité sans faute »* de la Seita. Selon Me Caballero, le fabricant pourrait tomber sous le coup de l'article 1384 du Code civil en tant que *« responsable de plein droit de dommages causés aux tiers, provenant de la structure du produit ».*

Concrètement, la Seita serait responsable parce qu'elle fabrique un produit – la cigarette – dont la structure est dangereuse en raison de son caractère cancérigène et addictif. Le lien de causalité directe entre le tabac et le cancer du poumon a été démontré par plusieurs études et on considère aujourd'hui que la cigarette est à l'origine de 80 % des décès dus aux cancers du poumon en France. Selon des chiffres de l'OMS, trois millions de personnes meurent chaque année dans le monde du tabagisme.

La dépendance engendrée par la nicotine ne fait pas plus de doute. Lors de la première journée mondiale sans tabac, en 1988, les experts de l'OMS rappelaient déjà que *« la nicotine est une substance dont l'aptitude à engendrer la dépendance est aussi forte que celle de la cocaïne et de la morphine ».* Dans un entretien accordé à *La Tribune,* lundi 16 décembre, Jean-Dominique Comolli, PDG de la Seita, estime pour sa part que *« le risque d'une affection grave* [par le tabac] *n'a pas été démontré »* et que *« le tabac rapporte plus à la collectivité qu'il ne coûte ».*

Si le tribunal retient l'argumentation de Me Caballero, il s'agira d'une première et la Seita aura à répondre de la responsabilité d'un risque – la fabrication d'un produit dangereux – et non pas seulement d'une faute – le défaut d'information. Pour réparation des préjudices subis, M. Gourlain et sa famille réclament au fabricant la somme de 2 668 090 francs.

Acacio Pereira

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 19 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20093	– 1,57	+ 1,13
Honk Kong index	12766	– 0,39	+ 27,68

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/12	Var. en % 17/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2218,89	+ 1,15	+ 18,53
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 19,50
Milan MIB 30	—	—	+ 17,83
Francfort Dax 30	2821,82	+ 0,24	+ 25,19
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 2,43
Madrid Ibex 35	—	—	+ 27,95
Amsterdam CBS	—	—	+ 29,02

Tirage du *Monde* daté jeudi 19 décembre 1996 : 475 795 exemplaires.

■ **ISRAËL : les Etats-Unis menacent de supprimer ou de réduire fortement les garanties** d'emprunt accordées à Israël si l'Etat juif poursuit l'extension des colonies dans les territoires palestiniens, a affirmé jeudi 18 décembre le quotidien israélien *Yediot Aharonot.* Les Etats-Unis ont accordé en 1992 à Israël des garanties d'emprunt d'un montant de 10 milliards de dollars (50 milliards de francs environ), afin d'intégrer une vague d'immigrants juifs de l'ex-URSS, à condition que les emprunts ne servent pas à développer les colonies de peuplement. – *(AFP.)*